This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1757
v.1

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1757. I. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1757. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 709 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	1.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

Printed in France.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Dunning Nijhoff 1-31-36
31472

JANVIER, 1757. I. vol.

ARTICLE I.

***ORDONNANCES DES ROIS** de France de la troisiéme race, recueillies par ordre chronologique, avec des renvois des unes aux autres, des sommaires, des*

observations sur le Texte, & cinq Tables. La premiére, des Pasques ; la seconde, des Ordonnances par ordre de date ; la troisiéme, des matières ; la quatriéme, des noms des personnes ; la cinquiéme, des noms des lieux. (IX Volumes *in-fol.* depuis 1723 jusqu'en 1755.) Par Mrs de Laurière & Secousse, Avocats au Parlement. Le IXe Volume a été donné par M. de Villevault, Conseiller à la Cour des Aydes ; il est Auteur de la Préface de ce Volume & de l'Éloge de M. Secousse. *A Paris, de l'Imprimerie Royale.*

LA connoissance de l'Histoire dépend infiniment de la chaîne des Loix qui ont été publiées en divers temps. Ces monuments partagent, en quelque sorte, avec les Médailles & avec les Inscriptions, l'avantage d'énoncer les faits

avec leurs époques, & de garantir leur propre témoignage sans dépendre du concert des Historiens. Comment douter d'un évènement quand il est consigné dans un Diplôme qui porte l'empreinte de la volonté du Souverain ? Comment douter du temps auquel cet évènement se rapporte, quand sa date est marquée dans le même Diplôme ?

On ne peut pas regarder comme des siècles dénués de vues politiques, ceux où furent formés les premiers recueils des Loix. Rome sortoit de son enfance & préludoit au gouvernement de tous les peuples, lorsqu'elle envoya rechercher les Loix des Grecs, & qu'elle en composa ses XII Tables. L'Empire François jettoit les fondemens de la haute considération dont il jouit depuis tant de siècles, lorsque Clovis rédigea les Loix Saliques.

Dans ces derniers temps, on s'est

donné de grands ſoins pour raſſembler les anciennes Ordonnances de nos Rois. Les Bignon & les Baluze ſont des noms très-célèbres dans l'Hiſtoire diplomatique des deux premiéres races. Ce qu'ils ont fait en ce genre, répond ſi pleinement aux deſirs des gens de Lettres, qu'on ne travaille plus ſur le même plan : on jouit des recherches de ces ſçavants hommes, ou l'on ſe contente d'éclaircir quelques points particuliers qu'ils ont omis : on s'attache à découvrir l'eſprit de ces anciennes Loix, dont ils nous ont donné la lettre.

Quant à la troiſiéme race, elle abonde en Ordonnances ; & quantité d'Ecrivains ont tâché de les réunir. Le plus eſtimé, juſqu'au moment où a paru la grande Collection que nous annonçons, étoit le Compilateur Fontanon, Juriſconſulte aſſez laborieux, mais trop peu méthodique ; & d'ailleurs,

quoiqu'il fût aidé par le docte Pierre Pithou & par d'autres habiles gens du XVI[e] siècle, la Critique étoit encore alors trop foible, & les recherches trop difficiles, pour que l'ouvrage pût satisfaire la postérité. Ce fut durant le Regne immortel de Louis XIV. qu'on forma une entreprise plus digne de la Nation. Sous l'autorité de ce grand Prince, & par les soins de M. le Chancelier de Pontchartrain, les dépôts publics furent ouverts; trois Jurisconsultes célèbres, M[rs] de Laurière, Berroyer & Loger, furent agréés pour faire une grande & belle compilation des Ordonnances depuis Hugues Capet. D'abord on se proposa de terminer le Recueil à l'année 1400; & ce fut selon ce plan qu'on publia la Table chronologique de toutes les pièces qui devoient entrer dans cette Collection. Cependant le projet fut étendu dans la suite, &

nous avons déja la satisfaction de voir que l'Ouvrage s'est avancé au-delà des premiéres années du XV^e^ siècle.

Mais ce n'est point sans faire des pertes, que nous sommes parvenus à un terme si éloigné de l'époque où commence l'entreprise. Des trois Auteurs choisis par le Gouvernement pour rédiger ce grand corps d'Ordonnances, M. de Laurière est le seul qui ait eu la constance de soûtenir ce travail; encore n'a-t-il pû donner qu'un Volume. Son successeur, M. Secousse, a porté ce poids diplomatique durant trente années, & nous avons de lui huit Volumes; * M. de Villevault le remplace aujourd'hui, &

* Nous lui attribuons le second, quoique M. de Laurière en eût disposé tous les matériaux. C'est M. Secousse qui a fait la Préface, les Tables, & l'Eloge de son prédécesseur.

nous fait eſpérer par ſon zèle, par la Préface qui eſt à la tête du IXe Volume, & par l'éloge qu'il trace de M. Secouſſe, que l'Ouvrage ne ſouffrira point des révolutions cauſées par la mort ; toujours ennemie des grands projets littèraires. Nous rendrons à ce nouvel Auteur toute la juſtice qu'il mèrite, quand nous raiſonnerons ſur le IXe Volume dont l'Edition eſt due à ſes ſoins. Il s'agit de reprendre les objets qui ont occupé M. de Laurière d'abord, & enſuite M. Secouſſe. Si nos Mémoires ont à ſe reprocher le ſilence qu'ils ont gardé ſur cette importante Collection, ils doivent préſentement réparer la faute en tâchant de bien parler.

Ce ſeroit peu pour nous de ſçavoir que M. de Laurière s'étoit fait un nom par beaucoup d'Ouvrages ; qu'on a de lui le Gloſſaire du Droit François, la Bibliothèque des Cou-

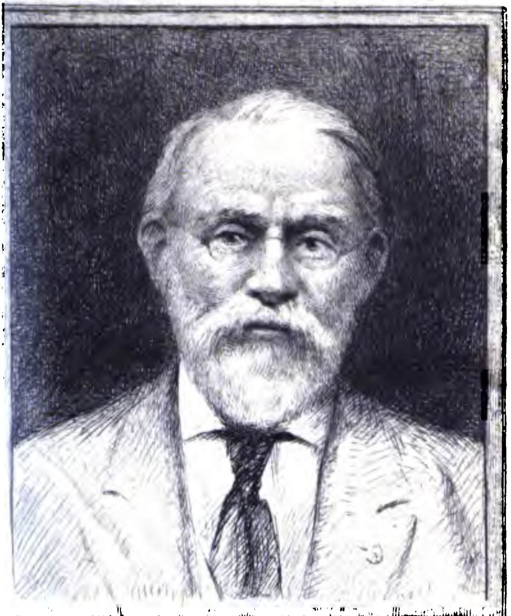

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1757
v.1

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1757. I. vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1757. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

Bénéfices, & ces biens n'étant plus ſujets à mutation, parce que l'Egliſe *ne meurt point*, il arrivoit que les Seigneurs étoient fruſtrés de leurs droits. Bientôt on apporta remède à cette eſpèce de non-valeur dans les Seigneuries; & il fut arrêté qu'au moment de l'acquiſition, les Egliſes traiteroient avec les Seigneurs & payeroient la ſomme dont on ſeroit convenu entre les parties : c'eſt ce qu'on appella *Droits d'amortiſſement.*

Mais on vient d'obſerver que tout Seigneur, hors le Roi, étoit ſous la mouvance de quelque autre Seigneur; or l'aliénation faite aux Egliſes moyennant le Droit d'amortiſſement diminuoit le Fief de cet autre Seigneur, qu'on appelloit *Suzerain* : raiſon par conſéquent d'obliger les Egliſes à ſtipuler avec lui pour ſes droits. Le même cas ſe trouvoit par rapport au Suzerain de ce ſecond Seigneur, & ainſi de

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Dunning Nijhoff 1-31-36
31472

Janvier, 1757. I. vol.

ARTICLE I.

ORDONNANCES DES ROIS de France de la troisiéme race, recueillies par ordre chronologique, avec des renvois des unes aux autres, des sommaires, des

M. de Laurière au sujet de quelques points des Ordonnances ; il s'explique de même sur *les Francs-Fiefs*, sur *le Droit d'Aubaine*, sur *les Guerres privées*, sur *le Duel & les gages de bataille*, sur le *Domaine de la Couronne &c.* & très-sçavamment, en particulier, sur les *établissements de S. Louis*, qui sont de plus enrichis de Notes dans le cours de ce Volume.

Il est difficile de trouver quelque chose de plus curieux & de plus digne des attentions d'un Sçavant, que toutes ces Antiquités de notre Droit François, mais nous sommes obligés de finir. Qu'il nous soit permis d'observer deux choses en terminant cet Extrait.

La premiére que, parmi le grand nombre d'Ordonnances de Philippe le Bel, dont on voit le détail dans ce premier Tome, il y en a trop assurément sur les monnoies. Quelqu'un qui voudroit réfléchir

ſur cet endroit du Volume, verroit, dans les volontés du Monarque, beaucoup d'embarras, de perpléxités, de fauſſes démarches, d'inconſéquences, de procédés pernicieux tant à lui-même qu'à ſon Etat. Les monnoies ſont un objet trop délicat pour qu'un bon Roi le ſoumette à ſes caprices: Philippe le Bel croyoit gagner quelque choſe dans les mutations de monnoie; & il ruinoit ſon peuple, il faiſoit naître des murmures, il détruiſoit ſa propre réputation. Qu'eſt-ce qu'un Souverain qui garde, dans les monuments de l'Hiſtoire, le titre de *Faux-Monnoyeur?* *

La ſeconde obſervation que nous voulons faire, regarde notre ſçavant Compilateur & Commentateur, M. de Laurière; il lui échappe quelques fautes. *Pag. 100*, il parle

* On donne ce nom à Philippe le Bel dans pluſieurs Hiſtoires.

d'une Bulle que *Clement VIII.* envoya à S. Louis, pour exhorter ce Prince à modifier les supplices destinés aux blasphémateurs. Ce Pape ne peut être que Clement IV. & l'on sçait d'ailleurs que Clement VIII. a vêcu plus de trois siècles après S. Louis. *Pag. 377*, il parle d'une Bulle de Pie II. *rapportée*, dit-il, *dans le Livre 7e des Décrétales*, sur quoi il faut remarquer 1° qu'il n'y a point sept Livres de Décrétales, mais seulement cinq. 2° Que cette Bulle de Pie II. est hors de la Collection du Droit Canonique; qu'on la trouve seulement dans Gobelin & dans d'autres Historiens. Ces fautes ne sont peut-être que sur le compte de la Typographie; mais il étoit toujours à propos de les remarquer.

Nous croyons de plus que les Notes de cet Auteur pouvoient être plus dégagées de citations; que dans la manière de traiter les

grands objets de nos Loix, l'esprit de chaque chose étoit une curiosité bonne à rechercher & très-belle à trouver ; que si M. de Laurière avoit mis à la tête de chaque Regne une Notice historique des évènemens principaux, sur-tout par rapport aux divers états de notre Jurisprudence, c'eût été un mérite de plus dans cet Ouvrage. *L'Abrégé Chronologique* de M. le Président Henault pourroit être présentement un bon modèle en ce genre : nous parlons des *Remarques particulières* qu'on y voit à la fin de chaque race, & qui sont comme les résultats très-instructifs de tout ce qu'il y a de plus intéressant dans notre Histoire.

En raisonnant ainsi, nous ne faisons assurément pas la Critique de ce beau Recueil. Nous l'estimons tel qu'il est, & nous prétendons bien que, si la perfection, dont nous paroissons former le projet,

n'eſt qu'un vain ſyſtême, on n'aura aucun égard à ce que nous venons de dire.

ARTICLE II.

TABLEAUX TIRÉS DE L'ILIADE, de l'Odyſſée d'Homère & de l'Eneïde de Virgile; avec des obſervations générales ſur le Coſtume. (In-8°. pag. 500.) A Paris, chez Tilliard, Quai des Auguſtins, à S. Benoît. M. DCC. LVII.

ON a dit, depuis long-temps, que la Poëſie & la Peinture ſont deux ſœurs très-aimables & très-amies; on a même prouvé cette vérité par des raiſonnemens & par des exemples: mais on n'avoit point encore développé l'union intime qui eſt entre l'une & l'autre; on n'avoit point fait

voir, en plein & en grand, que la Poësie, qui est l'aînée, fournit à la Peinture un nombre infini de sujets, & que la Peinture, quoique *plus bornée dans ses moyens & plus lente dans ses opérations*, donne néanmoins à ces sujets une sorte de réalité & de vie qu'ils n'ont point sous la plume du Poëte. On n'avoit point regardé l'étude des beaux Poëmes de l'antiquité comme un des exercices les plus nécessaires aux Peintres, & la connoissance ou le goût de la Peinture comme une espèce de pierre de touche, pour apprécier le mérite des Poëtes. En un mot, quelques observations qu'on ait faites sur les rapports de la Poësie & de la Peinture, on n'avoit point touché le but que nous montre aujourd'hui M. le Comte de Caylus.

Mais quoi, dira-t-on, cet illustre Auteur ne convient-il pas lui-même que certains Artistes très-

célèbres se sont proposé d'imiter les Poëtes? Ne donne-t-il pas la gloire à Jules-Romain & au Primatice d'avoir puisé dans Homère & dans Virgile? N'avons-nous pas encore des tableaux, des desseins, des tapisseries qui nous présentent des sujets de l'Iliade & de l'Enéide? Tout cela est vrai, sans détruire notre pensée qui est qu'avant M. le Comte de Caylus & le Livre qu'il nous donne, on n'avoit fait qu'entrevoir les richesses qu'il étoit possible de tirer des grands Poëmes de l'Antiquité pour la perfection, l'éclat & l'agrément des ouvrages de la Peinture.

Nous spécifions les *grands Poëmes de l'Antiquité*, parce que M. de Caylus n'a pas trouvé, dans les Poëmes modernes, cette abondance de tableaux, cette suite, &, pour ainsi dire, cette galerie de peintures qu'offrent Homère & Virgile, Homère sur-tout, qui rassi

semble dans ses deux chefs-d'œuvres *l'agrément, la force, la justesse, les grands ressorts, la noblesse, enfin tout ce qui conduit à l'heroïque le plus complet.* Ceci au reste est décidé après un examen suivi des principaux Poemes modernes, tels que ceux du Dante, du Camoëns, du Tasse, de l'Arioste, de Milton: l'Auteur rend justice aux efforts de ces hommes estimables, qu'il reconnoît même pour des *hommes de génie*; mais le Peintre par excellence est Homère. On l'a loué pendant près de trois mille ans, mais trop peu *du côté de la Peinture*, & c'est le point de vuë sous lequel M. le Comte de Caylus le considère. Il désireroit que ce Recueil de sujets, tirés de l'Iliade & de l'Odyssée, » servît à répandre un peu plus le » mérite d'Homère: ce grand hom» me est trop oublié dans ces der» niers siècles: ce seroit, pour ainsi

» dire, un moyen de lui procurer
» une rentrée dans le monde ; car on
» ne pourroit se dispenser d'avoir
» ses Ouvrages à la main, pour l'in-
» telligence entière des Tableaux,
» dont cette suite immense est com-
» posée. «

On a donc d'abord ici l'Iliade & l'Odyssée en Tableaux : l'Enéide vient ensuite, & nous en parlerons d'après l'Auteur ; nous exposerons les différences qu'il établit, quant au génie pittoresque, entre Virgile & Homère, & nous n'oublierons point les observations qu'il fait dans un discours particulier sur *le Costume*. Toutes ces bonnes choses doivent être prises en détail ; il nous vient trop rarement des Ouvrages dans le goût de celui-ci, pour ne pas jouir doucement & pleinement de notre bonne fortune, quand elle se rencontre.

Mais apprenons aussi de M. le Comte de Caylus à fixer notre lan-

gage par rapport aux études qu'on exige des Peintres ; sans trop considérer quelquefois ce que les travaux de leur profession les empêchent de tenter & d'exécuter. Ce n'est ni le défaut de naissance, ni le vice de l'éducation qui rend la littérature si rare parmi les Peintres. C'est l'Art même *qui veut que dès l'enfance on soit absolument à lui..... les jeunes Peintres trop sérieusement occupés des principes de leur Art, sont hors d'état de porter leur attention sur d'autres objets......* si dans un âge plus avancé *il leur est possible de se livrer à quelques lectures,* alors *leur imagination affoiblie par le poids des années, n'est plus capable d'exprimer les vives images des grands Poëtes : leur génie éteint ne peut se ranimer au feu de ces génies créateurs.* Cessons donc de faire des reproches aux Peintres peu studieux & peu lettrés ; donnons plutôt

nos soins pour que la Littérature, la Poësie en particulier vienne, pour ainsi dire, les accueillir; qu'elle leur étale ses Tableaux; qu'elle les remplisse de son feu. Voilà le service que leur rend M. le Comte de Caylus: & qui pouvoit mieux que lui se charger d'une fonction qui suppose le goût de l'Art joint aux connoissances littéraires?

Mais comment exécute-t-il ce beau projet d'instruire les Peintres par la voix des Poëtes? Nous ne mettons point cet illustre Auteur au-dessus des Ecrivains du temps; nous ne le comparons même à personne: nous consentons plutôt que la critique s'exerce sur son Ouvrage; qu'elle y désire de nouveaux degrés de perfection, qu'elle raisonne, comme à son ordinaire, tantôt bien, tantôt mal, sur le plus ou le moins d'éclat, d'érudition, d'agréments qu'on y trouve

ou qu'on pourroit y trouver. Tout cela est permis & ne déplaira sûrement point à l'Auteur ; mais ce que nous assûrons, comme une vérité, c'est qu'en examinant avec attention cette suite de Tableaux, on y reconnoît l'homme de génie, le Connoisseur parfait, l'Estimateur très-fin & très-délicat du beau des Anciens : c'est qu'il n'a été donné à nul autre, qui nous soit connu, de traiter les Arts d'une manière aussi picquante : c'est qu'un mot qui lui échappe est quelquefois sous sa plume comme une étincelle capable d'enflammer tout Lecteur, dont l'ame est assez bien faite pour sentir le prix des Arts. Avec quelle adresse, par exemple, il lie le génie de Raphaël, de Jules-Romain, du Primatice, de Polidore de Caravage, de Rubens, au grand génie d'Homère & de Virgile! combien il regrette que ces Peintres illustres n'aient pas fait plus

d'usage encore de la lecture de l'Iliade, de l'Odyssée & de l'Enéide ! quelle idée il se forme d'une Galerie où quelque grand Prince se plairoit à faire exécuter tous les sujets de ces Poëmes immortels ! Il en dessine le plan, il détermine la proportion des figures ; il la veut médiocre, parce qu'*elle est susceptible de toutes les expressions du sentiment*, & que d'ailleurs *elle soumet au spectateur les sujets représentés ;* comme si notre orgueil naturel nous portoit aussi à vouloir *dominer jusques sur les représentations inanimées !* Qu'on sente cette critique : elle instruit l'Artiste, le Spectateur, l'homme de Lettres & le Philosophe.

Tout ce que nous venons de dire est tiré de l'Avertissement placé à la tête du Volume ; & nous n'avons point épuisé ce morceau. Les sujets de l'Iliade vont nous occuper dans le reste de cette Ana-

lyse. M. le Comte de Caylus se place à l'entrée du Poëme ; & saisit cette *Colère* implacable, qu'Homère représente comme la cause unique des catastrophes qu'il va chanter.

» La Colère, *dit notre célèbre* » *Auteur*, seroit représentée pâle » ou animée, immobile ou mar» chante, selon la volonté du Pein» tre ; car la nature l'a peinte elle» même dans ces différentes situa» tions. Mais le feu des passions » exige qu'elle soit jeune, & que » son action exprime l'emporte» ment & la violence. Selon la » peinture d'Homère, elle est en» vironnée de morts, de combat» tants ; elle doit dominer sur des » gouffres, dans lesquels elle pré» cipite les Rois & les Héros : leurs » couronnes & leurs armes servi» ront à les distinguer. Ces diffé» rents groupes, ou cette multi-

» tude, doivent produire une com-
» position terrible. Ce détail peint
» à l'esprit les suites affreuses de la
» colère ; elle est le sujet de l'Ilia-
» de..... Et, pour remplir le dessein
» de suivre exactement Homère,
» je placerois dans une partie de
» ce Tableau la Muse invoquée,
» appuyée sur un cippe, observant
» la Colère, écrivant ses mouve-
» mens, enfin occupée à la dé-
» crire.« Voilà le premier tableau de l'Iliade. L'Auteur l'explique ainsi tout-au-long, & il en use de même dans toute sa suite (qui embrasse les vingt-quatre Livres d'Homère) afin de rendre la lecture des sujets moins séche & moins dégoûtante aux personnes qui voudroient se rappeller les plus brillants évènemens du Poëme. Du reste, il laisse aux Artistes la liberté de varier, d'embellir, d'étendre ces compositions ; mais ce n'est qu'à *des hommes doués de génie qu'il propose*

les sujets d'Homère : restriction qui borne extrêmement les usages de ce Livre ; car nous vivons dans un siècle où le génie semble s'être envolé au ciel avec la vertu, ou ne se montrer que de temps en temps à la terre.

M. le Comte de Caylus dit de grandes choses en exposant les sujets d'Homère, & il en pense de plus grandes encore. A la fin du premier Livre de l'Iliade, on lit trois beaux Vers que Madame Dacier rend ainsi : » Jupiter fit un » signe de ses noirs sourcils ; les » sacrés cheveux furent agités sur » sa tête immortelle, & il ébranla » l'Olympe. « Sur quoi notre Auteur reprend en ces termes : » Cette » grande idée est impossible à ren- » dre en peinture, mais un Artiste » ne peut trop l'avoir présente à » l'esprit ; c'est un moyen d'accroî- » tre son Ouvrage, & d'exprimer » au moins quelque légère partie

» de la grandeur qui doit être d'au-
» tant plus l'objet de l'art, qu'elle
» surprend, arrête le spectateur,
» le contraint à tenir ses yeux fixes
» & plus ouverts. Les Anciens
» même nous apprennent que les
» Vers d'Homère, sur le signe de
» tête que fait Jupiter, ont fourni
» à Phidias le caractère de son Ju-
» piter Olympien qui a fait l'admi-
» ration de l'Antiquité. « Nous ajoûtons que Phidias lui-même, si nous en croyons Valère Maxime, récitoit les trois Vers d'Homère, quand on lui demandoit quel avoit été son modèle durant la composition du Jupiter Olympien.

Homère excelle dans les comparaisons ; l'Iliade est remplie de ces ornemens accessoires : mais il n'est guères possible d'en tirer parti pour les tableaux du premier genre qui est l'historique ; comment en effet les lier aux actions principales ? Au commencement du troisième Livre

le Poëte dit que Ménélas allant combattre Pâris, étoit comme un lion furieux & affamé, qui fait rencontre d'un cerf ou d'un chevreuil: la vuë de cette proie l'anime, & il s'en saisit malgré les efforts d'une troupe de jeunes Chasseurs. Cette comparaison, adoptée dans un Tableau qui représenteroit le combat de Ménélas & de Pâris, y jetteroit sûrement de la confusion. Il faut donc écarter ces sortes d'ornements, des grands tableaux d'histoire; mais M. de Caylus n'en est pas moins porté à recueillir cette belle portion du génie d'Homère. Il croit que les comparaisons de l'Iliade *seroient d'un très-grand secours aux Paysagistes, qu'elles serviroient à rendre leurs tableaux intéressants*; & voici comment il explique cette riche & agréable idée.

» On peut dire en général, que
» les Paysages sont presque tous

» muets, & qu'on n'exige point
» qu'ils parlent à l'esprit : on leur
» demande simplement un beau
» choix dans les sites, une grande
» justesse dans les plans, de la vérité
» & de la facilité dans la touche
» des arbres, des eaux, des fabri-
» ques ; de beaux effets & de la
» légèreté dans les ciels..... Sans
» exclure aucune de ces belles par-
» ties, qu'on ne sçauroit trop re-
» commander, il est aisé de conce-
» voir ce que deviendroient ces
» mêmes paysages (enrichis des
» comparaisons de l'Iliade.) Que
» ne diroient-ils point à l'esprit de
» tous les hommes, sur-tout de
» ceux qui seroient remplis d'Ho-
» mère ? En voyant un lion chassé
» & poursuivi par des Bergers, ils
» retrouveroient Ajax dans la fierté
» de sa retraite. La vuë d'un jeune
» frêne, coupé sur le sommet d'une
» montagne par un bucheron, &
» couvrant la terre de ses tendres

» branches, rappelleroit avec char-
» me le ſouvenir du jeune Imbrius,
» tué par Teucer. Ces deux ſujets,
conclut M. le Comte de Caylus,
» ſuffiſent pour faire ſentir mon
» idée. Oui ſans doute; mais on voit bien que ces payſages, devenus Tableaux allégoriques, n'entreroient point dans la ſuite héroïque des ſujets de l'Iliade; il faudroit en former comme une ſuite particuliére qui pourroit être très-picquante, parce que l'eſprit, plein des grandes actions du Poëme, auroit le plaiſir d'obſerver & de juger ſi elles ſont auſſi-bien rendues ſous les figures qu'adopte le Peintre, qu'elles ſont bien exprimées par les comparaiſons qu'emploie le Poëte.

M. le Comte de Caylus détaille tous les ſujets de l'Iliade: il nous fait voir de ſuite toutes les belles images d'Homère; cette aſſemblée des Dieux dans l'Olympe, où regne

une splendeur dont il faut être affecté pour la rendre; ce Songe léger & tout aërien que Jupiter députe à Agamemnon; cet entretien si picquant d'Helène & de Priam, à la vuë de l'armée des Grecs; ce vol des chevaux immortels, qui conduisent à l'Olympe Vénus blessée par Diomède; ce char étincellant d'or & d'argent, attellé par Minerve & par Hébé, pour aller combattre le Dieu Mars; cet adieu d'Hector & d'Andromaque, composition déja traitée plusieurs fois & toujours sûre de réussir, parce qu'elle est pleine de sentiment; ces portes de l'Olympe, ouvertes par les Heures qui sont attachées au service de Minerve & de Junon; cette inaction d'Achille jouant de la lyre dans sa tente, & indifférent sur les combats des Grecs & des Troyens; cette Discorde au front pâle & armée de serpents, que Jupiter

envoie pour souffler son venin sur le camp des Grecs ; cet incendie & cet effroi portés par Hector jusques dans les Vaisseaux d'Ajax ; cette douleur profonde d'Achille privé de son ami Patrocle ; ce desir de la vengeance qui l'anime ; ces armes divines que Thétys obtient de Vulcain pour son fils ; ce Bouclier merveilleux, dont les détails donnent tant d'idée de l'invention & des connoissances d'Homère ; ce combat terrible d'Hector & d'Achille, sujet si grand dans l'Iliade, qu'il en est le dénouëment & qu'il fixe les destinées de Troye, &c. Tout ceci n'est que la moindre partie & l'esquisse informe des Tableaux que notre Auteur crée, en quelque sorte, anime, expose d'après Homère & comme lui ; & avec quelle convenance de style trace-t-il tous ces nobles desseins ! quelle attention donne-t-il aux circonstances, aux attributs, aux

usages, aux armes, aux vases, aux draperies, aux situations, aux plans divers, aux mouvements, aux passions ! Quelle occasion perd-il de relever le grand génie d'Homère, de faire admirer son sens admirable, sa fécondité infinie, son adresse à varier les chars, les armes, les blessures de ses Héros ? Il remarque, par exemple, qu'au milieu du fracas, causé par la bataille des Dieux armés les uns contre les autres, Homère rentre dans son sujet, en disant ce seul mot : *Mais Achille n'en veut qu'à Hector ;* » quel art, *reprend M. de* » *Caylus*, ou plutôt quel homme ! «

Mais tout ceci après tout n'est que la Galerie de Tableaux promise par l'Auteur : en nous la montrant, il seme tous les principes de l'Art, tantôt sur les belles situations, tantôt sur l'effet des lumières, tantôt sur le Costume, tantôt sur les caractères qu'exigent l'âge &

la qualité des personnes, tantôt sur la manière d'enrichir les fonds, de bien placer les nuages, de groupper les figures, de varier les évènemens qui se ressemblent, &c. Et de temps en temps il se permet des épisodes, qui se lient toujours aux intérêts de l'art & à la gloire d'Homère : nous ne citons que cet exemple en finissant. » Homère, » *dit-il*, nous donne, par la des- » cription de son Bouclier, non- » seulement l'idée d'une connois- » sance très-étendue ; mais encore » celle du dessein, de la cizelure, » & de l'intelligence du bas-relief. » Sans entrer dans le détail de la » réduction de ce même dessein, » & de la composition bien démon- » trée par les faits, l'accord de ces » métaux prouve encore une con- » noissance de la Peinture que plu- » sieurs personnes ne veulent point » accorder aux Anciens du temps » d'Homère. Ce grand homme

» avoit trop voyagé en Egypte » pour en ignorer du moins une » certaine pratique, & l'on n'est » point aussi rempli de ses effets » généraux & de ses dépendances, » qu'on ne la connoisse elle-même. » Cet Ouvrage n'ayant pour but » que la Peinture, je crois cette » disgression pardonnable ; il est » aussi naturel de chercher à lui » rendre son antiquité, que d'ai- » mer à démontrer son avantage. «

Nous parlerons dans d'autres Articles des observations sur le Costume, des Tableaux tirés de l'Odyssée, & de ceux que peut fournir l'Eneïde.

ARTICLE III.

POESIE DEL SIGNOR Abbate Pietro Metastasio. Poësies de M. l'Abbé Metastasio. Neuf Volumes *in-8°. A Paris, chez la Veuve Quillau.*

UN Auteur ne peut plaire généralement & constamment à toute une Nation éclairée & cultivée, sans avoir des beautés réelles & un vrai mérite. On l'a dit de Sakespear & de Milton, par rapport à l'Angleterre ; à plus forte raison, pourrons-nous le dire de M. Metastasio : il a fait les délices de trois grandes Cours, celles de Naples, de Madrid, de Vienne ; pour ne rien dire de Rome, de Venise & du reste de l'Italie, qui le regarde comme son Sophocle & son Euripide. Nous ajoûtons

même qu'en France les Connoisseurs qui sçavent l'Italien, estiment depuis long-temps les talens de ce grand Poëte : estime néanmoins plus ou moins marquée, suivant les goûts & les préjugés différents.

C'est ce qui fait hazarder, à Paris même, une Edition complette de ses Œuvres, la première qui ait paru ; & il faut dire que l'Editeur & l'Imprimeur ont concouru comme à l'envi à sa perfection ; celui-ci par la correction, les caractères, le papier, les planches, les vignettes ; l'autre par le soin qu'il a pris de rassembler les Ouvrages épars de l'Auteur, & de consulter M. Metastasio lui-même qui a tout relu, reconnu, & corrigé de sa main. Nous n'ajouterons rien ici au compte qui a été rendu, dans un Volume de nos Mémoires, de la Dissertation très-ample & très-recherchée que l'Editeur (M. Calzabigi) a mise à la

tête de cette Collection : nous ne parlerons que du Recueil même.

Il est à propos d'avertir le Lecteur François, que dans le genre dramatique le goût Italien n'est pas tout-à-fait le nôtre. L'Italien veut du chant, du spectacle, des décorations, des machines même dans la Tragédie. Les Pièces Italiennes tiennent un milieu entre l'Opéra & la Tragédie, ou plutôt elles participent de l'un & de l'autre, mais du premier plus que de la dernière. Aussi jusqu'à nos jours on n'avoit guères vu de véritable Tragédie Italienne : les Italiens n'avoient guères réussi que dans le genre Pastoral, comme le *Pastor fido*, la *Filli di Sciro*, & fort peu d'autres. Apostolo Zeno est le premier qui ait présenté à ses compatriotes les bonnes règles du Cothurne, & qui leur ait appris à ne regarder la Musique que comme un accessoire ; son disciple M. l'Abbé

Metastasio a suivi ce goût : quand vous détacheriez de ses Pièces les airs, les ariettes, & quelques chœurs qu'il y a jettés, il resteroit toujours des Tragédies complettes & parfaites.

Mais, *dira-t-on*, ce goût de chant ne dépare-t-il point le sérieux de la Tragédie? s'accorde-t-il avec les pleurs qu'on y doit répandre, avec les catastrophes sanglantes dont on y présente le tableau? 1° S'il s'agit des Chœurs, la question semble décidée; l'exemple de ces Grecs célèbres qui les ont introduits sur la scène avec tant d'avantage; l'approbation formelle que leur donne Horace, si bon juge en cette matière; l'heureuse imitation qu'en ont faite M. Racine & quelques autres de nos Poëtes François; la variété qu'ils mettent dans le spectacle; tout cela est plus que suffisant pour les justifier. Ce qu'on peut exiger, c'est que le

Poëte & le Muſicien ſe concertent ſi bien que les paroles ſoient adaptées au ſujet qu'on traite, & que la Muſique ſoit faite pour les paroles ; qu'elle ſoit noble, vive, fière, furieuſe, gracieuſe, tendre ou même lamentable, ſuivant l'exigence des cas ; & c'eſt une attention qui n'a pas échappé au goût de l'Auteur. Nous n'avons pas vû la Muſique ; mais le ſens des paroles nous en fait juger. Il ſemble même que ſes chœurs ont cet avantage ſur les Anciens, qu'ils ne ſont placés qu'à propos, qu'ils ſont amenés par le ſujet même ; & qu'ils ne reſtent pas ſur la ſcène contre toute vrai-ſemblance, pour entendre ſouvent tout ce qui doit être le plus ſecret.

Quant aux airs, aux ariettes, qui reviennent à chaque moment, on auroit plus de peine à les ſauver de notre cenſure. Nous ne ſçaurions plier notre imagination à voir

un Héros ou une Héroïne qui, dans le mouvement des grandes passions, vient tout de suite à entonner un chant mélodieux. Cependant on peut dire bien des choses à la décharge du goût Italien. 1° Comme on vient de l'observer, dans le cas des passions violentes, les airs ainsi que les paroles sont toujours ajustés au sujet présent : le ton seul est changé ; la manière est toujours la même. Nous n'avons reconnu, dans tout ce Recueil, que deux ou trois endroits où le chant nous ait paru déplacé ; par exemple, dans le *Thémistocle*, il ne semble pas qu'Aspasie, fille de ce Héros, puisse raisonnablement s'amuser à chanter dans le moment que Xerxès l'appelle en hâte pour lui communiquer d'importants secrets. 2° Quand il seroit vrai que cet usage choque un peu la vrai-semblance, ce petit défaut n'est-il pas bien compensé par l'avantage de

donner un spectacle complet, qui frappe tout ensemble, l'esprit, le cœur, les yeux & les oreilles? 5° L'Italien est décidé pour la Musique; un Spectacle où elle n'entreroit pas, l'affecteroit peu. Aussi leur Musique est vive, animée, & leur Langue peut s'appeller une Langue *chantante*. Enfin ce goût n'est pas mauvais, puisque tous les autres peuples s'en accommodent, & trouvent nos plus belles Pièces de Théatres magnifiques à la vérité, mais capables de causer de l'ennui par leur ton uniforme.

Le Spectacle dans la Tragédie est encore du goût étranger : pour s'y conformer, M. Metastasio a cru devoir offrir aux yeux des changements de décorations, des machines, des perspectives, des marines, des marches, & même des combats. C'est la principale raison qui l'a déterminé à n'être pas si scrupuleux sur *l'unité du*

lieu. Tout le ſpectacle qu'il étale n'auroit pû vrai-ſemblablement s'exécuter dans un lieu trop borné : il a fallu donner à la ſcène une étenduë un peu arbitraire. Nos Poëtes rigoriſtes trouveront ſans doute que c'eſt pécher contre les régles d'Ariſtote : on le leur accorde ; mais on les prie de ſe ſouvenir que le premier but des repréſentations théatrales étant d'intéreſſer & de plaire, un ſyſtême moins régulier, qui touchera ſûrement à ce but, peut ſembler préférable à une plus exacte régularité qui s'en écartera. Nous n'avons garde cependant d'autoriſer la licence de quelques Auteurs dramatiques, tant Anglois qu'Eſpagnols, qui quelquefois n'ont pas borné l'unité de lieu à une ſeule Ville, à un ſeul Pays, à un ſeul Royaume : notre Poëte s'eſt renfermé dans des limites bien plus étroites, & comme dit M. Calza-

bigi, *il a compris le lieu de la ſcène dans l'eſpace borné par l'œil d'un Spectateur ordinaire, ſans qu'il change de ſituation; il n'a demandé que la permiſſion de faire, au beſoin, diſparoître un objet qui lui interceptoit la vue d'un autre objet compris dans le même eſpace.* Quant aux deux autres unités de *temps* & d'*action*, on verra ſans peine que M. Metaſtaſio y a été auſſi fidèle que nos Poëtes les plus méthodiques.

Nous devons prévenir enfin qu'il ne s'eſt pas aſſervi à la rime, ni à une meſure de Vers toujours égale. Le plus ſouvent il emploie les grands Vers qui ſont d'onze ſyllabes dans l'Italien, comme dans l'Anglois, ſans hémiſtiche ou repos marqué. Mais il entremêle d'autres Vers, ſur-tout de ſept ſyllabes, & quelquefois de moins, ſe réſervant la liberté de rimer de temps en temps, mais ſans s'y

astreindre. Il n'y a que les Vers chantants qui presque tous sont rimés & mesurés également. On prévoit ce que penseront nos Versificateurs : c'est qu'à ce prix il est aisé de faire des Vers. Nous convenons que la versification Françoise, sur-tout dans les grands Poëmes, est plus difficile ; reste à sçavoir si, tout étant égal, la Poësie la plus difficile est toujours la meilleure, & si la difficulté ajoûte à la beauté. Quoi qu'il en soit, le Vers Italien, rimé ou non, a sa cadence, son harmonie propre, faites pour l'oreille Italienne, & non directement pour la nôtre. De plus, l'Auteur rime par intervalles, & c'est ainsi qu'il réunit, & ce que la rime bien ménagée peut avoir d'agréable, & ce que la liberté de s'en dispenser peut ajoûter d'aisé & de vif au sentiment & à l'action. Peut-être encore a-t-il voulu éviter ce qu'une même mar-

che de Vers qui se ressemblent tous, quant à la mesure, peut avoir de monotone, par conséquent d'ennuyeux. Au reste en supposant que l'exactitude de la rime ait son agrément, n'y peut-on pas suppléer, au moins dans les Ouvrages de longue haleine, par la sublimité de la Poësie, la magnificence de l'expression, le choix & la disposition du sujet, l'expression des caractères, le naturel des sentiments, la vivacité des passions, la beauté des images, les sentences, les maximes & les traits frappants, l'intérêt des situations, la surprise des incidents & des catastrophes, &c? C'est tout cela que l'Editeur admire en son ami, & que nous admirons aussi d'après l'un & l'autre.

On voudroit donner une idée & comme un précis de toutes les Pièces contenues dans ce Recueil. Mais c'est ce qui nous conduiroit au-delà des bornes. Contentons-

nous d'en analyser deux, la *Clémence de Titus*, & *Démophoon*, & de citer quelques morceaux des autres.

La Clemenza di Tito.

Chacun sçait que cet Empereur fut surnommé, à bien juste titre, *les délices du genre humain* : ce qui n'empêcha pas deux jeunes Patriciens, dont l'un étoit son Favori, d'attenter à sa vie ; mais il leur pardonna de la façon la plus généreuse. Voilà le fond de l'action, tiré de Suètone, de Dion, d'Aurelius Victor, &c. Le Poëte suppose une Vitellia secrétement éprise de Titus, & d'ailleurs héritière de la haine que les Vitellius doivent porter au sang de Vespasien. Elle est outrée de la passion qu'a montré Titus pour la fameuse Bérénice, aussi-bien que du choix qu'il fait de Servilia pour l'épouser. Fu-

tieuſe, elle abuſe de l'aſcendant qu'elle a pris ſur Sextus, pour l'engager, malgré ſes remords, à tramer une conſpiration contre l'Empereur. Ce Sextus eſt préciſément l'ami de Titus & le frère de Servilia. Annius, autre Favori du même Titus & l'intime ami de Sextus, ſe trouve impliqué dans la conjuration, quoiqu'innocent & par un pur malheur. Servilia, ſœur de Sextus, a promis à Annius la foi conjugale. Il ſe forme-là une multitude de contraſtes; de Vitellia qui aime Titus, & qui, par dépit, veut le perdre; de Servilia qui doit ménager les intérêts de Titus qu'elle admire, ceux d'Annius qu'elle aime, ceux de Sextus dont elle eſt la tendre ſœur; de Sextus qui, ſubjugué par une femme impérieuſe, ſe prête au crime qu'il déteſte, & dont il ne tarde pas à ſe répentir; d'Annius qui, quoiqu'innocent, n'oſe ſe juſtifier, pour ne pas com-

promettre Servilia & son ami. On voit l'embarras de Titus lui-même qui, après avoir quitté Bérénice par raison d'Etat, & Servilia pour la céder à Annius, tourne ses vuës, pour l'épouser, sur cette même Vitellia qui est l'ame de l'affreux complot. Celle-ci conçoit les plus vifs remords de l'ordre qu'elle a donné contre la vie de l'Empereur; mais il n'est plus temps de le révoquer. Les fureurs de Vitellia, les remords de Sextus, la fidélité d'Annius, la douceur, la tendresse de Servilia; plus que tout le reste, le caractère incomparable de Titus, dont chaque trait, dans cette Tragédie, peint au naturel la grandeur d'ame, la générosité, la clémence même, forment les situations, les incidents, les *péripéties* les plus touchantes, les plus intéressantes. Le *costume* y est observé, les évènements y sont liés, les coups de théatre frappants, le dénouëment

bien préparé, charmant, & suivi des acclamations du Senat & du Peuple en Chœur.

On ne doit donc plus s'étonner du succès prodigieux & des représentations multipliées qu'a eu cette pièce : en voici un morceau. C'est le beau monologue où Titus délibère entre la vie & la mort de Sextus. Il l'a pris en particulier, l'a carressé, lui a promis sa grace & son amitié, à condition qu'il déclareroit ses complices, & qu'il feroit le détail de la trahison. Sextus a gémi, s'est avoué coupable, s'est condamné lui-même aux plus grands supplices, mais sans vouloir rien révéler pour ne pas perdre Vitellia. L'Empereur indigné veut d'abord l'abandonner à la juste sévérité du Senat, qui a déja prononcé sa condamnation ; mais bientôt la clémence reprend le dessus.

TITO SOLO.

E dove mai s'intese
Più contumace infedeltà? Poteva
Il più tenero padre un figlio reo
Trattar con più dolcezza? Anche innocente
D'ogn' altro error, saria di vita indegno
Per questo sol. Deggio alla mia negletta,
Disprezzata clemenza una vendetta....
Vendetta! Ah Tito! e tu sarai capace
D'un si basso desio, che rende eguale
L'offeso all' offensor? merita invero
Gran lode una vendetta, ove non costi
Più che il volerla! Il torre altrui la vita
E facoltà commune
Al più vil della terra: il darla è solo
De' Numi e de' Regnanti: Eh viva... Invano
Parlan dunque le leggi? Io lor custode
L'eseguisco così? Di Sesto amico
Non sa Tito scordarsi? Han pur saputo

Obbliar d'esser padri, e Manlio, e
Bruto.
Sieguansi i grandi esempi. Ogn'altro
affetto
D'amicizia, e pietà taccia per ora.
Sesto è reo: *Sesto* mora... Eccoci al fine
Su le vie del rigore. Eccoci asperso
Di cittadino sangue, e s'incomincia
Dal sangue d'un amico. Or che diranno
I posteri di noi? Diran che in Tito
Si stancò la clemenza,
Come in Silla, e in Augusto
La crudeltà. Forse diran, che troppo
Rigido io fui: ch' eran difese al reo
I natali, e l'età: che un primo errore
Punir non si dovea: che un ramo in-
fermo
Subito non recide
Saggio cultor, se a risanarlo in vano
Molto pria non sudò: che Tito al fine
Era l'offeso, e che le proprie offese
Senza ingiuria del giusto
Ben poteva obliar... Ma dunque io fac-
cio

Au devoir ne peut-on immoler des amis?
Brutus & Manlius ont immolé des fils.
Imitons ces Héros... * décernons le supplice;
Tendresse, égards, pitié cédez à la Justice.
C'est toi, qui l'as voulu, tu mourras...** ah, Titus!...
Titus, est-ce bien toi qui condamne Sextus?
Voilà, pour la rigueur, Titus qui se déclare!
Du sang de ses sujets, le voilà qui se pare!
Et le premier qui coule est celui d'un ami!...
Fastes, que direz-vous?... sur le thrône affermi
Titus revint bientôt à son vrai caractère:
Bientôt de ses sujets il fut las d'être père;

* Il s'assied.
** Il signe l'Arrêt du Senat.

Comme Auguste & Sylla redevinrent
humains,

Quand le sang leur manqua pour y tremper leurs mains.

Vous direz qu'une erreur étoit bien pardonnable :

Que l'âge & la naissance excusoient le coupable :

Qu'on n'attache le fer au pied d'un tronc mal sain,

Qu'après avoir tenté les remèdes en vain :

Qu'étant seul offensé, sans blesser la Justice,

J'ai pû de mes griefs faire le sacrifice...

Hé quoi donc ? A punir, j'aurai forcé mon cœur,

Pour me voir accuser d'une extrême rigueur ?...

Suivons, suivons la route où la vertu nous guide ;

Laissons vivre un ami, quoiqu'indigne & perfide...*

---

* Il déchire la Sentence de mort.

Si jamais quelqu'excès me doit être
imputé,
Je veux qu'on me reproche un excès de
bonté.

On pourra croire que l'Auteur a eu en vuë le Monologue d'Auguste dans Cinna ; mais quoique M. Metastasio soit plein de la lecture des Poëtes anciens & modernes, on lui doit la justice qu'il sçait imiter sans piller, qu'il profite des pensées d'autrui en habile homme, ou plutôt en grand Maître : ce qui soit dit une fois pour toutes.

DÉMOPHOON.

C'est l'autre Pièce, moins connuë peut-être, mais où le Poëte nous a paru, comme il a été dit d'Euripide, *vraiment tragique*, *τραγικώτατος.* Le sujet est tiré de Philarque, cité par Hygin, & porte

en substance ce qui suit : Démophoon régnoit dans la Chersonèse de Thrace. Depuis long-temps l'Oracle avoit ordonné que tous les ans une vierge tirée au sort seroit immolée devant la Statuë d'Apollon ; & consulté encore pour sçavoir quand ce fléau cesseroit, le même Oracle avoit répondu ;

Con voi del Ciel si placherà lo sdegno ;
Quando noto à se stesso
Fia l'innocente usurpator d'un regno.

Le courroux du Ciel prendra fin,
Quand éclairé sur son destin
L'usurpateur du diadême
Pourra se connoître lui-même.

Démophoon qui avoit des filles, les faisoit absenter, de crainte que le sort ne tombât sur elles. Un Seigneur du pays, appellé Matusio, est indigné de cette exception, & prétend que sa fille Dircé soit pa-

reillement soustraite à la Loi. Le Roi s'irrite : il déclare que les sorts ne seront point jettés, mais que Dircé sera sa victime ; de-là les fureurs de Matusio. Ce n'est pas cependant le plus offensé. Timante fils aîné de Démophoon, & réputé l'héritier présomptif, a contracté un mariage secret avec cette *Dircé*; il en a eu un fils, lequel est dans la Tragédie un personnage muet, mais intéressant. Le père & la mère seuls en ont le secret ; c'est que Timante a appréhendé la colère du Roi, qui lui destine, pour épouse, Creuse, fille du Roi de Phrygie : cette Princesse arrive en effet ; mais dans la premiere entrevuë qu'a Timante avec elle, il lui proteste que le mariage projetté n'aura point de lieu, parce qu'il est engagé ailleurs. Le compliment déplaît à la Princesse ; mais elle est consolée par Chérinthus, second fils de Démophoon. Informé du

refus de Timante, le Roi soupçonne avec raison Dircé d'en être la cause, & n'en presse qu'avec plus d'ardeur la mort de cette infortunée : on la mène en cérémonie au Temple d'Apollon pour être immolée. De-là les transports de Timante, sur-tout quand il rencontre la victime vêtue de blanc & couronnée de fleurs. Dircé lui crie en vain de penser à ce qu'il va faire ; il s'écrie forcené :

Non v'è più che pensar. La mia pietade
Già diventa furor. Tremi qualunque
Oppormisi vorrà : se fosse il padre,
Non risparmio delitti. Il ferro, il fuoco
Vuò che abbatta, consumi,
La reggia, il tempio, i sacerdoti, i Numi.

Tout est pensé.... la rage étouffe la nature ;
Tremble le malheureux qui voudra m'arrêter :
Dans cette horrible conjonture
Il n'est plus de respect, que je puisse écouter.
Fût-ce l'ami, fût-ce le père,
Je n'épargne plus les forfaits.
Que le fer, que le feu seconde ma colère,
Ravageons, consumons, détruisons pour jamais :
Prêtres & Dieux, Temple & Palais.

Il fait comme il a dit, & ici commence le grand spectacle. C'est un superbe Temple, dont les portes s'ouvrent. Suivi d'une troupe d'amis, Timante entre, brise, dissipe, saccage, renverse les autels, met en fuite les Gardes & leur arrache sa chère Dircé ; mais les soldats venant de toutes parts, Timante & ses amis se trouvent enveloppés. Le Roi arrive sur ces entre-

faites ; l'amour & le respect ont bientôt désarmé le fils. Dans cette extrémité il déclare son mariage avec Dircé, qui ne peut plus servir de victime, parce que l'oracle demande une vierge. Emportements de Démophoon, qui condamne Timante aux fers, à la mort. Tendres adieux des deux époux ; c'est ici le triomphe de l'ἔλεος & du φόβος ; mais ce n'est pas tout.

Timante, dans sa prison, rejette le pardon qu'on lui offre à condition d'abandonner Dircé ; il est dégoûté de la vie.

Perchè bramar la vita ? E quale in lei
Piacer si trova ? Ogni fortunà è pena,
E miseria ogni età. Tremiam fanciulli
D'un guardo al minacciar : siam giuoco adulti
Di fortuna è d'amor : gemìam canuti
Sotto il peso degli anni : or ne tormenta
La brama d'ottenere : or ne trafigge
Di perdere il timore. Eterna guerra

Hanno i rei con se stessi : i giusti l'hanno
Con l'invidia, e la frode. Ombre, deliri,
Sogni, follie son nostre cure : e quando
Il vergognoso errore
A scoprir s'incomincia, allor si muore.
Ah ! si mora una volta...

. .

Pourquoi chérir la vie ? & quel si doux plaisir
Dans notre ame séduite en nourrit le desir ?
Misère en tout état : en tout âge souffrance.
Un regard menaçant fait trembler notre enfance.
Dans un âge plus mûr, la fortune & l'amour
Se font de notre cœur leur jouet tour à tour.
Cadavres respirants, ombres infortunées,
Nous gémissons enfin sous le poids des années.

Les

Les biens que nous cherchons, objet de
nos fureurs :
Ceux que nous possédons, source de nos
terreurs.
Le crime n'est jamais tranquille :
Par-tout suit le remors vengeur.
L'innocence n'a point d'asyle
Contre la fraude & la noirceur.
Une ombre, une chimère, un songe,
Un vain prestige, un doux mensonge,
C'est le bonheur où nous courons.
Le moment où notre œil s'entr'ouvre,
Où la vérité se découvre,
C'est le moment où nous mourrons.

Cherinthus vient en ce moment lui annoncer sa grace. La généreuse Créuse, dans qui la compassion a surmonté le ressentiment, a sçû fléchir le cœur du Roi déja ébranlé ; il accorde à son fils & le pardon & Dircé. Quelle joie ! L'arrivée de Matusio va la tourner en désespoir. Celui-ci qui ignore le mariage secret, vient embrasser Timante,

avec un paquet dans la main. C'est un écrit signé de la main de la feue Reine *Argia*, épouse de Démophoon, par lequel ils apprennent que Timante n'est point fils du Roi, mais de Matusio, par conséquent frère de la même Dircé, dont il est l'époux alors. L'horreur de l'inceste le saisit, l'accable. L'Œdipe de Sophocle, l'Oreste de Racine ne se livrent point à de plus violentes agitations. C'est en vain que le Roi, Matusio, Cherinthus, Dircé, & son petit Olinthe qu'on lui met entre les bras s'empressent de le consoler; ils ne peuvent deviner même le sujet de son désespoir; ils le croient presque tombé en démence.

Heureusement le premier billet donne indice d'un autre, caché dans un Sanctuaire du Palais, dont le Roi seul a l'entrée. Démophoon va l'y chercher, & la lecture de ce no..vel écrit qui est encore de la

Reine *Argia*, dénoue heureuſement toute l'intrigue ; il porte que Dircé n'eſt point la fille de Matuſio, mais du Roi lui-même. Le myſtère de tout ceci, qui n'eſt pas ſans exemple dans nos Hiſtoires & dans nos Tribunaux, c'eſt qu'Argia voyant que ſon mari Démophoon déſiroit paſſionnément un fils, & n'ayant eu qu'une fille (Dircé), avoit fait un échange avec la femme de Matuſio, & ſubſtitué Timante à Dircé. L'Auteur donne des raiſons plauſibles de ce qu'a fait la Reine en ne révélant le ſecret entier que par deux écrits ſéparés. Tout le monde, par ce moyen, ſe trouve content. Démophoon accepte Timante pour gendre, & promet de lui continuer l'affection de père. Cherinthus, qui ſe trouve le fils unique & l'héritier du thrône, épouſe, ſans difficulté, la Princeſſe Phrygienne, & lui aſſûre la couronne qu'elle eſt venue chercher.

Enfin le fléau ceſſe, parce que l'oracle eſt accompli : Timante, qui ſe reconnoît pour le fils de Matuſio & non plus du Roi, n'aſpire plus à un héritage ſur lequel il n'a plus de droit. En méditant cette Tragédie, on doute ſi elle a pû être mieux imaginée, plus habilement conduite, plus magnifiquement traitée, plus heureuſement dénouée. L'eſprit y eſt ſans ceſſe en haleine & le cœur en ſuſpens, ou dans l'attente de quelque grand malheur, ou à la vuë de quelque objet touchant juſqu'au moment heureux de la concluſion. Les caractères y ſont charmants, diverſifiés, ſoûtenus. Démophoon eſt un vrai Thrace, fier, abſolu, tant ſoit peu féroce, mais ſuſceptible de ſentiment & amateur de la vertu. Cherinthus eſt un beau cœur, bien plus touché des malheurs de ſon frère, que du deſir de le remplacer. Créuſe, quoique

méprisée par Timante, ne peut tenir contre la fidélité réciproque des deux époux, & s'emploie pour eux. Matusio est un Héros en fait d'amitié paternelle. Rien n'égale Timante : toutes ses grandes qualités, tous ses sentiments portés à l'extrême ont pour principe l'héroïsme de l'amour conjugal.

La suite dans un autre Article.

ARTICLE IV.

LETTRES CRITIQUES, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion. Tome II. sur les Lettres Persannes ; les Lettres Turques ; les Lettres Juives ; & sur les Lettres Cabalistiques & Chinoises. Tome III. sur la Henriade, les Pièces fugitives, divers sujets de Tragé-

dies, & la Tragédie de Mahomet. (Deux Volumes *in*-12.*)
A Paris, chez Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame, &c. M. DCC. LVI.

DANS le compte que nous allons rendre de ces deux Volumes, nous nous arrêterons plus au premier qu'au second, parce que les objets en sont plus importants; c'est-à-dire, parce que les Articles qu'on y attaque, se produisent sous une forme plus spécieuse : encore ferons-nous un choix qui nous fixera sur ceux qu'on croit plus imposants : les autres sont trop nombreux pour l'espace où nous sommes obligés

* La Préface du sixième Volume nous annonce les sujets qui seront traités dans les Volumes 7, 8, 9, 10, & qui se publieront de trois en trois mois en l'année 1757, à commencer au mois de Mars. Les 11 & 12 Volumes dans l'année 1758.

de nous reſtreindre. La plûpart de ces Articles ſont des ſaillies licencieuſes, ou des impiétés groſſiéres; il n'y a guères que des eſprits ſuperficiels, qui puiſſent en recevoir de fâcheuſes impreſſions : ſi quelques autres en étoient éblouis, ce feroient des génies diſpoſés à l'irréligion par des motifs très-différents de ceux qui ſont ou doivent être le fruit d'un judicieux examen. Nous les inviterions ſeulement à ſuſpendre leurs préjugés, quelle qu'en pût être la ſource, & à lire ces *Lettres Critiques* avec cette attention qui s'attache à la vérité pure, ſans s'embarraſſer des ornemens & de la forme qu'elle prend pour ſe montrer aux yeux qui la cherchent.

Il y a encore plus d'artifice que d'eſprit dans la manière dont l'Auteur des *Lettres Perſannes* attaque notre Religion. Uſbeck, François, ne ſeroit qu'un impie, qu'un incré-

dule de l'ordre le plus commun : ses réflexions contre la foi de ses Pères seroient les blasphêmes d'un Chrétien qui, sans avoir étudié la Religion contenue dans l'Evangile, tâche, par des motifs dont la passion est le principe, de s'en dissimuler la sainteté, la majesté, la nécessité. Mais Usbeck Persan est un étranger parmi nous, un voyageur Musulman : ses observations, comme ses regards, ne se promènent que sur la surface de notre culte, il n'en saisit que l'écorce, il y cherche des rapports au culte qu'il professe ; il en imagine qui mettent notre Religion au niveau & quelquefois au-dessous de sa superstition. Dans les caractères de divinité que porte le Christianisme, il reconnoît ceux dont se glorifie le Mahométisme ; il déchire nos titres en les révérant. Dans l'examen de notre doctrine & de notre morale, il confond les

dogmes Chrétiens avec les syſtêmes Scholaſtiques ; les définitions reçues avec les opinions tolérées ; les devoirs eſſentiels avec les pratiques arbitraires. Dans nos Pontifes, il n'apperçoit que du faſte & des prétentions ; dans nos Eccléſiaſtiques, il ne rencontre que des ignorans qu'il embarraſſe, quand ils devroient l'inſtruire. Toutes ces obſervations critiques & ſatyriques s'énoncent dans le ſtyle des Orientaux : ce ne ſont qu'emblêmes, qu'allégories, qu'alluſions. D'un air ſimple, d'un ton ingénu, Uſbeck écrit des impiétés ſans paroître y entendre malice ; ſon cœur ne paroît pas complice des horreurs qui coulent de ſa plume : le ſtyle Oriental eſt comme une gaze qui couvre l'indécence des traits les plus hardis.

L'Auteur des Lettres Critiques arrache cette gaze, il en briſe tous les fils : Uſbeck n'en eſt pas plutôt

dépouillé qu'il rentre dans la classe des incrédules vulgaires : dès qu'elles ne sont plus habillées à la Persanne, ses réflexions ne sont guères que des impiétés triviales ; elles méritent à peine les frais de la réfutation qu'on en fait dans ces Lettres : citons pour exemple celles qui concernent l'intolérance ; nous n'en sçaurions produire aucune où Usbeck paroisse avoir plus d'avantage.

Pour combattre l'intolérance, il ose avancer que le grand nombre de Religions opposées contribue au bien de l'Etat ; que leurs partisans s'observent les uns les autres, & ne se pardonnent rien ; qu'ils en remplissent leurs devoirs avec plus de fidélité & d'émulation ; que d'ailleurs le monde étant partagé entre deux mille Religions, où l'on peut prendre parti, il y a de quoi se tromper ; que l'erreur étant si excusable, l'intolérance ne sçauroit

l'être ; que ses jugemens qui damnent tant de monde, sont marqués au coin d'une dureté & d'une iniquité contraires à l'esprit de Dieu, & qu'ainsi cette intolérance est *un esprit de vertige qu'on doit regarder comme l'éclipse de la raison humaine.*

Le Critique, que nous abrégeons, répond à ces principes de tolérance, que la force des Etats consiste dans l'union de leurs membres ; que les partages de Religion sont un des plus grands obstacles à cette union ; que les sectes opposées ont plus d'ardeur pour se nuire que pour s'édifier mutuellement ; qu'au milieu de l'Etat, leur rivalité est le flambeau d'une discorde tantôt sourde, tantôt ouverte, mais toujours implacable ; que ces deux mille Religions que compte Usbeck, se réduisent au Judaïsme, au Mahométisme & au Christianisme, le Paganisme ne

pouvant entrer en concurrence avec les trois autres à un tribunal où la ſaine raiſon préſide ; que la vérité a eſſentiellement un caractère d'unité & d'indiviſibilité ; que ce caractère eſt incompatible avec le ſyſtême de la tolérance ; que dans l'Egliſe Catholique l'intolérance coule néceſſairement de l'autorité infaillible, dont cette Egliſe eſt dépoſitaire ; que l'intolérance enflamme d'autant plus le zèle pour la converſion des Payens & des Hérètiques, qu'elle porte ſur un dogme très-clairement révélé, ſur l'unité de l'Egliſe, hors de laquelle point de ſalut, ni pour l'étranger qui refuſe l'adoption, ni pour le déſerteur qui la viole ; que l'intolérance animée d'un vrai zèle de la vérité n'eſt ni dure, ni cruelle, mais douce & charitable ; que la vérité & l'erreur ne doivent pas habiter le même temple, ni participer au même encens ; qu'en

voulant établir une parfaite égalité, le mensonge se trahit, comme la mère qui décela son imposture, en agréant que l'enfant qu'elle réclamoit ne fût ni à elle-même, ni à sa rivale, &c. Voudroit-on donc obliger le Ministère Ecclésiastique & ses Tribunaux à traiter l'erreur & la vérité avec une égalité marquée au coin de l'indifférence & de l'impartialité ? La vérité n'a-t-elle donc pas des droits, dont ce Ministère est essentiellement le défenseur & le vengeur ? Le mensonge doit-il attendre un autre arrêt que celui de sa proscription ? A ses partisans, s'ils sont encore dociles, l'Eglise doit l'instruction; s'ils ne le sont pas, elle n'a que des anathêmes à leur faire entendre. Toute autre discipline répugne aux plus simples éléments de la Foi que nous professons.

Quant à l'autorité civile, n'a-t-elle donc pas droit de refuser à

l'erreur des graces qu'elle ne lui doit pas, de lui enlever les moyens de fortifier & d'étendre la contagion, & de la contenir quand elle s'affranchit du joug commun ? Les droits de la vérité ne sont-ils pas les droits de Dieu ? Les deux autorités ou puissances ne sont-elles pas également de l'ordre divin ? Aucun des intérêts de Dieu peut-il être indifférent à l'une plutôt qu'à l'autre ? *S'armer* pour la tolérance, ce seroit donc s'armer contre Dieu, contre la vérité, en faveur de l'erreur. Vaut-il donc mieux favoriser l'égarement de nos frères errans, que de s'intéresser à leur retour ? L'intolérance civile peut avoir quelques inconvéniens passagers : ce sont des sacrifices que les Chefs de l'Etat doivent à leur Dieu & à leur Religion ; est-il permis de s'en plaindre & d'en murmurer ? La tolérance n'a-t-elle pas des inconvéniens bien plus considèrables ? il

ne faut qu'ouvrir les Annales du monde pour s'en convaincre.

Après tout, la véritable Religion n'est-elle pas le plus puissant lien de la subordination & de la dépendance ? N'est-ce donc pas le relâcher, ce lien, l'affoiblir, & même le détruire que de traiter cette Religion avec si peu de considération, avec tant d'indifférence ? Depuis qu'on la prêche, cette tolérance, ne voit-on pas l'esprit Républicain fermenter dans le sein des Monarchies ? Si l'on ne se hâte d'étouffer ce levain, on doit craindre qu'il ne cause des révolutions funestes. Quand les hommes ne sont pas retenus par le frein de la Religion, ils ne sont pas si éloignés qu'on le pense, des excès où le fanatisme entraîne. Au reste, quiconque conseille de tolérer toutes les Religions, se rend très-suspect de n'en avoir aucune ; on n'a point encore vû de secte véritablement

Chrétienne qui ait autorisé le tolérantisme : ce n'est pas du titre de Chrétien, mais du titre de Philosophe, que les partisans de la tolérance affectent d'être jaloux.

N'avons-nous pas, *dira-t-on*, la Religion naturelle ? Oui, sans doute ; mais ce seroit un foible retranchement, s'il n'étoit soûtenu de la Religion révélée. L'une est le fondement, l'autre est le rempart de la même cité ; si ce rempart vient à être détruit, bientôt la cité croulera sur son propre fondement. Ce n'est pas le zèle de la Religion naturelle, qui inspire de l'animosité contre la Religion révélée ; leurs intérêts sont inséparables ; les séparer, ce seroit les ruiner. Dans tous les temps & dans tous les pays du monde, à quoi s'est réduite la Religion naturelle quand le secours de la révélation lui a manqué ? La Loi naturelle peut être le fond d'une bonne législa-

tion ; mais le peuple n'en seroit pas assez touché. De-là vient qu'au défaut de la révélation qu'ils n'ont pas toujours connue, les Législateurs anciens se croyoient obligés d'appuyer leurs institutions sur les traditions les plus fabuleuses. Il semble qu'ils comptoient plus sur la superstition des peuples, que sur la raison des Philosophes.

Quelque vils, quelqu'absurdes que fussent ces préjugés, la Philosophie ne les auroit pas impunément attaqués : s'élever contre toute créance publique, ce scandale étoit réservé à notre siècle. Le Christianisme que nous professons, n'est-il donc pas une Religion assez sainte & assez sévére dans sa morale, assez magnifique dans ses promesses, assez terrible dans ses menaces ? Y a-t-il rien qu'on puisse excuser ou justifier dans les vices & dans les crimes qu'il condamne ? Que peut on

réprouver ou censurer dans les vertus & dans les actions qu'il commande ? Un vrai Chrétien, dans quelque état qu'on le suppose, peut-il manquer à aucun devoir ? Que la foi régne dans son esprit, que la charité domine dans son cœur, jamais la société n'aura rien à craindre, ni de ses erreurs, ni de ses passions. Quel peut donc être, dans nos modernes Philosophes, le principe ou le motif de ce zèle prétendu, qui arme leurs talens contre le Christianisme ? Quel intérêt ont-ils à décrier & à avilir une Religion si auguste & si salutaire ? Ils ont imaginé contr'elle un genre de persécution qui pourroit lui faire regretter le siècle des Nérons : ces Lettres romanesques, ces fictions théatrales, où les rôles sont tellement distribués que les plus odieux sont réservés aux Chrétiens de notre Communion, où les plus vertueux personnages sont des Payens ou des

Barbares, ces peintures licencieuſes dont les traits enjoués portent toujours une empreinte d'obſcénité ou d'impiété ; tout cela fait des impreſſions d'autant plus dangereuſes, qu'on employe plus d'art & d'élégance pour y réuſſir.

Sur la preſcience de Dieu, ſur l'éternité du monde, ſur le ſuicide, les Lettres Perſannes avancent de faux principes & d'ingénieux ſophiſmes : pour peu qu'on veuille les approfondir, on en ſentira l'illuſion : ces rêves d'un bel eſprit s'évanouiſſent aux moindres efforts que la raiſon fait pour les reconnoître & pour les examiner. On s'en convaincra aiſément à la lecture de ces Lettres Critiques.

Dans les *Lettres Turques*, on pouſſe encore plus loin la licence ; on y enſeigne ouvertement le Matérialiſme & l'Athéiſme ; on y fronde l'eſpoir d'une autre vie ; on y fait d'un ſerrail le temple de la

pudeur, & le sanctuaire de l'amour divin le plus désintéressé. Mais la Musulmane des Lettres Turques n'étale ces beaux sentimens que pour témoigner envers le Christianisme une horreur fondée sur l'obligation prétendue qu'il impose à cette femme, de croire tous ses ayeux damnés. Quelque usée que soit cette objection, elle peut encore troubler les simples & les ignorans; c'est pour cela que nos incrédules la répètent éternellement, quoiqu'ils en connoissent la vanité. Nous ne rendrons compte à Dieu que des graces dont il nous a prévenus, & des talens qu'il nous a confiés: le Christianisme n'oblige personne à croire que tous ses ayeux ont jusqu'au tombeau résisté aux lumières divines & abusé des dons célestes. Mais si ces Ancêtres n'ont connu la Loi naturelle que pour la violer, la Loi Evangélique que pour la rejetter; s'ils sont

morts dans des diſpoſitions ſi malheureuſes, au Tribunal de Dieu ils ſeront accuſés & condamnés par la Loi naturelle & par la Loi Evangélique : en douter, ce ſeroit plier les régles de la Juſtice divine au gré d'un inſtinct moins naturel à l'homme qu'injurieux à Dieu.

En ſuivant la trace de tous ces Philoſophes Incrèdules ou Athées, l'Auteur des *Lettres Critiques* découvre à chaque pas les contradictions qu'ils ſement dans la route, où les engage une Philoſophie auſſi féconde en inconſéquences qu'en impiétés. Si l'homme n'étoit que matière, s'il n'avoit pas une intelligence que Dieu éclaire, les idées & les ſentimens de vertu que préconiſent ces Philoſophes, n'auroient jamais pû rayonner dans la machine humaine, ni en affecter les reſſorts ; les principes qui conſtituent la vertu, les motifs qui la recommandent, ſeroient auſſi étrangers aux hom-

mes qu'aux plantes. Mais la Providence qui gouverne le monde, n'a pas moins pourvû au bien Moral qu'au bien Physique ; les erreurs les plus monstrueuses ne sçauroient prévaloir sur les vérités les plus essentielles, ni même les plus obscurcies : l'impiété ne posera jamais les fondemens d'aucun systême sans en préparer la ruine ; elle abbat elle-même son édifice avant qu'il ait pû s'élever ; ces appuis qu'elle est forcée d'emprunter, écrasent tous ceux qui osent y mettre leur confiance : c'est l'iniquité qui se dément en invoquant la justice : *Mentita est iniquitas sibi.*

Ne doit-on pas, avec notre Auteur, être aussi surpris qu'indigné de voir des Matérialistes & des Athées (gens qui sappent tous les fondemens de la probité, & qui en anéantissent tous les motifs) en donner néanmoins des leçons au Christianisme, comme s'il en avoit

besoin, & en tracer des régles aux Chrétiens, comme si leur Religion les laissoit ignorer? Quelle peut donc être la probité dont ces nouveaux Moralistes sont les Apôtres? Une probité, non de sentiment & de persuasion, mais tout au plus de parade ou de précaution; c'est-à-dire, un masque que la bienséance ou la crainte impose jusqu'à ce que l'intérêt ou la passion puissent secrétement & impunément le déposer.

Nous ne faisons qu'indiquer ici la controverse, où l'Auteur des *Lettres Critiques* s'engage pour repousser les différents traits lancés tantôt contre le Christianisme, tantôt contre le Clergé, à dessein de rendre l'un & l'autre méprisables, suspects & odieux. Il auroit pû terminer toutes ces discussions critiques par cette apostrophe qu'il adresse quelque part à ses adversaires: *Ouvrez l'Evangile, Messieurs*

les Légiſlateurs, & vous y verrez dans une ſeule page plus de lumières ſur la probité, (& ſur la ſoumiſſion aux puiſſances humaines) *que dans tous vos Romans de morale.*

L'Auteur des *Lettres Juives* introduit ſur la ſcène un Juif, qui regarde Luther & Calvin comme d'illuſtres Vengeurs du bon *ſens opprimé*, comme les Reſtaurateurs des ſciences, comme des Réformateurs qui ont commencé un ouvrage que l'*amour & le dépit* ont achevé. Ce Juif ſe déclare tolérant, ennemi des Saints, des Reliques, des Moines & des Myſtères. Il oppoſe l'autorité des Rabbins à celle de nos Pontifes, le Talmud aux Pères de l'Egliſe; il compare la Tradition des Cophtes avec la *Tradition Romaine*; il accuſe les Miniſtres du Chriſtianiſme d'en avoir tellement défiguré la Morale primitive, qu'aujourd'hui ils n'enſeignent plus qu'*une Politique plâ-*

trée,

tude, & des sentiments aussi éloignés de la justice & de l'équité que ceux des Cannibales. Il reproche aux Chrétiens d'approuver l'adultère, de dispenser les hommes du précepte le plus essentiel, qui est celui de l'amour divin, de condamner la guerre, & de professer une Religion qui n'est propre qu'à faire des lâches. Il se déchaîne contre les Pères, sur-tout contre S. Augustin, S. Ambroise & S. Jerôme. Il nous plaint *d'être si méchants, que nous ne puissions devenir bons, sages, vertueux, qu'en devenant fous, impertinents, ridicules.* En invectivant contre nos Théologiens, il disserte sur la Théologie & sur la Philosophie en homme qui n'a pas les premiéres notions de ces sciences : il s'éleve contre le Célibat du Clergé Catholique, il combat le dogme de la Résurrection, il réclame pour la *liberté de penser, &c.*

Pour faire de ce Juif l'organe

de tant d'invectives & de calomnies, il a fallu se rendre aussi infidèle au Judaïsme qu'il est opposé au Christianisme, ou du moins presque aussi peu instruit de sa créance que de la nôtre. C'est-là un défaut de discernement & de vrai-semblance, qui n'a pas échappé à l'Auteur des *Lettres Critiques*. Il releve toutes les bévues, toutes les méprises, toutes les citations infidèles, tous les raisonnemens vicieux de ce Juif, qui ne tient à la *Synagogue* que par sa haine & son enthousiasme contre les Chrétiens. Est-il permis à un Juif d'ignorer que la révélation, qui constitue le Christianisme, est autant que celle, qui comprend le Judaïsme, un fait dont on permet l'examen le plus rigoureux aux Prosélytes, & que la Foi des Mystères révélés est une simple conséquence des traits miraculeux & avérés qui caractèrisent la divinité

de la révélation? Est-ce à un Juif qu'il convient d'attaquer les miracles, les mystères en général, & le dogme de la Résurrection? Ce Juif n'est-il pas étranger dans l'histoire, s'il ne sçait pas que le Christianisme est innocent des cruautés exercées par les Espagnols au Mexique, & que les plus sûres relations qu'on en ait, sont des requêtes dressées & envoyées à la Cour d'Espagne, par des Evêques Catholiques qui, témoins de ces cruautés, en représentoient l'injustice & l'énormité, pour en faire arrêter le cours scandaleux, & lever ce terrible obstacle à la conversion des infidèles? Quant à la *liberté de penser* qui, dans le sens des *Lettres Juives*, est la licence d'écrire & de répandre dans le monde l'obscénité & l'impiété, est-il un bon Juif qui ne l'abhorre autant qu'un vrai Chrétien? On ne sçauroit donc trop applaudir au zèle de notre

Auteur, qui se hâte d'opposer à un poison si contagieux un antidote qui doit rendre ou conserver la santé à tous ceux qui en feront usage.

Dans les *Lettres Cabalistiques* & dans les *Lettres Chinoises*, on ne fait que retourner le fond des *Lettres Juives* : ce sont de nouvelles allégories, de nouveaux titres imaginés, pour insulter le Christianisme. Toutes ces Lettres postérieures aux Lettres Persannes en sont comme autant de rejettons, qui vont toujours en dégénérant ; c'est la même espèce d'arbres ; mais ce n'est pas le même sol qui les a portés.

Dans le titre de cet Article, nous avons annoncé les Ecrits qui ont fourni matière au troisième Volume de ces *Lettres Critiques*. L'Auteur, qui a enfanté ces Ecrits, est, dans toute l'Europe, aussi connu par son activité contre le Christianisme,

que par les agrémens de sa Prose & de sa Poësie ; ses moindres badinages, comme ses plus sérieuses compositions, sont marqués au coin de l'irréligion & de la licence. Cet Ecrivain se donne pour l'ami du genre humain ; il est encore plus l'ennemi du Dieu que nous adorons. Apôtre d'une Philosophie dont la date est récente, il emprunte les armes qu'elle a forgées contre la révélation : il regarde cette révélation sainte comme une chimère fondée sur des monuments incertains, sur des oracles supposés & sur de faux miracles : il la représente tantôt comme un fantôme dont le fanatisme ensanglante les Autels, tantôt comme une superstition dont l'extravagance fait rougir le sens commun, & quelquefois comme un monstre dont l'hypocrisie & l'ambition ont accrédité l'imposture. Il n'attribue le pouvoir temporel, qui *plaça*

l'Eglise à côté du thrône, qu'aux crimes des Papes qui la gouvernoient dans le dixième siècle ; il égale nos Pontifes aux Talapoins & aux Druides ; il regarde la sévérité évangélique, l'austérité cœnobitique & la chasteté religieuse comme autant d'attentats contre les droits de la nature & contre l'honneur de Dieu, dont ces Loix font un *tyran*. Il prétend que le vrai Dieu est adoré dans tout le monde *sous des noms différens*, que tous les cultes lui sont indifférens, que *toutes les sectes sont fausses*, & que *la Loi naturelle est seule vraie* ; que la foi est inutile, & que la probité fait toute la Religion ; que l'éternité de l'enfer est un songe, & que cet enfer n'est que pour les vices les plus horribles ; que la liberté humaine n'est qu'une illusion de l'orgueil ; que les éclipses observées en Chine & les rites usités dans l'Arabie ont

une antiquité qui dément & détruit la Genèse ; & par une inconséquence inconcevable, qu'avant le XV^e^ siècle, on n'a pour Histoire que des *fables anciennes* ou des *contes de nourrices*, &c. Voilà jusqu'où cet Auteur prétend que *l'amour du genre humain & l'horreur du fanatisme ont conduit sa plume.*

Comme la plûpart de ses attaques sont obliques & indirectes, l'Auteur des *Lettres Critiques* en montre d'abord le but & l'intention ; ensuite il les repousse avec la plus grande supériorité de raison & de métaphysique. Il rabbat ces *saillies indécentes* qu'on hazarde contre nos saintes vérités, il évalue ces *idées vagues qui s'ajustent à tout & ne disent rien*, & dont on voudroit former le code des vertus ; il venge notre Religion de tant d'imputations aussi fausses qu'odieuses ; il conserve au vrai Dieu sa qualité de Sauveur de tous

les hommes, ſans être le tyran d'aucun ; il dévoile le *caractère d'éternité*, qui diſtingue la Religion de Jeſus-Chriſt, & *qui embraſſe tous les temps*. Il fait voir comment ni le livre, ni le ſyſtême de Mahomet n'ont pû *être bons pour aucun temps* ; il démontre que la Religion naturelle non-ſeulement s'accorde avec la Religion révélée, mais qu'elle en exige la profeſſion ; que la Foi Chrétienne éclaire les ſimples ſans les abuſer, & humilie les Sçavans ſans les aveugler ; qu'elle n'eſt pas comme la Religion de nos Philoſophes, dont le peuple n'eſt pas capable ; que cette foi bannit la ſuperſtition & abhorre le fanatiſme, &c. Après tout, ſi cette foi eſt ſi vaine & ſi vile, pourquoi ſes ennemis emploient-ils contr'elle tant d'efforts, & accumulent-ils tant d'erreurs chronologiques & hiſtoriques qu'on relève dans ces *Lettres* ? Pourquoi vou-

droient-ils borner toute l'Hiſtoire, & par conſéquent celle de la Religion aux trois derniers ſiècles ? Mais les traits obſcènes qu'ils mêlent aux traits ſophiſtiques, pour attaquer l'Evangile, ſont-ils les armes d'une Philoſophie ſaine & pure ? Eſt-ce dans une pareille école que la jeuneſſe trouvera un frein contre ſon libertinage, & des ſecours contre ſa fragilité ? Nous nous en rapportons ſans peine au témoignage & à l'expérience du monde. Dans l'Ouvrage que nous lui annonçons, il trouvera une Logique ferme, des principes sûrs, une érudition exacte. Il n'y a que la vérité qui ſe défend avec de pareilles armes : c'eſt être l'ami de Dieu & du genre humain, que de s'en ſervir pour combattre cette légion d'incrédules, qui, réunis contre nous par la haine qu'ils portent à la ſainteté de nos dogmes,

& divisés entr'eux par la diversité de leurs systêmes, n'ont encore pû former une secte uniforme.

ARTICLE V.

NOUVELLES OBSERVATIONS Physiquès & Pratiques sur le Jardinage & l'art de planter, avec le Calendrier des Jardiniers ; Ouvrage traduit de l'Anglois de Bradley, &c. Trois Volumes in-12. A Paris, chez Paulus du Mesnil, Grand'Salle du Palais ; Nyon, Quai des Augustins ; Hardy, rue S. Jacques, &c.

L'Auteur prétend, dans sa Préface, que la partie de l'Agriculture, qu'on néglige le plus, est l'art de planter. Cependant améliorer son bien par les plantations, c'est travailler pour soi, pour sa

famille, & pour le public. On apprendra donc, à la lecture de ce Livre, comment il faut s'y prendre pour bien planter & pour planter beaucoup. Le début a pour objet la génération des Plantes : on adopte le systême assez commun aujourd'hui de l'analogie des Plantes avec les Animaux : analogie qui se remarque principalement dans la circulation de la séve & dans la fécondation des graines.

L'Auteur croit qu'on tireroit de cette analogie bien considérée quantité de conséquences, aussi avantageuses *pour le bien-être des animaux*, qu'utiles *pour la perfection du monde végétable*. On se persuaderoit, par exemple, qu'une des raisons qui contribuent à la longue vie des arbres, c'est la qualité de leurs alimens ; ils se nourrissent toujours de la même manière, & leur nourriture est toujours simple. Si les animaux

obſervoient ce régime, ne dureroient-ils pas plus long-temps ? Quand les hommes vivoient plus de 900 ans, ils n'uſoient que des fruits de la terre les plus ſimples, & *ils ne buvoient que de l'eau claire.* Voilà une déciſion qui n'eſt peut-être pas vraie dans toute ſon étenduë. Ces libertins qui, *du temps de Noé, mangeoient, buvoient, faiſoient des noces*, n'étoient peut-être pas gens à ſe contenter des premiers fruits de la terre & de l'eau qui couloit dans la prairie : mais il eſt toujours certain que notre luxe a multiplié nos maux, & que notre manière de vivre accelère l'inſtant de notre mort.

L'Auteur entreprend ſi bien d'inſtruire ſur toutes les Plantes & ſur toutes les manières de les cultiver, qu'il commence par les arbres, même de haute futaye, faiſant obſerver qu'il n'eſt rien de

plus propre à embellir les possessions d'un Maître, à l'enrichir quand le temps des coupes est venu, à secourir l'Etat, soit pour les constructions de la Marine, soit pour les bâtiments publics & particuliers. On se plaint, en Angleterre, que les grands bois sont sur le point de manquer, la consommation augmente tous les jours, & les plantations diminuent. Cette plainte regarderoit bien aussi la France. Les Villes, sur-tout la Capitale, sont des gouffres, où le bois, tant à bâtir qu'à brûler, vient se perdre. Plante-t-on à proportion ? On voit assez de palissades & de bosquets, mais les forêts se dépeuplent à vuë d'œil ; & nos neveux seront obligés de recourir aux expédients, à la tourbe, au charbon de terre, pour se chauffer.

Les instructions qu'on donne ici sur toutes les espèces de grands bois, & sur les taillis, sont bien

rassemblées. On y parle des plantations, des coupes, des temps propres aux unes & aux autres; des précautions qu'on doit prendre pour éclaircir & pour émonder. Ce dernier Article est fort recommandé par l'Auteur; il fait voir que sans cela on se prive de l'avantage d'acquérir de beau bois de charpente. Mais, dit-on, si tous les arbres étoient droits & sans nœuds, où trouveroit-on du bois courbe pour les roues, les jentes, &c. Objection frivole, puisqu'avec tous les soins qu'on peut se donner, il n'y aura toujours que trop de bois crochus dans les Forêts. Il en est de cela comme des animaux; les petits sont quelquefois utiles & même préférables aux grands. Croira-t-on qu'il faut négliger les moyens de perfectionner, d'agrandir, d'améliorer l'espèce?

Notre Auteur Anglois traite de la

culture des Arbres toujours verds, & de leur utilité dans les jardins; ces arbres sont le Houx, l'If, les Lauriers, le Buis, le Genèvrier, le Phillyrea, le Chêne verd, l'Arbousier, le Sapin, & quelques autres. Nous avions déja, sur cette partie, les observations & de plus les succès de M. Duhamel du Monceau. On peut revoir ce que nous en avons dit dans nos Mémoires de Juin 1756, en rendant compte de son Traité des Arbres & Arbustes.

Les Jardins de décoration reçoivent aussi les Arbres & Arbrisseaux à fleurs; Jasmins, Lilas, Rosiers &c. Les Plantes vivaces les plus hautes; Lys, Acanthes, Fleurs de Soleil, &c. Les Plantes vivaces moyennes; Œillets, Giroflées, Passefleurs, &c. Les Plantes vivaces des espèces les plus basses; Oreilles-d'Ours, Violettes, Marguerites, Gentianes, &c. Les Plantes à

oignons ; Tulippes, Renoncules, Anemones, Hyacinthes, &c. Il y a, sur-tout ceci, des détails dans le premier Volume de cet Ouvrage. L'Article des Tulippes mérite une attention singuliére, parce que l'Auteur, d'après des observations faites en Hollande & Angleterre, croit qu'on doit préférer pour la culture de cette belle fleur, un terrein mêlé de gravier & de bonne terre, ensorte même que le gravier y domine. Au reste, selon ce Connoisseur, le prix des Tulippes *consiste dans la beauté de leurs couleurs, dans la force & la hauteur de leurs tiges, & en ce que leurs fleurs soient de la forme d'un œuf, que le sommet de leurs pétales soit arrondi & non pointu, &c.*

Le second Volume donne des régles pour les Arbres fruitiers, pour le Jardin potager, & pour les Orangers. On ne croiroit peut-être

pas qu'un Anglois commenceroit ses leçons sur les Arbres fruitiers par la culture de la Vigne. Notre Auteur débite ici de la doctrine qui ne sera bonne que pour ses voisins, & pour quelques Anglois qui élevent des treilles, ou cultivent de petites Vignes à Bath, à Gréenwich, & en quelques autres endroits. Le bon vin que les riches boivent en Angleterre, n'est point regnicole; il vient d'ailleurs, même de chez les ennemis, & l'on n'applique point là le proverbe *Timeo Danaos vel dona ferentes.*

Les détails qui suivent concernent les diverses espèces d'Arbres fruitiers que porte l'Angleterre; & cet Article est terminé par une explication fort curieuse de la maladie des plantes, appellée *la Rouille.* L'Auteur l'attribue aux insectes que certains vents d'Orient, secs & picquants, apportent vers le mois de Mars. On a des preuves incon-

testables de ce transport d'insectes en forme de nuées très-sensibles ; témoin celle qui, au mois de Juin 1750, passant sur la Ville de Londres, tomba dans les rues & couvrit presque en entier une grande cour appartenante à la Société Royale. On conjecture que ces petits animaux avoient été suffoqués par la fumée du charbon de terre, dont on fait tant d'usage à Londres.

Le Jardin potager occupe après cela l'Auteur, qui n'omet rien pour bien décrire les couches & la manière de les préparer. Cet endroit du Livre est remarquable ; & nous en disoins autant de celui qui traite des arrosements. Viennent de suite les Plantes *exotiques* ou étrangères, sur-tout les Orangers, Limonniers, & l'ordonnance des serres destinées à les conserver : » Celles » qu'on bâtit communément, ser- » vent plutôt d'ornement qu'elles

» ne sont utiles. Leur exposition
» au Soleil du midi est la seule
» chose qui puisse être avantageuse
» aux Plantes qu'on y renferme. Il
» est rare d'en trouver une qui
» conserve bien une Plante pen-
» dant l'hyver ; presque toutes pé-
» chent, soit pour être situées dans
» des endroits humides, soit faute
» d'avoir assez de vitrages par-
» devant, soit enfin par la dispro-
» portion du lieu qu'elles occu-
» pent. « Ces observations enga-
gent l'Auteur à communiquer ses
idées sur la préparation des serres.
C'est ce qu'on lira dans l'Ouvrage
même, & en général tout ce qu'on
nous dit ici, est tellement dans le
genre didactique, qu'il n'est ni
agréable, ni même possible d'en
faire l'analyse.

Qui pourroit, par exemple, re-
présenter, dans un abregé, toutes
les leçons contenues au 3e Volume.
C'est le détail, mois par mois, de

ce qu'on peut faire dans le Jardin potager & dans les Jardins à fleurs: par cette raison, l'Auteur appelle *Calendrier des Jardiniers* cette partie de son Livre. Nous n'observerons qu'une chose, c'est que tous les *avis* qu'il donne pour l'Angleterre, doivent être modifiés pour la France, le terrein de nos Provinces étant communément plus chaud que celui de la Grande-Bretagne: c'est aussi une des précautions qu'indique l'Editeur. Nous croyons en général qu'il y a, dans ce Livre, trop de préceptes pour qu'ils soient tous bons; mais on doit reconnoître, ce semble, qu'un Cultivateur qui sçauroit toute la Théorie qu'on lui expose, dans ces trois Volumes, seroit un homme habile, & qu'entre ses mains la terre féconde en toutes sortes de fruits, enrichiroit le Possesseur & l'Etat.

ARTICLE VI.

L'INOCULATION de la petite-vérole, déférée à l'Eglise & aux Magistrats. In-12. pag. 212. M.DCC.LVI.

CEtte Brochure est une délation en forme qu'on présente à tous les Tribunaux de l'Eglise & de l'Etat : on n'y considère point le *côté physique* de l'Inoculation ; on laisse à la *saine médecine* le droit d'en connoître & l'obligation d'en décider. On se borne au *côté moral* de cette pratique ; on en fait un cas de conscience, où l'on intéresse également la Religion & la Police. Quelque intention qu'ait eu l'Auteur de se renfermer dans la sphère d'une controverse morale, son zèle n'a pû renoncer absolument à tous les avantages que la

Physique semble offrir à sa thèse : il ne néglige pas les autorités qui sont d'un grand poids dans les Ecoles de Médecine ; il les associe à celles qui font loi dans les Ecoles de Théologie ; il emprunte des unes & des autres, des armes contre l'Inoculation.

Dans les moyens qu'il emploie pour exposer les dangers de cette pratique, il n'a pû garder un ordre assez méthodique, pour éviter de fréquentes répétitions ; il a mieux aimé se les reprocher que les effacer. Comme M. de la Condamine est le plus brillant, le plus séduisant & le plus célèbre des Ecrivains qui ont voué leur plume à l'Inoculation ; c'est son Ecrit que l'Auteur anonyme attaque avec tous les égards dus à la personne, au mérite & à la réputation de cet Académicien. Les principes du Délateur sont incontestables, ses autorités sont irréfragables : mais l'applica-

tion qu'il en fait à l'Inoculation est-elle également juste ? Nous tâcherons d'analyser ses principaux argumens avec une fidélité qui en fasse sentir la force à tous nos Lecteurs.

En remontant à l'origine de l'Inoculation, en suivant la voie qu'elle a prise pour pénétrer dans nos climats, l'Auteur observe que son origine & sa marche forment, contre cette pratique, une présomption morale qui la rend très-suspecte. L'Inoculation a pris naissance dans des régions où l'on fait un trafic honteux de la beauté : elle doit son origine à ce trafic qu'elle favorise. De-là elle a passé chez les Musulmans ; des Hérétiques l'ont empruntée de ces Infidèles, & l'ont transportée dans un Royaume Protestant. Aujourd'hui son plus beau regne est dans une Ville où la plus pernicieuse des hérésies a établi le centre de son

empire. » Quelle naissance, quelle
» éducation ! *s'écrie l'Auteur.* Des
» peuples barbares, sans religion
» & sans mœurs..... Un autre peu-
» ple, chez qui la superstition &
» l'amour de la singularité ont l'air
» de la religion & de l'humanité;
» une Nation flottante dans une
» multitude de grossiéres erreurs...
» Une autre Nation plongée dans
» le Scepticisme... qui réduit sa foi,
» ses mœurs au calcul & aux avan-
» tages temporels ; une Républi-
» que qui donne asyle indifférem-
» ment à tous les cultes...... Ce
» sont-là les modèles que l'on nous
» propose d'imiter dans une affaire
» où la conscience & la Loi divine
» peuvent avoir un intérêt sensi-
» ble. Que reste-t-il de plus à
» nous persuader ? Que c'est chez
» ces peuples que nous devons
» choisir des Médecins pour nos
» ames, avec autant de confiance
» que nous en appellons de chez
» eux

» eux pour se jouer de nos vies. «

La malignité de la petite-vérole & les accidents qu'elle entraîne; la bénignité & la sûreté de l'Inoculation forment un contraste qui feroit le triomphe des Inoculateurs, si on ne les accusoit pas de se livrer à une sorte d'enthousiasme que leur inspire le zèle, ou même la passion du systême. Selon le Délateur, le tableau qu'ils font de la maladie naturelle, est trop chargé; le portrait qu'ils font de la maladie artificielle, est trop flatté; ils décrient l'une pour accréditer l'autre. Là ce sont des reproches trop outrés, pour être légitimes; ici des éloges trop enflés, pour être vrais. De-là résulte une double illusion qu'on se fait & qu'on répand: l'Inoculation seule en profite; c'est l'idole du jour. On taît ses torts, on les cache, on ne publie que ses bienfaits. La petite-vérole, étant naturelle, n'est, en quelque sorte,

qu'une divinité cruelle & meurtrière ; étant inoculée, elle devient une divinité propice & salutaire. Quel bonheur pour notre siècle, *disent les Inoculateurs*, de la voir comme descendue du Ciel, dissiper enfin les influences funestes, & réparer les ravages affreux, dont sa rivale afflige le monde depuis près de neuf siècles !

Cet étalage fastueux n'impose point à l'Anonyme : il rejette sur les remèdes & sur les Médecins la plûpart des accidents & des meurtres qu'on attribue à la petite-vérole naturelle ; il étend cette apologie à bien d'autres maladies : de sorte que, selon sa doctrine, ce n'est pas tant l'infirmité de la nature que la témérité de l'art qu'il faut accuser des ravages qu'on reproche aux plus graves maladies. La preuve d'une assertion si hardie, c'est que parmi le peuple où les secours de l'art sont plus épargnés, ces

ravages font moins considèrables que parmi les conditions qui, se défiant plus de la nature, comptent plus sur les ressources de l'art, & s'en font prodiguer les services.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cette thèse est appuyée, dans toute son étenduë, sur le suffrage de Sydenham & de Baglivi. Ces grands Maîtres craignent plus les accidents de la méthode que ceux de la maladie ; ils redoutent plus l'activité que l'oisiveté des Médecins. *Sçavoir beaucoup, agir peu*, voilà ce qui fait les grands Médecins, si l'on en croit ces oracles de leur Faculté. Ces Docteurs célèbres ont eux-mêmes appliqué leur aphorisme à la petite-vérole. Dans les crises de cette maladie, toute théorie, tout systême où l'on doit en venir aux ordonnances, allarme leur sçavoir & leur expérience. Ils n'estiment aucune pratique reçue, à moins qu'elle ne

consiste à observer la nature, à la suivre & à la seconder. Les remèdes qui ne sont pas dirigés sur ses mouvements, ils les craignent plus que le mal. Ces formules continuelles qu'on oppose aux crises les plus vives, ne leur paroissent propres qu'à transformer *un mal bénin de sa nature* en une maladie chronique ou mortelle. Jamais ils ne s'applaudissent que d'avoir été attentifs aux *oracles de la nature*, & de l'avoir aidée seulement à la *coction* & à la *despumation* de l'humeur peccante. Quand ce terme ou ce période est atteint, ils ne songent plus qu'à fortifier la nature par des restaurans & des aliments appropriés, & non à la tourmenter par des remèdes hazardés, ou à l'accabler par des lavages importuns. C'est à cette méthode qu'ils attribuent les succès qu'ils ont obtenus. L'expérience les a convaincus que les procédés contrai-

res, bien-loin de soûtenir la nature, ne font que la *bouleverser*; ils déplorent les accidens qu'ils en ont vûs naître. Lister n'a pas plus ménagé ses confrères; la petite-vérole ne lui paroît pas une maladie aussi dangereuse que la façon dont on la traite. Au reste, c'est-là un genre de défense, que les partisans de l'Inoculation ne sçauroient réprouver; ils en font eux-mêmes trop d'usage : la plûpart des échecs qu'a essuyés l'Inoculation, ils ne les attribuent qu'à l'impéritie des Inoculateurs. *Médecins, Inoculateurs, Malades*, s'écrie encore l'Anonyme, après avoir cité les passages de ces Auteurs, *écoutez & jugez s'ils sont inutiles, trop longs & mal placés, & si la petite-vérole est aussi criminelle qu'on l'en accuse. Comparez ce langage à cette parole si connue, & plus digne d'un Boucher que d'un Médecin :* Il faut bien que

la petite-vérole s'accoûtume à la saignée.

Mais, *dira-t-on*, que les accidents communs, dans la petite-vérole naturelle, viennent de la nature du mal, ou de la forme du traitement, si, en se faisant inoculer, on se garantit de ces orages & de leurs suites; si on court encore moins de risques qu'on n'en éprouve dans une petite-vérole naturelle bien traitée, ne sont-ce pas là des titres suffisants pour compter l'Inoculation parmi les inventions salutaires au genre humain? Il s'en faut bien qu'aux yeux du Délateur ces titres puissent légitimer l'Inoculation. Dans les trois-quarts des hommes que la petite-vérole ne doit point outrager, n'y en eût-il qu'un seul qui, par la voie de l'Inoculation, vînt à périr, dès-lors, au sentiment de notre Théologien, l'Inoculateur seroit convaincu d'un véritable

homicide : la mort de cet Inoculé, arrivée contre l'ordre de la Providence, seroit son ouvrage. Qu'on grossisse tant qu'on voudra, le nombre des sujets que l'Inoculation enleve au tombeau, où la petite-vérole naturelle les eût précipités, la victime unique que l'Inoculation s'est réservée, n'en a pas moins droit de se plaindre qu'on l'a sacrifiée. La vie sauvée à mille citoyens ne justifie pas le meurtre d'un seul ; on n'a pas droit d'allonger leur trame aux dépens de la sienne ; le mal de l'un ne se répare, ne s'expie point par le bien des autres. La Morale ne trouve pas son compte aux calculs de la Politique ; ces calculs ne doivent pas l'emporter sur la discipline des mœurs ; les régles de la Morale sont plus précieuses à l'Etat que les maximes de la Politique ; quand leurs maximes se trouvent en opposition, ce sont les systêmes de la

Politique, qui doivent plier sous les loix de la Morale. Donner, à quelqu'un qui se porte bien, une maladie que *probablement* il n'auroit jamais eue, une maladie *factice* qui *peut le tuer*, c'est *se jouer de la vie des hommes*; c'est *faire violence à l'ordre*, *à l'humanité*; c'est *entreprendre sur les droits de la Providence* par *un moyen illicite* & par une *opération diabolique*. Remercier la Providence de cette découverte comme d'un bienfait dont Dieu a gratifié notre siècle, c'est *blasphèmer* plutôt que benir sa bonté. Voilà le plus puissant argument de l'Auteur. Il en conclut que *donner une maladie dont les suites peuvent être funestes à la vie*, *à la santé même d'hommes qu'il est fort incertain qui l'eussent jamais eue naturellement*, *c'est tenter Dieu*, *c'est essayer de se soustraire à l'ordre établi par la Providence*, *& par conséquent*

c'est être homicide de volonté, & se mettre dans le risque de l'être de fait.

Contre un ennemi qui les poursuit si vivement, les Inoculateurs n'ont qu'un asyle où ils tâchent de se retrancher : la défense qu'ils y font, consiste à dire que la petite-vérole artificielle n'est qu'un préservatif contre la petite-vérole naturelle ; que c'est un tribut lèger dont la nature & la Providence veulent bien se contenter, quand on le paye d'avance ; qu'elles le reçoivent en échange d'un tribut bien plus onéreux qu'elles ne manquent guères d'exiger, quand on attend l'échéance pour s'en acquiter. Ils conviennent qu'on risque de faire une avance gratuite ; mais, par ce risque dont les suites n'ont presque rien d'effrayant, on rachete le risque commun d'essuyer une maladie très-violente & très-dangereuse. Le

ſyſtême de l'Inoculation s'appuie ſur les riſques mêmes dont il propoſe une compenſation avantageuſe en général à celui qui l'accepte, ſans être nuiſible à aucun autre : compenſation par conſéquent très-licite. Le riſque d'avoir la petite-vérole naturelle, eſt de trois ſur quatre ; le riſque d'en être diſgracié ou d'en périr, eſt d'un ſur quatre.. L'Inoculation n'augmente pas beaucoup le premier riſque, puiſqu'elle n'eſt guères efficace que ſur des ſujets menacés par leurs diſpoſitions de ſubir cette maladie, ou de la contracter par contagion. Le ſecond riſque eſt le plus effrayant ; l'Inoculation le réduit preſque à rien : ſur cent inoculés, à peine en trouve-t-on un qui en conſerve la moindre diſgrace, ou qui en ait reçu le coup fatal. Or, *reprennent les Inoculateurs*, quoique toutes nos maladies ſoient de juſtes punitions d'une nature cor-

pable, il n'en est pas moins permis d'en soulager la violence, d'en prévenir les ravages, de profiter, pour s'y soustraire, des découvertes les plus récentes : ce sont des ressources, dont la Providence permet l'usage quand aucun vice moral ne les infecte. L'Inoculation, dans son exercice & dans sa fin, n'a rien d'absolument vicieux ; les risques qu'elle entraîne sont infiniment moindres que ceux dont elle garantit : elle rentre donc dans la classe des remèdes & des préservatifs les plus salubres qui, étant appliqués mal-à-propos ou administrés sans intelligence, suscitent ou aggravent des accidents qu'ils devoient prévenir ou soulager. Les régles de morale qu'on allégue, militent contre ces remèdes & ces préservatifs aussi fortement que contre l'Inoculation : si cette nouvelle pratique est essentiellement criminelle par les dangers qui en sont

inséparables, dans toute la Médecine il n'y aura presque plus aucune pratique, aucune recette innocentes, puisqu'il n'y en a aucune qui soit plus, ni peut-être autant à l'abri de tout danger. Il faut donc absoudre l'Inoculation, ou condamner toute la Médecine. C'est ici l'Achille des Inoculateurs : voyons comment il est attaqué par leur adversaire.

1°. L'Inoculation est une pratique toujours dangereuse, & quelquefois meurtrière. Or à une personne qui est en bonne santé & qui n'a que la frayeur d'une maladie dont la nature pourra un jour l'affliger, & peut-être l'exemptera tout-à-fait, il n'est jamais permis ni d'administrer, ni d'user de ces préservatifs, qui sont toujours dangereux & quelquefois meurtriers. Donc, &c.

2°. Le risque qu'on court dans l'Inoculation, est un risque où l'on

s'expoſe volontairement, & ſans aucun motif raiſonnable : c'eſt donc un riſque défendu. Le riſque d'avoir la petite-vérole naturelle eſt un riſque commun, & renfermé dans l'ordre actuel d'une Providence générale ; on ne peut donc s'y ſouſtraire que par des voies dont elle approuve l'innocence : il vaut mieux courir cent riſques innocents qu'un ſeul criminel. Ce n'eſt pas le nombre des riſques qu'il faut calculer ; c'eſt leur nature qu'il faut peſer : or les riſques de l'Inoculation ſont tels de leur nature, qu'en s'y expoſant on devient coupable. Donc, &c.

3°. Dans nos maladies, la Providence nous offre le ſecours des Médecins & des remèdes : le ſçavoir des uns eſt eſſentiellement conjectural, & l'effet des autres douteux. La confiance qu'on y met, n'eſt donc jamais ſûre ; cependant on a raiſon de ſe livrer au traite-

ment : si l'on s'y refusoit absolument, on seroit inexcusable ; on résisteroit à l'ordre de la Providence qui, dans ces extrémités, nous envoie cette ressource toujours incertaine, souvent favorable, jamais infaillible : le remède vient donc de la même main que le mal ; il faut accepter l'un & l'autre avec résignation, & demeurer attaché au bienfaicteur (qui les dispense) par des liens plus forts que ceux qui nous attachent à la santé & à la vie ; ainsi la censure de l'Inoculation n'entraîne point la réprobation de la Médecine. L'une est une pratique prohibée par des inconvénients plus grands que le besoin qu'on peut en avoir : l'autre est une ressource accordée dans des extrémités qui la rendent précieuse & nécessaire.

4°. Quant au suffrage des Docteurs consultés dont se prévalent les Inoculateurs, il semble qu'on

n'en doit pas être fort ému. On ne nomme point ces Docteurs : leur réponse est relative à l'exposé des consultants, elle ne peut être valable qu'autant qu'il est fidèle. Ainsi cette réponse qu'on publie sans y joindre l'exposé d'où dépend sa force, n'en a aucune, selon le Délateur.

Voici encore d'autres considérations qui ne doivent point être séparées de cette cause. Les premiers essais d'une opération telle que l'Inoculation de la petite-vérole sont toujours très-dangereux. Le succès ne suffit pas pour excuser celui qui les tente. La méthode se perfectionnant, les succès se multipliant, se confirmant les uns les autres, peuvent diminuer les risques & rendre les tentatives moins illicites. Il n'y aura donc jamais que le temps & des expériences heureusement continuées qui puissent justifier ces sortes d'en

trepriſes, les concilier avec les vrais principes de la Morale, ſubjuguer les préjugés & les paſſions dont l'influence peut agir également ſur les partiſans & ſur les adverſaires de l'Inoculation. Cependant qui pourra, ſans crime, acquérir ce bénéfice du temps & des expériences? Qui pourra, ſans ſe rendre coupable, conſtituer l'Inoculation dans l'état de légitimité & d'approbation générale qui, ſelon l'hypothèſe, ſeroit le fruit des eſſais multipliés?

Mais enfin ces eſſais fuſſent-ils aſſez nombreux, & les ſuccès heureux, aſſez conſtatés pour décider en faveur de l'Inoculation, la Police & la Religion exigeront toujours des précautions, dont l'Anonyme tire avantage contre *les Caſuiſtes-Inoculateurs*. La principale de ces précautions eſt de ne pratiquer l'Inoculation que dans des lieux d'où la contagion de la

petite-vérole ne puisse se répandre. Quelque avérés que soient les avantages de l'Inoculation, il n'est pas permis de se les procurer aux dépens de ses voisins. Quand le cours des causes naturelles amène la petite-vérole ; si elle devient épidémique, personne n'a droit d'en murmurer. Mais si l'opération des Inoculateurs semoit l'épidémie, ils en seroient coupables devant Dieu & devant les hommes.

On doit encore craindre un autre danger, dont le Théologien délateur tire un de ses argumens ; c'est que des ignorants oseront inoculer aussi hardiment que les plus experts. Il ajoûte que l'Inoculation met *un glaive à la main des furieux & des insensés.* Mais si d'ailleurs cette pratique étoit irréprochable, de pareils abus ne seroient peut-être pas suffisants pour la proscrire ; on n'interdit

pas toutes les armes dont les méchants font l'inſtrument de leurs crimes.

Nous ne craignons pas que l'Anonyme nous accuſe d'avoir affoibli ſes argumens : c'eſt aux Inoculateurs à voir s'ils méritent une replique, & ſi la controverſe eſt aſſez éclaircie, pour que les Tribunaux compétents la terminent ſans appel.

ARTICLE VII.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au Regne de Louis XIV. Par M. l'Abbé Velly. Tomes 3e & 4e, *in*-12. le 3e de 550 pages, le 4e de 526. A Paris, chez Desaint & Saillant. M. DCC. LVI.

CEs deux nouveaux Tomes contiennent l'Histoire de quatre de nos Rois ; sçavoir, Louis le Gros, Louis le Jeune, Philippe-Auguste, Louis VIII. & une partie de celle de S. Louis. Les Regnes des trois premiers remplissent le troisième Volume : quoique le court Regne de Louis VIII. occupe peu d'espace dans le quatrième, il n'en a pas resté assez pour celui de S. Louis. Ce Regne, dit l'Au-

teur, est si beau, si étendu, si fécond en évènements remarquables, qu'on n'a pû le renfermer dans un seul Volume.

Dans sa Préface, M. l'Abbé Velly reconnoît & corrige quelques *inadvertences* qui se sont glissées dans les deux premiers Tomes. Il y répond ensuite à quelques critiques que son Ouvrage a essuyées : dans nos Mémoires de Décembre 1755, nous avions hazardé quelques observations dont il n'a pas été content ; il les relève ici avec une politesse qui mèrite nos remerciments, & qui fait honneur à son caractère ; nous ne la regardons point comme un retour de l'estime que nous faisons de son travail & de ses talents ; ce sentiment n'est dans nous qu'un acte de justice, dont nous nous acquitons avec plaisir, avant que d'entrer en discussion sur ce qui nous intéresse dans cette Préface.

En parlant de l'accüeil que Pepin fit au Pape Etienne II. quand ce Pontife vint en France, M. l'Abbé Velly fronde le récit qu'Anastase nous a laissé de cette réception : » Ce Bibliothècaire, *dit-il*, parle » des choses anciennes suivant les » préjugés de son siècle, lorsqu'il » dit que Pepin, à l'arrivée d'E» tienne, se prosterna jusqu'en » terre, lui jura une entiére obéis» sance, & *l'accompagna comme » un simple Ecuyer, marchant à » pied, &c.* Nous avons demandé *ce que ce récit a de si incroyable.* » Rien, *répond M. l'Abbé Velly*, » que d'être absolument contraire » à l'usage de ce temps-là, & au » témoignage de tous nos anciens » Historiens ; on n'en voit aucune » trace ni dans les Annales de » S. Bertin, ni dans les Annales de » Metz, &c.

Dans cet endroit de son Histoire & de sa Préface, M. l'Abbé Velly

n'a fait qu'adopter la narration de Mezerai, & la Critique que cet Historien oppose au récit d'Anastase. *Tous les Auteurs contemporains n'en parlent point du tout*, dit Mezerai, *il n'y a qu'Anastase le Bibliothècaire qui vivoit six vingts ans àprès, & qui en quelques endroits a parlé des choses anciennes plutôt selon l'usage pratiqué de son temps que selon la vérité.*

1°. De ces Auteurs contemporains, dont on se sert pour combattre Anastase, nous n'avons guères que de courtes Chroniques, où ils se contentent de marquer que Pepin reçut Etienne avec respect, avec vénération, *cum honore, honorificè, venerabiliter*. Loin de contredire Anastase, ces Chroniqueurs ne pouvoient guères, dans leur style laconique, choisir de meilleures expressions, pour rendre en abrégé le détail où entre le Bibliothécaire.

2°. Anastase écrivoit au IX^{e} siècle ; Etienne vint en France au VIII^{e}, (en 754 :) a-t-on beaucoup d'Ecrivains plus contemporains de ce Pontife, qui nous aient décrit l'accueil qu'il reçut de Pepin ? Au X^{e} siècle Frodoard en a tracé une vive image :

Genitis Rex atque jugali
Accelerat junctis, terræque adstratus adorat
Angelicum Patrem, cœlestia jura ferentem :
Fungitur officiis pronus, pedes ipse beatum
Ductat equo vectum, &c.

Ainsi des sources où ils ont puisé, M^{rs} Mezerai & Velly n'ont pû tirer, qu'un argument négatif tout-au-plus, contre deux autorités très-positives. M. l'Abbé Velly n'est donc pas si fondé qu'il le pense, à se prévaloir *du témoignage de tous*

nos anciens Historiens contre Anastase, auquel Frodoard est parfaitement conforme.

Il ajoûte que le Bibliothècaire de l'Eglise *parle suivant les préjugés de son siècle*, & que son récit *est contraire aux usages de ce temps-là*. Cette contrariété entre les préjugés du VIII^e^ siècle, & les préjugés du IX^e^ n'est rien moins que constante. Au VI^e^ siècle, le S. Pape Jean premier arrive à Constantinople : *Toute la cité*, dit du Chesne, *alla au-devant de lui. Alors* Justin (Empereur) *donnant honneur à Dieu, s'humilia par une profonde inclination en terre, & adora le très-heureux Pape Jean.* Au VIII^e^, l'Empereur Justinien se *transporte* à Nicomédie, *afin de recevoir* le Pape Constantin : *le très-chrétien Auguste*, dit le même du Chesne, *ayant la couronne en tête, se prosterna devant le Pape, & lui baisa les pieds.* Voilà l'usage

du

du VI^e^ & du VIII^e^ siècle On y voit au moins, comme dans le IX^e^, des respects profonds, des *inclinations*, des *prosternations*. Ainsi l'on ne peut pas dire qu'en cette partie les *préjugés* de son siècle aient dirigé Anastase ; & l'on doit convenir qu'à cet égard, du moins, notre nouvel Historien auroit dû modifier sa critique, & ne pas dire, en blâmant tout le récit d'Anastase, que ce Bibliothécaire de l'Eglise parle *des choses anciennes suivant les préjugés de son siècle.*

Thégan *, *reprend M. l'Abbé Velly*, observe seulement que tous deux, » (le Pape & le Roi) descendirent de cheval ; que le Prin» ce se prosterna pour recevoir la » bénédiction du Pontife, qu'ils

* Thégan met la venue & la réception d'Etienne en France sous le Regne de Louis le Débonnaire ; c'est une méprise.

» s'embrasserent ensuite & marcherent de compagnie à l'Eglise.
» Ce n'étoit donc pas encore la
» coûtume alors qu'un Roi, & sur-
» tout un Roi de France, se fît sim-
» ple Ecuyer du Pape. Anastase a
» donc confondu les temps, ou
» par ignorance, ou par malice. «
Voilà les deux conclusions que l'Auteur, dans sa Préface, tire de la narration de Thégan. Elles sont moins générales que la critique faite dans le corps même de l'Ouvrage, & relevée dans nos Mémoires de Décembre 1755. Observons néanmoins ce qui suit.

1°. Thégan raconte de plus que le Roi se prosterna trois fois, étendant son corps par terre aux pieds du souverain Pontife avant que de lui adresser pour salut ces paroles sacrées : *Benedictus* qui venit &c. *& Princeps prosternens se omni corpore in terram tribus vicibus ante pedes tanti Pontificis, &*

tertiâ vice salutavit Pontificem istis verbis dicens : Benedictus, &c.

2°. Anastase ne dit point que le Roi *se fit le simple Ecuyer* du Pape, ni que ce fût alors la *coûtume* ; il dit seulement que, pendant quelque espace, Pepin voulut occuper la place de son Ecuyer, *vice stratoris usque in aliquantum locum*, & loin de regarder cette réception comme un usage du VIII^e^ ou du IX^e^ siècle, il a l'attention de l'annoncer comme un trait de la plus profonde humilité, *cum magnâ humilitate*. En observant que ce n'étoit pas *encore* la coûtume qu'un Roi de France *se fît le simple Ecuyer* d'un Pape, M. l'Abbé Velly semble insinuer que dans la suite ce fut un cérémonial érigé en *coûtume* inviolable dès le IX^e^ siècle : c'est enchérir sur le texte de l'Auteur qu'on accuse *d'ignorance ou de malice*, & déroger, en quelque sorte, à cette même di-

gnité royale qu'on invoque pour infirmer la narration d'Anastase. Cette discussion que nous pourrions étendre davantage, doit convaincre M. l'Abbé Velly, qu'en faisant l'observation qu'il releve, nous avons, comme lui, *consulté les monumens de l'Histoire*.

Nous n'avons pû passer l'accusation que M. l'Abbé Velly intente à *certains Moines, de s'être oubliés jusqu'à mettre au nombre des Saints ceux qui leur donnoient généreusement des richesses mal acquises*. Nous ne l'avons pas *défié* comme il le marque dans sa Préface, mais prié ou invité de produire quelque exemple qui prouve que les Moines aient jamais eu ce crédit dans l'Eglise. En lui faisant cette prière ou cette invitation, nous n'avons pas prétendu le rendre coupable de l'*impiété* dont il se lave, mais seulement lui faire sentir qu'un Historien qui pense &

qui écrit aussi bien qu'il le fait habituellement, ne devoit pas, dans cette occasion, s'exprimer avec si peu d'exactitude. Il nous renvoie aux écrits de deux Moines, l'un de S. Denys, Auteur de la vie de Dagobert; l'autre de Clairvaux, Auteur de la vie de S. Bernard. Leur propre texte pourroit mieux servir à les purger qu'à les noircir du crime qu'on leur impute. En effet est-ce *mettre* Dagobert *au nombre des Saints* que de rapporter, comme le Moine de S. Denys, une vision où l'ame de ce Roi apparut après sa mort dans un état qui étoit plutôt l'aveu que la justification de ses désordres, puisqu'elle ne fut délivrée des peines expiatoires de l'autre vie que par l'intercession des saints Martyrs Denys & Maurice? Est-ce *mettre* Thibaut Comte de Champagne *au nombre des Saints* que de louer ses grandes aumônes, son zèle pour la piété, son amour

pour les Serviteurs de Dieu, & surtout pour saint Bernard qu'on dit avoir procuré à ce Prince des ressources dans les embarras où le jetta son ambition inquiéte & turbulente ? Les actes de charité & de dévotion dont on vient de parler, sont-ils incompatibles avec des vices & des passions qui peuvent troubler un Etat ? Si l'on compare le texte de ces Ecrivains avec l'idée qu'en donne cette Préface, on restera convaincu que notre Auteur ne les a pas toujours assez attentivement lûs pour saisir leur pensée avec la fidélité d'un Critique impartial. Si la reconnoissance de ces Religieux encensoit peut-être un peu trop libéralement leurs bienfaiteurs ; dans notre siècle ne leur en fait-on point trop aisément un crime odieux ? M. l'Abbé Velly doit être d'autant plus en garde contre ce ton contagieux, qu'il est plus éloigné des principes qui l'ont fait naître.

Dans ces occaſions & dans quelques autres où *il parle des divers Ordres* du Clergé, s'il généraliſoit moins les traits de ſa Critique ou de ſon zèle ; s'il avoit l'attention d'épargner aux corps innocents, des coups qui ne devroient frapper que des membres coupables, il nous eût diſpenſés de croire & de dire qu'il *ne ménage pas toujours ſes termes.* Ces *ménagemens* au reſte que nous deſirons, ne ſont point des ſacrifices pris ſur la vérité de l'Hiſtoire : quand on néglige de les avoir, nous la croyons d'autant plus bleſſée qu'alors on flatte peut-être, ſans le vouloir, une malignité aujourd'hui trop répandue : la honte du Clergé la réjouit, ſa gloire l'afflige, elle en exaggère les ſcandales, elle en empoiſonne les mérites, parce qu'elle en deſire moins l'honneur & la perfection que l'aviliſſement & l'anéantiſſement. Ainſi la *délicateſſe* que M. l'Abbé Velly

loue dans nous, est *très-réfléchie* & très-conforme aux sentimens de Religion dont il est pénétré, & au caractère dont il est revêtu : si, en écrivant son Histoire, l'impression de ces sentimens l'a moins touché que nous en la lisant, il ne faut l'attribuer qu'à l'ardeur d'un zèle trop allumé par le feu de la composition, pour être sensible à des réflexions qui l'auroient refroidi sans l'éteindre.

Ces discussions où M. l'Abbé Velly nous a forcés d'entrer, ne sont étrangères ni au plan de son Ouvrage, ni au compte que nous en devons rendre au public : nous espérons qu'il nous les pardonnera d'autant plus volontiers, qu'en nous y arrêtant, nos vuës sont conformes aux intentions qu'il se propose en composant son Histoire ; il ne nous reste plus qu'à indiquer les singularités qui en caractèrisent le mérite dans ces deux nouveaux Volumes.

Sous le Regne de Louis VI, dit le Gros, notre Auteur observe judicieusement que les premiers Rois de la race Capétienne avoient un grand Royaume, sans avoir une grande puissance. Leur domaine étoit fort borné : les différentes portions qui le composoient ne faisoient pas une suite de terres assez continues pour former un corps de possessions, dont les membres pussent se soutenir & se défendre sans obstacle ; ils étoient séparés par des Châteaux & des Villes fortifiées, dont le territoire assez étendu coupoit les principales parties du Domaine Royal. Les Seigneurs qui possédoient ces biens, étoient des Vassaux dangereux ; l'hommage qu'ils rendoient à la Couronne, ne les empêchoit pas d'être redoutables au Monarque. C'étoit autant de petits Souverains factieux, remuants, & toujours plus prêts à former des ligues

contre le Roi qu'à le ſecourir. Leurs forces, en ſe diviſant de celles de l'Etat, en faiſoient la foibleſſe. Louis VI. entreprit de les dompter, à meſure qu'ils lui en fournirent l'occaſion. Guy de Rochefort, Sire de Puiſet, & le Comte de Coucy étoient autant d'illuſtres Brigands : au premier mouvement qu'ils firent, le Roi vola contr'eux & les contraignit à rentrer dans l'ordre. Leur diſgrace n'empêcha pas Philippe de Mante, frère du Roi, de ſe liguer avec Amaury de Montfort & Foulques d'Anjou. Louis avec ſa célérité ordinaire aſſiégea Mante, où ſon frère fut bientôt réduit à capituler.

Un Vaſſal plus puiſſant (uſurpateur de la Normandie & de l'Angleterre ſur ſon frère aîné) Henri I. infracteur des conventions les plus ſolemnelles, ſe ſouleva contre Louis. Sa révolte alluma une guerre dont le flambeau ne fut éteint que

ſous Charles VII. *Plus de cent vingt Traités, tous rompus preſque auſſi-tôt que ſignés*, dit M. l'Abbé Velly, n'aboutirent qu'à des trèves qui étoient plutôt des ſuſpenſions que des ceſſations d'hoſtilités.

Dans le cours de leurs guerres, où M. l'Abbé Velly ſuit ces deux Monarques avec une chaleur & une force de ſtyle qui répond aſſez bien à celle de leur haine, Louis & Henri devinrent réciproquement la reſſource & l'aſyle de leurs ſujets mécontents ou brouillons. Ce ne fut guères qu'à la faveur des révoltes fomentées & ſuſcitées parmi les grands Vaſſaux de la Couronne, que les Anglois balancerent ſi long-temps la puiſſance de nos Rois. Ils n'ébranlerent le Thrône de ces Monarques qu'en corrompant la fidélité des Seigneurs qui devoient l'appuyer. Si Alain de Bretagne, Thibaut Comte de

Champagne, & Foulques d'Anjou n'eussent pas joint leurs armes à celles de l'armée Angloise, Henri, loin de gagner sur Louis la bataille de Brenneville, n'eût jamais osé l'engager ; & même, malgré ces secours qui nous affoiblissoient autant qu'ils fortifioient l'ennemi, au premier choc tout plia devant les François : ceux-ci se croyant sûrs de leur victoire, se débanderent pour courir au pillage ; Henri profita de leur désordre : Louis fit des prodiges de valeur pour les ramener au combat, sans pouvoir y réussir.

Ces guerres civiles que Henri alluma dans le sein du Royaume, ne lui procurerent pas la supériorité où il aspiroit : il invita l'Empereur Henri V. son gendre à le seconder dans ses projets ; tous deux fondirent ensemble sur la France, l'un par la Normandie, l'autre par la Champagne. Le péril

du Royaume en réunit toutes les forces : Amaury de Montfort rompit tous les efforts de l'Anglois ; l'Empereur n'osa mesurer ses forces avec l'armée qui s'assembla sous les ordres du Roi. Ainsi, sans en venir aux mains, Louis eut la gloire de confondre tous ses ennemis. M. l'Abbé Velly dit que ce Prince fut le premier de nos Rois qui fit porter l'oriflamme à la tête de ses armées. On trouve ici l'histoire de cette fameuse Bannière : celui qui nous la donne, n'est pas assez crédule pour attribuer à cet étendart une vertu trop féconde en prodiges merveilleux.

Henri maria sa fille unique (Mathilde) & son héritière à Geoffroi Plantagenete fils du Comte Foulques : une pareille alliance étoit, pour son parti, un renfort aussi puissant, & une ressource plus solide qu'aucune ligue ; la Normandie devoit être la dot promise à Ma-

thilde ; le Roi d'Angleterre ne se pressoit point d'accomplir cette promesse ; les deux époux en demandoient avec instance l'exécution : sourd à leurs prières, mais sensible à leurs reproches, & frappé de leurs menaces, Henri en conçut un chagrin dont il mourut. Louis ne lui survécut pas longtemps ; avant que de mourir il eut la satisfaction de voir l'aîné des fils qui lui restoient, (Louis le Jeune) épouser Eléonore héritière du Duché d'Aquitaine.

Louis le Gros eut toutes les qualités qui font les bons Rois & les grands Guerriers ; si ce religieux Prince *eût excellé dans la Politique comme en tout le reste, il auroit égalé*, dit M. l'Abbé Velly, *peut-être même surpassé les plus illustres de ses prédécesseurs.* A la fin de son Regne, son Historien nous retrace l'origine des *Communes*, leur établissement, leurs obli-

gations, leurs privilèges, leurs Justices. Louis le Gros institua en leur faveur une Police qui affranchit le peuple *serf* ou esclave des Seigneurs particuliers, & le mit dans une dépendance immédiate du Roi, de sorte que les paysans devenant plus libres & plus aisés, le Monarque devenoit plus puissant & plus indépendant. Cette institution répandit, dans les Villes & dans les Campagnes du Royaume, une sorte d'éclat auparavant inconnu, & sous l'étendart d'une honnête liberté forma, dans la France, un Corps qui, pour être inférieur au Clergé & à la Noblesse, n'en possède pas moins la force & la richesse la plus essentielle du Royaume, c'est ce que nous appellons *le Tiers-Etat.* Le compte qu'on nous rend ici de l'état des Sciences & du Clergé sous ce Regne, roule sur quelques traits particuliers, qui ne caractèrisent

cependant pas assez les idées & les mœurs générales. Mais cette Histoire même nous apprend qu'au milieu des troubles continuels qui agiterent le Regne de Louis le Gros, l'esprit du Clergé fut toujours un esprit de douceur, de paix & de charité.

En montant sur son Thrône, Louis le Jeune réussit à prévenir les agitations, dont alors il étoit difficile de se garantir au commencement d'un Regne. L'Allemagne & l'Angleterre ne furent pas si heureuses, elles se virent en proie à des Rivaux qui se disputoient les Thrônes vacants, tandis qu'en France il n'y avoit guères de bruit que dans les Ecoles Théologiques, dont les disputes ne nuisirent point au repos de l'Etat.

Au retour de la malheureuse expédition faite en Palestine, Louis répudia la Reine Eléonore : six semaines après, elle épousa Henri,

Duc de Normandie & fils de Mathilde : mariage qui acquit à ce Prince une puissance égale à son mérite personnel. On en fut allarmé en Angleterre, dont le sceptre avoit été usurpé sur Henri par Etienne Comte de Boulogne : la France ne fut pas moins inquiéte de l'aggrandissement du Duc de Normandie ; les deux Rois Louis & Etienne, avec plusieurs Princes & Seigneurs, formerent une ligue contre Henri ; mais il fut assez adroit & assez heureux pour la dissiper : sa mère engagea Etienne, qui n'avoit point d'enfants, à rendre, par son testament, l'Angleterre à son Roi légitime. Pour se fortifier du côté de la Guienne, Louis épousa la Princesse Constance, fille d'Alphonse VIII. Roi de Léon & de Castille.

Henri étoit un Vassal trop puissant, pour ne pas aspiter à l'indépendance. Louis étoit un Roi trop

absolu, pour souffrir qu'on donnât aucune atteinte à ses droits de Seigneur suzerain ; cependant leurs ruptures se terminerent à des plaintes. Henri aima mieux rendre l'hommage qu'il devoit, que d'en venir aux armes ; son fils épousa Marguerite de France. Quoiqu'il eût été sacré Roi d'Angleterre, il ne pouvoit obtenir de son père aucune portion de ses Etats. Ce fut alors qu'il passa en France, pour implorer le secours de son beau-père ; afin de rendre son père plus traitable. Abandonné de toute sa famille, menacé de toutes parts, peu sûr de ses propres sujets, le *vieil* Henri prit à sa solde vingt mille Brabançons, & fit face avec gloire à tous ses ennemis en Bretagne & en Normandie. Ses Généraux manœuvrerent si habilement en Angleterre que ses armes y furent victorieuses. Henri sçavoit s'abbaisser dans ses disgraces, & en

s'abaissant les réparer & se relever. Enfin, après bien des mouvements, dont on trouvera dans cette Histoire un détail satisfaisant, les deux Monarques conclurent la paix par des motifs différents. Dans le cours des guerres, Henri craignoit ses enfants qui, pour être domptés & soumis, n'en étoient pas moins disposés à la révolte. Louis sentoit sa santé dépérir, il ne vouloit pas laisser une guerre à son fils en bas âge, il se hâta de le faire sacrer & de le marier à Isabelle fille de Baudouin IV. Comte de Flandre. Ce mariage réunit le sang des Capets à celui des Carlovingiens, & combla de joie toute la France. A la fin de ce Regne, l'Historien s'arrête à retracer l'origine de la Poësie Françoise, la fondation de la Cathédrale de Paris, à décrire différentes formes d'investitures, & les diverses espèces d'hommages auxquels les Fiefs étoient sujets, &c.

Janv. 1757. I. vol.

Le Regne de Philippe II. offre une riche matière aux talents de M. l'Abbé Velly. Ce Prince éleva la Puissance royale à cette supériorité & à cette indépendance dont Louis le Gros avoit senti la nécessité, & dont il avoit montré plutôt qu'applani la voie. En se portant à leurs excès ordinaires, les grands Vassaux se virent réduits à une subordination qui étoit aussi utile au bien public que contraire à leurs prétentions abusives. De tant de belles Provinces qu'ils possédoient en France, les Anglois ne purent conserver que la Guienne; la Couronne acquit l'Auvergne & l'Artois, & recouvra une infinité de domaines considérables; le Roi devenu plus fort & plus maître dans ses Etats; les peuples devinrent plus soumis & plus heureux, le Royaume plus cultivé & les Villes mieux décorées. Des Regnes si glorieux sont toujours très-

connus ; les Lecteurs les parcourent avec négligence, à moins que l'Historien n'ait l'art d'intéresser leur indifférence. Cependant dans la scène historique qu'ouvre ici M. l'Abbé Velly, les Acteurs sont si singuliers & si célèbres, les rôles si variés & si soûtenus, les évènements si fameux & si importants, que le spectacle frappe toujours & attache. A son avènement au Thrône, le jeune Philippe trouve dans sa propre famille une mère & des oncles qui aiment mieux se donner à ses ennemis que de ne pas regner sous son nom ; dans son Royaume un vieux Roi son sujet, mais néanmoins plus puissant peut-être en France que dans ses propres Etats, Prince aussi redoutable par sa Politique que par ses armes ; d'autant plus dangereux par ses vices personnels qu'il sçavoit mieux en dissimuler, ou en expier les excès ; mais après avoir vécu

eſclave de ſes paſſions ſecrettes ; Henri mourut victime des chagrins domeſtiques qu'elles lui attirerent. Son fils & ſon ſucceſſeur Richard, *Cœur de Lion*, avec de moindres qualités, & de plus grands vices fut un ennemi de la France encore plus terrible.

Après avoir été uni avec Philippe contre ſon père, pour en obtenir un appanage, dès qu'une fois il eut hérité de tous ces Etats, dont on lui avoit refuſé une portion, il fut preſque toujours armé contre Philippe en Europe. Uni avec ce Prince pour une Croiſade en Aſie, il ſembla moins ſuſpendre ſon inimitié que ſatisfaire ſa rivalité ; il aima mieux contribuer aux revers des Croiſés, & en reſſentir les funeſtes effets, que concourir à leurs triomphes & en partager la gloire. Dans le ſein des malheurs où il ſe précipita, ſa haine contre la France ne perdit rien de ſa force ;

en le conduiſant bientôt à ſa perte, elle ne fit qu'abrèger des jours *empoiſonnés par les troubles* de ſon Royaume & par la *ſupériorité* de Philippe-Auguſte, comme le dit un Hiſtorien, dont l'élégant Abrégé ne doit pas être inutile à M. l'Abbé Velly.

Jean Sans-terre, ſucceſſeur de ſon frère Richard au préjudice de ſon neveu Artus de Bretagne, dont il fut le vainqueur & le meurtrier, fut cité devant la Cour des Pairs, & condamné à mort pour ſon crime. La Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine & le Poitou furent confiſquées & réunies à la Couronne; dans la ſuite Jean eut perdu la ſienne, s'il n'eût ſurpris la Flotte Françoiſe, prête à mettre à la voile pour tenter une deſcente en Angleterre. A la bataille de Bovines, la honte de cet échec fut réparée, & la gloire de Philippe comblée; toutes les forces de l'Al-

lemagne & de l'Angleterre y furent rassemblées & défaites: Philippe y courut les plus grands risques, on en peut juger par l'inégalité des armées; la nôtre n'étoit que de 50000 hommes, celle des Alliés étoit de 150000. Avec autant de valeur, d'activité & d'intrépidité qu'en avoient les différens ennemis qu'il eut à combattre, Philippe-Auguste avoit toujours des vues plus sages & plus nobles, & des intentions plus vertueuses & plus religieuses. Dès sa jeunesse il avoit appris à se contraindre & à dompter ses passions; l'empire qu'il avoit sur elles, s'étendoit à celles des Grands de son Royaume; il sçavoit à propos les ménager & les contenir, les flatter & les punir. Sa magnificence publique relevoit l'éclat de sa Majesté Royale, & son œconomie domestique signaloit les attentions de sa bonté populaire. C'est la juste idée que

M.

M. l'Abbé Velly nous donne de cet auguste Monarque. A la fin de ce Regne on trouve quelques usages, institutions & fondations, dont la plûpart sont rapportés dans l'Abrégé de M. le Pr. Hénault.

Comme le Regne de Louis VIII. *surnommé le Lion*, ne dura que trois ans, son Histoire n'occupe ici que le commencement du quatrième Tome ; quoiqu'on y ait inséré un bon Abrégé du Mémoire que M. de la Curne de Ste Palaye a composé sur l'*ancienne Chevalerie*. Sous Louis VIII. le Roi d'Angleterre Henri III. entreprit de se faire restituer la Normandie. Le Roi leva une nombreuse armée, & poussa si vivement les Anglois, qu'il ne leur resta que la Gascogne & Bordeaux. Louis les eût entièrement chassés de France, s'il n'eût interrompu le cours de ses victoires pour tourner les armes contre les Albigeois : ce fut pen-

dant ou après le siège d'Avignon que mourut ce Monarque dans le cours de ses expéditions contre ces Hérétiques. Les Croisades, publiées contre cette secte, forment, dans les guerres de ces temps-là, une espèce d'épisode, comme dans l'histoire qu'en donne M. l'Abbé Velly. Cet Auteur n'a pas mérité qu'on l'accuse d'un zèle outré contre ces fanatiques & leurs fauteurs; peut-être même n'a-t-il pas assez considéré que leur fanatisme, quoiqu'inspiré par des travers dogmatiques, pouvoit être un de ces levains, qui sont pernicieux aux Etats, & qu'en bonne Politique on ne sçauroit trop-tôt étouffer par des efforts légitimes.

Dans le Regne de saint Louis que ce Volume ne termine pas, nous remarquons 1° que les qualités héroïques & les vertus éminentes de ce grand Roi sont dignement retracées dans le récit que M. l'Abbé Velly nous fait de ses

exploits, de ses travaux & de ses malheurs. 2° Qu'il y a certains traits trop familiers à l'Historien, & peut-être trop prodigués dans cette Histoire, par exemple, *siècles d'ignorance & de superstition;... tel étoit le préjugé du siècle;.....on n'en sçavoit pas alors davantage.* Dans ces mêmes âges, M. l'Abbé Velly ne nous expose-t-il pas de grandes contestations alors discutées sur les meilleurs principes? Les Princes les plus religieux y connoissent leurs droits, & sçavent aussi-bien les exposer que les soûtenir; & ce que M. l'Abbé Velly appelle quelquefois préjugés, ne touche guères que des Princes qui avoient quelque intérêt d'en ménager l'illusion. 3° Qu'à la sentence prononcée dans le Concile de Lyon contre Frédéric II. par Innocent IV. il eût été à propos de joindre les Observations de M. Bossuet sur ce jugement.

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

TRADUCTION *des Partitions Oratoires de Cicéron, accompagnée de Notes pour l'éclaircissement du Texte, & de Remarques suivies d'exemples sur toutes les parties de la Rhétorique, avec la Harangue de Cicéron de la Divination contre Q. Cecilius.* (Volume *in*-12. pag. 552.) Chez Debure l'aîné, Quai des Augustins ; & Aumont, Place du Collège Mazarin. M. DCC. LVI. Le Traité des *Partitions Oratoires* de Cicéron est

une Rhétorique suivie, mais dépouillée d'exemples ; c'est ce qui rend ce Livre un peu sec : le didactique pur s'y trouve. Le fils de Cicéron y forme des questions, le père les résout, tout cela sans appareil, mais toujours de ce style enchanteur qui n'étoit propre que de l'Orateur Romain. Un homme d'étude nous donne la Traduction de cet Ouvrage : nous la croyons exacte & fidele ; il y ajoûte des Notes pour l'intelligence du Texte, & des Remarques qui renferment beaucoup d'exemples sur les régles données par Cicéron. Ces exemples sont empruntés de nos plus grands Orateurs, tant sacrés que profanes. Ensuite comme Cicéron, dans ses PARTITIONS ORATOIRES, s'étend peu sur ce qui regarde l'*invention* & l'*élocution*, le Traducteur y supplée en rappellant, dans des Remarques particuliéres, les préceptes que son Auteur a répan-

dus si abondamment par-tout ailleurs. Ces Remarques sont ornées de beaucoup d'exemples tirés des Orateurs les plus célèbres ; & il en résulte une espèce de Rhétorique Françoise, dont les Maîtres & les Elèves peuvent faire un très-bon usage. On trouve aussi, vers la fin du Volume, l'Oraison qui a pour titre *Divination contre Q. Cecilius*, avec l'Analyse de cette Pièce & quelques Notes qui en facilitent l'intelligence. Nous conseillons la lecture de tout cet Ouvrage, en avertissant, d'après le Traducteur, que les régles ne font point l'Orateur, mais que l'Orateur tire parti des régles pour se ménager des succès. Nous devons ajoûter que ces *Partitions Oratoires*, dans notre Langue, seroient quelque chose de peu intéressant, si le Traducteur n'y avoit pas joint tous les ornements que nous venons d'indiquer : pour ne point s'ennuyer, il fau-

droit encore lire le Latin de Cicéron, & passer de-là aux Remarques du Traducteur : par-là on auroit l'avantage de réunir l'antique & le moderne, le siècle de Cicéron & le nôtre.

LE PEUPLE INSTRUIT, ou les Alliances dans lesquelles les Ministres de la Grande-Bretagne ont engagé la Nation, & l'emploi qu'ils ont fait de ses Escadres & de ses Armées, depuis le commencement des troubles sur l'Ohio jusqu'à la perte de Minorque, considérés dans une quatrième Lettre au peuple d'Angleterre. Ouvrage traduit de l'Anglois, (*in*-12. pag. 212.) M. DCC. LVI.

Ce Livre est dans le goût des Harangues d'Hannon contre Annibal, où des Gracches contre le Gouvernement des Consuls. On

reproche ici au Ministère Britannique une suite de procédés sans prévoyance, sans activité, sans zèle pour la patrie; beaucoup d'attention à tirer de l'argent, à protéger les Etats d'Hanovre, à livrer l'Angleterre aux troupes étrangères; nulle combinaison dans les entreprises, nulle intelligence dans le choix des Généraux, nulle vigilance pour la conservation de Minorque, nulle analyse d'idées dans les Traités d'alliance conclus avec l'Impératrice de Russie, avec le Roi de Prusse, avec le Landgrave de Hesse. Les faits viennent à l'appui des reproches, & du tout ensemble résulte un plaidoyé terrible, ou plutôt une satyre violente. Il faut lire la pièce; car elle perdroit toute sa force dans un Abrégé. La Traduction paroît bonne, au moins est-elle coulante, vive & agréable. *On trouve ce Livre chez les frères Estienne, rue S. Jacques.*

Essai sur la Perspective pratique par le moyen du Calcul. Par Cl. Roy, Graveur en Taille-douce sur tous métaux. (*In*-8°. pag. 48.) Chez Jombert, rue Dauphine ; *& se trouve aussi chez l'Auteur, Quai des Orfèvres, au Chariot d'or.* La Perspective est une espèce de magie oculaire ; sur un plan vertical, on place tellement les objets ; on les dégrade tellement de grandeur & de couleur qu'ils paroissent fuir, s'enfoncer, s'éloigner à diverses distances sur un terrein horizontal. On a donné beaucoup de régles pour cet Art peu connu, ce semble, des Anciens ; mais apres bien des préceptes la plûpart des Artistes s'en sont tenus au coup-d'œil & à la pratique. Voici un Graveur, homme attentif & zélé pour sa profession, qui ramène tout à un calcul Arithmétique, fondé sur les triangles semblables dont les propriétés sont si connues par la Géo-

métrie élémentaire. Cette méthode est courte, mais assez subtile, & demande certainement de l'application : on fera bien de lire le Livre tout entier, & mieux encore de consulter l'Auteur.

Dictionnaire Apostolique à l'usage de MM. les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui se destinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de Notre-Dame des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne. *Tome dixième, in-8°. Commun des Saints.* Chez Aug. Martin Lottin, rue S. Jacques, &c. Ce Volume renferme des plans de discours sur les Apôtres, les Martyrs, les Docteurs, les Confesseurs Pontifes & non Pontifes, les Vierges &c. avec des essais de Sermon, propres aux Vêtures & Professions Religieuses :

tout ceci dans le goût bien connu de l'Auteur, qui sçait annoncer les sujets, arranger les desseins, choisir & placer les morceaux qu'il emprunte. On a voulu reprocher à ce Dictionnaire Apostolique de n'avoir été entrepris que pour *fomenter la paresse* de ceux qui se destinent à la Chaire. Sur quoi nous observons deux choses ; la première, que ce Livre ne peut suffire à quiconque ne veut point travailler. Les sujets qu'on y donne, les vues qu'on y suggère, les grands morceaux même qu'on y présente ne sont bons que pour aider quelqu'un qui sçait mettre en œuvre de bonnes choses, & en produire d'assez bonnes à l'occasion de ce qu'on lui communique. La seconde observation est qu'il vaudroit encore mieux *fomenter la paresse* d'un petit nombre de personnes, que de laisser sans secours un plus grand nombre d'autres qui par état

doivent prêcher & instruire. Enfin ce Dictionnaire, quelque favorable qu'il soit aux Prédicateurs, ne donne ni le zéle, ni l'action, ni la mémoire; il ne prévoit ni tous les besoins, ni toutes les circonstances. Il ressemble à une infinité d'autres Ouvrages, Dictionnaires ou non Dictionnaires, où l'on trouve quelque chose sans être dispensé de chercher ailleurs, par conséquent de travailler.

Nous pourrions, à plus juste titre, faire un reproche au P. Hyacinthe de Montargon, s'il se contentoit de donner au public le *Commun des Saints*, sans y ajoûter un Volume pour des Panégyriques particuliers, tels que seroient ceux, par exemple, des Patriarches ou Fondateurs d'Ordres, comme de S. Augustin, de S. Bernard, de S. Dominique, de S. François &c. L'occasion de traiter ces sortes de sujets se présente souvent,

la matière est ordinairement belle, grande, intéressante : en un mot, ce Dictionnaire ne sera nullement parfait si cette partie lui manque ; il nous semble même qu'on devroit la préférer au *Commun*, qui fait l'objet de ce Volume. L'Auteur peut consulter sur cela les Experts, nous oserions assûrer qu'ils lui donneront le même conseil.

AVIS AU PUBLIC.

M. Philippe de Prétot, bien connu par plusieurs Ouvrages de Géographie & d'Histoire, vient de recommencer son cours annuel d'instruction sur ces deux Sciences. On se rend chez lui, *rue de la Harpe vis-à-vis la rue des deux Portes*, & l'on y trouve toutes les facilités pour faire des progrès dans l'étude de la Géographie & de l'Histoire ; il y a des Livres, des Cartes, des Sphères, des Glo-

bes &c. & un Maître bien instruit lui-même. Sa méthode est de converser avec les Elèves, de leur faire reprendre les leçons de la veille, de les picquer d'émulation pour bien exposer les points historiques & pour résoudre avec succès les difficultés. Quoiqu'on s'en tienne dans ce cours d'études aux sentiments les plus suivis, & qu'on en écarte les épines scientifiques, l'Histoire & la Géographie ont toujours des nuages qu'il faut dissiper; on ne s'y refuse pas dans l'Ecole de M. Philippe. Il nous semble que cette Institution littéraire doit être encouragée, soûtenue, protégée; *elle a lieu le Mardi, le Jeudi, le Samedi matin de chaque semaine, depuis la S. Martin jusqu'à la Notre-Dame de Septembre.*

On souscrit chez Claude-Jean-Baptiste Bauche, Quai des Augus-

tins, pour une *Histoire naturelle du Sénégal*, par M. Adanson, qui a vêcu cinq ans dans le pays. Cette Histoire sera fort étendue, puisque le premier Volume *in*-4°. ne doit contenir que l Histoire des Coquillages. Il paroît au reste que cette entreprise littéraire ne se borne pas à l'*Histoire Naturelle*; l'Auteur se proposant aussi de parler des Mœurs & des Coûtumes du Sénégal; mais cette Partie sera succincte, & ne doit servir qu'à completter *l'Histoire Physique* de ce pays. On nous promet le premier Volume pour ce temps-ci; le second, pour la fin de 1757, & ainsi de suite. Il y aura beaucoup de Planches dans l'Ouvrage, & le prix du Volume pour les Souscripteurs est de 12 liv. en feuilles, les autres Acquéreurs le payeront 16 liv. On trouve le *Prospectus* entier chez Bauche, qui a aussi beaucoup d'autres Livres d'Histoire naturelle.

PRIX proposé par l'Académie Royale de Chirurgie pour l'année 1758.

L'Académie Royale de Chirurgie propose pour le Prix de l'année 1758 le sujet suivant :

Déterminer les cas où les Injections sont nécessaires pour la cure des maladies Chirurgicales, & établir les régles générales & particuliéres qu'on doit suivre dans leur usage.

Ce point de la Thérapeutique Chirurgicale a été jusqu'à présent fort peu approfondi, & présente néanmoins un vaste champ de doctrine. L'Académie desire que l'on expose les avantages & les inconvénients que les Injections doivent avoir, dans les différentes espèces de maladies, & suivant la nature différente des parties malades, notamment de celles qui sont

contenues dans les capacités; que les Auteurs donnent les procédés particuliers qu'ils pourroient avoir, tant pour les compoſitions que pour les inſtruments; enfin que leur théorie ſoit appuyée ſur des exemples & des obſervations.

Ceux qui enverront des Mémoires, ſont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient fort liſibles.

Les Auteurs mettront ſimplement une deviſe à leurs Ouvrages; mais, pour ſe faire connoître, ils y joindront dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualités; & ce papier ne ſera ouvert qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ils adreſſeront leurs Ouvrages, francs de port, à M. Morand, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris, ou les

lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix est une Médaille d'or, de la valeur de cinq cents livres, fondée par Monsieur de Lapeyronie, qui sera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire sur le sujet proposé.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1757 inclusivement; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1758, qui se tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques,

proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant résolu de donner tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par M. de Lapeyronie, une Médaille d'or de deux cents livres, à celui des Chirurgiens Etrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un Ouvrage sur quelque matière de Chirurgie que ce soit, au choix de l'Auteur; elle en donnera deux cette année, s'il se trouve deux bons Ouvrages parmi ceux qui lui ont été envoyés en 1756. Ce Prix sera proclamé le jour de la Séance publique.

Le même jour elle distribuera cinq Médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, soit Académiciens de la Classe des Libres, soit simplement Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année précédente un Mémoire, ou trois Observations intéressantes.

Le Sieur Le Rouge, Ingénieur, Géographe du Roi, ruë des Grands-Augustins, reçoit actuellement des souscriptions pour la Carte de Bohème, par Muller, de vingt-cinq feuilles petit papier ; elle paroîtra au premier d'Avril prochain en neuf feuilles, lesquelles formeront une surface égale à celle des vingt-cinq feuilles petit papier : on payera en souscrivant 9 livres pour les neuf feuilles, que ceux qui n'auront pas souscrit payeront 18 livres. Il est inutile de faire l'éloge de ce chef-d'œuvre, dont l'Exemplaire coûtoit 50 florins en Allemagne.

AVERTISSEMENT des Libraires, Chaubert, Quai des Augustins ; & Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.

Nous avons publié, dans le Journal de Décembre 1755, pag. 3025,

le *Prospectus* de la Table générale des matières du Journal de Trévoux. Nous annonçons que cette Table est actuellement sous Presse, & que le premier Volume sera mis en vente en Janvier 1757, avec lequel nous délivrerons un Avis des conditions ausquelles on pourra s'abonner pour l'Ouvrage entier, qui s'imprimera sans interruption.

On souscrit chez les mêmes Libraires pour le Journal de Trévoux. Les Personnes qui voudront les recevoir exactement à Paris le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les Journaux doubles indiqués, payeront les 16 Volumes... 12 liv. 16 s. On les recevra dans les Provinces par la Poste moyennant 17 liv. 12 s. port franc.

La Religion vengée, ou Réfutation des Auteurs impies, dédiée à Monseigneur le Dauphin par une Société de Gens de Lettres. Quinze cahiers, 9 liv. par la Poste 12 liv. port franc. *Chez les mêmes Libraires.*

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Janvier, 1757.

I. Volume.

ARTICLE I. *Ordonnances des Rois de France de la troisiéme race, par ordre chronologique, &c.* 5

ART. II. *Tableaux tirés de l'Iliade, de l'Odyssée, d'Homère & de l'Enéïde de Virgile.* 24

ART. III. Poesie del Signor Abbate Pietro Metastasio. *Poësies de M. l'Abbé Metastasio.* 45

ART. IV. *Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes, &c.* Tomes II. & III. 77

ART. V. *Nouvelles Observations physiques & pratiques sur le Jardinage, avec le Calendrier des Jardiniers, &c.* 106

ART. VI. *L'Inoculation de la petite-vérole, déférée à l'Eglise & aux Magistrats.* 117

ART. VII. *Histoire de France depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au Regne de Louis XIV.* Tomes III. & IV. 139

ART. VIII. Nouvelles Littéraires. 172

ERRATA.

Nota. Il s'est glissé une faute de Copiste au mois d'Octob. 1756, II. vol. *p.* 2548. *Armentarius gouvernoit l'Eglise de Lyon,* lis. *Armentarius gouvernoit la Ville de Lyon.* Il y a *urbem* dans le Latin cité au bas de la page.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Décemb. 1756.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1757. II. vol.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

Le premier Volume de la Table générale & raisonnée des matières du Journal de Trévoux sera mis en vente dans la fin du mois de Janvier 1757, & l'on publiera en même-temps le *Prospectus*, qui annoncera les conditions d'un abonnement pour l'Ouvrage entier.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VI. Vol. est en vente; le VII. en Mars; le VIII. en Juin; le IX. en Septembre; le X. en Déc. 1757; le XI. en Mars 1758; le XII. en Juin 1758. Dans lequel Volume on annoncera les matières qui seront traitées dans les Volumes suivants.

On peut s'adresser en Province chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié en veau 50 sols, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1757. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du R

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 710 volumes. Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14.
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	2.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1757. II. vol.

ARTICLE IX.

TABLEAUX TIRÉS DE L'ILIADE, *de l'Odyssée d'Homère*, & *de l'Enéide de Virgile ; avec des observations générales sur le Costume*. In-8°.

pag. 500.) A Paris, chez Tilliard, Quai des Augustins, &c. M. DCC. LVII. *Suite de l'Article II. au mois de Janvier, I. vol.*

ON a vû, dans notre premier Extrait, le plan de la grande Galerie de Peinture, imaginée & formée d'après l'Iliade. Celle que fournit l'Odyssée n'est ni moins vaste, ni moins brillante, peut-être même la trouvera-t-on plus variée : & c'est ce beau dessein que M. le Comte de Caylus nous offre présentement. Nous ne pouvons indiquer qu'un petit nombre de ces Tableaux tirés de l'Odyssée ; mais en les exposant, nous rassemblons quelques observations qui peuvent toutes contribuer à l'instruction des Artistes, & qui sont toutes de M. le Comte de Caylus.

1°. Il est plus facile de réunir plusieurs instans de l'Odyssée que

de l'Iliade. Par exemple, dans le premier Livre de l'Odyssée, Minerve prie Jupiter d'envoyer Mercure vers Calipso, pour lui ordonner de ne plus retenir Ulysse; & ce Dieu ne part que dans le cinquième Livre : mais Minerve elle-même, dès le premier, quitte l'Olympe, & descend dans l'Isle d'Ithaque pour aider Télémaque de ses conseils. Or il est aisé au Peintre de réunir le départ de ces deux divinités. Tandis que Mercure s'envolant du séjour des Dieux, se précipite du côté de la terre, on peut représenter Minerve qui *attache à ses beaux pieds ses talonnières d'or*. Elle sera en dehors du Palais de Jupiter, & cette magnifique demeure fera le fond du Tableau; on l'établira sur des nuages, on employera pour ce morceau d'Architecture tout ce qu'on pourra imaginer de plus grand, de plus riche, de plus sage.

Et de-là, sans doute, résultera un Tableau très-noble & très-piequant. On y verra le Palais des Dieux; Mercure qui abbat son vol sur les terres & sur les mers; Minerve qui prend sa chaussure divine, & va s'élancer aussi vers le séjour des mortels, &c.

Autre exemple tiré du second Livre. C'est Télémaque paré de ses plus beaux habits, armé de sa lance, placé sur le thrône de son pere, & parlant au peuple assemblé. Après la harangue, deux Aigles paroissent en l'air, forment un combat entre elles & attirent les regards de tous les assistants. Voilà deux actions; il est facile à un Peintre intelligent de n'en faire qu'un sujet. Tandis que le jeune Prince parle des destinées d'Ulysse & des malheurs de sa maison, les deux aigles se montrent aux Ithaciens, & les remplissent d'étonnement: quoi de plus propre à enrichir le

Tableau ? C'est peut-être un des plus frappants qu'on puisse tirer de l'Odyssée : tout contribue à en relever l'éclat ; l'Architecture des maisons qui entourent la place publique ; le thrône de Télémaque, ses habits, ses brodequins, ses armes ; les groupes de Seigneurs & de peuple assemblé, le combat des deux Aigles ; l'enthousiasme du Devin, Alitherses, qui tire des présages de ce combat, &c. Mais la facilité de réunir plusieurs instants de l'Odyssée, n'est pas un titre qui lui assûre la préférence sur l'Iliade ; c'est tout le contraire, puisqu'il en faut conclure que *l'action* de l'Iliade *est plus serrée, plus vive & plus élevée que celle* de l'Odyssée. Et ce jugement, confirmé par la Peinture, s'accorde avec celui que le goût & la littérature avoient déja porté depuis long-temps. Ainsi voit-on que cette *rentrée d'Homère* dans le monde par la route

des Arts, l'expose pareillement aux critiques propres de ce genre. De-là il seroit peut-être utile de conclure en général que toutes nos connoissances se lient & se tiennent indissolublement; que le jugement des Lettres, quand il est sain, se concilie avec celui des Arts, quand ce dernier a le même avantage; qu'enfin, si la Littérature est quelquefois en défaut, elle peut trouver des secours ou un supplément dans les Arts.

2°. Il est nécessaire, dans cette suite de Tableaux, de conserver la simplicité des mœurs du siècle d'Homère: c'est ce qui fait une grande partie de ce précieux *Costume*, dont M. le Comte de Caylus recommande si fort l'observation; & pour lequel il donne ici un discours détaillé que nous analyserons vers la fin de cet Extrait. Homère, par exemple, nous parle, dans son premier Livre, du Père

d'Ulysse, retiré à la campagne & plongé dans la douleur depuis l'absence de son fils. Ce Tableau ne doit présenter que des objets simples & rustiques. On y voit, d'après le récit du Poëte, une Chaumine, un enclos de Vigne, le vieux Laërte livré aux travaux de l'Agriculture & servi par une seule esclave fort âgée.

Dans le 6e Livre, Nausicaa, accompagnée de ses femmes, va laver ses robes & celles de toutes les personnes de sa famille. Cette action si simple donne lieu néanmoins à cinq ou six Tableaux charmants. Dans l'un » on voit Nausi-» caa arrivée sur le bord du fleuve ; » le char est dételé ; les mulets » sont lâchés dans les prairies ; » quelques femmes portent les » pacquets, les autres sont occu-» pées à laver dans le fleuve. « Un autre Tableau présente le repas champêtre de Nausicaa & de ses

compagnes. » On voit briller en » elles cette joie inspirée par la » campagne, & la liberté soûte- » nue, dans la jeunesse, par les » charmes des beautés réelles de la » nature.« Dans un troisième Tableau » elles jouent, elles courent, » elles jettent une balle en l'air; » elles folâtrent.« Mais il faut reconnoître ici ce que M. le Comte de Caylus observe dans son Avertissement; c'est que la Poësie a toujours de grands avantages sur la Peinture. La Poësie emploie des comparaisons qui embellissent le récit. Homère, en cet endroit, dit que Nausicaa étoit au milieu de cette jeunesse destinée à la servir, comme Diane chassant sur le Mont Taygète avec les Nymphes filles de Jupiter, & prenant plaisir aux jeux de ces divinités champêtres Or voilà ce que la Peinture ne peut rendre, si ce n'est dans un paysage qui sera en même temps un Ta-

bleau allégorique, comme notre Auteur l'explique ailleurs.

Dans le 7^e^ Livre, Homère décrit les Jardins d'Alcinoüs, autre exemple de la simplicité des Anciens. Le Peintre pourra former trois Tableaux de ce sujet : il représentera d'abord un verger d'arbres chargés de fleurs & de fruits, entourés d'une haie vive ; ensuite une vigne chargée de raisins, *les uns mûrs & les autres avancés par degrés* ; enfin *un potager environné de canaux formés par des fontaines naturelles.* » Et tous ces lieux » doivent conserver un air rusti» que. Les Anciens ne connoiss» soient point la propreté & le » peigné de nos promenades, ni » rien de ce que nous regardons » comme l'Architecture des Jar» dins. Ceux d'Alcinoüs ont été » cités pour être les plus beaux de » l'ancienne Grèce. La description » qu'Homère nous en a laissée, met

» en état de juger de la vérité. Les » Anciens n'estimoient que la cul- » ture nécessaire & le produit de la » terre ; mais comme ce Tableau » & les deux précédents pourroient » paroître nuds, c'est-à-dire dé- » nués de figures, puisqu'en effet » Homère ne dit rien qui puisse » rappeller aucune idée de mou- » vement & de richesse étrangère, » je ferois voir tantôt quelques » esclaves travaillant à ces jardins, » tantôt l'Intendant de ces mêmes » esclaves, qui leur donneroit des » ordres ou qui leur feroit cueillir » des fruits. Enfin je représenterois » tout ce que l'utilité & l'agrément » produisent d'objets & d'actions » nécessaires dans ces jardins agréa- » blement situés & cultivés avec » soin. «

3°. En traitant les sujets de l'Odyssée, il faut profiter de toutes les circonstances pour rendre les Tableaux plus animés, tantôt dans

le genre gracieux, tantôt dans le genre terrible : voici quelques exemples.

Dans l'aventure d'Ulysse avec Poliphême (au IX^e Livre) d'abord le Prince se trouve » devant un
» antre fort exhaussé & couvert
» de lauriers. On voit des trou-
» peaux de brebis aux environs.
» Ulysse & ses douze soldats sont
» entrés dans une cour formée par
» des pierres brutes & très-grosses.
» Une futaye de grands pins &
» de grands chênes donne de l'om-
» bre à cette cour. Il ne faut point
» oublier qu'un des soldats de la
» suite d'Ulysse est chargé d'un
» outre de vin, & que les autres
» prennent le lait & les fromages
» arrangés avec beaucoup d'ordre
» dans des vases & dans des paniers
» de jonc. On peut encore faire
» voir des brebis parquées avec
» leurs agneaux. Cette composition
» peut être une des plus agréables

» & des plus pittoresques de cette » suite. «

Dans le Livre XI[e], Agamemnon raconte à Ulysse l'histoire de sa mort : ce sujet est terrible & *absolument neuf, si l'on s'attache à suivre les idées d'Homère.* » Tous » mes compagnons, *dit Agamem-* » *non*, ont été égorgés autour de » moi, autour de l'Urne sacrée & » de la table où nous étions assis. » Dans le moment même qu'on » m'assassinoit, j'entendis la voix » plaintive de la fille de Priam, de » Cassandre, que la perfide Cly- » temnestre tuoit pour me faire » mourir plus cruellement. « Voilà un tableau où tout est à remarquer; l'Urne sacrée & la table d'un festin qui n'avoit point été commencé sans faire des libations aux Dieux; les compagnons d'Agamemnon parmi lesquels le Peintre peut & doit mettre Electre sa fille, & Oreste son fils, l'un &

l'autre ſauvés à peine du maſſacre ; Agamemnon lui-même terraſſé & aſſommé malgré ſes efforts : Homère dit qu'il levoit les mains pour écarter le glaive du meurtrier ; enfin Caſſandre égorgée près d'Agamemnon, circonſtance touchante & qu'Homère n'a garde d'oublier. Il en ajoûte une qui ne peut être rendue par le Peintre : *la malheureuſe*, dit Agamemnon en parlant de ſa perfide épouſe, *quand elle me vit près d'expirer, ſe retira ſans daigner me fermer les yeux ni la bouche.*

Encore un beau Tableau, mais qui eſt autant donné par M. le Comte de Caylus que par Homère. Ce Poëte dit ſimplement, dès les premiers vers de ſon XII^e^ Livre, qu'Ulyſſe aborda dans l'Iſle d'Ææa où étoient *les Palais & les Chœurs de l'Aurore*, avec *le lieu où eſt le lever du Soleil.* » Cette image eſt riante, *reprend M. de*

» *Caylus*, elle exprime la situation
» de la nature à cet instant du jour.
» Il est possible, mais difficile,
» d'en faire un tableau ; il seroit
» d'autant plus agréable de l'en-
» treprendre, qu'il est purement
» arbitraire & que toutes les ma-
» nières de le traiter sont bonnes. «
Nous avons déja d'excellents tableaux du lever de l'Aurore ; mais il faudroit animer & réaliser tout ceci, il faudroit construire un Palais à cette Déesse, lui donner des *Chœurs* de Nymphes ; & tout cela devroit être d'une légereté, d'une élégance, d'un ton de lumière propres du sujet. C'est ce qui feroit l'embarras, mais aussi le triomphe de l'Artiste assez heureux pour réussir.

Au reste nous devons au Public & à nous-mêmes une observation générale qui n'auroit pas déplu à Homère, & qui ne peut manquer d'être approuvée de notre illustre Auteur. En traitant tous ces sujets

de l'Iliade & de l'Odyssée, le Peintre doit se ressouvenir des loix de la modestie, afin de ne rien présenter aux yeux, qui puisse allarmer la pudeur. Homère nous décrit des mœurs douces, simples, innocentes : un siècle plus raffiné que le sien peut abuser de ces descriptions, & un Artiste jaloux de plaire à des hommes passionnés peut répandre sur tout des nuances de libertinage : ce qui feroit, des tableaux de l'Iliade & de l'Odyssée, deux Galeries funestes à la vertu & dignes de la censure des gens de bien.

Nous donnons présentement l'Analyse des observations de l'Auteur sur le *Costume.*

On appelle *costume* en général, tout ce qui est ou doit être conforme aux mœurs, aux loix, au caractère des personnes qu'on veut représenter. M. de Caylus ne parle ici du *costume* que relativement

aux ouvrages d'Homère, & il n'embrasse pas même toutes les parties qui répondent à ce sujet, Il ne s'attache qu'aux attributs de quelques Divinités, à quelques habillements, à quelques usages domestiques ou militaires. Le petit détail où nous entrons fera concevoir sa pensée & la nôtre.

Les Artistes d'aujourd'hui ne manquent guères de donner le *Paon* à Junon & les *Pigeons* à Venus. Cette mythologie n'étoit point encore née du temps d'Homère. Long-temps même après lui on ne la connoissoit pas : car on ne nous dit nulle part que la Junon de Polyclète & la Venus d'Apelle aient été caractérisées par ces attributs. S'il arrivoit donc qu'on peignît la suite des Poëmes d'Homère, il faudroit éviter avec soin de pécher contre cette partie du *costume*. Le Poëte donne assez d'attributs particuliers aux deux

Déesses pour guider un Artiste intelligent, & pour empêcher de confondre la Reine des Dieux & la mère d'Enée avec les autres habitants de l'Olympe.

M. le Comte de Caylus nous parle ensuite du *Baudrier*, de la *Tunique*, du *Sceptre*, des *Portiques*, des *Chars*, des *Vaisseaux*, du respect pour les *Foyers*, de l'habillement qu'on doit donner aux *Hérauts*; tout cela considéré & apprécié dans le goût d'Homère.

Le *Baudrier* étoit une courroie, arrêtée par des boucles pour la commodité de son usage ; elle passoit de l'épaule droite sous le bras gauche au dessus de la ceinture, comme nos soldats portent aujourd'hui leur ceinturon dans les marches pour être moins incommodés de leur épée. Mais il semble que les Grecs portoient la pointe de cette arme dirigée

vers la terre, & parallelement au corps ; c'est ce qui fait que les Guerriers pouvoient danser sans quitter leurs épées : aussi voit-on, sur le bouclier d'Homère, une troupe de jeunes gens qui dansent avec l'épée & le baudrier.

La *Tunique* étoit un vêtement de dessous très-juste, très-court & quelquefois sans manches. C'est plutôt des bas reliefs, des médailles & des pierres gravées que des Poëmes d'Homère, qu'on tire la forme de cet habillement. Le Poëte parle aussi souvent de *Tuniques* (χιτῶν) mais sans en spécifier positivement la figure.

Le *Sceptre* étoit originairement un bâton destiné à soûtenir & soulager celui qui marche. Du temps d'Homère il commençoit à désigner la puissance & l'autorité, car ce Poëte le donne aux Rois, aux Généraux d'armée, aux Hérauts, &c. Mais la destination

primitive subsistoit encore, puisqu'on voit dans l'Odyssée un mendiant qui tient un *sceptre*. Les Peintres ne peuvent être embarrassés pour rendre cet ornement ; la tradition des siècles a toujours conservé la figure & les usages du sceptre ; il n'est survenu que des changements accidentels dans sa longueur & dans la manière de le terminer. C'est une *haste* simple ou armée, suivant la qualité ou les fonctions des personnages. Jupiter, par exemple, est représenté avec une haste simple & terminée par une ou deux moulures. Mars, Minerve, Bellone tiennent une *haste* armée, & c'est une vraie pique. Ces longs sceptres ont cedé peu-à-peu aux petits bâtons ou baguettes, telles qu'on les donnoit à Mercure & à Iris la messagère des Dieux. Cette dernière forme s'est perpétuée dans les sceptres modernes, qui

ne ſont plus, depuis bien des ſiècles, que la marque du pouvoir ſuprême, & l'ornement deſtiné aux Monarques.

Les *Portiques* dont parle Homère n'étoient ni des colonades, ni des portes d'entrée, ni des avant-corps de palais; toutes ces idées tromperoient les Artiſtes, s'ils s'y arrêtoient. M. le Comte de Caylus combinant avec juſteſſe tous les endroits où le Poëte parle de *Portiques*, conclut que c'étoient des appartemens iſolés, près de la porte, & deſtinés aux étrangers; que tel fut le lieu où Priam ſe repoſa quand il eut demandé & obtenu le corps d'Hector vaincu par Achille. Il faudroit lire cette petite diſſertation, où règne une bonne critique & une ſage connoiſſance de l'antiquité.

Il en eſt de même des articles qui concernent les *Chars*, le reſpect pour les *Foyers*, les *Hé-*

-rauts, les *Vaiſſeaux* ſur-tout. Notre Auteur traite ce dernier point en combinant les récits d'Homère, les témoignages des Hiſtoriens, les uſages des Grecs par rapport à la navigation, enfin les beſoins & les devoirs des Artiſtes obligés de peindre quelque partie de la marine des Anciens.

Il ajoûte à tous ces ſujets quelques autres attentions très-réfléchies ſur les perſonnages. » Il » n'eſt pas douteux, *par exemple*, » que Pâris ne doive être d'une » beauté efféminée. La figure d'A- » chille demande toute l'attention » de l'Artiſte. Ce Héros étoit très- » jeune & de la plus grande taille... » je lui donnerois beaucoup de » fierté ; le nez un peu aquilin, « & des ſourcils élevés pour mar- » quer ſon audace. J'étudierois les » impreſſions que la colère laiſſe » (même dans ſon repos) ſur le » viſage d'un homme porté à cette

» passion... Agamemnon doit être
» représenté à l'âge de 45 ans;
» son caractère est celui de la
» Majesté, &, si l'on veut, de l'or-
» gueil. Pour exprimer son main-
» tien, sa démarche & ses mou-
» vements, on doit penser à *la*
» vanité d'un Roi qui commande
» à plusieurs Rois. Ulysse étoit à
» peu près du même âge qu'Aga-
» memnon... mais je le tiendrois
» plus grand & plus nerveux... la
» ruse & la souplesse de son esprit
» engagent à le représenter avec
» les sourcils bas & le regard un
» peu en dessous; mais sans aucune
» charge: car l'Artiste doit d'autant
» plus appréhender de rendre sa
» physionomie basse & ignoble,
» que, dans les sujets d'Homère,
» la noblesse & la beauté sont la
» base générale de son imitation.
» Il peint des Héros; Ulysse a
» toujours persuadé & jamais ré-
» volté. Je conviens que l'expres-

» ſion du viſage de ce Prince
» adroit & fin, eſt la plus difficile
» à rendre par le deſſein, comme
» ſon caractère a été le plus dé-
» licat à traiter par le récit. «
Nous réſervons pour un autre Article les Tableaux de l'Enéïde.

ARTICLE X.

ORDONNANCES DES ROIS de France de la troiſième race, recueillies par ordre chronologique. Second & troiſième Volume (in-fol.) Par Mrs de Laurière & Secouſſe, Avocats au Parlement. *Suite de l'Article premier au mois de Janv. I. vol.* A Paris, de l'Imprimerie Royale.

LE ſecond Volume de ce grand Recueil eſt encore le fruit des travaux de M. de Laurière; mais on en doit l'édition, la préface

& les Tables à *M. Secousse son successeur. Celui-ci est entré dans la carrière avec tous les avantages qu'on pouvoit désirer. Ce n'étoit pas un Jurisconsulte comme Hortensius, qui *haranguoit mieux qu'il n'écrivoit*. Le Barreau eut bien les prémices de ses études, mais le cabinet l'attacha davantage. Les Langues anciennes & modernes, l'Histoire, la Critique, la Bibliographie, toutes les connoissances qui forment le Sçavant, l'homme de conseil dans la grande littérature, l'Ecrivain solide, instructif, capable d'éclairer le siècle présent & la postérité; tels furent les objets qui entraînerent M. Secousse, & qui l'empêcherent de se livrer totalement aux exercices de sa profession.

Il plaida néanmoins, & l'éloge qu'on nous trace de son caractère & de ses talens, au 9e Volume de cette collection, nous apprend

une anecdote qui pourroit trouver place dans l'hiſtoire de l'Eloquence & de la Philoſophie. Il s'agiſſoit entre lui & ſa Partie de ſçavoir *ſi l'Avocat peut exiger des honoraires* : queſtion touchante pour tous les membres de cet ordre honorable qui eſt chargé de défendre les intérêts du citoyen, ſouvent au péril de négliger ſes propres affaires. M. Secouſſe oſa ſe déclarer pour la négative : *la gloire*, dit ingénieuſement l'Auteur de l'éloge, *accompagnoit du moins ſon opinion, & la générosité combattoit pour lui.* Il eût été à propos de recueillir ce Plaidoyer : on y auroit vû comment la nobleſſe des ſentiments fait quelquefois illuſion à l'eſprit, & lui cache la vérité. Il fut décidé que *l'Avocat pouvoit exiger des honoraires*, c'étoit le cri de la juſtice. Ainſi M. Secouſſe perdit ſa cauſe; *mais*, ajoûte l'éloge, il *gagna l'eſtime &*

les suffrages des Juges mêmes qui le condamnerent...

La science ou plutôt la pratique du Barreau fut subordonnée dans M. Secousse à l'amour de l'Histoire. Bientôt il ne garda plus de mesures dans ses recherches sur les divers évènements qui concernent notre Monarchie. Il rassembla une multitude presque infinie de livres, de pièces, d'actes, de Mémoires relatifs à ce sujet & à son goût. Il forma le cabinet le plus précieux & le plus singulier en ce genre. Le catalogue qu'on en a donné, même à deux reprises, ne fait peut-être pas connoître encore toute l'étenduë & tout le prix de ces richesses.

En 1723 M. Secousse fut admis dans l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & depuis ce moment jusqu'à sa mort il s'est acquité ponctuellement des devoirs d'Académicien. On voit

un grand nombre de ses Mémoires dans les recueils de cette sçavante Compagnie : on nous sçaura peut-être gré d'en rappeller les sujets & les titres au bas des pages. * On pourra juger par l'annonce de quelques-uns, que la Langue

* TOME V. Dissertation sur l'expédition d'Alexandre contre les Perses. *Ibid.* Remarques sur quelques Vies de Plutarque.

TOME VI. Histoire de Julius Sabinus & d'Epponina sa femme.

TOME VII. Remarques sur quelques Vies de Plutarque. *Ibid.* Projet d'une nouvelle Notice des Gaules.

TOME XIII. Mémoire sur l'attentat commis par une partie des Chevaliers de Malte contre le Grand-Maître de la Cassière.

TOME XVI. Huit Mémoires historiques & critiques, pour servir à l'Histoire des troubles qui suivirent la Bataille de Poitiers.

TOME XVII. Mémoire sur l'union de la Champagne & de la Brie à la Couronne de France. *Ibid.* Mémoire où l'on

Grecque ne lui fut pas *tout-à-fait inutile*, comme on le marque dans l'éloge, morceau d'ailleurs très-bien fait, & qui intéresse le Lecteur. Mais il est vrai que notre histoire de France attira les grandes attentions de M. Secousse ; il avoit pour les recherches de ce

---

prouve que Charles V. étoit Souverain de la Guyenne, lorsqu'en 1369 la Cour des Pairs décerna contre Edouard, Prince de Galles, un ajournement personnel qui fut suivi d'une déclaration de guerre. *Ibid.* Mémoire où l'on examine s'il est vrai qu'il ait été frappé pendant la vie de Louis I. Prince de Condé, une monnoie sur laquelle on lui ait donné le titre de Roi de France. *Ibid.* Mémoire historique & critique sur Paul de Foix, Conseiller d'Etat & Archevêque de Toulouse.

TOME XVIII. Conjectures sur un Sceau du moyen âge.

TOME XX. Mémoire sur le Procès criminel, fait à Androuin Chauveron, Prévôt de Paris & des Marchands, vers l'an 1389.

genre une ſagacité ſinguliére, & nous ne devons pas oublier qu'il expoſoit très-bien ſes découvertes ; qu'il écrivoit avec beaucoup de netteté, de clarté, d'agrement même, en bornant ce mot aux graces propres des ſujets qu'il embraſſoit.

Quand M. Secouſſe eut été chargé en 1728 de la continuation du Recueil des Ordonnances, il ſe trouva dans la poſition la plus propre à manifeſter ſon goût pour la Juriſprudence & pour l'Hiſtoire. Il commença par publier le 2ᵉ Volume de ſon Prédéceſſeur, & il donna enſuite les ſix autres Tomes ; la mort l'a empêché de prendre ſoin de l'édition du 7ᵉ qui eſt le 9ᵉ de toute la collection. Si l'on joint à ce travail pluſieurs autres ouvrages qu'il a fait paroître, comme les *Mémoires de Condé*, & ceux qu'il a laiſſés ſur le métier, comme les *Mémoires du Roi de Navarre*,

(Charles le Mauvais;) si l'on pense de plus que M. Secousse, en qualité de Censeur Royal, donnoit beaucoup de temps à la revision des Livres, & à l'instruction même de ceux qui vouloient en composer; on conviendra que cet homme de Lettres étoit infiniment occupé. Sur la fin de ses jours, il perdit l'usage des yeux, & ses études dépendirent des lectures & des recherches qu'on lui faisoit: espèce d'exil dans la Région des Lettres; on n'y voyage, on n'y converse plus que comme un étranger qui a besoin d'interprète. Enfin cet homme sçavant, cet utile Citoyen termina sa carrière le 15. de Mars 1754 à l'âge de 63 ans, laissant un vuide dans plusieurs parties de la Littérature, & privant par sa mort une multitude d'hommes studieux du secours de ses livres qu'il prêtoit volontiers, & de ses conseils qu'il donnoit

ſans faſte & ſans prétentions ſur la gloire d'autrui. Nous remarquons là des traits rares dans la vie des Littérateurs, gens d'ordinaire pleins de défauts, dont le plus grand, ſans contredit, eſt l'orgueil, & un des plus ridicules eſt la manie de poſſéder beaucoup de Livres ſans en communiquer aucun à perſonne.

La Préface du ſecond Tome des Ordonnances diſcute, entre autres points, l'article des *guerres privées*, eſpèce de privilége barbare dont les Gentils-hommes étoient fort jaloux. Ils regardoient comme un des plus beaux appanages de la Nobleſſe, le droit d'attaquer un voiſin, de piller ſes terres, d'abattre ſes maiſons, de brûler ſes titres, de tuer ſes beſtiaux, de faire main-baſſe ſur ſes domeſtiques & ſur lui-même, s'il étoit le plus foible. Nos plus grands Rois, un Philippe Auguſte,

un S. Louis, tenterent d'arrêter un désordre si pernicieux à l'Etat; mais ils ne purent y réussir. Les Gentils-hommes vouloient absolument se battre, les roturiers même, singes en tout temps de la Noblesse, s'arrogeoient le même droit sous prétexte de Privileges, de Coûtumes, d'Usages locaux. Tout ce que les Souverains purent obtenir, en certaines circonstances, fut que ces guerres privées n'auroient point lieu quand la France seroit en guerre avec des Puissances étrangéres. Encore les Ordonnances qui furent portées à ce sujet, & dont on trouve un assez grand nombre dans ce second Volume, n'eurent-elles pas toujours le succès qu'on en espéroit. Philippe de Valois & le Roi Jean, par exemple, trouverent de grandes difficultés à se faire obéir sur ce point. On a ici leurs Ordonnances souvent répétées & presque

toujours mal exécutées, parce que les temps étoient malheureux, & que le Gouvernement se ressentoit des disgraces publiques. Quand on est vaincu par l'ennemi, on a de trop grands besoins pour ne se relâcher pas sur l'observation des Loix. La coûtume de se *défier* & de se battre, dans le sein de la même patrie, *hebêtoit donc le sens des hommes*, suivant la remarque d'un Auteur cité par M. de Laurière dans une de ses Notes. Il fallut bien du temps pour rendre les François plus raisonnables; mais cette fausse valeur, qu'ils avoient héritée du commerce avec les Goths & avec les Vandales, subsiste en partie & se manifeste dans les duels, trop fréquents encore aujourd'hui; comme s'il étoit de la destinée des siècles, que les plus éclairés ne pussent jamais acquérir le droit de se préférer pleinement aux plus barbares.

Philippe de Valois monta sur le thrône au mois d'Avril 1328, après avoir été Régent du Royaume jusqu'aux couches de la Reine Jeanne d'Evreux, veuve de Charles le Bel. Comme elle ne mit au monde qu'une fille, Philippe régna par le droit de sa naissance, étant le plus proche héritier dans la ligne masculine. En qualité de Régent, ce Prince fit une Ordonnance pour la réforme des abus qui se commettoient au Châtelet de Paris; cet Acte est du mois de Février 1327. Sur quoi M. de Laurière observe, dans une Note, qu'il est prouvé par cette date *que Charles le Bel est décédé le premier de Févr. 1327, comme il est marqué sur son tombeau, & non au premier jour de Février 1328 selon nos Historiens.* Voilà une critique qui pourroit bien paroître inutile à tous Auteurs & habiles Lecteurs de l'Histoire de France. Quand l'Epitaphe de Char-

les le Bel marque que ce Roi mourut le premier Février 1327, elle suppose la manière de placer le commencement de l'année au jour de Pâques, comme on faisoit alors; & quand nos Historiens modernes disent que Charles mourut le premier Février 1328, ils comptent selon l'usage d'aujourd'hui en commençant l'année par le premier de Janvier. Le P. Daniel avertit, ce semble, de cette différence à l'occasion même de la mort de ce Prince. Ainsi la Note de M. de Laurière est vrai-semblablement à supprimer.

Il n'y a rien de si répété dans ces Ordonnances que les dispositions bizarres & quelquefois contradictoires touchant les monnoies. Cela désole un Lecteur qui seroit charmé de trouver quelques principes de bon gouvernement sous ces Regnes du moyen âge. Durant le XIVe siècle, les changements de

monnoies firent plus de mal à la France, que le fer des ennemis. Voyez, par exemple, ce qui arriva vers l'an 1330. Le haut prix des monnoies avoit fait monter celui des denrées : c'étoit une conséquence du systême. Sur quoi les Magistrats entreprirent de molester les Marchands ; ils prirent les voies de rigueur, pour les obliger à se désaisir de leurs marchandises pour un prix modique ; mais qu'arriva-t-il ? Sur le champ, comme par un accord général, tous les Vendeurs serrerent leurs effets, & ne porterent plus rien aux Marchés publics : la disette se fit sentir partout, & le Roi fut obligé de rendre une Ordonnance pour défendre *toutes molestations* à l'égard des Marchands. Si l'on avoit raisonné, on auroit vû que le vrai moyen d'entretenir les vivres sur un pied raisonnable, étoit de favoriser la concurrence des Vendeurs ;

& que la cauſe de l'augmentation des denrées étoit l'affoibliſſement de la valeur intrinſéque des eſpèces, & l'accroiſſement de leur valeur arbitraire qui eſt le taux du Prince.

M. de Laurière fait, à la page 143 du ſecond Volume, une excellente Note, pour expliquer les fonctions de ceux qui s'appelloient *Notarii*, *Tabularii*, *Argentarii*, *Tabelliones*.

» *Notarii* étoient ceux qui écri-
» voient avec une célérité ſurpre-
» nante, parce que de certains
» ſignes auxquels ils étoient accoû-
» tumés, valoient des mots entiers;
» ce qui a fait dire au Poëte Mani-
» lius, *Liv. 4.*

„ Et hic ſcriptor erit felix cui littera verbum eſt,
„ Quique notis linguam ſuperet, curſuque ſequentis
„ Excipiat longas nova per compendia voces.

» *Tabularii* étoient ceux qui » mettoient au net les rôles des » tributs ou impôts.

» *Argentarii* étoient des Ban- » quiers ou des Changeurs, qui » avoient leurs Tables ou leurs Bu- » reaux dans les Marchés & les » Lieux publics.

» *Tabelliones* étoient ceux qui » passoient & écrivoient toutes sor- » tes de contrats..... d'abord ils » faisoient un projet du contrat » qu'ils recevoient. Ensuite ils le » mettoient au net, & par-là le » contrat recevoit sa derniére per- » fection..... Vers les bas siècles, » les Tabellions furent appellés » *Notaires*, non comme les anciens » *Notaires* dont l'art étoit d'écrire » par signes; mais parce que les » minutes ou les projets de contrats » de ces derniers étoient appellés » *Nota* ou *Notula*. « Au reste nous dépouillons toute cette explication des preuves qui en justifient la

vérité : ce sont des passages qui font voir que M. de Laurière étoit très-versé dans la lecture des anciens & des modernes Jurisconsultes.

On croit communément que Philippe de Valois a établi la Gabelle, sur quoi l'on rapporte la plaisanterie du Roi d'Angleterre Edouard III. qui disoit que Philippe étoit *l'Auteur de la Loi Salique*. Quelques Historiens écrivent que les Greniers à Sel ne furent établis qu'après la Bataille de Poitiers, sous le Roi Jean. Tout cela n'est point exact. L'imposition sur le Sel étoit en usage chez les anciens peuples, en Perse, en Syrie, dès la naissance de Rome, & l'on a des Loix dans le Code sur cette matière ; M. de Laurière les cite. A l'égard de nos Rois, ils n'établirent cet impôt que dans la troisième race, & il semble que Philippe le Long en est l'auteur ;

mais Philippe de Valois fut le premier qui institua les Greniers à Sel, ainsi qu'il paroît par son Ordonnance du 20. de Mars 1342, (ou 1343, selon notre façon moderne de compter.) Enfin notre sage Roi Charles V. réunit à perpétuité le Commerce du Sel au Domaine Royal.

Le Roi Jean, à son avènement au Thrône en 1350, fit une Ordonnance sur la Police qu'on lit toute entière avec beaucoup de plaisir, parce qu'on y trouve une multitude de dispositions bonnes pour tous les temps; par exemple, celle qui concerne les mendiants & pauvres valides, gens en état de travailler, & communément très à charge au Public par leur libertinage & leur fainéantise. Le Roi Jean vouloit qu'on ne donnât *aumosnes à nuls gens sains de corps & de membres, n'a gens qui puissent besognes faire, dont ils puis-*

ſent gagner leur vie; mais il vouloit qu'on donnât *à gens aveugles, mehaignez & autres miſerables perſonnes.* Cent fois le Gouvernement a fait des tentatives pour arrêter le déſordre politique des mendiants & pauvres vagabonds : on n'a point vû juſqu'ici le ſuccès de cette ſage & néceſſaire attention. M. de Laurière rapporte ſur cet objet un long texte de S. Ambroiſe, qui eſt extrêmement conforme aux régles de la charité & de la bonne police.

Le troiſième Volume des Ordonnances eſt le début de M. Secouſſe. Il ne change rien au plan de ſon prédéceſſeur; ſeulement il remplit les marges de ſon Livre d'une multitude de petites Notes, deſtinées tantôt à indiquer les Ordonnances ſemblables, tantôt à expliquer certains termes trop vieux ou trop peu uſités, tantôt à donner briévement le ſens du

texte, tantôt enfin à réformer dans ce même texte les fautes qui ont pû s'y glisser.

La Préface de ce troisième Tome est belle, sur-tout par deux endroits ; 1° parce qu'elle explique pourquoi & comment certaines Ordonnances portent le nom du Roi Jean, tandis qu'elles sont datées de Paris où ce Prince n'étoit point au temps de ces dates. M. Secousse distingue l'époque de l'expédition, de celle du sceau qui entraîne la date. Ces Lettres auront été expédiées lorsque le Roi étoit à Paris, & scellées & datées dans la même Ville lorsque ce Prince n'y étoit plus. Il faudroit lire toute cette Dissertation, qui comprend divers autres cas auxquels l'Auteur satisfait avec beaucoup de sagacité & de vrai-semblance.

2°. Cette même Préface est remarquable par l'Histoire suivie &

détaillée des Etats généraux & particuliers tenus ſous le Roi Jean. Jamais ces aſſemblées ne furent plus fréquentes, parce que les maux de l'Etat ne furent jamais plus preſſants. L'Auteur ne laiſſe rien à déſirer ſur ce point d'Hiſtoire très-important & très-embrouillé chez la plûpart de nos Ecrivains, tant anciens que modernes.

Dans le corps du Volume, nous remarquons pluſieurs Ordonnances curieuſes, entr'autres celle qui contient des Statuts pour les Orfèvres de Paris : comme elle eſt remplie des termes de l'Art, dont pluſieurs ne ſont plus uſités aujourd'hui, M. Secouſſe a eu recours, pour l'entendre, aux lumières de M. Le Roy, Marchand Orfèvre à Paris, homme de Lettres & très-verſé dans ſa Profeſſion. On a le réſultat de ces bons conſeils dans des Notes qui forment une ſorte de Nomenclature ſur l'Orfévrerie du

XIV^e siècle, c'est-à-dire sur la forme des ouvrages qu'on faisoit alors, sur les ornements dont on les enrichissoit, & sur les instruments qu'on mettoit en œuvre.

Nous faisons pareillement attention à l'Ordonnance du 30 Janv. 1356 (1357) pour la propreté des rues de Paris. Il paroît qu'on avoit pris des mesures pour évacuer les immondices de cette Ville, mais que, dans l'exécution, tout avoit été mal fait. C'étoit le temps de la captivité du Roi Jean ; Paris étoit en rumeur, on y craignoit également & les entreprises des mauvais citoyens & les invasions de l'ennemi. Le Gouvernement avoit fait fermer plusieurs portes, & il n'y avoit guères que la Porte S. Honoré qui fût demeurée libre pour l'entrée & la sortie des voitures, en particulier des tombereaux. Mais ces tombereaux mal construits & nullement propres à

retenir les bouës, ne faiſoient que les répandre dans le quartier Saint-Honoré; enſorte que les rues devenoient comme impraticables, que les maiſons contractoient un mauvais air, & que les habitants déſertoient ce Canton, ou ſe plaignoient hautement de toute cette mauvaiſe Police. C'eſt à quoi on voulut remédier par l'Ordonnance que nous indiquons.

Après la malheureuſe bataille de Poitiers, le Dauphin fit uſage de ſon grand génie pour ſauver l'Etat. Toutes ſes Ordonnances tendent à ce but; & M. Secouſſe explique, dans ſes Notes, les circonſtances qui donnoient lieu à ces diſpoſitions néceſſaires, quoique très-onéreuſes en elles-mêmes. Sur l'Ordonnance rendue pour la répartition des ſubſides en Languedoc, nous remarquons une Note qui n'eſt pas complette. L'Acte eſt ſigné de la plûpart des Princes du

ſang, entr'autres de Charles Comte d'Alençon qui ſe fit enſuite Religieux de S. Dominique. M. Secouſſe ajoûte que les Auteurs de l'Hiſtoire généalogique de la Maiſon de France *ne fixent pas le temps où ce Prince ſe fit Religieux, mais qu'il ne l'étoit* certainement *pas lors de cette Ordonnance* rendue au mois de Février 1356 (1357.) Nous diſons que cette Note eſt *incomplette*, parce qu'elle ne détermine pas le temps auquel Charles d'Alençon quitta le monde pour embraſſer l'état religieux. Ce fut en 1359, & quatre ans après, ce Prince devint Archevêque de Lyon. C'eſt ce qu'il auroit fallu ajoûter pour inſtruire pleinement le Lecteur.

Nous pourrions recueillir quantité de traits curieux, ſoit de Politique, ſoit de Commerce, ſoit de Finances, répandus dans ce Volume; mais notre Analyſe a déja trop

d'étendue ; nous reprendrons le Recueil au 4e Tome. N'oublions pas de remarquer que la Table des matières donne un nouveau prix au travail de M. Secousse : elle occupe ici 130 pages à deux colonnes ; & les matières y sont si bien rédigées, qu'on peut regarder ce morceau comme l'Abrégé de tout le Volume : c'est la même chose dans les autres Tomes. Il y a de plus à la fin une *Table Chronologique des Ordonnances*, une *Table des Provinces & des Villes*, une *Table des noms* des personnes ; &, à la tête, une *Table des prix annuels du marc d'or & d'argent*.

ARTICLE XI.

*LETTRE DE M. RACINE à M*** au sujet de l'Article concernant feu M. Rousseau, lequel est inséré au quatrième Volume* du Dictionnaire historique & critique, pour servir de Supplément au Dictionnaire de Bayle, *par M. de Chauffe-pié.**

VOus m'écrivez, Monsieur, que vous n'avez pû lire sans indignation, dans le Supplément du Dictionnaire de Bayle, le long

* L'Article *Rousseau*, inséré au quatrième Volume du Dictionnaire de M. de Chauffepié, est extrêmement injurieux à la mémoire de feu M. Rousseau. Sans prétendre justifier cet homme célèbre, nous croyons qu'il ne convenoit pas d'en parler avec si peu de ména-

article de *Rousseau*, & que je suis obligé d'y répondre, parce que j'y suis souvent attaqué.

Je le suis, Monsieur, d'une manière qui ne peut m'offenser;

---

gement de se permettre; sur-tout, à son égard, tant de réflexions malignes, tant de conjectures hazardées; en un mot, de placer dans un Dictionnaire historique une satyre si violente. M. de Chauffepié n'en est pas l'Auteur, & nous le croyons sans peine; il écrit d'ordinaire avec plus de sang-froid: mais il adopte ce morceau, & nous osons en témoigner notre surprise. La Lettre que nous transcrivons ici n'est pas une Apologie en forme de Rousseau; mais elle suffit pour réfuter l'Article du Dictionnaire. M. de Chauffepié ne pourra se plaindre de M. Racine qui observe, dans toute cette Lettre, les loix de la modération, & qui ne dit que des choses dont il est bien instruit. Au reste nous comptons faire connoître bientôt tout ce quatrième Volume du Dictionnaire. Il s'y trouve des Articles curieux, & quelques-uns qui peuvent fournir matière à une honnête & raisonnable Critique.

puisque, quand il seroit vrai que j'aurois été la dupe d'un hypocrite, ma crédulité ou, si l'on veut, ma simplicité, n'a jamais fait tort ni à moi, ni à personne. Quant à Rousseau, il y est traité avec tant d'injustice, que l'Auteur de ce Dictionnaire, ne voulant pas apparemment avoir cet article sur sa conscience, prévient par une note à la marge, qu'il l'*a fait imprimer tel qu'il lui a été remis.* Il ne l'a donc pas composé, mais il s'est crû permis de le recevoir. Dans ce même Dictionnaire, ou quelques pages après, on trouve à l'article du fameux ennemi de Rousseau, des preuves non douteuses de ce que Rousseau en a toujours dit : grand préjugé pour Rousseau, qui cependant est, dans son article, impitoyablement déchiré.

C'est à ceux qu'il a laissés dépositaires de ses papiers, à dé-

fendre sa mémoire. Pour moi, qui ne lui dois que la reconnoissance de l'estime qu'il m'a toujours témoignée, & qui d'ailleurs ai détesté toute ma vie toute dispute, j'avoue que, quoique très-fâché de voir outragé dans son honneur, un Poëte dont, malgré ces outrages, les vers vivront toujours, je ne vois rien qui m'oblige à repousser ceux qui ne cessent de troubler sa cendre. Quand même j'aurois ce zèle pour lui, je ne daignerois pas répondre à cet article du Dictionnaire, qui est suffisamment détruit par l'aveugle passion qui y regne : je ne vous en donnerai que deux preuves.

On y décide qu'il avoit un mauvais cœur, parce qu'il se trouve un vuide de quelques années, dans ses Lettres à M. Boutet : on en conclut qu'il ne lui écrivoit que par intérêt, quand ses affaires alloient mal, & qu'il l'oublioit

quand elles alloient bien. Pourquoi veut-on qu'on ait donné au Public une suite sans interruption de toutes ses Lettres ? On n'a donné que celles qu'on a pu recueillir ; plusieurs autres très-curieuses ont été (je le dois sçavoir) sacrifiées à ses ennemis, par ceux qui les possédoient. M. Boutet de Monthéri, qui n'étoit pas capable de leur faire un si agréable sacrifice, me remit avec joie toutes celles qui lui restoient, en me disant que je venois un peu tard, & que j'y trouverois un vuide, parce qu'il en avoit laissé prendre plusieurs à une personne, qu'il me nomma, & qu'elles n'avoient jamais été rendues, quoique très-redemandées. Voilà donc la cause de ce vuide, qui fait paroître Rousseau un mauvais cœur.

On lui reproche de parler souvent, dans ses Lettres, des Grands qui le protegent, d'où l'on con-

clut qu'il étoit plein de vanité. Qu'on faſſe attention qu'un malheureux, banni comme un ſcélérat, doit ſe vanter de toutes les marques d'eſtime qu'il reçoit : c'eſt ſe juſtifier.

On lui fait encore un crime, de ce que dans une Lettre à M. de Monthéri, en lui parlant de deux amis qu'il avoit à Bruxelles, il dit, *ce ſont les deux hommes les plus vertueux que je connoiſſe :* de-là on conclut qu'il ne mettoit ſon bienfaiteur qu'au ſecond rang : *ne devoit-il pas*, dit-on, *être bien flatté d'une pareille amitié ?* M. de Monthéri lui a donné juſqu'à la mort, des preuves ſolides de la ſienne, parce qu'il ne l'a jamais ſoupçonné d'ingratitude, ni d'indifférence, & qu'il n'étoit pas capable de donner aux mots un ſens ſi littéral. Lorſque nous diſons en parlant de quelqu'un, *c'eſt le plus honnête homme du*

monde, offensons-nous tous les honnêtes gens qui sont sur la terre, en ne les mettant qu'au second rang ? Prendre de pareils prétextes pour accuser un homme, c'est annoncer sa haine contre lui.

On me reproche, dans ce même article, d'avoir avancé dans mes deux Lettres qui précèdent le recueil des siennes, qu'il étoit bon juge des ouvrages d'esprit ; & pour prouver le contraire on fait une longue note, à laquelle je pourrois souscrire moi-même, puisque j'ai dit, dans une de ces Lettres, que quand il parloit des Ouvrages de l'antiquité, il en parloit en grand Juge, *mais qu'il ne l'étoit pas toujours quand il parloit des Ouvrages de ses contemporains*. C'est avouer sincèrement un de ses défauts ; & quoique j'en aie avoué quelques autres dans ces deux mêmes Lettres, elles sont cause qu'on m'appelle son *zélé défenseur*.

Je n'ai de zèle que pour la vérité ; & c'est par cette raison, qu'après avoir écrit ces deux Lettres, conformément à ce que j'avois appris de lui, de crainte d'avoir été trompé j'ai questionné plusieurs de ceux qui l'avoient connu ou à Paris dans sa jeunesse, ou à Bruxelles & à Vienne. J'ai souvent interrogé sur son compte, M. Blanchard mon confrère à l'Académie, homme d'une grande piété, & par conséquent incapable d'indulgence pour le vice. De tout temps, étroitement lié avec M^rs Boutet père & fils, il avoit souvent vu Rousseau chez eux, & il sçavoit par eux toutes les particularités de sa vie : aucun des traits d'ingratitude & de perfidie, dont il a été accusé, n'étoit véritable, suivant qu'il me l'a assuré. Enfin ni par lui, ni par d'autres, je n'ai rien appris qui m'oblige à rien rétracter de ce que j'ai avancé sur sa probité dans ces

deux Lettres, où j'ai ſeulement à réformer un endroit pour une plus grande exactitude.

Quand j'y ai dit que, ſur les ſages remontrances de M. Rollin, il avoit ſupprimé un Teſtament dans lequel il nommoit l'Auteur des Couplets, j'ai dû dire ſeulement qu'il y avoit ſupprimé le nom du coupable. J'ai appris depuis que, dans ce Teſtament trouvé après ſa mort, au-deſſus du nom de ce coupable, rayé par lui, étoit écrit de ſa main, *un ennemi déclaré*. A la marge *approuvé la rature*, & enſuite *dimitte nobis ſicut dimittimus*.

Après la déclaration qu'il fit en recevant les Sacrements; après celle-ci trouvée dans ſon Teſtament; après ce que M. Titon du Tillet a rapporté dans ſon Parnaſſe François; enfin après le Mémoire de M. Boindin, cette affaire, ſi long-temps ténébreuſe, peut-elle l'être encore? Il ne tient pas à l'Auteur

de l'Article inſeré dans le Supplément du Dictionnaire de Bayle, qu'elle ne le ſoit toujours. Il s'efforce de rappeller ces ténébres, & il va juſqu'à avancer que le Mémoire de M. Boindin *ne fait abſolument rien pour la juſtification de Rouſſeau.* Eh! par qui un accuſé peut-il être mieux juſtifié que par ſon accuſateur? Qui ne ſçait que M. Boindin, dans un Caffé où il alloit tous les ſoirs, diſoit hautement: *J'ai moi-même dépoſé contre Rouſſeau; j'étois jeune, & je faiſois ma cour: il n'eſt point l'Auteur des Couplets, & j'ai développé ce myſtère dans un Mémoire, qui ne peut paroître qu'après ma mort.* Il craignoit de déplaire à deux Magiſtrats qui ne ſont morts qu'après lui.

Je ſuis très-convaincu que M. Boindin a tort lorſque, dans ce Mémoire, il paroît ſoupçonner l'équité des Juges, & je ne par-

donne point à Rousseau l'amertume avec laquelle il s'est plaint d'eux. Il avoit lieu de croire quelques-uns d'eux peu disposés à le favoriser, parce qu'il avoit offensé, dans ses Vers, leurs amis ou leurs parents, & ce Rondeau *En manteau court, en perruque tapée &c.* lui en faisoit craindre un qui étoit puissant. C'est ce qui doit apprendre aux Poëtes, combien il est dangereux pour eux de se livrer à ces plaisanteries qu'ils se croient permises. Ce Rondeau, Monsieur, ne vous paroît pas fort criminel, & personne n'y est nommé ; mais Rousseau, en ne prenant pas comme Horace & Boileau la liberté de nommer, étoit souvent plus satyrique & plus cruel qu'eux, par des portraits si ressemblants qu'il étoit inutile d'y ajoûter les noms.

Ce n'étoit donc pas sans sujet qu'il craignoit la rigueur de quelques Juges, mais il n'a jamais dû

les croire capables de condamner un innocent par de pareils motifs; & il s'emporte quand il écrit dans une de ses Lettres, Tom. I. p. 185: *L'oppression où je me trouve depuis tant d'années, quelque juste qu'elle puisse être dans l'ordre de la Providence, est la plus grande injustice qui ait été commise dans l'ordre de la justice humaine.* Il se possédoit mieux lorsqu'après avoir appris son jugement, il écrivoit p. 49: *Si je suis banni pour mes Epigrammes, c'est une autre affaire. Je ne me plains pas d'avoir été jugé à la rigueur sur une chose sur laquelle je passe moi-même condamnation;* & lorsqu'il finissoit ainsi une Lettre pleine d'une morale admirable, p. 118: *Vous serez peut-être surpris de recevoir de pareils conseils d'un Faiseur d'Epigrammes; mais, Dieu merci, j'en ai porté la peine, & je m'estimerois malheureux si je n'en avois pas été puni.*

Il étoit en effet coupable devant Dieu & devant les hommes, de Vers licencieux & satyriques; mais outre cela, quoiqu'innocent des fameux Couplets & du crime de subornation, il a pu en paroître coupable par la procédure, d'autant plus qu'il fut jugé par contumace, & que lui-même, dans une de ses Lettres, Tom. V. p. 153, étonné de la précipitation du jugement, soupçonne la fidélité de son Procureur dont il ne reçoit plus aucunes nouvelles, & paroît très-inquiet d'une procuration en blanc qu'il a envoyée, & dont on peut avoir fait un mauvais usage.

Ses ennemis employerent d'étranges moyens pour le perdre, &, s'il est coupable d'avoir souvent trempé sa plume dans le fiel, ils sont très-coupables de l'avoir irrité par tant de noirceurs & de calomnies. Un chien enragé, (c'est ainsi qu'ils l'ont dépeint) n'est jamais

long-temps ſans mordre : cependant il ne s'eſt fait que des amis dans les pays étrangèrs où il a paſſé la plus grande partie de ſa vie : on y a par-tout rendu juſtice à la ſageſſe de ſa conduite & à ſes mœurs, & ſes compatriotes ſont venus l'attaquer lorſqu'il ne cherchoit querelle à perſonne. En voici une preuve.

Il apprend qu'il paroît en Hollande, ſous le nom de ſon intime ami M. Broſſette, un Libelle affreux contre lui, & il découvre que ce Libelle eſt l'ouvrage d'un Abbé, que deux mois auparavant il a ſervi de ſon crédit & de ſa bourſe à la Cour de Vienne. C'eſt de cette noirceur inconcevable qu'il ſe plaint dans ſa Lettre, Tome V. p. 91 ; il s'en étoit plaint dans d'autres que j'ai eues entre les mains avec celles de M. Broſſette ſur cette même affaire, & celles même de cet Abbé qui avouoit ſa

perfidie. Je les ai toutes supprimées pour l'honneur d'un Prêtre, qui fut pourtant très-décrié jusqu'à sa mort.

Combien de choses peu favorables à ses ennemis, ai-je pareillement supprimées dans ses Lettres qui m'ont été confiées ! J'en ai eu beaucoup : toutes ne pouvoient être imprimées, parce que plusieurs ne contenoient rien d'intéressant ; mais je les ai toutes lues, & je puis assûrer que, dans aucune d'elles, même dans celles écrites quand il étoit jeune, je n'ai jamais trouvé un seul mot licencieux, jamais rien qui eût rapport à des matières de galanterie ; & sur les matières de Religion, rien qui ne fût respectueux. On eût pu les imprimer toutes, sans avoir jamais rien à retrancher sur ces deux Articles. Ce qui blesse la charité Chrétienne, eût arrêté souvent un sage Censeur, parce qu'en écrivant

à ſes amis ; il ſe livroit à ſa colère contre ſes ennemis. Je n'ai fait que ce que j'ai dû, en effaçant pluſieurs de ces traits qui, dans la vivacité, lui étoient échappés contre eux ; ainſi celles de ſes Lettres, dont j'ai été le maître avant qu'elles fuſſent imprimées, n'ont dû offenſer perſonne, & n'ont pu que faire honneur à ſon caractère.

Ce fut le jugement qu'en porta, quand elles parurent en 1750., l'Auteur du Journal impartial. *On y voit*, diſoit-il, *du chagrin & de la douleur, cela eſt naturel ; mais on y voit auſſi, & plus ſouvent, de la réſignation & de la confiance en Dieu, & tous les ſentimens d'une vraie piété. Je ne conçois pas qu'il eût pu ſoûtenir ce rôle avec tant d'amis d'un ordre ſi différent, ſans que jamais on eût ſenti l'hypocriſie, s'il y en a eu.*

Le jugement de ce Journaliſte ne plut pas à tout le monde. Bien-

tôt après il reçut une lettre, dans laquelle on s'efforçoit de lui prouver l'hypocrisie de Rousseau. Il la fit imprimer dans son Journal, & pour montrer qu'il étoit véritablement *impartial*, il déclara qu'il ne prendroit point parti dans cette dispute.

D'où vient donc une haine si obstinée ? Pourquoi persécuter jusques dans le tombeau un homme qui fut si malheureux toute sa vie ? Quand ses persécuteurs pourroient prouver les crimes dont ils l'accusent, quel bien leur en peut revenir ? Il est mort, & ses Vers ne mourront pas. S'il n'en eût fait que de médiocres, il eût vécu tranquille, & on laisseroit en paix sa cendre ; mais où ne va point l'*Odium Poëticum* ?

Reconnoissons cependant que ceux qui au talent de la Poësie joignent la noblesse des sentimens, lui rendent justice. M. Le Franc, dans

ſon Ode ſur la mort de celui qu'il appelle l'Orphée de la France, ne craint point de dire à ſes perſécuteurs,

Vous dont l'inimitié durable
L'accuſa de ces Chants affreux
Qui méritoient, s'il fut coupable,
Un châtiment plus rigoureux ;
Dans le Sanctuaire ſuprême,
Grace à vos ſoins, par Thémis même,
Son honneur eſt encor terni ;
J'abandonne ſon innocence,
Que veut de plus votre vengeance ?
Il fut malheureux & puni.

Il a été puni ſur la terre, & il eſt maintenant jugé par le grand Juge. Quand ſes ennemis, à qui je ſouhaite autant de Religion qu'il en a eu, craindront le même Tribunal, ils n'iront pas chercher place dans les Dictionnaires, à leurs éternels

les accusations, quand même elles seroient véritables.

Je suis, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur,

RACINE.

ARTICLE XII.

PRÉCIS DES EXPÉRIENCES qui ont été faites par ordre du Roi à Trianon sur la cause de la corruption des Bleds, & sur les moyens de la prévenir; à la suite duquel est une instruction propre à guider les Laboureurs, dans la manière dont ils doivent préparer le Grain avant de le semer. A Troyes, chez la Veuve Mi-

helin ; & se vend à Paris, chez
asson. M. DCC. LVI.

NOus avons rendu compte d'une Dissertation, couronnée à Bordeaux sur la même matière.* Cette Brochure de 42 pages est du même Auteur (M. Tillet.) Il y confirme ses premiéres expériences par de nouvelles, qui ont été faites sous les yeux du Roi & de toute la Cour. Elles ont toujours eu le même succès, sans jamais se démentir pendant l'espace de cinq années qu'on a continué ces essais. Ainsi la méthode de cet Observateur paroît victorieuse de toutes les difficultés, que la force des préjugés & de la routine oppose presque toujours aux découvertes les plus utiles.

* Voyez nos Mémoires de Septembre 1755, Art. XCVI.

D'abord l'Auteur rappelle les différentes maladies qui vicient les récoltes & les semences, &, sans s'arrêter à celles dont les suites sont un dommage plus sensible au Laboureur qu'à la Société, il s'attache spécialement à la plus funeste & à la plus contagieuse des maladies qui attaquent les Bleds, *à la carie.* C'est une peste rapide dans ses progrès ; les ravages qu'elle fait, vont toujours en croissant ; ils enlevent quelquefois jusqu'à la moitié ou au tiers d'une récolte. Ce dommage, si l'on n'en arrête le cours, peut répandre, dans tout, un canton, une stérilité qui *mette enfin le comble à l'infortune des Fermiers.*

On observe ici que l'yvraie est sujette à la carie, & qu'elle en éprouve les effets. Les grains de cette plante, qui en sont attaqués, contiennent une poussière maligne, funeste à l'yvraie la plus saine, & ce

ce qu'il y a de plus ſingulier, contagieuſe pour le froment : elle devient, à ſon égard, un autre germe de maladie, & preſque auſſi prompt à ſe développer que celui qui naît dans ſon propre ſein. Il n'eſt pas néceſſaire que la carie ſoit inhérente au Bled pour le corrompre, il ſuffit que cette pouſſière noire ait été jettée ſur la terre où on le ſeme ; c'eſt un poiſon qui le pénètre, & gâte le germe le plus ſain par-tout où il peut l'atteindre. Ces obſervations effrayantes portent ſur des expériences certaines, & ne prouvent qu'avec trop d'évidence le prix & la néceſſité des remèdes que M. Tillet a éprouvés à Trianon, & qu'il enſeigne ici aux *Agriculteurs*.

Parmi les différents remèdes dont l'Auteur a fait d'heureux eſſais, il y en a dont l'activité peut bleſſer le germe du grain, & dont l'emploi exige par conſéquent

des précautions : l'urine humaine putréfiée est le seul dont l'usage ne peut être dangereux, à moins qu'on ne la verse assez chaude sur la semence, pour la dépouiller de son épiderme. Dans ce *Précis*, M. Tillet s'est borné & fixé, en quelque sorte, à un seul de ces *remèdes* qui lui ont si bien réussi; c'est celui dont les Fermiers *ont sous la main* tous les ingrédients, dont la préparation & l'application sont aussi peu dispendieuses que faciles, & dont la vertu, *suffisamment détersive*, n'agit sur la semence *que d'une manière tempérée, sans affecter le grain; c'est l'eau de lessive de cendres communes.* La méthode de s'en servir n'a rien qui doive embarrasser les Laboureurs; elle est analogue à des pratiques qui leur sont familières.

Nous allons la décrire d'après l'Auteur. » Sur des trétaux ou sur » une chèvre on place, *dit-il*, un

» cuvier, dont la grandeur dépend
» de la quantité d'eau de lessive
» dont on a besoin..... sa proportion
» doit être de deux pintes d'eau ou
» environ, mesure de Paris, sur
» une livre de cendres. Celles que
» rend le bois neuf & dur, comme
» le chêne, le charme, le hêtre &c.
» sont préférables à celles du bois
» tendre ou flotté. Ces derniéres
» néanmoins produiront tout l'effet
» requis pour peu qu'on augmente
» la dose. » Une moitié ou deux cinquièmes de cette eau sont perdues pour l'usage qu'on en veut faire. Cette quantité est absorbée par les cendres, ou dissipée par l'opération *pendant qu'on fait chauffer* l'eau. » Un boisseau de
» beau froment, mesure de Paris,
» pèse vingt livres, & n'enlève
» guères que deux pintes d'eau
» même mesure, en sortant d'un
» cuvier où il aura été lavé parfai-
» tement, & au-dessus duquel on

» dans le second cuvier aussi nette
» qu'il est possible de l'avoir.

Avant que d'administrer ce remède, on y prépare le grain par des lotions dans l'eau commune, à moins qu'il ne soit si sain, & *si exemt de la plus légère moucheture*, qu'il n'ait besoin d'aucune préparation préliminaire. Mais s'il est taché & infecté de cette poussière que le bled carié communique, *il faut, avant toutes choses, le laver dans plusieurs eaux, jusqu'à ce que la dernière sorte claire du cuvier où se fera la lotion.* Il est à propos, quand on le peut, de faire sécher le grain *ainsi net, avant de le tremper dans l'eau de lessive.*

Quoique ce grain, étant bien lavé, ne soit pas inférieur au froment le plus sain, on conseille cependant de lui préférer, si cela est facile, une semence saine & qu'il ne soit pas préalablement nécef-

faire de nettoyer. L'eau de lessive qu'on a versée sur les cendres, étant réduite aux trois cinquièmes ou environ, on y jette deux onces de chaux vive, ou davantage, par pinte. La dose de chaux est convenable quand l'eau de lessive agitée prend un blanc de lait, & ne laisse au fond du cuvier aucun résidu qui dénote qu'on a employé une trop grande quantité de chaux. Comme les Laboureurs n'ont pas toujours une chaudière assez grande pour chauffer ensemble » toute l'eau de » lessive dont ils pourront avoir be- » soin, ils la laisseront dans le cuvier, » & l'y échaufferont à diverses re- » prises par le mélange des portions » de cette eau qu'ils auront mises » sur le feu, & qu'ils rejetteront sur » le cuvier en se servant de la chau- » dière qui se trouvera parmi les » ustensiles du ménage. Mais il » faudra profiter du dernier mo- » ment où l'on fera chauffer une

» partie de l'eau de lessive, pour y
» mettre la quantité de chaux qu'el-
» le exige en total & pour l'y dé-
» layer parfaitement. « La chaux ne tardera pas à s'y dissoudre, & cette dissolution faite, on versera dans le cuvier le mêlange que contient la chaudière, & l'on remuera toute l'eau de lessive, afin que la chaux s'y développe davantage.

Quand l'eau de lessive ne fait sentir à la main qu'une chaleur trop douce pour altérer le grain, on plonge dans le cuvier une corbeille chargée d'un ou deux boisseaux de grain, & assez serrée pour que l'eau s'en échappe sans que le grain la suive. Tandis que l'eau de lessive s'introduit dans la corbeille & humecte le grain, on le bouleverse, on le roule légerement entre les mains, on soulève la corbeille, on la plonge dans l'eau à plusieurs reprises; on la retire après l'avoir laissé égoutter

au-dessus du cuvier, & on étend la semence humectée sur des draps ou sur des tables, afin qu'elle y séche plus promptement. On baigne de suite tout le grain destiné aux semences, y en eût-il qu'on ne dût semer que dans deux mois. Le calcul des frais que demande cette préparation, démontre qu'ils ne montent qu'à huit deniers par boisseau. Quelque intéréssés que soient les Laboureurs à adopter une pratique dont l'utilité est si constatée, M. Tillet n'en redoute pas moins leurs stupides préjugés qui les aveuglent sur un point d'où dépend leur fortune & leur aisance. Pour dompter leur opiniatreté & fléchir leur résistance, il les exhorte à faire des essais faciles, il leur en trace la méthode, persuadé qu'il n'y a qu'une conviction expérimentale qui puisse dissiper leurs ombrages, éclairer

leur ignorance, & vaincre leur défiance.

L'attention que nous donnons à cette petite brochure & l'intérêt que nous prenons à cet objet, ne sçauroit étonner ceux qui connoissent le mérite de l'agriculture, comme Ciceron le connoissoit. Cet homme dont le génie & le sçavoir étoient si étendus, ne pensoit pas que dans la sphère des Arts utiles, il y eût rien de préférable à l'agriculture; il ne connoissoit point de mine plus riche, de thrésor plus doux, ni d'occupation plus honnête : *Omnium rerum ex quibus aliquid exquiritur nil est agricultura melius, nihil uberius, nihil dulcius, nihil libero homine dignius.* L. 2. de Offic.

ARTICLE XIII.

MŒURS ET COUTUMES des Romains. Par M. Bridault, Maître de Pension. *Deux Volumes* in-12. A Paris, chez Le Mercier, rue S. Jacques, &c.*

JAMAIS la jeunesse de France n'eut tant de secours : les instructions se multiplient dans tous les genres. Il resteroit à lui inspirer le goût d'apprendre, & d'apprendre de suite, à lui donner assez de mémoire pour retenir toutes les

* L'Extrait de cet Ouvrage publié d'abord en 1754, vient un peu tard ; mais comme il y a eu plusieurs Editions de ce Livre, on a crû devoir le rappeller dans ces Mémoires, & suppléer au silence qu'on avoit gardé dans le temps de la premiére Edition.

belles choses dont on la surcharge ; peut-être encore, à ne point l'accabler de préceptes ; mais à faire un choix des meilleurs, & à les lui rendre aimables. Voici encore un Ouvrage d'instruction qu'on lui présente. Non content de donner quelque idée des mœurs & des usages de l'ancienne Rome, il paroît que M. Bridault s'est proposé de plus de former le cœur & la conscience de ses Elèves. Dans ce dessein, il accumule des leçons de morale qui, au jugement d'un certain ordre de Lecteurs, pourroient sembler trop fréquentes ou trop recherchées ; mais la profession de l'Auteur justifie ses vuës, & le but où il tend les rend respectables.

La nature de cet Ouvrage, où les matières ont peu de liaison entr'elles, n'exige pas de nous une Analyse dans les formes. On peut cependant le réduire à huit chefs

principaux qui ſont, *le culte religieux des anciens Romains : l'adminiſtration de la Juſtice : les différents états & conditions, avec leurs attributs diſtinctifs : ce qui concerne les Arts & les Sciences : le Militaire & toutes ſes parties : les Edifices publics & particuliers : les Poids, Meſures, Nombres, Calendrier &c. les différents uſages propres à caractériſer la Nation.* Ce Livre, à la vérité, n'eſt pas diſtribué de la ſorte ; mais il pourroit l'être ; & les différents objets qu'on y embraſſe ſe rapportent aſſez au plan que nous indiquons. Quelques citations vont mettre au fait du ſtyle & de la marche de l'Auteur.

Voici une partie de ce qui eſt dit ſur la Fête des Saturnales : » La » manière de la ſolemniſer étoit de » rappeller l'égalité qui régnoit » parmi les hommes au temps de » Saturne, où ſans diſtinction de

» condition, on ne connoissoit que » les Loix de la nature. « (Il faut excepter de cette égalité les deux Rois Janus & Saturne.) » En effet » tous les hommes sont nés libres, » & c'est la violence & la tyrannie » qui ont introduit la servitude. « (L'Auteur, sans doute, entend *l'esclavage* & non la simple dépendance.) » On croit que cette Fête » fut instituée dès le temps de Ja- » nus, qui survécut à Saturne qu'il » mit au rang des Dieux; mais elle » ne fut mise en honneur que sous » le regne de Tullus Hostilius. Ces » jours se passoient en de grandes » réjouissances & dans des festins » magnifiques; on se faisoit des » présents les uns aux autres; les » jeux de hazard défendus en d'au- » tres temps, étoient permis; le » Senat vaquoit; les Ecoles étoient » fermées, & on évitoit de com- » mencer une guerre, & même de » punir des criminels, dans un

» temps qu'on regardoit comme » consacré à la joie & aux plaisirs. » Cette Fête, qui ne fut d'abord » que d'un jour, alla par degrés » jusqu'à sept; elle commençoit le » 17. ou le 19. Décembre; tant » qu'elle duroit, la puissance des » maîtres sur leurs esclaves étoit » suspendue; ils les admettoient à » leurs tables, & leur donnoient la » liberté de dire & de faire tout ce » qui leur plaisoit, & changeant, » pour ainsi dire, d'état avec eux, » ils prenoient leurs habits, fai- » soient leurs fonctions & les ser- » voient. Le but de cette Fête étoit » d'empêcher, ou du moins d'in- » terrompre une certaine dureté » trop ordinaire à ceux qui com- » mandent, & de leur rappeller » que leurs esclaves étoient au » fond leurs semblables. « On auroit pû absolument s'en tenir à ce beau trait de morale; mais ici & ailleurs, l'Auteur persuadé qu'on

ne peut trop inculquer les grands principes à la jeunesse, pousse l'induction beaucoup plus loin.

On trouvera plusieurs Articles discutés avec soin. Tel est entr'autres celui des *Funérailles*. Le Chapitre étant un peu long, nous nous bornerons à n'en présenter qu'une partie. » Après que le corps avoit été » brûlé, on en ramassoit les cen-» dres & les os que le feu n'avoit » pas entièrement consumés. On » ne sçait pas précisément quel se-» cret les Anciens avoient pour » brûler les corps, sans que les » cendres du cadavre fussent con-» fondues avec celles du bucher. » On l'enveloppoit, dit-on, d'une » toile incombustible qui ne fai-» soit que blanchir au feu, qu'on » avoit le secret de faire de filets » qu'on tiroit d'une pierre appellée » *amiante*. C'étoit la mère, la fem-» me & les enfants, ou les plus » proches parents & les meilleurs

» amis du défunt qui ramassoient
» les cendres & les os, après avoir
» invoqué les Dieux Mânes & l'ame
» du défunt, le priant d'avoir pour
» agréable le pieux devoir qu'ils
» lui alloient rendre ; puis s'étant
» lavé les mains, ils ramassoient
» ces cendres, & les ayant lavées
» avec du lait & du vin, ils les ar-
» rosoient d'eau lustrale, & pour
» les placer dans le tombeau de la
» famille ou dans quelque autre,
» on les enfermoit dans une urne
» d'une matière plus ou moins pré-
» cieuse, selon l'opulence ou la
» qualité des personnes. Il y en
» avoit de fort riches & très-bien
» travaillées : les plus communes
» étoient de terre cuite ; souvent
» on joignoit aux cendres des feuil-
» les de Myrthe, d'Olivier & de
» Peuplier ; on plaçoit aussi, dans
» ces urnes, les phioles dites lacry-
» matoires, où chacun avoit re-
» cueilli les larmes qu'il avoit

» versé (versées) ; le Prêtre faisoit
» une aspersion sur l'urne avec une
» branche de Romarin, de Laurier
» ou d'Olivier. Les urnes étoient
» placées sous des pierres qui portoient
» l'épitaphe du mort, ou
» dans des monuments particuliers,
» ou même dans les maisons :
» l'épitaphe étoit souvent sur
» l'urne même. Il y avoit des urnes
» qui servoient pour une famille
» entière. Les personnes de condition
» avoient ordinairement des
» voûtes sépulcrales, où l'on plaçoit
» ces urnes dans des niches
» pratiquées au contour. L'usage
» de brûler les corps, étoit venu
» de ce qu'on s'étoit imaginé qu'il
» importoit à l'ame que son corps
» fût bientôt détruit ; cette coûtume
» s'abolit insensiblement sous
» les Empereurs Chrétiens. «

Nous finirons par l'Article des Bibliothèques. » Les Romains, à
» l'imitation des Grecs, établirent

» à Rome des Bibliothèques magni-
» fiques. Auguste entr'autres fit
» faire, dans le Temple d'Apol-
» lon, un beau & spacieux Portique
» pour y placer une Bibliothèque
» des Auteurs Grecs & Latins. Les
» Bibliothèques étoient en grande
» vénération chez les Anciens, &
» respectées des ennemis même.
» Les Perses, tout barbares qu'ils
» étoient, épargnerent la Biblio-
» thèque d'Athènes, lorsque Xerxès
» prit la Ville & qu'il y mit le feu.
» La destruction d'une Bibliothè-
» que passoit pour une action bar-
» bare; & Aulu-Gelle qui ne veut
» pas qu'on reproche aux Romains
» d'avoir brûlé celle des Rois d'E-
» gypte, qui étoit si magnifique &
» si précieuse, prétend que le feu
» y prit par hazard, ou qu'il y fut
» mis par quelques soldats des trou-
» pes auxiliaires, & non pas par les
» soldats Romains. « Voilà tout ce
qu'on nous apprend de la Librairie

de l'ancienne Rome ; un peu plus de détail auroit fait plaisir aux Lecteurs. On pouvoit les instruire sur les Volumes ou Rouleaux de ces temps-là ; sur les Libraires ou Copistes ; sur les Notaires ou Abbréviateurs ; sur les Bibliopoles ou Marchands de Livres ; sur la forme & l'arrangement des Bibliothèques, &c. Ces Notices étoient d'autant plus nécessaires pour les Commençants, que ces points reviennent sans cesse dans les Auteurs Latins.

Ceci au reste n'est qu'un prélude, » & fait partie d'un Abbrégé » d'Histoire Romaine, depuis la » fondation de Rome jusqu'à la » décadence de l'Empire sous Ho» norius, en quatre Volumes, que » M. Bridault se proposoit de don» ner d'abord, & qui néanmoins » ne sera mis sous Presse qu'à la » suite de ces Mœurs. « Nous ne pouvons que desirer & accueillir un tel Ouvrage. L'Auteur est cer-

tainement en état d'écrire, &, à quelques négligences près, sa manière est fort bonne. On a observé seulement que ce Recueil sur les *Mœurs des Romains* pouvoit être plus laconique quant aux Moralités. Il semble en effet qu'en bien des endroits, un mot suffisoit pour faire impression. Nous ajoûtons qu'il seroit aussi à propos de citer les Auteurs en marge. Cette attention paroît superflue à l'égard des jeunes gens qui se contentent de tout; mais il n'en est pas ainsi du Public. Au moins conviendroit-il de garantir certains faits qu'on avance; par exemple, que depuis l'an de Rome 586 jusqu'après la mort de Cesar, il ne s'est presque point levé d'impôts dans l'Empire Romain. On trouve au contraire beaucoup de traces d'impositions durant cet intervalle; & l'on remarque en particulier que, longtemps avant la mort de Cesar, le

Préteur Metellus Nepos ayant voulu abolir, dans Rome & dans l'Italie, les impôts *qui étoient très-durs*, le Senat lui en sçut mauvais gré. C'est Dion qui rapporte ce trait dans son 37^e Livre. Il faudroit aussi quelque preuve plus positive que le mot de Juvenal, *crudum pavonem in balnea portas*, pour assûrer que les *Romains couroient au bain lorsqu'ils avoient trop mangé*. Le Poëte satyrique ne blâme que l'imprudence d'un gourmand qui alloit au bain après avoir mangé un paon tout entier, & sans s'être donné le temps de le digérer. Juvenal ne dit point que ce fût l'usage chez les Romains de courir au bain *lorsqu'ils avoient trop mangé*. Nous nous permettons ces légères critiques sans vouloir infirmer la bonté de l'Ouvrage; & nous desirons qu'on le redonne encore au Public, qui l'a déja reçu & lû avec plaisir.

ARTICLE XIV.

LA MANŒUVRE DES VAISSEAUX, ou Traité de Méchanique & de Dynamique, dans lequel on réduit à des solutions très-simples les problêmes de Marine les plus difficiles qui ont pour objet le mouvement du Navire. Par M. Bouguer, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Honoraire de l'Académie de Marine, ci-devant Hydrographe du Roi au Port du Croisic & au Havre de Grace. (Volume *in*-4°. p. 518, sans la Préface & la Table des Chapitres.) *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, à S. Thomas d'Acquin. M. DCC. LVII.*

L'Art de naviguer comprend deux parties, le Pilotage & la Manœuvre des Vaisseaux. Le Pilo-

tage a pour objet d'examiner ou d'obſerver le mouvement du Navire ; la Manœuvre eſt deſtinée à produire ce mouvement. Dans le Pilotage, il entre plus de théorie que de pratique ; dans la Manœuvre, plus de pratique que de théorie : mais à l'égard du Pilotage, la pratique ne doit point être négligée ; & à l'égard de la Manœuvre, la théorie mérite d'être ſinguliérement recommandée. Pour le Pilotage, on allie aſſez volontiers la Navigation à l'étude ; pour la Manœuvre, on ſe croit trop aiſément diſpenſé d'étudier ; on s'imagine que les voyages de Mer apprennent tout en ce genre.

C'eſt une illuſion que M. Bouguer détruit dans la Préface de ſon Livre. Il fait très-bien ſentir l'importance des régles, la néceſſité d'acquérir des principes, la différence qui ſe trouve entre un Marin plein d'une bonne théorie, & un

autre

autre totalement livré à la routine. Mais avant que de donner ce judicieux avis, il compare, dans une discussion historique, la Manœuvre moderne avec celle des Anciens. La Navigation de ceux-ci ayant été très-imparfaite, leurs expéditions de Mer très-bornées, la construction de leurs Vaisseaux très-grossiére, comment eussent-ils excellé dans la Manœuvre? Ils ne connoissoient ni l'usage de plusieurs mâts; ni les grands avantages des voiles multipliées, ni les divers moyens de tirer parti du vent quelle que soit sa direction, &c.

Ce ne fut guères que vers le 13^e^ siècle qu'on vit des Bâtiments dont la mâture étoit disposée, à-peu-près, comme celle des nôtres. L'Auteur le prouve par l'Histoire des succès qu'on eut alors dans la Marine. A l'aide de cette observation, on satisferoit peut-être, du moins en partie, aux desirs que

témoigne M. le Comte de Caylus, (dans un Mémoire inféré au XX^e Tome du Recueil de l'Académie des Belles-Lettres) pour qu'on entreprît d'expliquer plusieurs points qui concernent les armements du XIII^e & du XIV^e siècle. Il admire, par exemple, la *diligence avec laquelle nos Pères* préparoient des Flottes *considérables ; comment ils transportoient d'Europe en Asie des Corps de Cavalerie nombreux;* comment *les Chevaliers* de ce temps-là *embarquoient à tous moments leurs chevaux*, sans lesquels ils n'auroient ni daigné, ni osé combattre &c. Toutes ces opérations, très-difficiles même encore aujourd'hui, avoient lieu néanmoins dans ces siècles que nous regardons comme la nuit des temps, & comme le centre de la Barbarie : telle est la merveille & l'objet d'une surprise qui paroît bien fondée.

Or, d'après les Remarques de M. Bouguer, il ſeroit poſſible de répondre qu'après la découverte de la Bouſſole, *on s'éloigna des côtes avec plus de hardieſſe*, qu'on *donna* par conſéquent *plus de ſolidité aux Navires ;* qu'*on augmenta la capacité de leur carène ;* qu'*on en régla la forme avec plus de ſoin ;* que, par la même raiſon, *il fallut multiplier les Voiles, les rendre plus étendues, mettre entre celles de la Proue & de la Poupe un équilibre exact, afin de pouvoir diſpoſer du vent à ſon gré*, &c. Ainſi la Marine changea de face après l'invention de la Bouſſole, elle devint capable de tranſporter des troupes nombreuſes, de la *Cavalerie* même & des hommes d'armes. Quant à la célérité dans la conſtruction des Vaiſſeaux, on vit peut-être alors ce que nous avons vû depuis peu dans nos Ports ; des *Vaiſſeaux comme ſortis de terre*,

& une Marine *créée* presque sur le champ. Le zèle d'un peuple belliqueux, & les ordres d'un grand Roi ont des ressources qui étonnent quelquefois leur siècle, & qui paroissent comme incroyables à la postérité.

M. Bouguer traitant de la *Manœuvre des Vaisseaux*, ne pouvoit manquer de rendre justice aux *grands hommes de Mer, dont la France jouit actuellement.* Il rappelle à ce sujet la mémoire d'un Général digne, comme le Consul Caïus Duillius, d'abattre la fierté de l'impérieuse Carthage. *Qu'on suive*, dit notre Auteur, *tous les mouvements par lesquels M. le Marquis de la Galissonnière prépara la gloire de l'action mémorable du 20. Mai dernier, on reconnoîtra qu'elle ne fut pas moins le fruit de ses lumières que de son extrême valeur.* Ce grand homme servit son Maître de l'épée & de la

plume ; il fut guidé dans le combat par ce coup d'œil sçavant qu'il portoit aux affaires du Cabinet, & il battit, à la vuë de Minorque, des ennemis qu'il avoit déja vaincus dans la négociation. On sent que nous indiquons ici les Ecrits sur l'Acadie & sur Sainte-Lucie, auxquels M. de la Galissonnière a eu tant de part, & dont nos Mémoires ont rendu compte avec tant de zèle & d'étenduë. En maniant ces points de controverse politique, nous connûmes à fond la sagacité, la précision, les attentions de l'Auteur ; sans compter les qualités de son ame, son zèle pour la patrie, sa probité, sa modestie. A quoi nous devons ajoûter que, depuis l'affaire du 20. Mai, il a eu la grandeur d'ame de disculper M. l'Amiral Bing sur ce qu'on lui faisoit dire dans les Gazettes qu'il avoit tiré un de ses plus gros Vaisseaux de la Ligne, pour rendre la partie

égale durant le combat. *Cela*, disoit M. de la Galissonnière dans une Lettre du 3. d'Août, *n'est ni vrai, ni vrai-semblable, & ne sçauroit être de lui ; il n'en faudroit pas davantage pour le perdre en Angleterre. Au surplus*, continuoit-il, *j'avoue que je n'aurois pas eu un si beau procédé, & que si j'avois eu six Vaisseaux de plus, je les aurois employés contre lui, sans scrupule, ni délicatesse, conformément à l'usage de toutes les Nations qui sont en guerre, & spécialement des Anglois qui aiment à être deux ou trois contre un, & qui sont fort désorientés quand cela arrive autrement.*

On voit par cette Lettre que notre Général songeoit bien plus à justifier le sens commun de M. Bing, qu'à maintenir les intérêts de sa propre gloire, en soûtenant que cet Amiral Anglois avoit toutes ses forces quand il donna

bataille. Nous avons cru pouvoir rapporter cette anecdote à l'occasion des éloges que M. Bouguer donne aux grandes qualités de M. de la Galissonnière. Ce que nous y ajoûtons pour honorer de plus en plus la mémoire de cet illustre mort, ne vaut apparemment pas la colonne rostrale que Rome érigea au Consul C. Duillius; mais ce sera toujours un témoignage rendu à ses grands services, & un acte de reconnoissance pour les attentions dont il gratifia tant de fois nos Mémoires.

Cet Ouvrage sur la *Manœuvre des Vaisseaux* est divisé en trois Livres, dont chacun est partagé en plusieurs *Sections*, & chaque *Section* distribuée en plusieurs Chapitres. Dans le premier Livre, M. Bouguer donne des Eléments de Méchanique & de Dynamique, deux Sciences également utiles au Navigateur, pour se rendre maître

de l'agitation de la Mer, & pour se servir avec succès de la force du vent. La Méchanique est, comme on sçait, la science des forces qui se contrebalancent; la Dynamique est la science des forces mouvantes. L'Auteur a soin d'appliquer perpétuellement à la Navigation les leçons qu'il donne de l'une & de l'autre: cette attention fait de son Ouvrage un Traité classique pour Mrs les Gardes de la Marine; mais tout autre Lecteur peut en retirer l'avantage d'y bien apprendre la partie des Mathématiques qui concerne les forces & leur action: car il est fort indifférent que les exemples soient donnés sur des objets de Marine ou sur toute autre matière; les principes étant toujours les mêmes.

On a donc, dans ce Volume, tout ce qui concerne les machines principales, telles que la Poulie, le Levier, le Cabestan, les Rames,

le Gouvernail, la Vis, le Coin, avec des instructions fort claires sur ce qui regarde la décomposition & la composition des forces; sur le centre de gravité des corps avec les moyens de le déterminer; sur la nature du frottement, & la manière d'en tenir compte dans l'examen des machines.

L'Auteur traite ensuite de l'action des corps solides, de leur inertie, de leur mouvement, de leur pesanteur, de leur chute & des diverses manières dont elle se fait; du choc des corps mous, des corps à ressort, des corps qui se frappent obliquement, des corps qui agissent les uns contre les autres par le moyen d'un Levier; des corps frappés selon une direction qui ne passe point par leur centre de gravité.

Enfin il s'agit des effets qu'operent les fluides par leur choc & par leur pression sur les corps solides.

On considère ici principalement l'eau & le vent avec leur action sur le Navire : ce qui donne lieu d'expliquer quantité de questions générales concernant la Marine ; par exemple, quelle est la manière dont les voiles font accélérer le mouvement du Navire ; à quelle hauteur on doit déterminer le centre de gravité d'un Navire qui flotte librement ; avec quelle force le Navire conserve sa situation horizontale ; comment, pourquoi, & dans quelle proportion de temps se font les oscillations ou balancements du Navire ; comment on peut les adoucir, les changer, les diminuer, &c. Telle est l'indication sommaire de toutes les leçons que comprend le premier Livre de ce grand Traité. Il faudroit présentement les analyser en détail ; mais les bornes de nos Mémoires se refusent à une discussion qui ne pourroit être que fort étendue ;

parlons ſimplement & ſuccinctement de deux choſes, des frottements & des oſcillations.

1°. Les parties des corps ſolides ont de la peine à gliſſer les unes ſur les autres. Cette difficulté eſt ce qu'on appelle *frottement*. Elle eſt d'autant plus grande que ces corps ſont plus groſſiers, plus raboteux, plus péſants : ainſi, par exemple, lorſqu'un traîneau, chargé d'un poids, gliſſe ſur le pavé, le frottement eſt, à peu-près, égal au tiers du poids de ce traîneau & de ſa charge.

Il y a pluſieurs manières d'évaluer la grandeur du frottement. Si, par exemple, un corps peſant vingt-cinq livres & poſé ſur un plan horizontal, eſt tiré, ſelon la même direction, par une corde, au bout de laquelle il ſoit néceſſaire de mettre un poids de trente livres, pour ébranler ſimplement ce corps ; ce ſera une marque que le frottement

eſt d'un peu moins de cinq livres: car s'il étoit préciſément de cinq livres, tout ſeroit encore en équilibre; & s'il étoit beaucoup au-deſſous de cinq livres, le poids l'entraîneroit, au-lieu de l'ébranler ſimplement.

A la Mer on eſt continuellement obligé de tenir compte des frottements: voici un cas fort ordinaire. Quand on lance un Navire à l'eau, ou qu'on le tire à terre, on le fait gliſſer ſur une eſpèce de rampe, qui a un demi-pouce de hauteur ſur chaque pied de longueur. Si le Navire eſt de 300 tonneaux & peſe par conſéquent 600000 livres, l'effort qu'il fera pour gliſſer ſur la rampe, ſera de la 24^{e} partie de ſon poids, c'eſt-à-dire de 25000 livres: ce qui eſt très-évident, puiſque cet effort eſt proportionnel à l'inclinaiſon de la rampe: inclinaiſon qu'on ſuppoſe ici déterminée par la 24^{e} partie de

toute la longueur de la rampe ou du plan incliné. Il restera donc de pesanteur relative sur la rampe ou de pression 575000 livres ; mais en supposant que le frottement est la sixiéme partie de la pression, (hypothèse néanmoins qui n'a lieu qu'à l'égard des corps extrêmement polis, tel que n'est point un Navire chargé) il faudra dire que le frottement de ce Navire sera d'environ 96000 livres, par conséquent près de quatre fois plus grand que l'effort du Navire pour glisser sur la rampe ; en sorte que s'il étoit question de faire descendre réellement ce Navire, il seroit encore nécessaire d'employer une force supérieure aux 575000 & aux 96000 livres, c'est-à-dire plus grande que 671000 livres, somme de la pression & du frottement. Mais s'il s'agissoit de faire remonter le Navire sur la rampe, il faudroit compter sur les 96000 livres

de frottement, & de plus ſur l'obſtacle provenant de l'effort que fait le Navire pour gliſſer ſur la rampe, c'eſt-à-dire ſur un poids d'environ 121000 livres, ſurajoûtées au poids du Navire. Ainſi, dans ce cas, il ſeroit néceſſaire d'employer une force ſupérieure à tous ces poids réunis, dont la ſomme ſeroit de 696000 livres. Nous expliquons tout ceci bien méchaniquement, mais il ſemble que tout le monde doit nous entendre. Au reſte, on a cette doctrine en deux endroits du Livre de M. Bouguer (pag. 15 & 61:) c'eſt de leur combinaiſon que rèſulte ce qui vient d'être expoſé, ſans appareil de Géomètrie ni de figures.

2°. La peſanteur de tout Navire eſt égale à la peſanteur du volume d'eau dont il occupe la place, & il eſt aiſé d'en dire la raiſon. Quand le Navire n'étoit pas dans l'eau, il ſe faiſoit un équilibre entre les

parties ſupérieures de l'eau & les parties inférieures ; les ſupérieures pouſſoient autant les inférieures qu'elles étoient repouſſées par celles-ci. Le Navire entrant dans l'eau & s'y mettant en équilibre, doit agir comme les parties d'eau dont il occupe la place ; ſa peſanteur doit donc être égale à celle de ces parties.

De plus, la peſanteur de ce Navire doit agir dans la même direction que la peſanteur de l'eau, ou, ce qui eſt la même choſe, le centre de gravité de ce Navire doit être dans la ligne verticale, ſur laquelle s'exerce la pouſſée de l'eau. La raiſon de ceci eſt encore très-ſenſible. La peſanteur de tout Navire & la peſanteur de l'eau ſont des forces égales & oppoſées entr'elles ; des forces qui, par leur égalité & par leur oppoſition, font naître & entretiennent l'équilibre : elles doivent donc agir ſelon la

même direction ; elles doivent être dans la même ligne verticale.

Ces deux principes servent à trouver & à déterminer la stabilité du Navire, ou de tout autre corps flottant ; & M. Bouguer entre à ce sujet dans des explications très-claires & très-instructives. Mais la stabilité du Navire n'empêche pas qu'il ne soit sujet à des balancements continuels que l'Auteur appelle aussi *oscillations*, parce que ces mouvements imitent ceux du Pendule, & sont, comme ceux du Pendule, sensiblement *isochrones*, ou de même durée entr'eux. Quand le Navire va vent en poupe, il se jette d'un côté sur l'autre, & ces balancements causés par la seule agitation de la Mer, s'appellent *Roulis* : mais quand on cesse d'aller vent en poupe & qu'on suit une route oblique, les vents poussent le Navire d'un côté sans lui permettre de se jetter sur l'autre, &

les balancements se font selon la longueur du Vaisseau : c'est ce qu'on appelle *Tangage*.

Il est d'une conséquence infinie tant pour la stabilité du Navire que pour diminuer ses balancements, de sçavoir distribuer sa charge ou les parties pesantes dont son poids est formé. Quand ces parties pesantes sont placées le plus bas qu'il est possible, la stabilité du Navire est plus grande, & il a plus de force pour porter la voile, mais aussi son roulis est plus brusque : pour remédier à cet inconvénient, on éloigne ces parties pesantes du milieu du Navire vers l'une & l'autre extrémité, ou vers l'un & l'autre flanc. Car il arrive pour-lors que les mouvements d'oscillation sont moins vifs, parce que les parties pesantes, éloignées du centre de gravité, décrivent de plus grands arcs dans les oscillations, & qu'elles se refusent davantage à ce grand

mouvement. M. Bouguer justifie toute cette doctrine dans le reste de son premier Livre, il donne sur cela toutes les démonstrations & tous les éclaircissements nécessaires. Il nous suffit d'indiquer les principes, & d'avertir que son Ouvrage nous a paru fort curieux en son genre, & que nous avons pris beaucoup de plaisir à le lire. *Nous donnerons un second Extrait sur le second & le troisième Livre.*

ARTICLE XV.

ADDITION A L'ÉCLAIRCISSEMENT donné dans les Mémoires de Novembre & Décembre dernier, ſur le célèbre Oracle d'Iſaïe, Chap. VIII. ℣. 14. *Ecce Virgo concipiet*, &c.

ON a fait à l'Auteur de l'Eclairciſſement ſur la Prophétie d'Iſaïe, *Ecce Virgo concipiet*, &c. quelques objections, que l'on va propoſer ici, avec la réponſe qui leür convient.

Première Objection.

Lorſque le Prophète prononce ces mots, *Ecce Virgo concipiet* &c. *Voici qu'une Vierge concevra*, &c. qu'eſt-ce qui fait entendre que ce mot *ecce* eſt dit du fils même d'Iſaïe?

Sur quel fondement imagine-t-on que cet enfant est celui que le Prophète donne, en cet endroit, pour le signe présent d'une Mère-Vierge ou du fils qui doit naître de cette Vierge? Si le Prophete avoit eu cette vuë, n'auroit-il pas dit: *Cet enfant que vous voyez, est le signe que Dieu vous donne qu'une Vierge concevra?* Qui pouvoit l'empêcher de parler avec cette clarté, & d'une manière aussi aisée à entendre du sujet qu'il avoit en vuë?

Avant que de répondre à l'objection, il faut remarquer qu'elle n'oppose à l'explication qu'on a donnée, qu'une simple vrai-semblance, & que pour réfuter cette explication, il ne faudroit rien de moins qu'une preuve évidente; ou bien, il faudroit faire voir que toutes les autres explications du même Texte ne sont pas insoûtenables.

On remarque ensuite, que la

difficulté que l'on trouve à entendre le texte dans le sens qu'on lui a donné, vient de ce que l'on ne se met point dans les circonstances & à la place de ceux qui entendoient les paroles, & voyoient en même temps l'action du Prophète. La difficulté peut venir encore de ce que l'on ne fait pas assez d'attention au style, au génie, aux droits de la langue Hébraïque, & sur-tout du langage Prophètique, qui va jusqu'à donner le signe pour la chose signifiée; en sorte que le sujet qui n'est que signe, est souvent appellé du nom même de l'évènement signifié. C'est ce que font bien voir les noms donnés aux enfants du Prophète Osée. Après cela doit-on être surpris que le Prophète Isaïe dise, en montrant son fils : *Voici la Vierge qui conçoit & met au monde un fils* ; lorsque nous dirions : *Voici le signe que le ciel*

nous a donné d'une Vierge qui concevra, &c.

Pour répondre donc à présent directement à l'objection, on observe que l'Historien Sacré rapporte les propres paroles dont se servit Isaïe devant Achaz & ceux qui l'accompagnoient ; & que le Prophète usant alors d'une précision convenable à la merveille qu'il annonçoit, n'employa exprès que ce mot très court, *ecce*, pour en exprimer le signe ; afin de passer rapidement à l'expression même de la merveille signifiée, *Virgo concipiet & pariet*, &c. Au reste ce mot, *ecce*, avec le moindre geste, étoit suffisant dans ces circonstances, pour faire connoître à tous ceux qui pouvoient entendre & voir le Prophète, que le fils d'Isaïe, par ce mot, *ecce*, étoit donné pour le signe présent du grand évènement, qui ne devoit avoir lieu que long-temps après.

Mais l'Hiſtorien, dira-t-on, ne parle point de ce geſte ſuppoſé. Cela eſt vrai, parce qu'il ne rapporte que des paroles prononcées avec la vivacité & la dignité qui leur convient, & qu'un geſte ne peut ſe rendre dans un récit, comme les paroles mêmes qui ont été prononcées. Il faudroit pour faire obſerver ce geſte, que l'Hiſtorien y joignît de ſa part, une réflexion qui ſeroit peu digne d'un récit noble & animé, dont le feu n'admet point cette exacte & ſcrupuleuſe attention.

D'ailleurs tout concourt à nous perſuader que la choſe a dû ſe paſſer ainſi. Le nom myſtérieux & ſignificatif de l'enfant; l'aſſurance que l'on a encore que cet enfant a été donné en ſigne des deſſeins de Dieu; l'ordre exprès du Seigneur de le conduire devant Achaz; circonſtance ſpécialement preſcrite dans une Prophétie, où l'on n'en-

prime que fort succinctement les faits les plus importants & les plus nécessaires; l'offre qu'avoit fait Isaïe de donner un signe; la signification la plus naturelle de ce mot, *ecce*, & sur-tout les termes du texte Hebreu qui offrent bien distinctement ce sens: *Voici une Vierge*, ou, *la Vierge concevant & mettant au monde un fils:* ce qui paroît bien montrer quelque objet actuellement présent, qui ne pouvoit être sûrement que le signe de la Vierge mere. L'expression, *puer*, employée dans la seconde partie du Texte; & dans l'Hebreu, le nom qui répond à celui-ci, avec l'article démonstratif, propre à signifier un sujet présent; enfin la nécessité, & nécessité prouvée jusqu'à la démonstration, d'entendre, par ce mot, *puer*, un enfant différent & du vrai Messie & du second enfant du Prophète; voilà ce qui met

en

en droit de dire, que le fait est tel que nous l'avons supposé; que toute autre explication ne peut se concilier avec le Texte sacré; que l'explication seule, que l'on a donnée a cet avantage; qu'elle n'offre sûrement rien, que l'on ne puisse accorder avec tout ce qu'on est obligé de reconnoître. C'en seroit assez pour l'établir solidement sur la ruine des autres. Elle a de plus des convenances très-singulieres, cela ne peut-être contesté. Que l'on tire donc de ces réflexions, la seule conclusion qu'elles puissent donner.

Ajoûtons ici que l'objection qu'on a faite, ne doit pas être regardée comme une difficulté particuliére à cette explication; puisque, dans toute autre hypothèse, il faut nécessairement reconnoître que cet enfant du Prophète est employé à quelque usage, à quelque fin, & dans quelque vue qui n'est point

exprimée. L'explication, dont il s'agit, a même ici sur les autres, l'avantage de faire voir comment les circonstances pouvoient parfaitement suppléer, devant Achaz, aux termes qui auroient énoncé distinctement les desseins de Dieu sur cet enfant.

SECONDE OBJECTION.

Comment le Prophète pouvoit-il donner son fils *Scear Jasub*, comme un signe présent des évènements annoncés; puisque cet enfant, dans ce moment, ne pouvoit rien assurer de plus, touchant l'accomplissement de la prophétie, que ce que la prophétie elle-même & l'autorité du Prophète pouvoient persuader?

On répond que le fils du Prophète, même avant les évènements qui devoient justifier la prophétie, étoit au moins propre à rappeller

toujours aux habitans de Juda, la prophètie & ce qu'elle annonçoit : ce qui suffisoit pour donner à cet enfant le caractère de signe, depuis le moment même de la prophétie. Un signe est un objet sensible propre à rappeller ce qui ne tombe pas sous les sens, soit qu'il soit déja passé, ou encore à venir. L'enfant du Prophète avoit donc tout ce qu'il falloit dès ce moment, pour être signe des évènements annoncés.

Ce même signe devoit bientôt se trouver joint à des circonstances propres à lui donner le caractère non-seulement de signe, mais de signe certain, & de nature à donner toutes les assûrances que l'on pouvoit souhaiter. Mais avant ce temps, c'étoit toujours un signe très-propre à rappeller ce qu'il y avoit de frappant dans le témoignage du Prophète. Le nom seul de l'enfant, comme on l'a déja

o blervé, le devoit faire regarder comme une belle figure du Messie, & conséquemment comme un signe des plus propres à représenter même son principal objet. C'est ce qu'on a fait assez sentir dans cette explication.

Troisiéme Objection.

Elle se tire de la conduite que tient le Prophète, telle qu'elle est décrite au chap. 8, à la suite des faits rapportés au chapitre précédent.

Le Prophète prend des témoins fidèles, Urie prêtre, & Zacharie fils de Barachias. Il a un fils de son épouse, auquel le Seigneur lui prescrit de donner un nom qui signifie, *pressez-vous de dépouiller, hâtez-vous de ravager*. Parce qu'avant que cet enfant sçache appeller son père & sa mere, toutes les forces de Damas seront

diſſipées, & Samarie ſera pillée par le Roi d'Aſſyrie. Ne ſemble-t-il pas manifeſte que toutes ces démarches du Prophète tiennent à ce qui s'eſt paſſé devant Achaz ; que la naiſſance de l'enfant dont on fait ici mention, eſt l'objet de la premiére prophétie, ou du moins un des objets de cette prophétie : s'il faut en attendre quelqu'autre, qui pourra remplir plus parfaitement les eſpérances qu'elle a données ?

Pour répondre à cette objection, on ne répétera point ce qu'on a déja fait voir dans la premiére partie de l'explication, dont on ſoûtient ici les avantages. Sur les principes que l'on a déja établis, on peut dire que l'objection qu'on vient de propoſer, n'offre tout au plus pour elle que des apparences, & qu'elle eſt combattue par de juſtes obſervations, avec leſquelles il n'eſt pas poſſible de la concilier :

il faut donc l'abandonner. On pourroit bien s'en tenir à ce raisonnement ; mais de plus, dans ce que l'on vient même de remarquer, en faveur de cette explication, on va faire voir ce qui la contredit, & ce qui s'accorde très-bien avec celle qu'on lui préfère.

Il faut donc remarquer que dans ce dernier récit, on ne dit pas : *avant que cet enfant sçache réprouver le mal & choisir le bien* ; ce qui désigneroit sûrement un âge plus avancé que celui, où l'enfant commence à appeller son père & sa mere. D'où il faut conclure qu'on ne parle pas ici de cet enfant, qui devoit être tout proche de l'âge, où l'on discerne le bien du mal, au temps des premiers désastres d'Israël. Reste donc que cet enfant dont on a parlé dans la premiére prophétie, soit *Scear Jasub.* Et il est en effet très-naturel de croire que l'âge de discrétion dans

Scear Jasub, devoit à peu-près concourir avec cet âge, où le second enfant du Prophète seroit en état d'appeller son père & sa mere.

D'ailleurs, si ce second enfant avoit été l'objet de la prophétie, qui étoit encore toute récente, on auroit eu sans doute grand soin de le nommer *Emmanuel*. Ce devoit être, en ce cas, une des premiéres attentions du Prophète. Cependant ce nom n'est point celui qu'on lui donne : ce n'est donc point l'enfant promis. Pour Scear Jasub, au contraire, par la raison même qu'il n'étoit pas l'*Emmanuel*, il étoit tout propre à entrer seulement dans la premiére prophétie, comme le signe du vrai *Emmanuel*. Si l'on demande donc à présent ce que signifient ces dispositions particuliéres du Seigneur à l'égard du second enfant d'Isaïe, & toutes ces attentions du Pro-

phète, qui semblent avoir tant de rapport à ce qui s'étoit passé en présence d'Achaz; voici, selon nous, ce qu'on en doit penser.

Une mere épouse d'un S. Prophète, la naissance du fils qu'elle met au monde bientôt après une des plus célébres prophéties, le nom qui est donné à cet enfant par ordre du Seigneur, les mesures singuliéres que prend le Prophète; tant de choses réunies ont en effet tout ce qu'il faut, pour ajoûter à la premiére prophétie une confirmation bien frappante des promesses qu'elle contenoit, & une nouvelle figure très-marquée des évènements qu'elle avoit annoncés. Mais on peut dire que ce même fait, considéré avec ses circonstances, rassemble aussi tout ce qu'il faut, pour faire reconnoître, à n'en point douter, qu'il ne peut être en aucune façon le véritable accomplissement de la

première prophétie. 1° Une mere qui n'est ni Vierge, ni regardée comme Vierge, & que l'on nomme simplement la Prophètesse, ce qui ne fait entendre que l'épouse du Prophète, avec laquelle il use en effet des droits du mariage. 2° Un fils qui ne peut être du même âge que celui dont parle la première prophétie, comme on l'a déja remarqué. 3° Un enfant qui reçoit un autre nom que celui d'*Emmanuel*, & qui n'a sûrement pas les admirables & divines qualités du vrai *Emmanuel* : tout cela ne paroît-il pas ménagé avec de spéciales attentions, pour nous préserver du danger de la méprise, & nous faire bien distinguer la simple figure, du véritable & grand objet, qui peut seul vraiment & littéralement accomplir la plus intéressante partie de l'oracle prophètique? Voilà ce qui nous paroît résulter manifestement de la com-

paraison de ces deux faits & des circonstances qui les accompagnent.

Ajoûtons à tout cela une observation bien simple sur la construction & la liaison des parties différentes qui entrent dans ce texte : *voici* qu'une Vierge concevra & mettra au monde un fils ; & il sera nommé Emmanuel.... *car*, ou, *parce que avant que cet enfant sçache réprouver le mal & choisir le bien, la terre qui cause vos allarmes, aura perdu ses deux Rois.* On observe donc que dans l'hypothèse qui donne pour l'objet de la prophétie, cette prétendue Vierge, épouse d'Isaïe, & le fils qu'elle met au monde, après ce qui s'est passé devant Achaz, l'évènement que le Prophète avoit annoncé d'abord, sçavoir la naissance de l'enfant, auroit précédé dans l'ordre des temps, les malheurs d'Israël & de Syrie. Cependant ce second évènement est donné comme preuve, ou comme signe de celui qui

a été annoncé le premier, ainsi que le marque cette liaison, *quia*, *car*, ou *parce que*, qui ne peut avoir ici d'autre usage.* Il se trouveroit donc que, dans cet arrangement, on verroit le signe après la chose signifiée; l'assurance du fait promis après le fait même, & enfin toutes choses à l'envers. C'est le même inconvénient que l'on trouve à donner la naissance du Messie, pour signe des évènements voisins du temps où on les annonçoit.

Ainsi l'on peut toujours dire que les objections sont bien éloignées d'ébranler le principe décisif de notre explication; sçavoir, qu'elle est la seule qui ne renferme point de choses incompatibles. Car voilà le principe qu'il faudroit attaquer, pour ôter à cette hypothèse l'avantage qu'elle a sur les autres.

* Voyez la Note de la fin.

Au contraire il se trouve que les objections même, quand elles sont approfondies & éclaircies, se tournent en preuves, ou en confirmation de l'explication qu'elles paroissoient combattre, & ajoûtent aux raisons qui en font sentir la nécessité, des vrai-semblances, dont le concert semble offrir un édifice rétabli dans toutes les régles de son premier plan.

Au reste, il ne seroit pas difficile de porter encore plus loin le jour satisfaisant de ces vrai-semblances, & de faire voir particuliérement que, selon toutes les apparences, le nom même de *Scéar Jasub* présenté par son père au Roi Achaz, rappelloit une autre prédiction déja accomplie d'une manière bien éclatante, sous les yeux de Juda & d'Israël : ce qui mettoit le Prophète en état de dire avec le plus grand avantage, lorsqu'il présentoit cet enfant : le Sei-

gneur lui-même vous donnera un signe ; & le voici ce signe déja présent, *ecce*. C'est ce qu'on exposeroit encore, s'il se trouvoit un certain nombre de Lecteurs qui parussent le souhaiter. Mais ce qu'on a observé semble déja bien plus que suffisant, pour établir ce que l'on avoit en vuë, & pour répondre à ce qu'on opposoit.

Après cela ne prendra-t-on point le parti de conclure de tout ce qui embarrasse ces grands traits de l'Histoire sainte, que ce sont des matières très-obscures, & dont il est difficile de rien tirer de satisfaisant ? On pourra le conclure, sans doute, si on n'a que le talent de s'en tenir aux obscurités, & de les répandre sur de vraies clartés. Mais on conclura tout autre chose, si on sçait jouir de la lumière dont on est en possession, & en communiquer le jour à ce qui paroissoit

enveloppé dans quelques ténèbres.

Ce qui paroît bien tiré de l'obscurité & porté à une véritable clarté, c'est que les termes les plus remarquables de cette Prophétie n'ont pû avoir jusqu'ici de véritable accomplissement, que dans la Vierge, Mere de Jesus-Christ ; & que de tout ce que nous sommes obligés de reconnoître d'ailleurs, il n'est sûrement rien qui s'oppose au sens des paroles appliquées à ce grand objet.

Ce qu'il y a sur-tout de bien clair sur ce sujet, & qui est bien indépendant des contestations & de tous les divers sentimens des Interprètes, c'est que l'Evangile d'une part, c'est-à-dire, le plus certain & le plus admirable des témoignages, nous assûre qu'un Homme-Dieu est né d'une Vierge sur la terre ; & que, bien des siècles auparavant, un Prophète avoit déja

fait retentir la maiſon de David de ces paroles, ou de paroles qui offroient ce ſens : *Voici qu'une Vierge concevra & mettra au monde un fils*; ou, pour rendre l'Hébreu plus litteralement : *Voici qu'une Vierge conçoit & met au monde un fils*. Quelle clarté ! quel divin accord du langage prophètique & du témoignage Apoſtolique !

Ce qui n'eſt pas moins clair & moins intéreſſant, c'eſt que cet oracle eſt un de ceux qui nous ont été conſervés par les attentions d'une Providence, dont les voies ſont bien ſupérieures à toutes celles de l'eſprit créé. Il n'eſt pas permis de traiter ces matières, ſans faire quelque réflexion ſur ces divines vuës. Voici en effet quelque choſe de bien étonnant, & même de ſi étonnant, qu'on ne le croiroit pas, ſi on ne le voyoit. C'eſt un langage prophètique, conſervé ſous

le regne & les yeux de Princes aussi corrompus que leur peuple, & tous intéressés à faire disparoître ces monumens. Ce sont des reproches, des menaces, des promesses faites à une Nation dépositaire elle-même des témoignages qui annoncent son infidélité & son endurcissement. Ce sont les caractères, les grandeurs & les noms énergiques du vrai Messie, commis à la garde de ses propres meurtriers. Ce sont ces indociles eux-mêmes qui, malgré leur aversion pour sa Loi & leur déchaînement contre ses Sectateurs, semblent dire cependant à toute la terre, en lui présentant des Annales soigneusement conservées, que le Législateur qu'ils détestent leur étoit annoncé bien des siècles avant qu'il parût parmi les hommes; que l'on peut bien les en croire; que jamais au monde on ne pourra voir de témoins plus fidèles, plus désin-

téressés, & que l'on puisse moins soupçonner de s'être laissé tromper ou gagner ; que leur témoignage est garanti par l'opprobre même dont ils se couvrent, quand ils nous offrent leur propre Histoire, & par leur haine irréconciliable contre une Loi, qui n'est que l'accomplissement de leurs Prophéties.

Non, il n'y a qu'un Dieu qui sçache se ménager de semblables témoins. Jamais les hommes n'en chercheroient de cette espèce ; jamais ils n'espéreroient les trouver ; jamais, en effet, ils ne les trouveroient. C'est tout ce qu'ils peuvent faire que de croire qu'il y en ait eu, lorsque ces témoins subsistent encore, & que, par les efforts qu'ils font, pour renverser l'édifice qui les désole, ils contribuent à le soûtenir & à l'affermir. On oseroit presque dire que les Apôtres & les Martyrs ne sont pas

des témoins si croyables & si glorieux pour celui qu'ils nous ont annoncé. Et si l'on sçavoit faire attention à cet éclat de la vérité, le monde entier, avec tout son attirail de pensées, de mots, de prétendues découvertes, de déclamations vagues, de principes peu approfondis, ne prévaudroit jamais contre la foi d'un Sage qui en connoît les solides & admirables fondements. Voilà ce qu'il y a de bien certain, voilà le vrai jour, jour divin, qui ne peut être affoibli pour un esprit solide, par le voisinage de quelque obscurité.

L'Auteur de cette explication avertit qu'il ne demande que des objections, ausquelles il se rendra, dès qu'elles lui feront voir que, dans cette hypothèse, on ne peut concilier des points differents qu'il est nécessaire d'admettre, ou que les autres explications ne renferment point ces incompatibilités.

Il avertit encore, aussi-tôt qu'il

le reconnoît, qu'il a quelque fois parlé* des enfants du Prophète Isaïe, comme si les Chapitres cités faisoient mention de plusieurs frères de *Scear Jasub*, l'aîné des deux fils du Prophète, que ces endroits nous font connoître. Le Lecteur aura, sans doute, aisément reconnu ce défaut d'attention, qui est venu de ce que l'Auteur étoit en même temps occupé des Prophéties d'Isaïe & d'Osée.

---

* Il est aisé de voir dans l'explication même, qui donne le second enfant du Prophète Isaïe pour objet du Texte, *Ecce Virgo*, qu'il n'y a aucune connéxion de principe ou d'effet, entre le discernement de cet enfant, & la mort des Rois qui doit précéder ce discernement. Il faut dont dire, comme on l'a remarqué, qu'il n'y a qu'une connéxion de signe prédit, & donné en preuve, entre les choses mêmes immédiatement liées dans ce Texte, par la conjonction *car*, ou *parce que*. Ce qui ne peut avoir lieu que dans l'explication, où le signe & les choses signifiées ne se présentent pas à contre-sens.

CLE XVI.

DE VITTORIO
nſeiller d'Etat &
ohe de Sa Majeſté
tienne, contenant
générale de l'Euro-
540 juſqu'en 1655.
l'Italien par M. Re-
e premier, (in-12.
) A Paris, chez
uai des Auguſtins.
VI.

en général, l'Ou-
l'Abbé Vittorio Siri
ques Critiques nous
ne pas toujours
la vérité des faits
et Hiſtorien; mais
nnent plutôt de la
ine, que d'un défaut
Il parle communé-

ment en homme qui aime le vrai & qui a fait des recherches pour se mettre en état de le dire. Il ne faut pas le croire légèrement, *dit M. l'Abbé le Gendre*, sur le compte de Gaston, Duc d'Orléans, dont il étoit le Protégé ; & il y a peut-être encore quelques autres objets où le préjugé le guide : mais encore une fois, cet Auteur fut, à tout prendre, un témoin instruit de ce qu'il rapporte, & son Livre est un recueil de bonnes choses.

Vittorio n'est ni un homme de goût, ni un Ecrivain méthodique, ni un Narrateur agréable, ni un Italien habile dans sa Langue. Son Ouvrage a le mérite des Pièces originales & des Anecdotes : l'Auteur compile sans art & sans étude ; il passe d'un pays à l'autre, sans se mettre en peine de nuancer les transitions. Il excelle quelquefois par la vérité des réflexions, il saisit assez les intrigues des Cours, il

démêle les reſſorts ſecrets des évènements ; ſon récit ne manque ni de feu, ni de force ; mais il eſt tel par le génie du Narrateur : plus d'ordre, d'élégance, de propreté dans le ſtyle auroit operé un chef-d'œuvre. A peine le lit-on dans l'état où nous l'avons ; à peine même l'a-t-on dans le commerce ordinaire de la Littérature. Ce *Mercurio* de *Siri* eſt preſque aujourd'hui une rareté de Bibliopole ou de Bibliographe.

On a donc bien fait de nous traduire cet Auteur. M. Requier ſçait fort bien la Langue Italienne ; & nous pouvons aſſûrer qu'ayant comparé tout ce premier Volume avec le premier Livre de Vittorio, nous n'y avons rien trouvé qui s'écarte évidemment de la penſée du Texte. Ceci déja eſt un grand mérite. D'ailleurs M. Requier élague beaucoup de pièces pleines de ſuperfluités & de détails ennuyeux ;

tel est, par exemple, le manifeste publié par les Catalans en 1640, Ouvrage de 64 pages *in-4°.* le tout sans précision, & sans intérêt pour les Lecteurs d'aujourd'hui.

On juge néanmoins à la lecture de cette Traduction, que M. Requier s'est permis le moins de changements qu'il a été possible. Il porte l'attention ou le scrupule jusqu'à conserver, dans le tissu de son Ouvrage, les façons de parler Italiennes ; par exemple, l'Abbé Siri disant de Charles V. que Dieu l'appella à la solitude, *in tempo che l'honor suo restava libero dall' inconstanze della fortuna* ; le Traducteur met, *dans un temps où son honneur restoit libre des vicissitudes de la fortune.* Vittorio disant de Philippe II. que ce Prince perdit presque toute la Flandre, *senza guadagnare molto nella Francia* ; le Traducteur met, *& gagna peu de la France.* L'Italien disant que

le Marquis de la Puebla étoit le Surveillant de l'Infante Vice-Reine de Portugal, & que sans l'ordre de ce Marquis, *non era lecito non solo di parlare, ma ne pure di volgere lo sguardo;* le Traducteur met, *il n'étoit permis ni de parler, ni de tourner les yeux.* Le *Mercure* disant, dans l'histoire de la révolte des Catalans, que les troupes du Roi d'Espagne *s'avanzarono à due tiri di moschetto contro le mura di Barcellona;* le Traducteur met, *les troupes du Roi s'avancerent des murs de Barcelone à deux portées de mousquet.* Ainsi trouvera-t-on, dans toute cette Traduction, la couleur du texte Italien, s'il est permis de parler ainsi. Et voilà une exactitude qui peut être louable à quelques égards; mais nous ne conseillerions pourtant pas à M. Requier d'être toujours aussi fidèle & aussi littèral. Chaque Langue a son

génie,

génie, ſes tours, ſes uſages; il ne faut conſerver dans une verſion que ce qui rend la penſée & l'eſprit de l'Auteur : on n'exige point que ſon langage ſoit adopté au point de ſe faire reconnoître.

Nous croyons cette obſervation importante, parce qu'il reſte au Traducteur un grand champ à parcourir, & parce que ſon entrepriſe mèrite d'être exécutée avec toute la perfection dont elle eſt ſuſceptible. C'eſt déja infiniment trop pour la patience d'un homme de Lettres, que les treize mortels Volumes de Vittorio à lire, à entendre, à traduire, à rédiger. Que feroit-ce ſi l'on ne tiroit de-là qu'un Ouvrage médiocre, ou défectueux même en notre Langue? Nous nous intéreſſons trop à ce travail, pour ne pas remarquer de bonne heure le degré d'excellence où l'on peut le porter. Ainſi nous devons dire encore que le Traducteur eſt

prié très-instamment de ne rien hazarder, soit dans ses Notes, soit dans le Texte, qui ne soit exactement vrai. Par exemple, il observe dans une Note (pag. 3.) qu'*Arulenus Rusticus, Tribun du peuple, fut puni de mort sous Claude, pour avoir loué Thrasea.* Ce n'est point *sous Claude*, c'est *sous Domitien* que cette mort arriva. Il marque, dans le texte, qu'*Alexandre VI. voulut élever sur les ruines*, (des Lieutenants de la Marche & de la Romagne) *la future grandeur de Cesar Borgia son neveu*; il falloit dire *son fils*. Vittorio dit simplement *Cesar Borgia*, sans addition de qualité ou de parenté à l'égard d'Alexandre VI.

Le premier Livre de Vittorio Siri comprend, en quelque sorte, deux parties; dont la premiére est une espèce d'Avant-propos sur l'état général de l'Europe durant le XVI^e^ siècle & au commence-

ment du XVII^e^. Ce morceau eſt trop long & trop confus ; mais on y trouve des vues politiques, & quelque choſe d'aſſez exact ſur le caractère des Princes qui ont regné dans ce temps-là. Vient enſuite la ſeconde Partie, qui eſt l'Hiſtoire générale depuis 1640. L'Eſpagne, l'Allemagne, la France, le Portugal, l'Italie, la Turquie, la Suède & le Dannemarck ; tous les Etats de l'Europe figurent là l'un après l'autre, & quelquefois enſemble. Ce ſont d'excellents matériaux pour des Hiſtoires particuliéres. Ainſi, par exemple, on ne peut douter que M. l'Abbé de Vertot n'ait fait grand uſage de Siri dans ſa *Conſpiration de Portugal* ; que pour l'Hiſtoire des guerres qui ont précédé la paix de Munſter, le P. Bougeant n'ait mis à contribution le même Auteur, &c. Dans l'Ouvrage de Vittorio, il y a quelques morceaux qui ne pour-

roient avoir plus d'agrément & de noblesse dans une Histoire particuliére : nous citerons un endroit tant du Texte que de la Traduction. » Le Duc de Bragance étoit » Jean fils de Théodose ; & celui-ci » étoit né de Catherine fille d'E-» douard, lequel étoit frère de » Henri, Roi de Portugal. Sa no-» blesse, ses richesses, son crédit, » ses alliances, le nombre de ses » Vassaux, l'affection des peuples » pour lui, son faste semblable à » celui d'un Souverain, le ren-» doient, sans contredit, le pre-» mier Seigneur, non-seulement » de Portugal, mais encore de toute » l'Espagne. Ce fut, en vérité, un » acte de bonté ou de négligence » extrême de la part des Ministres » du Roi Catholique, que celui de » laisser les Princes de cette Mai-» son dans un pays sur lequel ils » avoient des droits incontestables. » Ils en possédoient le quart, & tant

» d'autres avantages, qu'ils avoient
» toujours un chemin facile pour
» monter au Thrône. Avant le sou-
» levement arrivé en faveur de
» Jean, j'avois souvent fait cette
» réflexion. « *Era Duca di Braganza Giovanni figlio di Theodosio descendente di Catherina figlia d'Odoardo fratello d'Henrico Ré di Portogallo. Questi per nobilità di sangue, per ricchezze, potenza e numero di Vassalli; e per l'affettione de' popoli, per allianze, e fasto come d'un Sovrano, era senza dubbio il primo Signore di quel regno non solo, ma di tutte le Spagne. Fu veramente un' estrema bontà, ò trascuraggine de' Ministri del Ré Cattolico quella di lasciare nel Portogallo li Prencipi di questa casa ch' aspiravano con vive ragioni à quella Corona, e che possedendo un quarto del paese con tanti altri vantaggi lasciavano loro lastricata la strada per portarsi*

con gran facilità sopra quel Throno reale. Fu per certo una crudele pietà quella di Filippo II. d'occupare il regno, e lasciare non che vivi, ma aggranditi, & in riputatione maggiore i pretensori. On d' io avanti questo movimento del Duca di Braganza riflettendo sopra questa attione, &c.

On pourra comparer le Texte de Vittorio avec la Version de M. Requier. Nous invitons celui-ci à continuer son travail qui, en soi-même, est bon, utile, & qui annonce déja des succès.

ARTICLE XVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE de l'Académie de Besançon à la remtrée de la S. Martin, du Lundi 15. Novembre 1756.

MONSIEUR l'Avocat-Général De Mutigney, Président de l'Académie, a fait l'ouverture de cette Séance par un discours, dans lequel il a développé les anciens droits que les Comtes de Bourgogne avoient sur la ville de Besançon : il a expliqué l'époque &

les motifs qui ont placé cette ville ſous la protection de l'Empire. Il a fini ſa Pièce en rapportant la manière dont elle étoit rentrée ſous la domination de nos Souverains, & ſinguliérement l'heureux évènement auquel elle eſt redevable du bonheur de vivre ſous les loix de l'Empire des François.

M. Dunod de Charnage Maire de la Ville, & vice-Préſident, a continué par un autre diſcours, dans lequel il a fait la généalogie des Princes de la Maiſon de Méranie, qui ont regné pendant long-temps dans cette Province. L'Hiſtoire de cette Maiſon l'a conduit à des détails extrêmement curieux & intéreſſants ſur la ſucceſſion de ces Princes, & ſur tous les évènements qui concernoient leur domination dans le Comté de Bourgogne : il a rendu compte de l'époque & du temps, où ils

ſont devenus nos maîtres, & quand ils ont ceſſé de l'être.

Enſuite M. l'Abbé Bullet a lû une diſſertation ſur les fables qui ſe ſont débitées au ſujet de la Merluſine : il a rendu ſenſible l'illuſion de ces fables, il a donné la Généalogie de la Maiſon de Luſignan, & de pluſieurs autres Maiſons qui lui ont appartenu.

M. de Grand-Fontaine a terminé la Séance par la lecture d'un Eſſai ſur la modeſtie, dans lequel, après avoir examiné ſi elle conſiſte à s'eſtimer autant qu'on veut, & à ſe donner pour moins par ſa conduite ; il ſe détermine à croire que le caractère eſſentiel de cette vertu eſt de s'eſtimer peu, quelque mérite que l'on puiſſe avoir.

De Paris.

La guerre des Paraſites de Sarazin, brochure *in*-12. de 61 pa-

ges. Sarazin, mort en 1664, a fait une Satyre contre le Parasite Montmaur, sous le titre de *Attici secundi G. Orbilius Musca, sive Bellum Parasiticum.* Ouvrage Latin d'environ 30 pages dans l'Edition des œuvres de Sarazin, faite en 1663. Cet Ecrit étoit beaucoup plus piquant dans sa naissance, qu'il ne l'est aujourd'hui. Quoiqu'il y ait encore une infinité de Parasites dans le monde, ce métier est comme annobli, soit parce que les bonnes tables sont plus fréquentes, soit parce qu'un Parasite de profession tâche de se rendre aimable, & couvre de quelque mérite du moins apparent, l'ignominie de son état. Si le Parasite Montmaur étoit aussi méprisable qu'on l'a peint au temps de Sarazin, il n'auroit pas trouvé aujourd'hui un honnête homme qui lui fit accueil. Mais il y a bien de l'apparence que les portraits qu'on a de son

esprit & de son caractère, sont outrés en mal : il avoit choqué les Poëtes & les autres Esprits du temps, nation qui fut toujours querelleuse & vindicative. On l'accabla de Satyres, & Sarazin se distingua parmi les assaillans.

La *guerre des Parasites* est véritablement ingénieuse, & assez bien écrite en Latin; mais elle se ressent de la pédanterie qui n'avoit pas encore fait place à l'urbanité & au bon goût. L'Auteur aime à farcir son Ecrit de Vers Grecs & Latins, qui rendent mieux témoignage à sa mèmoire qu'à son jugement. C'est cette *guerre* qu'un homme de Lettres vient de mettre en notre langue, persuadé qu'*elle peut encore être lue avec plaisir*. Il l'accompagne d'une Préface, pour rendre compte de ses vuës qui sont bonnes, & de la marche de son Ouvrage qui n'est pas mauvaise. Il ajoûte *la vie de Mont-*

maur tirée de Bayle, qui a néanmoins fait plusieurs fautes dans cet article, comme dans une infinité d'autres de son grand Dictionnaire. On peut voir les Remarques de M. l'AbbéJoly, au mot *Montmaur*. Le Traducteur de la *guerre des Parasites* auroit pû consulter cette bonne Critique.

Quant à la Traduction, voici ce que nous y remarquons. 1° Une assez grande attention, quelquefois même un peu scrupuleuse, à rendre le sens de l'Auteur. 2° Un style communément bon, & dans le goût propre de ce genre. 3° Du soin & de l'exactitude dans les Notes placées au bas des pages. Elles sont nécessaires pour l'intelligence du texte, plein d'allusions & de mythologie. 4° Nous croyons que le sens de ce texte échappe quelquefois au Traducteur ; nous ne citerons que cet exemple : *Sarazin* dit d'un fameux Parasite nommé

Novellius Torquatus Milanois, *plurimùm hausisse uno potu, plurimùm prætereà aliis minoribus adjecisse :* ce que le Traducteur croit exprimer, en disant qu'il avoit *sablé beaucoup de vin d'un seul trait, ensuite moins, puis davantage.* Mais Sarazin fait plutôt entendre que cet homme avoit *bû beaucoup de vin d'un trait, & qu'il en avoit bû encore beaucoup à différentes reprises*, moins cependant chaque fois que la premiére. Nous avouons bien que le sens du Traducteur seroit préfèrable, si ces deux mots *aliis minoribus* étoient au datif : mais on ne peut douter, ce semble, qu'ils ne soient à l'ablatif comme *uno potu.* Les connoisseurs en jugeront. Nous leur abandonnons tout ce petit Ouvrage, qui pourra les amuser & fournir un ornement à quelque nouvelle Edition des Œuvres de Sarazin : en-

treprise qui seroit peut-être à desirer.

La Veuve Girard vient d'imprimer, à Avignon, les Mémoires de Mathématique & de Physique, rédigés à l'Observatoire de Marseille, pendant l'année 1755; & l'on en trouve des Exemplaires à Paris chez Guillyn, Quai des Augustins.

Le premier Volume * de cet Ouvrage pèriodique est divisé en deux parties : on a rassemblé, dans la premiére, tout ce qui concerne la théorie & l'usage des divers instruments proposés aux Marins, depuis environ trente ans, pour servir à observer les Astres sur Mer. L'observation étant un des points les plus essentiels de la Navigation,

* Il a été annoncé dans ces Mémoires au mois d'Octobre 1755.

on a crû ne pouvoir mieux débuter, qu'en traitant à fond une matière si intéressante, sur-tout dans un temps où nous voyons la Marine de France reparoître avec toute son ancienne splendeur. On trouvera donc, dans cette premiére Partie, 1° les principes géomètriques, sur lesquels est fondée la construction d'un grand nombre d'instruments dont on y parle. 2° Leurs avantages plus ou moins grands, & leurs imperfections. 3° Des vuës, pour les rendre plus utiles, plus justes & plus commodes. 4° Des manières de corriger les défauts qui peuvent s'y rencontrer. 5° Des méthodes, pour connoître, lorsqu'on veut s'en pourvoir, s'ils sont construits suivant les principes de leurs Auteurs. 6° Des régles sûres, pour les construire. 7° Des régles, pour s'en servir, non-seulement à déterminer la latitude du lieu où l'on observe, mais

encore à connoître l'heure, à fixer la longitude d'une manière assez approchante du vrai, à lever un plan, à prendre des angles sur terre, à relever des points sur les côtes, &c... L'Octant de Hadley & celui de Caleb Smith, étant sans contredit les instruments les plus justes qu'on puisse employer à ces divers usages, on n'a rien oublié pour en donner l'idée la plus exacte & la plus développée qu'il a été possible : aussi ne craint-on point de s'avancer trop en assurant qu'un Marin, qui possédera bien cette premiére partie, ne sçauroit manquer d'être un très-habile Navigateur, quant à l'observation & à ce qui en dépend.

Les matières contenues dans la seconde Partie de ces Mémoires sont plus variées. On y voit d'abord, sous le nom *d'Additions à la premiére Partie*, des éclaircissements très-utiles sur la graduation des

instruments, quels qu'ils soient, à limbe fixe ou mobile, dont on se sert sur Terre ou sur Mer pour observer. Les *Tranversales* & le *Nonius* y sont traités de manière, ce semble, à ne rien laisser à desirer à quiconque voudra connoître parfaitement l'un & l'autre. Il y a des détails instructifs sur l'origine de ces deux manières de division, sur leurs inventeurs, sur leurs principes géomètriques, sur la manière de les exécuter & d'en faire usage, &c. On trouve ensuite une courte énumération de quelques défauts essentiels, remarqués par les Auteurs des Mémoires dans des Octants fabriqués en Angleterre & en Hollande. C'est une leçon pour les Artistes, qui ne peut que tourner à l'avantage des Observateurs. La définition & l'usage d'un nouveau Micromètre, appliqué au Télescope de réflexion, est un des sujets les plus importants que con-

tienne cette seconde Partie. Non-seulement on y donne une théorie exacte du Micromètre objectif ; mais on y prescrit encore des régles infaillibles pour s'en servir avec avantage ; régles fondées sur la nature même de l'instrument ; régles qu'on a lieu de croire inconnues jusqu'ici, & sans lesquelles on se flatteroit en vain de parvenir à cette grande précision, en quoi consiste principalement le prix de cette ingénieuse découverte. A l'occasion du nouveau Micromètre, on traite de tous ceux qui ont paru jusqu'à ce temps, de leurs inventeurs, de leurs constructions & de leurs usages. On a tâché de ramasser sur cette matiere tout ce qu'on pouvoit attendre de plus curieux & de plus utile en même-temps, & l'on ose se flatter d'y avoir rendu quelque service aux Astronomes. Après ce morceau, on en trouve quatre autres, qui ne peuvent manquer

d'intéresser les Observateurs exacts & les Amateurs de la bonne Physique. Ce sont 1° une observation de la Lune comparée à une Etoile, en suivant, à-peu près, la méthode qu'employa le célebre M. de Lisle en 1723, pour comparer Mercure avec le Soleil : on en déduit non-seulement le lieu de la Lune, pour le temps de l'observation, mais encore l'exactitude des Tables de M. Hadley. 2° Des expériences faites sur un Pendule d'ébene, lesquelles ne se réduisent pas à prouver combien le bois est une matière peu propre à servir de verge à un Pendule, mais qui montrent encore le parti qu'on pourroit en tirer, soit pour l'Horlogerie, soit pour mesurer avec une très-grande exactitude le degré d'humidité de l'air dans un même lieu ou dans différents climats, soit enfin pour d'autres usages non moins dignes d'attention. 3° Des

obſervations des différentes hauteurs de l'eau dans le Port de Marſeille, avec des recherches ſur la cauſe de ces différences. On voit que ces obſervations ont été entrepriſes principalement dans la vuë de connoître ſi le flux & le reflux ſe font ſentir ſur les côtes de Provence. Quoiqu'on laiſſe la queſtion indéciſe, le grand nombre d'éléments qu'on a déja recueillis pour la réſoudre, n'en eſt pas moins digne de la curioſité des Phyſiciens. 4° Le récit d'un effet ſingulier produit à Marſeille par le tonnerre, & les conſéquences qui en ſuivent naturellement au ſujet de l'analogie tant de fois obſervée entre le feu du tonnerre & la matière électrique. A la ſuite de tous ces Articles, on lit un détail d'obſervations météorologiques, rédigées dans la vuë d'acquérir par leur moyen une juſte connoiſſance du climat; des eſpè-

ces de vents qui y regnent le plus ſouvent ; du degré de chaleur & de froid qui s'y fait ſentir, &c. Ce Recueil finit par une Pièce ſur les principes de l'harmonie, dont l'Auteur eſt un Magiſtrat recommandable par la ſupériorité de ſes lumières, & par ſon goût pour tout ce qu'il y a de plus exquis dans les Sciences & les Arts. Le mérite de cette production déja ſi bien accueillie en 1742 par l'Académie Royale des Sciences, ne peut que répandre un nouveau luſtre ſur la partie de ces Mémoires où elle ſe trouve inſérée. *Le morceau qu'on vient de lire, eſt une eſpèce de* Proſpectus *qui nous a été communiqué : nous ne renonçons pas à l'avantage de revenir dans le cours de nos Mémoires ſur cette entrepriſe littéraire, & d'en rendre compte plus en détail.*

NOUVEL ATLAS GÉOGRAPHIQUE & Militaire, contenant le Royaume de Bohème, les Marquisats de Moravie & de Lusace, le Duché de Silésie, la Saxe Electorale & les frontières du Brandebourg, de Pologne, de Hongrie, d'Autriche, de Bavière & de son Haut-Palatinat.]

Cet Atlas est divisé en deux Parties, septentrionale & méridionale. Chaque Partie contient 24 feuilles, grand *in*-4°, & une Carte générale divisée en 24 quarreaux relatifs aux 24 feuilles, & numérotés des mêmes chiffres, pour servir à les assembler; avec une Table Alphabétique des Villes, Bourgs, Villages, Hameaux, Métairies, Moulins, Chapelles, Montagnes, Rivières &c. dont les noms se trouvent dans les deux Parties de cet Atlas. Il contient la copie très-

exacte de la belle Carte de Bohème de Muller, en 25 feuilles; les détails de la Moravie en 8 feuilles, du même Auteur; & ceux de la Siléſie en 16 feuilles de grand Aigle, levés géométriquement par ordre des Etats de Siléſie. La Saxe Electorale & la Luſace ſont tirées de Cartes manuſcrites & gravées, dont la plûpart ont auſſi été levées géométriquement par Zollmann, & par d'autres Ingénieurs.

Le ſieur *Julien*, qui entreprend de donner cet Ouvrage au Public, n'épargne rien pour que la beauté de la gravure réponde à l'exactitude des deſſeins; & quoiqu'il ſoit obligé de faire graver la Partie ſeptentrionale en Allemagne & en Hollande, il oſe aſſurer que cette Partie ne ſera point inférieure à celle qu'il fait graver à Paris par les Graveurs de ſon Atlas de Lombardie. Il a crû devoir préférer le format *in*-4° à celui des

Cartes ordinaires d'Atlas, comme étant plus propre pour des Militaires, par les différentes formes qu'on peut lui donner. Elles se réduisent à cinq principales, qui composeront autant d'Atlas différents. (On peut voir chez lui les modeles qu'il en a faits, avec son Atlas de Lombardie.)

Premier Atlas en 48 feuilles, de 9 pouces de haut chacune, sur 13 pouces & demi de large, non compris la bordure, ou graduation. Chaque feuille contient 10 grandes lieuës de France du Midi au Septentrion, & 15 lieuës de l'Occident à l'Orient. Il y en a 8 sur la hauteur totale de la Carte, depuis l'Autriche jusqu'à Berlin, & 6 sur sa largeur, depuis le Haut-Palatinat de Bavière jusqu'à la Pologne. La Partie méridionale de l'Atlas est comprise entre les latitudes de 48 degrés 30 minutes, & 50 degrés 30 minutes;

&

& la Partie ſeptentrionale depuis le 50e degré 3 minutes juſqu'au 52 degré 30 minutes. Chaque feuille contient 30 minutes, ou un demi-degré. Le prix de cet Atlas eſt de 24 liv.

Second Atlas. *Idem*, imprimé ſur de la peau blanche. On s'en ſervira très-utilement, en faiſant des œillets autour de la bordure pour attacher 4 feuilles enſemble, ou un plus grand nombre, ſi on le juge à propos. Ces feuilles pouvant être changées à volonté, on ſupprimera celles qui deviendront inutiles, pour en ſubſtituer d'autres. Le prix eſt de 48 liv.

Troiſième Atlas. En 12 feuilles, de 18 pouces de haut chacune, ſur 27 pouces de large, non compris la graduation. Pour former cet Atlas, il faut aſſembler les feuilles *in*-4° de 4 en 4, ou les imprimer ſur une feuille de

la grandeur des Cartes d'Atlas, en plaçant les 4 planches dans l'ordre qu'elles doivent être assemblées. Le prix est de 24 liv.

Quatrième Atlas. En 35 feuilles, de la grandeur des précédentes, & qu'on doit assembler ou imprimer de même. Elles sont distribuées de manière qu'on peut toujours voir sur une même feuille une étendue de pays assez considérable, pour n'avoir pas besoin d'en avoir plus d'une sous les yeux, comme il arrive en se servant de Cartes ordinaires. Le prix est de 96 liv.

Cinquième Atlas. En 165 feuilles *in*-4°, disposées de la même manière que dans l'Atlas précédent. Le prix est de 120 liv.

Nota. La Carte générale en 2 feuilles, & la Table alphabétique, seront jointes à chacun de ces Atlas. On aura attention de placer dans chaque petit quarré

de la Carte générale, les noms des Villes & autres lieux qui s'y trouveront, afin de pouvoir découper ces quarrés pour les coller au dos des feuilles, lorsqu'on les mettra sur toile; ils serviront à faire voir le contenu de la feuille sans la déployer.

CONDITIONS.

On délivrera la Partie méridionale de cet Atlas vers la fin de Mars 1757, & on promet de fournir la Partie septentrionale au mois de Mai, avec la Table alphabétique & l'Histoire abrégée des Campagnes d'Allemagne, depuis l'entrée des Troupes Prussiennes en Silésie en 1740, jusqu'à la Paix de Dresde en 1745.

Le sieur Julien pouvant se flatter de débiter promptement cet Ouvrage, & devant fournir 500 Exemplaires du premier Atlas à Nuremberg, (indépendamment de ceux qu'il destine à ses

autres Correſpondants) a jugé à propos de réſerver (des premiéres Epreuves) 200 Exemplaires des trois premiers Atlas, & 100 Exemplaires des deux autres, en faveur de ceux qui les payeront d'avance. Ils ſeront diſtingués des autres par une étoile qu'on fera graver au bas de chaque planche, & qu'on effacera après qu'ils ſeront imprimés.

Nota. *Meſſieurs les Officiers des Troupes du Roi qui paſſeront en Allemagne, les y recevront ſans rien payer de port.*

Ceux qui ne profiteront pas des 300 premiers Exemplaires, ne pourront en avoir, à quelque prix que ce ſoit, qu'après que le ſieur *Julien* aura rempli ſes engagements envers ſes Correſpondants; ce qui pourroit aller à pluſieurs mois, après que l'Ouvrage ſera au jour.

On trouve chez ledit ſieur Ju-

lien le Catalogue des meilleures Cartes relatives à l'état des affaires présentes ; & il est le seul à Paris qui posséde celles des Géographes Allemands & Anglois. Il a besoin de quelques Exemplaires de la Bohème de Muller, gravés par Kauffer : il les payera un bon prix à ceux qui les lui procureront. *Sa demeure est à l'Hôtel de Soubise.*

Avis au Public.

Cours d'Histoire Naturelle. Par M. Bomare de Valmont, *comprenant les Minéraux, les Végétaux & les Animaux.*

Dans le regne Minéral, on parlera des eaux, des terres, des pierres, des sels, des soufres, des bitumes, des concrétions métalliques, des métaux, & de tout ce qui a rapport au fossile.

Dans le Végétal, on renfermera

les racines, les écorces, les bois, les feuilles, les bourgeons, les fleurs, les fruits, les semences, les sucs, soit liquides, soit concrets, les champignons, les mousses, &c.

Enfin le regne animal comprendra les insectes, (& particuliérement la zoo-logie) l'yctiologie, ou les poissons, l'ornithologie, ou les oiseaux; les amphibies, les quadrupèdes, & l'homme même.

Le tout avec les divisions, & subdivisions.

On rapportera les systêmes particuliers, tant anciens que modernes; de ceux qui ont écrit sur la Lito-phito-zoologie, ou les trois Regnes; & si l'on porte quelques jugements, ils seront fondés sur des expériences, à la portée de tout le monde.

On tâchera de rendre ce Cours aussi agréable aux amateurs de l'Histoire Naturelle, qu'il sera utile

aux Etudiants en Physique, en Médecine, Pharmacie, Droguerie, &c.

On exposera, dans ce Cours, successivement toutes les matières qui peuvent servir à le rendre intéressant, tant par l'abondance, que par le choix.

Les Souscripteurs payeront 72 l. (en une ou en trois fois) pour ce Cours.

On indiquera, par la voie des Affiches & des Journaux, le temps où commencera ce Cours.

On prie les personnes, qui s'intèressent aux progrès des Sciences, de vouloir bien procurer les singularités, qu'elles pourront avoir dans leurs Cabinets.

On s'adressera au sieur Bomare de Valmont, commerçant en Droguerie, rue de la Verrerie, à la Roze blanche.

Journal des principales Audiences du Parlement de Paris,

depuis l'année 1623 ; jusqu'en 1722. Sept Volumes in-fol. *proposé par souscription.* On conçoit que le *Journal des Audiences* doit être volumineux. C'est le Recueil des Arrêts & Réglements émanés du premier Tribunal de la Justice. Le cours des années multiplie ces Actes, de même qu'il rend infinies les affaires & les révolutions de la société humaine. On a publié successivement sept Volumes de ce Journal, & c'est une nouvelle Edition qu'on annonce ici. Le septième Tome contient un Supplément pour les divers Volumes qui le précèdent, en rétrogradant jusqu'à l'an 1623 inclusivement, qui est l'époque de cet Ouvrage. Ce Supplément contient tous les Arrêts & Réglements qui avoient été omis, & dont plusieurs n'étoient point imprimés ou ne l'étoient qu'en feuilles volantes & détachées.

On a rendu cette Edition plus ample, plus correcte, plus sûre & plus belle que les précédentes. Elle est due aux soins de M. Du Chemin Avocat au Parlement, qui a eu l'avantage d'être encouragé, protegé & même aidé par feu M. Joly de Fleury Père & prédécesseur de M. le Procureur Général actuel.

On souscrit moyennant 120 liv. en deux payements égaux chez Le Gras, Dumesnil, Rollin, Gissey, Nyon, veuve Bordelet, David, Ganeau, Bauche, Durand, Brunet, Cavelier, Guillyn, Despilly, veuve David le jeune, Knapen, Le Clerc. L'Exemplaire sera publié, & doit être retiré en Avril 1757.

Lettre sur l'Eloquence de la Chaire, & en particulier sur celle de Bourdaloue & de Massillon. Brochure qui se trouve chez Lottin

rue S. Jacques au Coq. Nous ne ferons point actuellement l'Analyse de cette Pièce; elle doit avoir une suite : & quand l'Ouvrage sera complet, nous en instruirons le public. Invitons seulement l'Auteur à ne rien hazarder dans ses jugements; à bien approfondir ce grand sujet de *l'Eloquence de la Chaire*, à éviter *sanguine viperino cautiùs* les Eloges fades ou affectés, les groupes de noms où le fort emporte le foible, & où la gloire des Illustres ne fait qu'obscurcir ceux qui ne le sont pas. L'Auteur de la Lettre ne manque ni d'esprit, ni de talents pour écrire; & par cette raison nous croyons devoir nous intéresser à son travail.

NOTICE succinte de quelques Ouvrages, dont les uns ont été annoncés, & les autres ont été omis dans ces Mémoires.

I.

On a vû deux Volumes *in-12.* ſous le titre *de Fragments choiſis d'Eloquence, eſpèce de Rhétorique utile aux gens de Lettres, & à tous ceux qui veulent ſe former à l'Eloquence de la Chaire.* La Préface ne contient que des choſes communes ſur les caractères & les effets de l'Eloquence ; mais elle n'eſt point mal écrite. C'eſt le morceau le plus travaillé qui ſe trouve dans ces deux Volumes. La raiſon en eſt bien ſimple : le plan de l'Auteur a été de recueillir des exemples, & de ne dire preſque rien de lui-même. Ce choix de *Fragments* relatifs à tous les genres & à tous les objets qu'embraſſe l'Eloquence,

s'étend à la plûpart des hommes célèbres dans la Chaire, & à quelques-uns même qui n'ont brillé que dans la Sphère Académique. On ne peut pas dire que ce choix soit mal fait, & que l'Ouvrage, pris en total, manque de goût : mais il semble que les Orateurs ne se forment point par des lambeaux de discours ; & qu'une composition qui ne présente que ces lambeaux, n'est ni un Livre de génie, ni même un Ouvrage capable d'enrichir la République des Lettres. Il faudroit inviter l'Auteur à travailler sur un meilleur plan. *Ses deux Volumes se trouvent à Avignon, chez Payen ; à Marseille, chez Mossy ; à Paris, chez Desaint & Saillant.*

II.

Le Public paroît faire assez d'accueil à un Livre intitulé, *la Cam-*

nologie, ou Traité des Cheminées, contenant des observations sur les différentes causes qui font fumer les Cheminées, avec des moyens pour corriger ce défaut. Volume *in-8°.* publié à Dijon, chez Desventes. On trouve peu de Livres concernant des sujets méchaniques & domestiques, aussi bien écrits que l'est celui-ci. Outre la Préface qui explique fort bien le plan de l'Ouvrage, on lit avec plaisir une *Dissertation*, comme Académique, *sur les Cheminées des Anciens.* Cette partie de leur Architecture œconomique nous est assez peu connue. Il n'est point vraisemblable qu'ils aient négligé de se défendre contre une incommodité telle que la fumée. Les Romains n'étoient point gens à vivre, comme les Lapons, dans des tanières closes de toutes parts; & quand Horace invitoit son ami à mettre *largement du bois dans son*

feu, il ſuppoſoit un feu conſtruit & placé apparemment comme les nôtres. L'Auteur de la Diſſertation cite un endroit de la 90ᵉ Lettre de Senèque, qui parle de tuyaux deſtinés à répandre de la chaleur dans les divers appartements de la maiſon ; cela reſſemble aſſez à nos Cheminées : mais Senèque ne dit point que *la fumée paſſant par ces tuyaux* devoit *échauffer les chambres*. Le terme de *fumée* n'eſt pas même employé dans cet endroit. Après cette Diſſertation, la *Caminologie* ſe diſtribue en deux diviſions, dont la premiére traite de la fumée & des différentes cauſes qui la font refouler ; la ſeconde indique les moyens de s'en garantir dans tous les cas : détails par conſéquent qu'il faut lire & concevoir à l'aide des figures répandues dans l'Ouvrage. On indique à la fin la petite Cheminée de tole qui a tant de vogue aujourd'hui à Paris :

elle eſt d'un Méchanicien de cette Capitale, on l'avoit annoncée dès 1752 : il ſemble que l'exécution & le plein ſuccès ne date que du milieu de l'année derniére.

III.

Au mois de Juin 1752, nous donnâmes l'Analyſe des *Expériences & obſervations ſur l'Electricité, faites à Philadelphie en Amérique, par M. Franklin*, & répétées à Paris par M. d'Alibard, habile Phyſicien. Le Recueil de ces Expériences ne formoit qu'un Volume *in-12.* d'environ 300 pages. Vers le milieu de l'année derniére M. d'Alibard publia une nouvelle Edition ſi augmentée, qu'il en rèſulte deux Volumes, dont chacun équivaut à celui de la premiére Edition. On y voit encore (après l'Avertiſſement) l'hiſtoire de l'Electricité, où l'on rappelle quel-

ques faits nouveaux, entr'autres le désastre du Professeur Russien, M. Richman, qui a fini ses jours par un coup d'Electricité. Dans le détail des deux Volumes, outre plusieurs nouvelles Lettres de M. Franklin, on remarque que la plûpart des anciennes sont fortifiées de réponses aux critiques faites contre le systême du Physicien de Philadelphie. C'est M. d'Alibard qui donne ces réponses; mais il les distingue du corps de l'Ouvrage par des guillemets. Enfin ce Traducteur & Editeur place, dans son second Volume, le Mémoire qu'il lut à l'Académie des Sciences au mois de Mai 1752, pour lui rendre compte de ses expériences faites à Marly-la-Ville sur le tonnerre : expériences dont toutes les Nouvelles publiques ont parlé dans le temps. Telle est sommairement cette seconde Edition, qui n'est qu'un nouvel appui donné

au systême de M. Franklin. Nous renvoyons à notre Extrait du mois de Juin 1752 ; & nous avertissons que ceux qui se sont intéressés aux objections formées contre la premiére Edition, doivent acquérir la seconde. M. d'Alibard résout ces difficultés en Physicien très-prévenu en faveur de sa cause. Cela doit être ainsi ; car sans cela où seroit le *cui bono* de la dispute ? *Ce Livre a été publié à Paris, chez Durand, rue du Foin, au Griffon.*

IV.

Le *Dictionnaire universel François-Latin, dédié à M. le Duc de Bourgogne*, acquiert beaucoup de réputation par l'usage. Ses caractères distinctifs sont 1° une grande abondance de phrases, tant Françoises que Latines, en sorte qu'avec ce Livre on peut se rendre les deux Langues très-familiéres. 2° Beau-

coup de choix dans les expressions Latines. Les meilleurs Auteurs ont été préférés, & Ciceron brille là au-dessus de tous les autres. Quand il s'agit d'exprimer des choses qui furent inconnues aux Anciens, l'Auteur suit l'analogie de celles dont ces Anciens eurent une pleine connoissance : cette opération a eu lieu dans tous les sujets qu'embrassent lès nouveaux Arts. 3° Une netteté singuliére d'expression, soit dans le François, soit dans le Latin. Ce mérite est fort estimable par-tout, mais principalement dans un Livre préparé pour le service de la jeunesse.

Il semble donc que ce Lexique doit l'emporter sur tout ce qu'on avoit donné jusqu'ici en ce genre : il ne resteroit plus qu'à donner, dans le même goût, le Dictionnaire Latin-François : entreprise déja très-avancée par celle-ci. *On trouve ce bon Ouvrage à Rouen, chez*

Nicolas & Richard Lallemant ; & à Paris , chez la Veuve Bordelet, rue S. Jacques.

V.

Un Auteur, qui paroît habile, a publié deux Volumes (*in*-12.) intitulés, *Méchanisme de l'Electricité & de l'Univers.* Il nous seroit difficile d'en rendre compte, quoique nous les ayions lûs. Le style en est si embarrassé, les phrases y sont si longues, les expressions si peu naturelles, que nous avons été obligés d'abandonner cette Analyse. Nous nous contentons de dire que l'Auteur place l'Electricité dans *l'accélération expansive d'activité suscitée par le soleil ou par le frottement :* principe d'où découlent, selon lui, une infinité d'explications relatives au Méchanisme de l'Univers. C'est le sujet des deux Volumes ; où la

Physique, dit-on, *tiendra lieu des ornements & colifichets étrangers qui y manquent*, & qu'on *ne croit convenables que dans les Ouvrages de pur amusement.* Mais nous sommes fort éloignés de prendre pour des *ornements & pour des colifichets étrangers*, la clarté & la netteté qui sont toujours & en toute matiere l'ame d'un Livre. Nous conjurons l'Auteur, très-estimable en lui-même, de ne point mettre ses Lecteurs à la torture; de ne point gâter, par le défaut de méthode, un fonds de choses & d'instructions qui pourroit être très-utile au Public. *Cet Ouvrage se trouve chez Brocas, rue S. Jacques, au Chef S. Jean.*

VI.

Essai sur l'Agriculture moderne, dans lequel il est traité des Arbres, Arbrisseaux & Sous-Arbrisseaux

de pleine terre, dont on peut former des Allées, Bosquets, Massifs, Palissades & Bordures dans un goût moderne ; ensemble des Oignons de fleurs & autres Plantes, tant vivaces qu'annuelles, & des Arbres fruitiers, sur-tout de ceux qui mèritent la préférence dans les plans des Potagers. C'est un petit Dictionnaire de toutes ces choses, imprimé chez Prault, Quai de Gesvres, & fort nettement écrit : cette bonne qualité paroît sur-tout dans l'Avertissement. Au reste, pour ce qui concerne les Arbres de pleine-terre, cette légère Nomenclature n'est rien vis-à-vis du grand Ouvrage de M. Duhamel dont nous avons rendu compte ; & l'Auteur de cet Essai en convenoit, avant même que le Livre de l'Académicien eût été rendu public. On trouve ici quelques commencements d'apologie en faveur de certains Arbres qui

conſervent leur verdure toute l'année, tels que l'If & le Cyprès. L'Auteur tâche de les remettre en honneur; & de rappeller, à cet égard, le goût de nos pères, qui cherchoient de la verdure, & ne ſe laiſſoient pas prévenir d'idées triſtes & lugubres, parce que les Anciens entouroient leurs tombeaux de ces ſortes d'Arbres. Un tombeau n'empêche pas l'effet d'une belle choſe, & puis les Mauſolées des Anciens étoient des monuments de vanité qu'on décoroit de ce qu'on eſtimoit être le plus propre à flatter la vuë.

TABLE.

DES ARTICLES

Du mois de Janvier, 1757.

II. Volume.

ARTICLE IX. *Tableaux tirés de l'Iliade.* Suite de l'Article II. au premier Vol. de Janv. 197

ART. X. *Ordonnances des Rois de France, &c.* 219

ART. XI. *Lettre de M. Racine au sujet de feu M. Rousseau, &c.* 244

ART. XII. *Précis des expériences faites à Trianon sur la cause de la corruption des Bleds, &c.* 262

ART. XIII. *Mœurs & Coûtumes des Romains, &c.* 275

ART. XIV. *La Manœuvre des Vaisseaux.* Par M. Bouguer. 287

ART. XV. *Addition à l'éclaircissement donné sur la Prophétie*

d'Isaïe. Chap. VII. Ecce Virgo concipiet, &c. 307

ART. XVI. *Mercure de Vittorio Siri, traduit de l'Italien, &c.* 332

ART. XVII. Nouvelles Littéraires. 343

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 4. Janvier, 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1757.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

Le premier Volume de la Table générale & raisonnée des matières du Journal de Trévoux sera mis en vente dans la fin du mois de Janvier 1757, & l'on publiera en même temps le *Prospectus*, qui annoncera les conditions d'un abonnement pour l'Ouvrage entier.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VI. Vol. est en vente; le VII. en Mars; le VIII. en Juin; le IX. en Septembre; le X. en Déc. 1757; le XI. en Mars 1758; le XII. en Juin 1758. Dans lequel Volume on annoncera les matières qui seront traitées dans les Volumes suivants.

On peut s'adresser en Province chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur Publication.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

FÉVRIER, 1757.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 711 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	15.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	3.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1757.

ARTICLE XVIII.

OBSERVATIONS sur divers moyens de soûtenir & d'encourager l'Agriculture, principalement dans la Guyenne ; où l'on traite des cultures

propres à cette Province, & des obstacles qui les empêchent de s'étendre. (Deux Brochures *in*-12. formant 400 pages.) M. DCC. LVI.

VOici encore un Livre de Citoyen, & il s'en fera de pareils tant qu'il y aura de bons esprits capables de sentir les maux publics, & d'en connoître les remèdes. Cette Littérature est utile, non pour rendre les hommes heureux, car ils ne le seront jamais ici-bas; mais pour diminuer la somme de leurs disgraces, pour leur procurer quelque aisance, pour les encourager dans leurs travaux.

Il s'agit ici d'Agriculture, objet si grand aux yeux de l'homme raisonnable, & si trivial pour les imaginations frivoles. L'Auteur qui publie ces observations, met peu d'ordre dans son Ouvrage, & c'étoit son intention. Il a voulu

ne donner que des morceaux *détachés* ; il n'a pas eu le loisir de *rédiger* sa matière ; & il a supposé que la plûpart de ses Lecteurs n'en auroient guères plus pour s'occuper de son Livre.

Il parle donc de toutes sortes de choses, à mesure qu'il *les trouve sous sa main* ; de l'Agriculture, & des moyens de l'augmenter ; de l'inconvénient des grandes Villes ; du Commerce, des Privileges, en particulier de ceux de Bordeaux ; des avances & du crédit ; des diverses denrées, comme chanvre, vins, tabac, bled, soieries, laines, huiles, beurres, cuirs, bois &c. des taxes, des corvées, des milices ; & par-tout cet Anonyme répand des principes de réforme ou d'amélioration. Souvent il peint avec force ; presque toujours il instruit, il forme des projets, il trace des plans : son style se ressent des pensées qui l'occu-

pent ; il eſt ſans art, mais expreſſif ; ſans empreinte de mauvaiſe humeur, mais fort indépendant du reſpect humain.

Cet Auteur manque de préciſion en quelques endroits, comme quand il dit, ſur la foi d'un témoin qu'il aſſûre être *très-honnête homme*, & qu'il ne nomme pas, qu'*on trouveroit encore en Eſpagne, après en avoir tant brûlé, autant de Juifs que de Chrétiens.* Cela eſt incroyable ; on compte, ſuivant certains Calculateurs *, dix millions d'ames en Eſpagne : dirons-nous que ce ſont cinq millions de Juifs & cinq millions de Chrétiens ? Il y auroit donc, dans ce ſeul Royaume, plus de Juifs, *après en avoir tant brûlé*, qu'il n'y en avoit dans la Judée avant la derniére guerre qui diſſipa

---

* Riccioli & Voſſius.

ce peuple ſous Veſpaſien & Tite? On croit, en effet, qu'il périt, dans cette cataſtrophe, la plus grande partie de la Nation, & le nombre de ceux qui furent tués par le fer des ennemis, ne monte, ſelon Uſſerius, qu'à un peu plus de 1300 mille perſonnes: qu'on prenne cela pour la moitié de ce qui périt, & pour le tiers de toute la Nation; il n'y auroit eu que quatre millions de Juifs en Judée; & l'on veut qu'après une perſécution de 17 ſiècles, cette Nation poſſéde, dans l'Eſpagne ſeule cinq millions de têtes? Encore une fois, cela eſt incroyable, & il faut dire que l'Auteur a été trop complaiſant ſur ce point.

Mais reconnoiſſons auſſi qu'en cet endroit il cherchoit à s'appuyer d'une ſorte d'exemple, pour relever les prétendus avantages de la tolérance univerſelle des Religions. On ſent que cet Anonyme

eſt dans les principes de ceux qui blâment aujourd'hui la révocation de l'Edit de Nantes, & le zèle des Catholiques jaloux de la voir ſubſiſter. Sans s'expliquer beaucoup, il ſe ſert ici de termes qui ne devroient point ſe trouver ſous la plume d'un Ecrivain modéré. Mais quel fonds peut-on faire ſur tous ces diſcours où règne l'exaggération, & où paroît trop l'indifférence & peut-être même l'averſion du vrai culte? On trouve chez des Calculateurs habiles *, qu'au temps de Charles IX. il y avoit, en France, plus de vingt millions d'habitants; & qu'en 1701 (après des guerres ſi longues & après la fondation de tant de Colonies) on y en comptoit encore 19385378. Eſt-ce donc là un Royaume dépeuplé par l'évaſion de nos Reli-

* Recueil de M. Deſlandes, Tome II. page 228.

gionnaires ; & si, depuis ce temps-là, on s'est plaint que les terres manquoient de Cultivateurs, ne doit-on pas en attribuer principalement la cause au luxe des Villes & à la misère extrême des campagnes ? Il seroit aisé de porter cette Apologie au plus haut degré d'évidence ; mais contentons-nous de dire qu'à cet égard il n'y a ni *faction jalouse*, ni *politique cruelle* du côté des vrais Catholiques ; que l'amour de la Religion & le zèle de la paix publique déterminent leurs façons de penser & de parler sur ce point ; & qu'enfin on n'a cessé d'approuver la révocation de l'Edit que quand l'esprit d'irréligion est venu attaquer tous les principes : époque funeste depuis laquelle on a cru remplir les devoirs de citoyen en exaltant la population, le Commerce & tous les intérêts de la politique, aux dépens même de ce qui est dû à

Dieu, à l'Eglise, aux Loix émanées du Thrône.

Ces observations, qu'on a trop souvent lieu de répéter aujourd'hui, ne nous empêchent pas de rendre justice à l'Anonyme sur la plûpart des détails de son Livre: nous en suivrons quelques Articles ; le premier, par exemple, qui met dans un grand jour les avantages de l'Agriculture & son excellence au-dessus du Commerce. C'est une vérité, que le peuple cultivateur aura toujours la supériorité sur le peuple qui n'est que commerçant. *Carthage fut vaincue, même sur mer, par les Romains*; & ce qui se passe, depuis dix-huit mois, entre la France & l'Angleterre, fait voir qu'il ne suffit pas d'avoir des sterlings & des Colonies pour être redoutable. Quelles louanges les Anciens n'ont-ils point données à l'Agriculture! Ce langage subsiste peut-être en-

core ; mais dans la pratique & sous nos yeux, un Cultivateur est un misèrable pour qui il n'existe ni priviléges, ni distinctions, ni ménagements, ni égards. Aussi cette profession est-elle abandonnée de quiconque acquiert le talent, on saisit l'occasion de faire autre chose.
» Tous les enfants des Laboureurs, » Vignerons, Journaliers vont à » l'école ; il n'en reste plus pour » garder le bétail. Dès qu'ils sça» vent lire & écrire, ils gagnent » les grandes Villes... Là frappés » de l'aisance & des commodités » qu'une occupation douce, plutôt » qu'un travail pènible, procure au » Marchand & à l'Artisan, les uns » apprennent un métier, les autres » se louent pour domestiques. Les » Finances & les Colonies, par l'a» morce d'un gain plus facile, plus » prompt & plus considèrable, en » attirent beaucoup : mais le plus » grand nombre fuit les désagré-

» croire : Je veux, *disoit-il*, qu'il » n'y ait aucun paysan, dans mon » Royaume, qui ne soit en état de » mettre tous les Dimanches une » poule dans son pot. Ce grand » Roi sçavoit combien l'aisance » anime le paysan au travail, & » combien la misère le décourage » & le rend paresseux. « Cela peut se justifier par des exemples : qu'on jette les yeux sur toutes les Provinces du Royaume ; on verra que celles qui sont les plus misérables, sont aussi celles qu'on accuse d'être peuplées de faînéants : & qu'on ne dise pas que la faînéantise est la cause de cette misère ; car dans les cantons de ces mêmes Provinces où le paysan peut acquérir un peu plus d'aisance, on le voit se ranimer sur le champ & prendre le travail à cœur. Il en est peut-être de cela comme de l'éducation ou des entreprises littéraires ; l'encouragement dépend presque tou-

jours des premiers succès ; & cet encouragement est la cause d'une suite de bonnes opérations qui aboutissent quelquefois à des chefs-d'œuvres. On peut assûrer en général que le bien produit le bien, & que le mal n'est propre qu'à détruire tout ; l'arbre & les fruits, la récolte & la semence.

On a établi, dans les grandes Villes, les Manufactures de luxe, les Compagnies de Commerce ; on leur a prodigué des privilèges, & c'est ce qui a fait refluer le peuple des campagnes dans ces villes ; ce qui a diminué le nombre des Cultivateurs. Encore si l'on se fût borné à ne privilégier que les entreprises utiles, que les opérations capables d'occuper & de faire vivre les citoyens ; mais, par exemple, pourquoi la Ville & la Sénéchaussée de Bordeaux, le pays situé sur la Dordogne & tout le Languedoc sont-ils privilégiés pour le Com-

merce & l'exportation de leurs vins, & pourquoi la Guyenne est-elle excluse de cet avantage ? L'Auteur nous explique ce plan singulier d'œconomie & de commerce. Depuis le 8. Septembre jusqu'à Noël, les vins de la Haute-Guyenne sont exclus du Commerce. Ils ne peuvent être envoyés dans aucun pays, pas même dans les Colonies : au-lieu que la Ville & la Sénéchaussée de Bordeaux charge les siens en tout temps ; que les pays de la Dordogne & le Languedoc chargent du moins les leurs depuis la S. Martin. Pourquoi encore la *Sénéchaussée* de Bordeaux jouit-elle du privilége d'avoir de grandes barriques : ce qui diminue le taux des droits & du fret par rapport à elle, tandis que le reste de la Guyenne, usant de petites barriques, est néanmoins sujet aux mêmes frais ?

Cet Article des Priviléges est un

grand objet de critique pour l'Auteur. Il indique leur origine, les effets pernicieux qu'ils ont eus, le bien qu'ils ont empêché, l'obstruction qu'ils ont mise dans le Commerce des vins ; la triste nécessité qu'ils imposent au Cultivateur d'arracher ses vignes, &c. On dit qu'il y a trop de vignes en France, & sur-tout en Guyenne ; mais *on ne dit jamais qu'il n'y a pas assez de liberté*, & *c'est ce qu'il falloit* dire *il y a long-temps*. Toute cette discussion est à lire, & de même celle des Droits, autre espèce de gêne & de contrainte qui rallentit infiniment l'activité du Cultivateur.

On fait voir que l'imposition sur les vins devroit être en raison du prix de la marchandise. Il y a tel vin de Bordeaux qui se vend 1500 liv. le tonneau, & il ne paye pas plus de droits que le vin commun qu'on a pour 100 livres. Or

c'eſt la facilité du Commerce à l'égard du vin commun, qu'il faudroit ménager & procurer par toute ſorte de moyens, dont le premier ſeroit la diminution des droits. En établiſſant cette facilité, on étendroit la conſommation, & par conſéquent les droits du Prince; on regagneroit par l'extenſion du Commerce ce qu'on paroît perdre par la réduction de l'impôt; & l'on pourroit outre cela ſe dédommager ſur les vins de prix en les chargeant de nouveaux droits. C'eſt ainſi qu'en Eſpagne on a augmenté de dix réaux, l'impoſition ſur le tabac qui a des qualités ſupérieures, & qu'on a diminué de la même ſomme les droits ſur le tabac commun, qui ſeul eſt *à la portée du peuple.*

La Culture du Tabac eſt encore un point que l'Auteur réclame, & pour lequel il déſireroit une liberté pleine & entière. Les raiſons qu'il

en donne ſont au moins dignes d'attention, & le ſyſtême qu'il propoſe d'une capitation pour remplacer le montant de la Ferme du Tabac, n'eſt ni chimèrique, ni onéreux au peuple, ni préjudiciable aux intérêts du Roi. Il ſe trouve même que par-là on empêcheroit au moins ſix millions de notre argent d'aller chez l'Etranger.
» Mais, *dit-on*, le peuple ſe croi-
» roit plus leſé par une impoſi-
» tion; il ne verroit que la charge
» augmentée, & il ne ſentiroit
» pas le ſoulagement. J'oſe bien
» aſſûrer le contraire. Le peuple
» ſeroit charmé de voir qu'il n'en-
» richit plus ni les Anglois, ni les
» Fermiers, & qu'il ne paye plus
» rien qu'au Roi, pour lequel il
» ſacrifieroit tout; de ſe voir d'un
» côté délivré d'une armée de Com-
» mis & de Gardes; de l'autre,
» d'une armée de Contrebandiers
» & de Mandrins; de voir enfin

» qu'une bonne partie de ces trou-
» pes inutiles reviendroit partager
» avec lui ses travaux pènibles. «

La Culture & le Commerce du Bled ne pouvoient échapper à l'Auteur. Il entre tout-à-fait dans les principes du très-bon Citoyen qui donna, il y a trois ans, *l'Essai sur la Police des Grains.* Encouragement du Laboureur, liberté pour l'exportation, attention à réparer les terreins; vigilance, soit pour la destruction des insectes, soit pour le choix & le bon emploi des semences; tels sont les moyens qui empêchent la disette & préparent l'abondance. On diroit qu'à l'égard d'une denrée si nécessaire, les hommes ont voulu ignorer les premiers éléments d'une sage administration, & qu'ils se sont voués pour toujours aux illusions du préjugé. En Septembre 1754, le Roi permit d'exporter les bleds de quelques Provinces;

& cette diſpoſition ſi déſirée n'a pû vaincre encore les défiances. *La Culture*, dit l'Auteur, *ſera plutôt détruite que le préjugé.* Tout ce morceau eſt véritablement très-bien.

Et il faut dire la même choſe des Articles qui concernent quantité d'autres cultures, comme celles du chanvre, des meuriers & de la ſoie, des arbres fruitiers, de la cire & des abeilles, &c. On y joint des obſervations plus ou moins étendues ſur les taxes dont on examine la répartition; ſur les Etats Provinciaux dont on déſireroit que l'établiſſement devînt général; ſur les généralités & ſubdélégations qu'on croit être trop peu multipliées en Guyenne; ſur les corvées, dont on fait voir la rigueur & auxquelles on propoſe de ſubſtituer le travail des troupes, comme chez les Romains, ſauf la contribution en argent de la part des Corveyeurs.

» Si l'on avoit fait payer en argent
» le quart des journées que les
» Corveyeurs ont fournies, & qu'on
» en eût augmenté la paye des
» Soldats qui auroient travaillé à
» ces réparations, il y a long-
» temps qu'elles seroient faites ; la
» culture des terres n'en auroit
» pas souffert : les sujets qu'on lui
» ôte pour recrûter les armées,
» entretenus dans l'habitude de
» remuer la terre, en auroient plus
» facilement repris leur ancienne
» profession, à laquelle il est rare
» qu'ils veuillent revenir, sur-tout
» depuis qu'ils la croient si fort
» avilie.«

L'Article des Milices, avec un plan propre à rectifier cette manière de lever des troupes, termine l'Ouvrage. Il est assez facile de manifester quelque éloquence en parlant sur un tel sujet ; & en général la plûpart des points d'administration publique qu'embrasse

cet *Obſervateur* anonyme, lui donnent lieu de peindre fortement. Mais il faut deſirer que le Gouvernement puiſſe entrer dans les bonnes vuës qu'on ſuggère, & qu'il connoît vrai-ſemblablement encore mieux que les particuliers qui compoſent l'Etat. En cette matière, il n'eſt point trop aiſé de faire tout le bien qu'on ſouhaite, & d'écarter tous les maux qu'on voit.

Ce Livre dit tant de vérités, ſur la Guyenne principalement, qu'il ne peut manquer d'avoir ſon cours & de plaire à beaucoup de perſonnes.

ARTICLE XIX.

DE LA MANŒUVRE DES VAISSEAUX, ou Traité de Méchanique & de Dynamique, dans lequel on réduit à des solutions très-simples les problêmes de Marine les plus difficiles qui ont pour objet le mouvement du Navire. Par M. Bouguer, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Honoraire de l'Académie de Marine, ci-devant Hydrographe du Roi au Port du Croisic & au Havre de Grace. (Vol. *in*-4°.) *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue Saint-Jacques, &c. M. DCC. LVII.* Suite de l'Article XIV. au mois de Janv. II. vol.

IL y a deux choses essentielles dans la Manœuvre, sçavoir tourner le Navire, & sçavoir le

diriger à ſon terme malgré les obſtacles. M. Bouguer embraſſe ces objets dans le ſecond & le troiſième Livre de ſon Ouvrage; nous tâcherons d'indiquer quelques-uns de ſes principes : on voit que les détails ne peuvent convenir à notre Analyſe.

La rotation ou le tournoyement du Vaiſſeau ſe fait par l'eau ou par le vent, & quelquefois par l'une & l'autre de ces puiſſances combinées. Le Gouvernail dirige & ménage l'effort de l'eau ; les Voiles reçoivent, communiquent & diſtribuent l'action du vent. Si l'effort de l'eau repouſſe le Gouvernail du côté gauche ou vers *basbord*, il eſt évident que la Poupe ſuivra cette direction, & que la Proue ſe tournera du côté droit ou vers *ſtribord*. On augmente ou l'on diminue l'effort de l'eau ſur le Gouvernail, en augmentant ou en diminuant l'angle que fait cette

pièce de bois avec le prolongement de la Quille du Vaisseau. Cela est aisé à concevoir, puisque l'impulsion de l'eau, durant le sillage, dépend de cet angle; & l'on conçoit également qu'en général le Gouvernail nuit au Sillage. Cet instrument, par sa largeur, empêche que le Navire ne fende l'eau avec autant de facilité que s'il étoit abandonné à lui-même, mais aussi le Gouvernail n'est point fait pour accélérer la route; il est destiné à la diriger en procurant la rotation du Navire.

Il y a bien plus de détails sur les Voiles que sur le Gouvernail. L'Auteur explique toutes les espèces de Mâts avec les Voiles propres de chacun; il fait connoître les cordages qui sont comme l'ame de ces grandes machines, sur-tout quand il s'agit d'orienter les Voiles & de leur donner différentes situations. Si le Navire a le

vent en poupe, la plus grande partie de ses Voiles lui devient inutile; on cargue la grand-Voile, on ne se sert point des Voiles de la Poupe, on se borne à la Misaine, à la Civadière, au grand Hunier & au grand Perroquet qui sont au-dessus de la grand-Voile. Si le Navire marche de côté, sur la gauche par exemple, il faut que les Voiles de la Proue & de la Poupe se contre-balancent réciproquement, & soient dans un parfait équilibre, selon la direction que suit le Vaisseau; autrement on changeroit de route, & l'on prendroit celle qui se trouveroit relative au plus grand effort des Voiles. Cet équilibre, au reste, de toutes les Voiles entr'elles, entretient l'équilibre de l'eau & du vent d'où dépend l'uniformité du Sillage. Considérons en effet l'eau & le vent comme deux puissances opposées entr'elles: l'eau agit sur la Proue, & le vent exerce son

effort sur les Voiles ; dès que l'une de ces deux puissances s'affoiblira, l'autre prendra le dessus & le Sillage changera, c'est-à-dire que le Navire obéira pour sa direction à celle des deux puissances qui sera la plus forte.

Il est souvent nécessaire de troubler cet équilibre, c'est-à-dire de faire tourner le Vaisseau. Veut-on qu'il *vienne* davantage *au vent* ; si ce côté est stribord, il n'y aura qu'à carguer ou serrer quelques-unes des Voiles de la Proue, alors celles de la Poupe devenues victorieuses porteront la Poupe vers bas-bord, & la Proue se tournera davantage au vent. Veut-on au contraire que le Navire présente moins sa Proue au vent ou qu'il *arrive* pour parler en termes de Marine ? Il faudra carguer les Voiles de la Poupe, & alors celles de la Proue l'emportant, cette partie du Navire sera poussée sous

le vent ou vers bas-bord, tandis que la Poupe se tournera vers stribord. Mais pour réussir dans cette manœuvre, il faut plus de temps & de précautions, parce qu'en général il est moins facile de faire *arriver* un Navire ou de porter sa Proue sous le vent, que de lui donner une direction contraire, ou de faire que sa Proue *vienne au vent.* La raison de cela se trouve, & dans la figure de la carène qui est plus haute sur l'arrière que sur l'avant du Vaisseau, & dans l'effort de l'eau sur la carène, effort qui tend toujours à pousser la Proue vers le vent lorsqu'on suit une route oblique : effort qui est d'autant plus grand qu'il s'exerce à une distance plus grande du centre de gravité. L'Auteur explique tout ceci avec une clarté qui n'exige du Lecteur que l'attention de lire une fois & de jetter un coup d'œil sur la figure

correſpondante. Il ajoûte des inſtructions ſur ce qui s'appelle à la Mer, *faire revirer un Navire, revirer vent devant, revirer vent arrière, ſe mettre en panne, ſe mettre à la cape*; il marque la ſituation que doivent avoir les Voiles pour exercer leur effort avec le plus d'avantage relativement aux diverſes circonſtances, & il deſigne auſſi la ſituation qui rend le Gouvernail plus efficace ſelon les différentes directions de l'eau qui le frappe.

Mais il ne ſuffit pas de ſçavoir que le Gouvernail & les Voiles ſont les inſtruments qu'on employe à la Mer pour faire tourner les Vaiſſeaux; il faut être inſtruit de plus des circonſtances de ce mouvement & des moyens d'augmenter la facilité & la promptitude, avec laquelle le Navire doit le recevoir. D'abord il eſt certain que plus un Vaiſſeau eſt grand, & plus il oppoſe de difficulté à rece-

voir le mouvement de rotation. On augmente, à la vérité, le Gouvernail & les Voiles en raiſon de la grandeur de ce Navire, mais la réſiſtance qu'il oppoſe l'emporte encore ſur l'augmentation de ces forces; & il arrive qu'un grand Navire, comparé à un petit, fait, dans le même temps, ſon angle de rotation beaucoup moindre que n'eſt celui de ce dernier Navire. La proportion qu'établit l'Auteur à cet égard, eſt que *les temps employés à faire les mêmes évolutions par différents Vaiſſeaux, ſont comme les longueurs de ces Vaiſſeaux.*

D'où il arrivera, par exemple, qu'une corvette d'environ ſoixante pieds, fera une certaine évolution en quatre ou cinq minutes, tandis qu'il faudra le double de ce temps pour qu'un Vaiſſeau deux fois plus long faſſe la même évolution. Et de-là rèſultent pluſieurs inconvé-

niens qu'éprouvent les grands Navires; ils ne changent pas assez-tôt leur direction, ils ne tournent pas assez vîte quand il s'agit d'éviter quelque danger. Mais ces désavantages sont compensés par des propriétés bien estimables. *D'un gros temps, un grand Vaisseau n'est que peu agité par le choc des vagues, & il est tranquille pendant qu'un petit Navire reçoit toute l'agitation de la Mer. Un grand Vaisseau est moins sujet au roulis & au tangage, ces deux balancements qui se font dans le sens de la largeur & dans le sens de la longueur. Cela vient de ce qu'une grande masse prend toujours plus difficilement de la vîtesse, & de ce que le volume du corps contribue encore souvent à augmenter cette difficulté par l'augmentation qu'il apporte à ses bras de leviers. C'est aussi par les mêmes raisons que les grands Vaisseaux obéissent*

difficilement au Gouvernail & aux Voiles, lorſqu'il s'agit de changer de directions.

L'Auteur eſt trop Géomètre pour ne pas apprécier au juſte le temps qu'emploie un Vaiſſeau à tourner, ſelon un angle d'une certaine quantité. Après ce calcul, il détermine de deux manières différentes le centre de gravité du Navire, & le point ſur lequel ſe fait la rotation. Il examine enſuite la facilité qu'un nouveau poids donne au Navire pour tourner ou pour gouverner, & il fixe l'endroit où ce poids favoriſe le plus qu'il eſt poſſible l'action du Gouvernail ou d'une Voile. Cet endroit eſt préciſément le milieu entre le centre de gravité & le centre de rotation. On en a ici la preuve qui conduit auſſi à faire voir comment la tranſpoſition de quelques parties peſantes du Navire augmente la facilité avec laquelle il gou-

verne. Tout ceci eſt du ſecond Livre de notre Auteur.

Le troiſième concerne l'art de diriger le Vaiſſeau à ſon terme, malgré les obſtacles dont le plus grand eſt le vent contraire. Le vent eſt une puiſſance bizarre qui varie à l'infini ſes influences & ſes directions. Souvent même, ſans les varier, cette puiſſance met les Navigateurs en défaut. Combien de fois n'arrive-t-il point que les Girouettes & les Pavillons du Navire indiquent une direction qui n'eſt qu'apparente, tandis qu'il y en a une très-réelle ? Voilà, en fait de Navigation & de Manœuvre, un point important. Auſſi M. Bouguer s'eſt-il appliqué à donner des régles & des méthodes pour découvrir cette direction réelle, & pour déterminer même la grandeur de l'angle que forment enſemble la direction réelle & la direction apparente du vent. Nous

tranſcritons une de ces méthodes, parce qu'elle nous a paru très-claire & qu'on peut l'entendre ſans le ſecours des figures. » Si, après » avoir couru une certaine route » pendant que les Voiles ſont amu- » rées * d'un certain côté, on les » amure tout-à-coup de l'autre, » en leur donnant préciſément la » même obliquité par rapport à la » Quille, & en recevant auſſi le » vent avec le même angle d'inci- » dence; on n'aura qu'à examiner » avec ſoin la direction des Gi- » rouettes, & on remarquera ſûre- » ment qu'elle a changé. Le » Vaiſſeau, en ſe tranſportant vers » deux différents côtés par rapport » à la direction réelle du vent, » altérera, par ſon mouvement, » cette direction en deux divers

* Ce mot a été expliqué dans le corps de l'Ouvrage, *amurer* c'eſt tirer les angles des voiles vers l'avant.

» sens, & les Girouettes indiqueront des directions différentes.
» Les erreurs seront en sens contraires; ainsi la différence totale
» sera double de chaque altération
» particuliére, & il n'y aura donc
» qu'à prendre la moitié de cette
» différence, pour sçavoir combien
» la direction réelle diffère de
» chacune des directions apparentes. Dans la premiére route, le
» vent paroissoit, par exemple,
» venir du SSO (Sud-Sud-Ouest)
» & dans la seconde du SSE (Sud-Sud-Est;) la différence de ces
» deux directions apparentes indiquées par les Girouettes, est de
» 45 degrés. Il faut en conclure
» que l'erreur a été chaque fois
» de $22\frac{1}{2}$ degrés, & que le vent
» venoit réellement du Sud.

La direction réelle du vent est la seule qui doive servir de régle pour juger si les objets, qui se rencontrent à la Mer, comme Vaiss-

seaux, Côtes, Isles, Ports &c. sont *au vent* ou *sous le vent.* Si l'on se guidoit en cela par la direction apparente qui varie à tout instant, & lors même que le vent demeure fixe, on s'exposeroit à des erreurs d'une conséquence infinie. Combien de fois le dessus & le dessous du vent ne décident-ils point du mauvais succès d'un combat? combien de Vaisseaux ont péri pour n'avoir pas évité une côte, un cap qui étoient *au vent ou sous le vent*, & dont on ignoroit la position? Au reste M. Bouguer emploie une comparaison excellente pour juger de ce qui est *au vent* & *sous le vent*: il veut qu'on regarde le cours du vent comme celui d'un grand fleuve; on tire une perpendiculaire par la pensée, & l'on estime que tout ce qui est du côté de l'origine du vent par rapport à un Vaisseau, doit être censé *au vent*, & que tout ce qui est de l'autre

côté doit être considéré comme étant *ſous le vent* : c'eſt ainſi que, dans un fleuve, les objets plus avancés vers la ſource ſont cenſés *au-deſſus*, & les objets plus reculés vers l'embouchure ſont cenſés *au-deſſous* : les Mariniers expriment cela par les termes d'*amont* & d'*aval*, expreſſions qui repréſentent bien ce qu'on appelle à la Mer *au vent* & *ſous le vent*.

Ce qu'on vient de dire fait entrer naturellement l'Auteur dans pluſieurs problêmes très-utiles, comme *diſpoſer la Voile le plus avantageuſement qu'il eſt poſſible pour gagner au vent & pour s'éloigner d'une côte ; prendre la meilleure manière de couper le chemin à un Navire qu'on veut atteindre ou combattre ; donner chaſſe à un Navire qui eſt au vent &c.* On propoſe enſuite des moyens pour déterminer la route qui donne la plus grande de toutes les vîteſſes :

moyens infiniment utiles, ſur-tout quand le Navire eſt obligé de fuir la rencontre d'un autre Vaiſſeau qui eſt au vent. Ce qu'il y a de mieux à faire pour-lors, c'eſt de courir ſur le prolongement de la ligne où l'on eſt, en reſtant au même air de vent; car ſi le Navire qui pourſuit n'eſt pas plus fort de ſillage que le Navire qui fuit, l'intervalle qui étoit entre eux, lorſqu'ils ſe ſont reconnus, ſubſiſtera toujours le même, & jamais le Navire qui pourſuit, n'atteindra celui qui fuit. La raiſon ultérieure de cela eſt que le premier perd l'avantage qu'il avoit d'être au vent, & que le ſecond jouit toujours de l'avance dont il étoit en poſſeſſion quand la pourſuite a commencé.

Tout ce qui vient d'être dit, ne regarde que les cas où le Navire n'eſt ſujet à aucune dérive & n'a qu'une voile. C'eſt ce que l'Auteur ſuppoſe toujours dans la premiére

Section de ce troisième Livre. Il examine, dans la seconde, quelle est la disposition la plus avantageuse de la voile dans les Navires, dont on ne peut pas négliger la *dérive*. Ce dernier mot indique l'angle que fait la Quille avec la route du Navire mû obliquement, cet angle est sensiblement égal à celui de la *Houache* : on appelle ainsi la trace que l'eau forme derrière la Poupe, & qu'on prend aussi pour la marque du Sillage, ou de la route du Navire. La Houache est comme le prolongement de la direction qui est suivie par le Vaisseau, & c'est pour cela qu'il suffit d'observer la houache & l'angle qu'elle fait avec la quille, pour avoir la dérive. Il est aussi très-important à la Mer de distinguer la dérive proprement dite de l'obliquité causée par les courants; de considérer les divers effets des courants sur les Navires de diverses

grandeurs ; de ne pas négliger les formes différentes des Navires, quoiqu'au fond la dérive en dépende assez peu, & que plusieurs Navires de formes différentes soient sujets à la même dérive. Toutes ces particularités occupent l'Auteur, & dans tout le reste de cette seconde Section il donne des pratiques pour la disposition la plus avantageuse de la Voile, toujours dans l'hypothèse de la dérive & d'une route donnée ; le tout relativement aux diverses figures des Vaisseaux. On voit qu'il nous seroit impossible d'insister sur toutes ces instructions ; mais qu'il suffit de les annoncer pour en faire sentir l'importance.

La troisième & dernière Section de ce Livre montre quelle est la disposition la plus avantageuse des Voiles dans les Navires qui en ont plusieurs, & qui sont sujets à la dérive. Quand on parle de plu-

ſieurs Voiles, on n'entend pas parler de celles qui ſont ſur le même Mât, les unes placées plus bas & les autres plus haut. On ne conſidère que celles qui ſont ſur différents Mâts; & il eſt aiſé de concevoir que, dans l'obliquité d'une route, le vent tombe ſur des parties plus grandes ou plus petites de ces Voiles, de celles ſur-tout de l'avant; que l'angle d'incidence augmente ou diminue; que les ſurfaces frappées changent auſſi. Voilà ce qui engage l'Auteur à donner des régles pour tous les cas qu'on peut ſuppoſer en ce genre; c'eſt ce qui lui a fait calculer des Tables qui indiquent les diſpoſitions les plus avantageuſes des Voiles, par rapport au Navire & par rapport au vent. Ces Tables tiennent leur rang à la fin du Volume parmi pluſieurs autres, qui concernent diverſes diſpoſitions du Navire & des Voiles relativement

à ce qui eſt expliqué dans le corps de l'Ouvrage.

Nous terminons ici cette courte Analyſe, perſuadés que les Navigateurs ne perdront rien du Livre de M. Bouguer. Il a été composé avec beaucoup d'intelligence & de ſoin, & l'exécution Typographique répond au mérite intrinsèque de la compoſition.

ARTICLE XX.

TABLEAUX TIRÉS DE L'ILIADE, de l'Odyſſee d'Homère, & de l'Enéide de Virgile; avec des obſervations générales ſur le Coſtume. (In-8°. pag. 500.) A Paris, chez Tilliard, Quai des Auguſtins, &c. M. DCC. LVII.

ON a comparé cent fois Homère & Virgile, & jamais relativement à la Peinture. Cette

ſource de parallèle n'eſt ouverte que par M. le Comte de Caylus: il ne paroît, dans cette diſcuſſion, ni Poëte, ni Grammairien, ni même Critique ou Littérateur; mais le génie & la connoiſſance des Arts percent par-tout.

A toutes les grandes choſes qu'on dit communément pour donner la préférence au Poëte Latin ſur le Poëte Grec, notre illuſtre Auteur oppoſe cette réponſe très-picquante: » Il me ſuffiroit de conter ce » qui m'eſt arrivé, il y a quelques » années, avec Bouchardon: ce » grand Artiſte venoit de lire Ho- » mère dans une vieille & déteſta- » ble Traduction Françoiſe; il me » dit, les yeux pleins du feu dont ſa » tête étoit remplie: *Depuis que* » *j'ai lû ce Livre, les hommes ont* » *quinze pieds, & la nature s'eſt* » *accrue pour moi.* Je doute qu'il » y ait un exemple plus frappant » du génie qui parle au génie &

» qui ſurmonte de pareilles barriè-
» res « (d'une Traduction plate & miſérable.)

Voilà une grande preuve, mais qui ne ſera bien ſentie que par des Lecteurs qui ſçavent penſer en grand. Ces *hommes de quinze pieds*, qu'imaginoit M. Bouchardon, depuis la lecture d'Homère, n'étoient point des monſtres, mais des Héros *ſemblables aux Dieux* par la force & par le conſeil; cette *nature accrue* pour le même Artiſte, n'étoit pas un ſyſtême de Fées, mais l'univers dans tout ſon beau; mais le Ciel, la Terre, les Mers, les Eléments, les Villes, les Empires, les Rois, les Peuples préſentés ſous les plus nobles images. *Ce grand homme*, reprend M. de Caylus parlant d'Homère, *m'échauffe, m'éleve, parle pleinement à mon goût pour la peinture.* Virgile ſera bien, ſi l'on veut, un Eſprit plus délié, un Ecrivain plus

correct, un Courtisan plus instruit, un Poëte plus sage, un Narrateur plus circonspect; mais Homère sera toujours le grand Peintre, l'homme de génie, l'Inventeur; il aura toujours donné le ton à l'Enéïde. Virgile a travaillé d'après lui, & conséquemment ses Tableaux *sont moins remplis de la chaleur originale, ou de ce feu divin dont les Arts doivent toujours être animés.* Virgile d'ailleurs *ne s'est jamais embarrassé du Costume, il soumet aux mœurs & aux usages de son temps des peuples contemporains d'Homère;* & voilà *une faute capitale dont il est d'autant plus nécessaire d'avertir les Artistes, que les Sçavants en paroissent moins occupés.*

Cette Critique est très-vraie & très-neuve. Dans l'Enéïde, les héros, les combats, les discours, les armes, les intérêts, tout le détail des mœurs, en un mot, est dessiné d'après

d'après ce qui se passoit à Rome, sous Auguste; au-lieu qu'Homère peint les hommes de l'Iliade & de l'Odyssée tels qu'ils avoient été devant Ilium & dans l'Isle d'Itaque. Ce mérite est très-précieux pour les Arts; il s'ensuit même qu'en mille occasions le Peintre qui voudra traiter les sujets de l'Enéïde, sera obligé de les dénaturer en quelque sorte, ou de les dépouiller du moins de leurs caractères pour les rendre tels qu'ils sont dans l'Iliade & dans l'Odyssée. Nos *Sçavants* ne sont vraiment point *occupés* de cette considération; ils se copient les uns les autres dans leurs parallèles d'Homère & de Virgile, & quand ils ont exalté le beau génie du premier & le goût du second, ils croiant avoir tout dit.

L'*Avertissement* que place M. de Caylus à la tête de ses *Tableaux de l'Enéïde*, n'est ni trivial, ni passionné, ni faussement subtil, ni

chargé d'antithèses ; on ne peut lui reprocher que d'être trop court : la comparaison d'Homère & de Virgile considérés l'un & l'autre quant à la Peinture & aux Arts où l'imagination domine, pourroit être traitée tout-à-fait en grand. C'est ce qu'on doit attendre & obtenir de l'Auteur pour la seconde Edition de son Livre. Suivons présentement le détail des Tableaux.

Dens le premier Livre se trouve l'entrevuë de Junon & d'Eole. » Ce » Roi fend le rocher (séjour des » Vents) avec une demi-pique, » & les vents s'empressent d'en » sortir. L'horreur de cette ouver- » ture, le mouvement & l'empres- » sement déréglé de ces vents, doi- » vent fournir de beaux groupes » & de beaux effets. « Ici l'Auteur fait une Critique de l'Albane, qui a traité ce sujet maussadement : *Eole en l'air, ouvre une porte sim-*

ple, de bois, avec des pentures de fer. Or Virgile dit : *cavum conversâ cuspide montem impulit in latus*, ce qui ne donne point l'idée d'une porte ordinaire ; & suivant le Poëte, comme le marque M. de Gaylus, cette *composition* auroit été *plus juste, plus riche & plus élégante.*

Vient ce qu'on appelle le *Quos ego* au même Livre, sujet traité un nombre infini de fois, & très-souvent manqué. On nous le donne ici en cette manière : » Neptune » calme les flots d'un coup de son » trident. Ce Dieu doit être repré- » senté en action, car il est en co- » lère. Les vents sont tremblants » autour de lui. Leur attitude doit » indiquer une soumission forcée » & prête à la révolte. Ces contras- » tes & ces groupes, formés par » des corps aussi susceptibles d'agi- » tation & dont le nombre est tou-

» jours arbitraire, fournissent une » belle composition. «

Au second Livre, qui comprend l'Histoire des malheurs de Troye, on a quantité de Tableaux d'une grande expression ; celui-ci entre autres : » Pyrrhus entre dans l'in- » térieur du Palais ; on voit la porte » renversée derrière lui ; quelques » Troyens prennent la fuite à son » aspect ; les femmes, dont le Pa- » lais est rempli, levent les mains » au Ciel, embrassent les colon- » nes &c. Ce terrible Tableau est » éclairé par le feu, & l'Artiste doit » lire les Vers de Racine dans An- » dromaque,

» Songe, songe, Cephise, à cette nuit cruelle
» Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle ;
» A la pâle lueur de nos Palais brûlants
» Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelants, &c.

Voici une attention sage & réfléchie à l'occasion d'un trait du 5e Livre. *Les Dieux Pénates viennent parler à Enée.* Sur quoi M. de Caylus observe que » l'apparition de ces » Dieux, naturellement fort petits, peut rendre cette composi- » tion ridicule, en ce qu'elle tient » un peu des marionnettes: mais, » *ajoûte l'Auteur*, comme Enée » peut-être couché à la belle Etoile, » & que Virgile dit qu'il reconnut » ces Dieux au clair de la Lune, » cette lumière peut sauver, en » quelque façon, plusieurs parties » d'un fait si peu agréable. « Cette raison bien méditée devient fort sensible. On s'imagine voir, au clair de la Lune, ces petites figures, s'exhaler dans l'air, & ce sujet, bien loin d'être désagréable, peut paroître très-picquant.

Le quatrième Livre de l'Enéide fournit douze Tableaux à M. le Comte de Caylus: nous n'en citons

que le XI^e. C'est » Didon sur le » bucher, tombée sur le lit, ayant » encore l'épée de son perfide dans » le corps. On voit accourir ses » femmes : les témoignages de » leur douleur enrichissent cette » touchante composition, d'où l'on » doit voir la mer & la flotte » d'Enée à la voile. « Ce seroit là un beau & grand morceau : le bucher tel que le décrit Virgile, les armes & le buste d'Enée, le lit couvert de tapis Phrygiens, les autels chargés de victimes, la Reine échevelée & frappée du coup mortel ; ses femmes, sa sœur, la prêtresse en pleurs, tout ce Palais en désordre, & le lointain qui laisse voir la fuite du Prince Troyen ; voilà des objets très-capables d'orner cette composition. Cependant il faut avouer que ce quatrième Livre, presque tout en discours & en sentiments, réserve de grandes beautés pour la

Poësie & les refuse à la Peinture. Le Lecteur en jugera très-aisément par le souvenir des harangues passionnées de Didon.

Le cinquième Livre est presque tout en Tableaux, puisque le Poete n'y décrit que des spectacles & des jeux. Cependant il y a bien des particularités & des finesses, dans ces anciens exercices, qui ne peuvent être rendues sur la toile, & dont nous n'avons pas même une idée juste. Le Tableau qui représenteroit l'appareil des jeux & le détail des prix, seroit constamment un des plus remarquables. » Je supposerois, *dit M. de Caylus*, ce pays coupé de collines. » Le tombeau d'Anchise seroit sur » une petite hauteur couverte de » bois..... Enée seroit aussi placé » sur une élévation avec Aceste & » quelques autres, & verroit apporter, dans une vallée assez » étendue, les prix qu'il doit dis-

» tribuer aux vainqueurs de ces » jeux. On peut donc former un » beau groupe de vases, d'armes » & d'étoffes, & faire voir encore » plusieurs soldats chargés des prix » qui vont être arrangés & joints » aux premiers : « le tout pour exprimer ces Vers.

Munera principio ante oculos, circoque locantur
In medio sacri tripodes, viridesque coronæ,
Et palmæ, pretium victoribus, armaque & ostro
Perfusæ vestes, argenti aurique talenta;
Et tuba commissos medio canit aggere ludos.

L'Abbé Desfontaines a écrit, dans ses Discours sur l'Enéide, que les Ouvrages d'Homère n'ont été la plûpart du temps pour Virgile, qu'*une espèce de mine d'où il a*

tiré des diamants bruts, *qu'il a sçû polir & mettre en œuvre.* Ce jugement, peut-être trop sévère dans sa généralité, se vérifie quelquefois, & sur-tout quand il est question de la descente aux enfers : celle du sixième Livre de l'Enéide est bien supérieure à celle de l'Odyssée. Voici un des Tableaux que propose Virgile, ou M. de Caylus d'après lui. » Anchise, placé sur » un petit tertre, fait voir à Enée » sa postérité. On peut supposer » un grand nombre de ses descen» dants déja passé. Il parle sur une » figure détachée de la foule qui » la suit sans empressement, & » pour mieux dire, qui attend » d'être appellée par Anchise. Enée » écoute avec attention, & la Si» bylle est toujours présente, pla» cée à la volonté de l'Artiste. Tous » ces Guerriers qui passent, pour » ainsi dire, en revue, ne doivent » point avoir le ruban blanc, qu'on

» doit remarquer sur la tête de
» tous les habitants de l'Elysée. «
On doit apparemment leur laisser le casque, la cuirasse & la lance: *Viden ut geminæ stant vertice cristæ*, dit le Poëte en parlant de Romulus: *Egregium formâ juvenem fulgentibus armis*, dit-il du jeune Marcellus, &c.

Ce n'est rien, à ce qu'il paroît dans le 7^e^ Livre, que la coëffure de Lavinie qui prend feu & qui sert à former des présages; cependant notre Auteur croit que cette *lumière dorée, qui contraste avec celle du jour naturel, est une circonstance hardie, & par-là plus picquante à traiter.* Le Tableau d'ailleurs peut être enrichi de l'appareil d'un sacrifice, de la présence du Roi Latinus & de sa Cour, d'un groupe de devins; tout cela est de Virgile, & ne doit point échapper à un Peintre intelligent: mais l'essentiel de ce morceau est cette

lumière subite, répandue dans l'appartement, & voltigeant autour des beaux cheveux & des habits magnifiques de Lavinie.

Le huitième Livre abonde en sujets, dont plusieurs même ont déja occupé bien des Artistes. Tels sont, en particulier, les différentes aventures représentées sur le bouclier; comme *l'enlèvement des Sabines*, Tableau qui se trouve partout. *La course des Luperques*, sujet traité par Raphaël & par Bouchardon : ce dernier en a représenté tous les détails, au-lieu que *Raphaël n'en a dessiné qu'une très-petite partie.* Un joli morceau seroit celui-ci : » Enée, couché sur » le bord du Tybre, se livre au » sommeil. Le fleuve couronné de » roseaux, & vêtu d'une toile » bleue & légère, lui parle. Il pa» roît au milieu de plusieurs peu» pliers qui bordent le cours de » son lit. Ce Tableau présente la

» variété d'un gîte frais & aquati-
» que, «

Dans le neuvième Livre, l'épisode de Nysus & d'Euriale est une belle chose perdue pour la Peinture; les sentiments de leur amitié & le détail de leurs discours sont faits pour la Poësie, & non pour le pinceau de l'Artiste. M. de Caylus ne trouve que six Tableaux dans ce Livre; & le plus beau peut être seroit celui qui représenteroit l'attaque de la Ville Troyenne par les Volsques; opération qui renferme de grands exploits militaires, & qui doit être du plus bel effet. Mais on y voit aussi, selon la remarque de notre Auteur, que Virgile formant l'escalade avec la tortue Romaine, ne s'est guères embarrassé du *Costume*; car la tortue étoit une manœuvre beaucoup plus récente que le siècle de Troye & d'Enée. Les Commentateurs de ce Poëte n'ont point fait cette

observation, parce qu'ils n'ont songé qu'au grammatical de l'Ouvrage, & point du tout à la partie qui concerne les Arts.

Beaucoup de combats dans le dixième Livre. On distingue »celui » de Turnus qui tient sous lui le » jeune Pallas, dont l'Artiste ne » peut trop exprimer la beauté: » son casque peut être renversé par » sa chute; ses cheveux épars re» doubleroient l'intérêt qu'on peut » prendre à sa mort; il expire d'un » trait qui lui perce la poitrine. » Jupiter, dans le Ciel, a détour» né la tête pour ne pas voir mois» sonner cette belle fleur. Il fau» droit se souvenir du baudrier ou » de la courroie brodée que por» toit le jeune Prince; car cet or» nement causa la mort de Tur» nus.« Ce seroit une belle chose, si l'ouvrage du Peintre pouvoit faire ressouvenir le Spectateur de cette touchante réflexion du Poëte:

Turno tempus erit, magno cùm optaverit emptum
Intactum Pallanta, & cùm spolia ista, diemque
Oderit.

Le convoi de Pallas, au commencement du XI^e^ Livre, fournit une riche composition. » Le corps, » dont la tête est couverte d'un » voile, est porté sur un lit de » feuilles : le vieux Aceste est à ses » côtés ; le cheval du Prince, sans » aucun ornement ; les quatre pri» sonniers enchaînés, auxquels » Enée a donné la vie dans le com» bat pour les sacrifier aux Mânes » de Pallas, sont à la suite du corps, » ainsi que leurs chars : enfin les » soldats qui ferment la marche, » le javelot traînant. « *Et versis Arcades armis.*

Il y a XIV sujets dans le XII^e^ Livre, & tous peuvent être exécutés avec succès. On y voit des

combats, l'escalade d'une Ville; des Dieux délibérant sur les destinées des Rutules & des Troyens, des présages funestes, & enfin la catastrophe de Turnus.

L'Auteur laisse aux Artistes & aux Connoisseurs *le soin de rapporter les compositions qu'il pourroit avoir oubliées, & de corriger, dans les siennes, les parties qui leur paroîtroient susceptibles de critique*. Ce travail seroit en effet très-utile; mais qui en sera capable? Il faudroit, pour y réussir, joindre la littérature aux connoissances de l'Art, & le goût de l'Antiquité aux attentions délicates des Modernes. On voit, par nos trois Extraits, ce que nous pensons de ce Livre: il parle presque autant aux yeux qu'à l'esprit: que seroit-ce si tous les sujets étoient gravés de page en page? Entreprise digne d'Homère, de Virgile, de M. de Caylus & de nos plus fameux Artistes.

Février, 1757.

ARTICLE XXI.

ROMAN POLITIQUE *sur l'état présent des affaires de l'Amérique, ou Lettres de M*** à M*** sur les moyens solides d'établir une paix solide & durable dans les Colonies, & la liberté générale du Commerce extérieur.* (Volume *in*-12. pages 352.) A Amsterdam, & se trouve à Paris chez Duchesne, &c. M. DCC. LVI.

C'Est ici un Ouvrage solide qu'on annonce sous un titre frivole. Il contient un plan politique, qui se développe en dix-huit Lettres. Les vuës en sont très-étendues & très-profondes, & elles portent sur des principes si vertueux, qu'elles pourront paroître une pure Théorie. L'Auteur n'est ni l'émule,

ni le rival de l'*Observateur Hollandois*; il n'en est que le partisan & l'admirateur. L'un, sous un nom étranger, soûtient, avec autant de force que de dignité, les justes intérêts de sa patrie; l'autre ne connoît de patrie que l'univers, ni d'intérêt que celui de l'humanité. Les préventions, les querelles, les haines nationales lui sont étrangères & odieuses. La paix, le repos, le bonheur de toutes les Nations & de tous les hommes; voilà le but qu'il s'est proposé dans son systême, ou *Roman politique*.

Il fait le premier essai de ce projet sur toutes les Colonies de l'Amérique. Pour leur rendre un calme inaltèrable, il ne songe pas plus à les unir entr'elles qu'à les diviser: ces sortes d'unions supposent une dépendauce; la dépendance est un joug qu'on souffre impatiemment; on n'attend que des forces pour le rompre: jusqu'à

ce qu'on puisse y réussir, ce lien de subordination n'entretient pas tant l'harmonie que le desir de la troubler. Toute paix de cette nature cache sous le nœud qui la serre, un germe de guerre.

Pour ne laisser aucune étincelle de discorde entre les Colonies Américaines, notre Auteur imagine un plan de paix qui les rende libres & indépendantes les unes des autres. Il prétend les isoler tellement que l'une ne puisse gêner l'autre, ni mettre des entraves à son Commerce. Le sol qu'elles occupent, est presque la seule chaîne dont il se sert pour les lier ensemble : la nature de son *assiéte* est la base de tout le systême. L'Auteur en tire les principes heureux, les régles sages & les justes bornes de cette indépendance générale qu'il veut établir entre ces Colonies. La paix, dont il a dressé le Traité, leur accorde tout ce

qu'elles pourroient prétendre par les armes. Si l'intérêt particulier, c'est-à-dire l'ambition ou la cupidité inspire à quelqu'une d'elles des projets de domination, d'invasion ou d'usurpation; contre cette Colonie impétueuse & avide toutes les autres conspirent, son infidélité est bientôt punie, & l'intérêt commun étouffe ce levain de guerre sous les trophées de la paix. Ce qu'il y a de plus singulier dans un systême si détaché de tous les motifs, de tous les droits, de tous les titres, & de tous les faits qui appuient nos prétentions en Amérique, c'est que son Auteur aboutit aux mêmes conclusions que l'Observateur Hollandois : son projet ne peut s'exécuter qu'en nous conférant le domaine des Contrées qu'on nous dispute; l'équilibre, nécessaire au bonheur de l'Amérique, ne peut s'établir qu'en conservant à la France les possessions qu'elle

réclame. Notre Extrait représentera le fond des Lettres qui composent ce *Roman*, comme si elles ne formoient qu'un Traité suivi & raisonné.

Pour saisir l'esprit du systême que nous entreprenons d'analyser, il faut, avec l'Auteur, se dépouiller de l'*illusion* la plus naturelle aux membres de chaque société; c'est-à-dire, *cesser*, pour ainsi dire, *d'être citoyen*, *devenir* purement *homme*, s'élever à cette hauteur où l'*intelligence* humaine sent toute sa *dignité*, *égale tous les hommes*, *ne laisse point de sang abjet à la disposition de la politique*, respecte *les libertés*, & même *les préjugés du gouvernement*. De ce point de vûë le *fantôme de la gloire militaire* disparoît, ou il ne paroît que sous la forme d'un *préjugé fatal*, *d'un sentiment barbare*, *que la saine nature désavoue*, *d'un funeste abus qui profite du*

sang humain, qui calcule son prix & son rapport; & qui en fait, dans la guerre, *un commerce* horrible. L'Auteur déplore cet abus répandu dans toutes les parties du monde, excepté l'Amérique dont il dit que *la Religion* * *des Espagnols a détruit les habitans*. Comment ignore-t-il que la Religion a toujours détesté ces cruautés; que, par l'organe des Evêques & des Missionnaires Espagnols, elle en porta ses plaintes à tous les Tribunaux de l'Espagne; & que ses cris ne s'appaiserent que quand l'autorité souveraine arrêta le glaive de ces Guerriers dont la cupidité armée, en s'enyvrant de sang & de richesses, nuisoit autant au progrès de la Foi qu'elle blessoit les vues

* Cette expression est sans doute échappée par inadvertence à un Auteur qui ne paroît en aucune façon disposé, ni intéressé à calomnier la Religion.

de la saine politique ? Notre Auteur témoigne ici une frayeur qui mérite peut-être l'attention des hommes d'Etat : c'est que le flambeau de la guerre allumé en Europe & transporté en Amérique, *n'embrase ce continent, & ne l'accoûtume à des intérêts principaux & personnels, qui le séparent peut-être un jour de ceux de l'Europe.*

Pour obvier à cette séparation, il cherche pour les Colonies de l'Amérique un système d'équilibre ou de conservation, qui prévienne les guerres, les suspende; en borne le théatre au continent de l'Europe. Son objet est donc *d'unir & de mêler d'intérêt* les Colonies que les diverses Puissances de l'Europe possédent en Amérique, de les *lier fidèlement* à l'Europe, de les *conserver & de les perpétuer toutes* au profit de l'Europe. Ce plan renferme deux sortes d'union, l'une des Co-

lonies à leurs Métropoles, l'autre de Colonie à Colonie. L'une est une union de dépendance qui attache la Colonie au domaine de la Métropole, & la soumet à sa législation; l'autre n'est qu'une union de Commerce, dont le nœud se forme & s'entretient toujours très-librément sous les seules Loix de la probité & de la fidélité.

Le moyen que l'Auteur propose pour la sûreté & le bonheur inaltèrable des Colonies, est de les mettre à l'abri des orages qui s'élevent entre leurs Métropoles, d'engager ces Métropoles à une confédération générale ou particuliére pour garantir leurs Colonies de toutes les agitations qui ébranlent l'Europe. Il s'agit donc de *concilier* tellement *les intérêts respectifs de Commerce* entre les possesseurs des Colonies, que les divisions qui troublent notre continent, ne puissent rompre le cours

de ce Commerce. L'Auteur entreprend d'arranger le partage de ces possessions étrangères, & d'en regler la propriété sur des principes en quelque sorte physiques, & par-là plus solides que des conventions arbitraires & des sermens qui, pour être sacrés, n'en sont pas moins fragiles; il prétend tirer ces principes d'un fond fixe & invariable, tel que *l'assiète* même des Colonies, *leur forme, leur étendue, & leurs distances respectives.*

Quoique livré au hazard des armes & des invasions fortuites, le sort des Colonies, selon l'Auteur, tend à se fixer sur ces principes; la *nature* aspire à ce but depuis qu'on se dispute ces climats occupés ou usurpés; elle y avance malgré les obstacles que l'ambition des conquêtes & l'avidité des richesses lui opposent. Après s'être épuisées en incursions & en brigandages, les forces de

l'Europe

l'Europe ſont toujours réduites à s'arrêter à des bornes qui les rapprochent de la ligne marquée par la ſituation & la nature des terreins: cette ligne eſt tracée ſur des limites que la nature même ſemble avoir aſſignées pour le repos & le bonheur de ces contrées où l'Europe, en dépit des mers, a planté avec ſes étendarts le germe des fureurs qui déchirent ſon propre ſein. C'eſt donc dans le climat même de ces Colonies, que l'Auteur cherche les moyens non-ſeulement de leur interdire les armes pour l'attaque, mais même de leur en épargner l'uſage pour la défenſe; il eſpère y trouver des remparts qui ne pouvant être franchis par la plus forte des Colonies, faſſent la ſûreté de la plus foible. Dans quelques endroits la Nature a fait les frais de cette ſûreté en élevant des chaînes de montagnes, qu'il n'eſt poſſible ni

de rompre ni de franchir. Dans les lieux qu'elle n'a munis d'aucune défense, l'Auteur veut qu'on y supplée par les forces de l'art & du génie, par un assemblage & un concours de conditions & de convenances physiques & morales; dont nous allons donner l'idée en abrégé.

Il ne s'agit point ici du continent méridional, qui forme le domaine de l'Espagne en Amérique; il est défendu par sa distance du nôtre, & par *une étenduë immense de mers infranchissables pour des flottes.* La question se réduit donc 1° au Canada y compris le Mississipi, 2° aux isles Antilles situées au vent de l'Amérique, 3° aux Isles sous le vent situées entre les Tropiques sur l'Océan. De ces trois espèces de Colonies, les Septentrionales par leur étenduë, leur population, & leur assiéte, sont les plus pro-

pres à aſſûrer à l'Europe l'Empire de l'Amérique. Si les Iſles Méridionales ont plus de *richeſſes précieuſes*, le Continent Septentrional a plus de denrées communes & néceſſaires. Les Colonies du Midi ont plus de *valeur commerçante ;* celles du Nord ont plus de *valeur politique*. Les premiéres s'exploitent avec moins d'hommes, & rendent des profits plus rapides : elles conviennent donc en Europe à la Nation dont le faſte & le luxe autoriſé par l'inégalité des conditions, exigent des ſources plus fécondes d'une prompte opulence, & dont la population peut le moins fournir aux beſoins de la Colonie, attendu le beſoin qu'elle a de ſes ſujets en Europe pour cultiver ſes terres & pour entretenir une nombreuſe milice.

Les Colonies Septentrionales conviennent mieux aux Nations qui en ſont moins éloignées, &

qui ont plus besoin de monde pour étendre leur commerce. Après un partage des Colonies Américaines, arrangé sur ce plan, la Nation qui possédera les Méridionales, deviendra plus riche en *produits numeraires* ; la Nation qui possédera les Septentrionales deviendra plus forte en marine. L'une multipliera ses revenus, l'autre ses vaisseaux. Mais si l'une & l'autre viennent à abuser des forces qu'elles reçoivent de leurs Colonies, si leurs Colonies mêmes viennent à mesurer leurs forces entr'elles, il est évident que la force politique écrasera la force opulente, que l'équilibre nécessaire à la conservation commune sera bientôt détruit, & que la balance penchera vers le Nord. Pour sauver cet équilibre si important au repos & à la paix des Colonies, il faut que celles du Midi aient dans le Nord quelques ressources qui compensent

leur foiblesse naturelle, & par conséquent que la Nation qui les possède, ait dans le Nord des établissements qui les protégent.

C'est sur ces principes que l'Auteur apprécie la *valeur relative* des Colonies, c'est-à-dire, leur valeur de convenances & de comparaison. Quant à leur *valeur réelle* & absolue pour leur Métropole, il l'estime sur la domination qu'y exerce la Métropole, sur la fertilité du sol, sur la nature des produits, sur la sûreté de leur exportation à la Métropole, sur la population & l'emploi des Colons, sur la commodité de les rappeller à la Métropole, en un mot sur les facilités que le Gouvernement trouve à exercer son action dans la Colonie. Or comme tous ces avantages resultent principalement de la proximité entre la Métropole & la Colonie, l'Auteur tire *uniquement de leur moindre*

diſtance la plus grande valeur de la Colonie, & par conſéquent *l'influence plus ou moins grande des Colonies pour l'équilibre général des Puiſſances*. Cette moindre diſtance devient *conſéquemment le ſeul & unique ſigne* de la valeur réelle des Colonies pour l'Europe.

Les Colonies Méridionales ſont les plus éloignées de l'Europe; la population y eſt foible, le ſol s'y épuiſe; leur valeur réelle doit donc néceſſairement diminuer. Dans les Colonies Septentrionales, la population eſt plus abondante, les denrées alimentaires y ſont plus communes, leur diſtance eſt moindre: ce ſont là des avantages qui, en ſe combinant, impriment à leurs produits un caractère de perpétuité, & leur ouvrent une veine de progreſſion & d'accroiſſement dont les produits méridionaux ne ſont pas ſuſceptibles. Ces Colonies, con-

lui l'Auteur, *ont donc une valeur réelle que balancent imparfaitement les richesses des Colonies Méridionales dans leur splendeur même.* De-là vient qu'il compare ces derniéres à un *bien viager*, ou à une espèce d'*emphythéose*, & qu'il regarde les autres comme le *patrimoine naturel* de l'Europe, & *la ressource de ses peuples*, si la durée d'une paix générale & d'un bon gouvernement y favorisoit assez la population pour la rendre onéreuse. Dans son systême ce patrimoine *immense* doit être partagé entre les différents Etats de l'Europe; chaque peuple y cultivant & conservant sa portion, animera une émulation avantageuse à ces Colonies, & empêchera la *prépondérance d'une seule nation*, d'où naîtroit le déspotisme, ou la tyrannie.

De ces idées l'Auteur s'élève à celle d'un nouveau monde politi-

que. Au milieu du golphe du Mexique, il tire une ligne dont il fait la borne des Colonies Septentrionales ; il unit l'Europe à l'Amérique par *leurs points correspondants*, les plus prochains, & les *plus analogues* aux climats des deux Continents; il étend l'Empire de l'Europe au-delà du golphe sur la Mer Pacifique, d'où il embrasse l'Asie par ses extrémités les plus Orientales. Ainsi de ses mains on voit *éclorre un monde* qui est de sa construction. De cette région sublime où il ne voit rien d'impossible, il contemple les hommes qui toujours semblables à eux-mêmes, portent par-tout l'*empreinte* de leur intelligence, & par *elle ordonnent aux éléments, changent la face des lieux, font disparoître les forêts & les eaux inutiles, modifient l'air, améliorent les climats, rendent la terre habitable, y sement & y*

multiplient les espèces ; mais surtout y perfectionnent la leur *par le bienfait des loix.* Ainsi l'Amérique perdra jusqu'au souvenir de ses terres incultes, de ses mœurs barbares, de ses hommes sauvages, & le commerce établi entre elle & l'Europe, égalera ces deux Continents, & probablement les perfectionnera l'un & l'autre.

Comme la France & l'Angleterre partagent entr'elles les Colonies Septentrionales de l'Amérique, c'est entre leurs possessions qu'il s'agit d'établir un solide équilibre : on peut le tirer ou de l'emploi actuel des hommes, ou de l'assiéte même des Colonies respectives : le premier ne seroit jamais qu'un équilibre *présent*, qui pourroit toujours se rompre & devenir passager : le second seroit un équilibre plus fixe, plus durable ; c'est à celui-ci que s'attache l'Auteur, qui cherche un équilibre

perpétuel. Ainsi c'est dans la position de ces Colonies, dans la force de leur situation qu'il entreprend de trouver le principe de leur conservation & de leur sûreté. La nature par elle-même n'y a pas assez pourvu dans tous les endroits; il n'y a que les Traités qui puissent y suppléer & arranger des partages dont les convenances heureuses mettent hors de toute insulte les frontières des Colonies respectives & les opérations de leur commerce. Appliquons, avec l'Auteur, ces principes à notre Colonie du Canada.

Si l'Etranger ne peut-être maître de Terre-neuve, & de la pêche de cette Isle, sans l'être de l'entrée & de la sortie du fleuve S. Laurent; si ses possessions, poussées jusqu'à la rive Méridionale de ce fleuve, sont un obstacle à la population & aux opérations de notre Colonie; si possesseurs de la

même rive, nous n'avons pas du même côté un terrein assez étendu pour rendre cette possession stable & capable de faire équilibre avec les six cents lieuës de côtes maritimes que les Anglois occupent au-dessous de ce fleuve; dès-lors notre Colonie de Canada manque des avantages essentiels à sa sûreté & à la liberté de son commerce: il faut donc, à la faveur des Traités, lui accorder ou lui restituer ce qu'elle réclame, il faut reculer ses frontières, & lui procurer un degré de force égal à celui des Colonies voisines, afin de garantir celle-ci de ce qu'elle auroit à craindre de leur rivalité, ou de leur inimitié.

Si la Louisiane restoit aussi tellement isolée & séparée du Canada qu'elle n'en pût tirer aucun secours, qui soutînt sa foiblesse contre la force supérieure des mêmes Colonies Angloises, dès-lors

cette Colonie n'auroit plus les moyens de ſe conſerver. Ainſi, en appliquant à nos deux Colonies de l'Amérique Septentrionale, ce juſte principe de conſervation dont l'Auteur fait le *Palladium* de toute Colonie, on verra que, ſans violer ce principe, ſans anéantir la force d'équilibre ſi favorable à ces Colonies, on ne ſçauroit ni nous diſputer, ni nous refuſer les terres baignées de l'Oyo, & tout ce vaſte terrein renfermé entre le Miſſiſſipi, les Apalaches & la rive Méridionale du fleuve S. Laurent. Il n'y a pas d'autre voie pour établir entre nos deux Colonies Septentrionales, la communication néceſſaire à leur conſervation, ou à la force d'équilibre dont elles ont beſoin pour empêcher la *préponderance* des Colonies Angloiſes. Mais pour ſuivre & ſaiſir toutes ces inductions, il faut avoir dans la tête ou ſous les yeux les détails

exacts d'une Carte de l'Amérique Septentrionale.

Ce n'est encore ici qu'un équilibre *local*; il ne règne qu'en Amérique. L'intention de l'Auteur est de l'étendre en Europe, c'est-à-dire de combiner tellement les intérêts des deux Continents, qu'il en résulte un équilibre général pour l'Amérique & pour l'Europe : équilibre qui ne pourroit exister sans que les Puissances respectives fussent réduites, par des compensations, à une imperturbable égalité de forces.

Cet équilibre est le terme où toute l'Europe semble aspirer comme au fondement d'une paix durable ; mais par l'idée arbitraire qu'on s'en forme, selon l'intérêt actuel, il devient le prétexte de toutes les guerres & la semence qui les perpétue. L'ambition se trouve dans tout Gouvernement; la nature du climat détermine l'ob-

jet de cette ambition. Si le climat est favorable aux opérations du Commerce, l'instinct de la Nation s'y tournera ; s'il est plus favorable aux entreprises militaires, les conquêtes seront l'attrait de ses habitans. Dans la carrière où son climat l'engage, chacun de ces deux peuples aura le *dessein de dominer* & par conséquent celui d'*asservir*, l'un étant *inséparable* de l'autre. La premiére de ces Nations affectera donc l'empire des Mers, qui sont le grand théatre du Commerce & de ses opérations ; la seconde ambitionnera l'empire de son Continent, qui offre à ses forces un champ de victoires. Toutes les autres Nations se trouveront intéressées à traverser des mouvements si naturels, à se préserver de la servitude qui les menace ; & même à empêcher ces deux Puissances, si elles devenoient rivales, de s'entre-subjuguer ; car,

avec ſes richeſſes, la Puiſſance commerçante peut ſoudoyer des forces militaires, qui la mettent en état de tenter heureuſement des invaſions & des conquêtes. Il eſt donc de l'intérêt général qu'aucune de ces deux Puiſſances n'acquiére la *prépondérance excluſive*, & que la force commerçante, comme la force militaire, trouve une réſiſtance. Pour former cette réſiſtance, il faut néceſſairement oppoſer des Soldats aux Soldats, des Vaiſſeaux aux Vaiſſeaux. Si elles n'ont l'un & l'autre des Soldats & des Vaiſſeaux, elles ne ſçauroient s'oppoſer un contrepoids qui arrête la prépondérance où chacune d'elle tend par ſon mouvement naturel.

Mais la diverſité de leurs forces & de leurs beſoins eſt ſi grande, qu'en partageant leur puiſſance entre la Mer & la Terre, jamais elles ne parviendront à s'oppoſer ſur l'un & l'autre élément une

égale résistance : ainsi la nature même de ces deux Nations met un obstacle invincible à l'équilibre général où l'on voudroit les réduire. Pour se le procurer, il faut qu'elles aient recours aux Nations plus foibles ; qu'elles en obtiennent, par des Alliances & des Traités, le poids de forces qui manque à leur balance, & par conséquent qu'elles partagent leur prospérité & leur fortune avec ces Peuples alliés. Ainsi les *Puissances dominantes* sont contraintes d'affoiblir la force qui fait leur prépondérance en la divisant entre la Mer & la Terre, & de prêter aux moindres Nations un appui ferme en empruntant leurs secours ; ainsi le vrai équilibre ne se perfectionne qu'en s'étendant, & ne devient stable qu'en devenant général : ainsi les moindres Puissances trouvent, dans l'ambition & dans l'émulation naturelles aux Puissances domi-

nantes, un rempart qui fait leur sûreté, & ces Puissances supérieures ne peuvent plus hazarder l'une sur l'autre aucune entreprise, sans s'exposer à des pertes plus considérables que les gains qu'elles pourroient se proposer.

Une observation importante qui n'a pas échappé à l'Auteur, c'est que les hostilités maritimes sont les plus brusques & les plus imprévues. Sur terre on avance lentement, on annonce sa marche, on ne peut guères cacher le terme où l'on se porte, ni la route qu'on prend pour y arriver : sur Mer l'espace est plus libre, on le franchit sur l'aîle des vents ; la trace qu'on se fraie, est encore plus invisible que la course n'est rapide : l'expédition est achevée avant qu'on ait pû la soupçonner. De-là vient qu'il faut mettre à la Puissance maritime un frein plus puissant qu'à toute autre Puissance ; il faut l'en-

chaîner tellement que le mouvement qui la tenteroit de troubler le repos général, lui devienne comme impossible. L'équilibre, dont ce *Roman politique* prèsente l'édifice, consiste donc à poser en Europe & en Amérique aux Puissances de notre Continent, des barrières qu'elles ne puissent rompre. Venons à l'application qu'il fait de ces principes à la France & à l'Angleterre.

Il est avantageux à l'Europe que la France s'adonne au Commerce: il lui rend la paix précieuse, il arrache les armes à beaucoup de ses sujets; il les applique, dans le sein de l'Etat, à des occupations plus douces & plus utiles que les travaux & les exercices militaires; il concentre dans le sein du Royaume une *force active*, qui, en se répandant au-dehors, deviendroit redoutable. Les progrès que la France fait dans le Commerce,

ſont autant *de pas* qui l'éloignent, pour ainſi dire, des frontières voiſines ; les *avantages intérieurs* qu'elle en retire, ſont des *chaînes* qui attachent ſes bras au char de *la paix*.

C'eſt ainſi que l'Auteur détruit tous ces ſyſtêmes politiques où l'on cherche toujours la paix en faiſant éternellement la guerre ; où l'on ne quitte les armes que quand on n'a plus la force de les porter, & que dans le deſſein de les reprendre avec plus d'avantage ; où ces armes ſont les ſeuls arbitres, les ſeuls interprètes des Traités. L'Auteur cherche un équilibre indépendant de la raiſon & de la paſſion d'Etat ; un équilibre dont la nature dicte les Loix, & dont le Gouvernement ſoit forcé de reſpecter la balance ; un équilibre qui réprime les *fureurs politiques*, qui ne laiſſe rien d'arbitraire, & dont les principes ſupérieurs aux

conventions paſſagères tendent; non à *créer*, mais à *concilier* les intérêts des Puiſſances. Son deſſein n'eſt donc pas de dépouiller de ſa proſpérité intérieure aucune Nation pour en diminuer la puiſſance extérieure, mais de balancer, ſelon l'aſſiéte des Etats rivaux, les armées par les armées, les flottes par les flottes, & par conſéquent de diſtribuer à chaque Nation la portion de force commerçante ou militaire, que la nature a fixée pour ſa ſûreté & pour ſa félicité. Voilà le point où toutes les vuës politiques devroient ſe rencontrer, & la baſe où tous les Traités devroient s'aſſeoir.

Le vœu de l'Auteur ſeroit de voir tout le monde politique rouler ſur ce point comme ſur ſon vrai centre, de ſorte qu'aucun Etat ne pût s'en écarter, ſans que tous les autres fuſſent auſſi autoriſés qu'intéreſſés à l'y ramener. En

un mot, ſon but eſt de réduire la *convention à n'exécuter que le plan de la nature.* Un Royaume qui, par ſon aſſiéte & ſon climat, peut commercer avec avantage, en aura le droit & la liberté, ſans qu'aucun autre Etat puiſſe troubler, encore moins écraſer ſon Commerce, ni pour étendre le ſien, ni pour le groſſir. De Nation à Nation, les excluſions contraires à la nature des climats, ſeront auſſi prohibées que les Monopoles de particulier à particulier ; la plus forte Nation ne ſera donc point réduite à devenir la plus pauvre pour la ſûreté de la plus riche. Il y a des pays que la nature ſemble vouloir unir, & dont l'union contribueroit au bonheur de l'Europe : on ſépare quelquefois ces climats par des bornes arbitraires : lever ces bornes que la nature reprouve, c'eſt *vaincre des préjugés.*

L'exorbitance du pouvoir forme

ici une question que les Politiques n'ont point encore traitée : notre Auteur ne connoît de pouvoir exorbitant qu'une domination trop étendue pour que sa conservation soit possible & utile aux hommes ; il veut que le commandement & l'obéissance soient tellement balancés, que la justice en puisse régler l'équilibre. Les obstacles que l'ambition, sans l'aveu de la nature, forme à la prospérité d'un peuple, il les regarde, non comme l'appui, mais comme la ruine d'un juste équilibre. La plus grande puissance que la nature constitue, peut être redoutable ; mais cette puissance ne peut être dangereuse qu'on ne vienne à oublier les préservatifs ménagés par la nature même contre ce danger. Ainsi chaque Etat peut tendre à toute la force militaire & commerçante où son génie & son juste Gouvernement l'invitent :

aucun Etat n'en doit prendre alarme ni ombrage ; les conventions qui s'y opposeroient, seroient aussi injustes que *bizarres*.

Nous réservons le reste de cet Ouvrage pour un second Extrait. L'Auteur est si profond & si nerveux dans ses principes, dans ses conséquences & dans ses réflexions, si fort & si concis dans son style & dans ses expressions, qu'il seroit plus aisé de faire le Commentaire que l'Abrégé de son Livre. En l'analysant, on omet mille traits qui frapperont des Lecteurs sérieux & éclairés. C'est un Politique pour qui la nature & la vertu sont des termes & des choses synonimes ; dans son Roman il ne répète que des leçons apprises à leur école : si elles paroissent neuves à nos Politiques, c'est qu'esclaves des passions, ils n'ont jamais considéré si les vûës de la patrie s'accordent avec les vœux de la

nature & avec les devoirs qu'impose la vertu ; ils n'ont point encore conçu que dans le monde politique, de Nation à Nation les Droits, les Loix & les Obligations doivent être les mêmes que d'homme à homme dans la société civile.

ARTICLE XXII.

***RECHERCHES SUR LE POULS** par rapport aux crises.* * (Volume *in*-12. pages 483.) A Paris, chez Debure l'aîné, &c. M. DCC. LVI.

Le but que l'Auteur se propose dans cet Ouvrage, est de *classer assez distinctement les diffé-*

---

* La *crise* est l'effort que fait la nature pour se débarrasser de l'humeur qui l'incommode : c'est ordinairement

rentes

rentes modifications du pouls, pour établir ſur ces différences les ſignes propres à chaque évacuation critique. L'exécution de ce projet demande des obſervations préciſes, conſtantes, &, en quelque ſorte, infaillibles dans leurs indications. L'Auteur a tiré ſes principes de cette ſource ; mais il ſemble redouter les armes qu'on peut emprunter de la raiſon contre ſon entrepriſe. Pour les émouſſer ou pour les repouſſer, il oppoſe à cette raiſon quelques paſſages où Bayle & Montagne affectent de l'humilier, & il ſemble vouloir s'en faire un bouclier. Or ces autorités ſont auſſi ſuſpectes que ſa terreur eſt panique. Si l'obſervation ſe prête fidèlement aux beſoins de ſon ſyſ-

au plus fort de la maladie que ce ſymptôme ſe manifeſte plus ſenſiblement, parce qu'alors la nature fait ſon plus grand effort.

tême, loin de s'y refuser, la raison y souscrira entièrement : elle est le juge naturel de l'observation, elle seule en constate la vérité, la certitude & la perpétuité. Quand ces caractères sont bien constatés à son tribunal, elle ne souffre pas qu'on s'éleve contre l'observation, ni contre les conséquences légitimes qu'on infère des phénomènes observés. L'observation & la raison ne sont ni rivales, ni ennemies : ce sont deux sœurs inséparables en Médecine & en Physique ; tout système dont elles ne sont pas l'appui, n'est qu'un édifice caduc & fragile. Au reste nous sçavons que l'intention de l'Auteur n'est pas de soustraire à l'empire de la raison les faits qu'il a observés, & les inductions qu'il en tire ; que son unique dessein est d'élever ces faits & ces inductions au-dessus des arguments reçus dans la Théorie régnante, & formés sur des

principes arbitraires, ou plutôt ſur l'étrange abus qu'on fait, à ce qu'il prétend, des loix de la circulation.

Pour rendre ſes recherches plus intelligibles, l'Auteur s'eſt fait un langage plus net & plus ſenſible que celui dont les Anciens & les Modernes ſe ſont ſervis pour indiquer les différents états du pouls. Ainſi les pouls *formicants*, *miures*, *caprizants n'entrent pas plus* dans les Catégories où il claſſe les pouls différents, que les pouls *forts & foibles*, *fréquents & lents*, *grands & petits*, *durs & mous* Ces vagues dénominations ſont trop indépendantes de l'état habituel du malade, & trop dépendantes des caprices, ou des idées particuliéres, dont chaque Médecin eſt ſuſceptible. Ces termes, quoique les mêmes dans leurs bouches, n'en ſont pas plus ſynony-

mes dans leurs intentions. C'eſt toujours le même ſon qu'ils rendent ; mais ce n'eſt pas toujours le même ſens qu'ils expriment. L'Auteur a imaginé une nomenclature qui n'eſt point ſujette à ces inconvénients, & qui eſt appropriée à la nature des modifications dont le pouls eſt affecté. Le nom de chaque pouls différent caractèriſe la criſe qu'il prédit : ainſi le langage eſt ici également diagnoſtique & prognoſtique ; il n'en eſt pas plus obſcur ; il n'entre, dans ſa compoſition, que des termes tirés de l'Anatomie. On conçoit auſſi aiſément un pouls *pectoral, capital & inteſtinal* qu'un remède *pectoral, ſtomachique & céphalique*. Ici l'analogie des pouls, des maladies & des remèdes eſt conſervée, ſoûtenue, & pouſſée dans les mots comme dans les choſes. Ces notions, puiſées dans la préface de l'Auteur, ſont des

éléments prèliminaires qu'il faut ſaiſir comme la clef de ſon Livre. Il le diviſe en 35 Chapitres : ſon plan méthodique nous facilite l'analyſe de ſa doctrine. Nous ſuivrons communément l'ordre des Chapitres, ſans en indiquer les nombres.

Le tact eſt l'organe dont le rapport enſeigne l'état du pouls. En s'exerçant il acquiert une fineſſe qui le rend exquis : il faut donc l'accoûtumer d'abord à ſaiſir dans le pouls ſon état naturel, qui ſe règle ordinairement ſur le cours de l'âge. Dans les enfants aiſé, ſouple & précipité, le pouls tend à une certaine force, à une certaine plénitude où il parvient dans l'âge adulte, pour dégénerer enſuite à meſure que la vieilleſſe s'avance; il ſemble l'annoncer, par la lenteur, la roideur & la ſécchereſſe de ſes mouvements : en parcourant l'eſpace qui ſépare ces deux

âges, sa marche suivie semble graduée, il ne s'élève & ne se fortifie que pour s'abaisser ensuite & s'affoiblir. Ici, comme le remarque l'Auteur, l'*enthousiasme* heureux d'un génie plein de chaleur, & l'habitude machinale d'un tact délicat rendent la sensation un interprète également prompt & sûr de l'état du pouls.

Comme tout se réduit ici à des comparaisons & par conséquent à des opérations compliquées, où la mémoire intervient & peut être fautive, l'Auteur assigne une mesure plus présente, plus actuelle, plus sensible; c'est l'inégalité des pulsations & de leurs distances, qu'il est aisé de rapporter à l'état naturel du pouls dont la connoissance doit être familiére à tout Médecin Praticien. La marche uniforme & égale du pouls est une preuve que tous les organes qui concourent à son état, sont dans une

harmonie qui résulte de l'aisance & de la liberté de leur action; mais pour peu que cet accord se dérange, il en doit naître un désordre qui trouble la régularité & la cadence de ces mouvements. Si le pouls se resserre, il devient *vif*, *dûr*, *sec*, *pressé*; il n'annonce qu'une sensibilité, qu'une irritation, qu'une convulsion qui affecte le genre nerveux, & qui ne promet aucune crise favorable. S'il se dilate, il devient *saillant*, *fort* & *fréquent*. Alors, sur-tout quand il est inégal, le pouls est l'avant-coureur des évacuations critiques. De-là vient qu'il n'y a, selon l'Auteur, de pouls critique que celui qui s'amollit, se développe & se dilate. Ce pouls développé est toujours de bon augure, quand il se soûtient pendant un certain temps; c'est pendant la durée de ce développement que se fait cette révolutionqu'on nomme coc-

tion, & où l'humeur ſe prépare à l'évacuation ; mais ce pouls ne détermine point l'organe où ſe doit faire l'excrétion : ſi elle ſe fait ſans être précédée d'un pouls développé, ou ſi elle n'étoit précédée que d'un pouls d'irritation, ce ſeroit alors un de ces cas de complication où il y a tout à craindre.

Les parties dont l'action affecte le pouls, ſont ſupérieures ou inférieures au diaphragme : de-là deux ſortes de pouls, l'un *ſupérieur*, l'autre *inférieur* ; tous deux précèdent les excrétions, qui doivent ſe faire par les organes dont chacun d'eux tire ſa dénomination ; & ce ſont là deux genres de pouls critiques. Le premier, dit l'Auteur, ſe caractèriſe par une *dilatation qui devroit ſe faire naturellement en un temps, qui cependant ſe fait en deux temps ou par deux efforts ſenſibles, & qui ſuccède à une contrac-*

tion naturelle de l'artère. Le ſecond ſe caractériſe principalement par une *irrégularité* qui conſiſte en ce que ſes pulſations ſont *inégales entr'elles*, & ſe font dans des *intervalles inégaux*, & *quelquefois ſi conſidèrables qu'ils forment de véritables intermittences ſelon l'eſpèce de pouls inférieur, & ſelon que cette eſpèce ſe trouve plus ou moins déclarée.* L'Auteur obſerve qu'il arrive aſſez ſouvent dans l'artère *une ſorte de ſautillement*, qui ne ſert pas peu à *caractériſer* le pouls inférieur. *Ce pouls*, ajoûte-t-il, *n'eſt jamais auſſi développé, auſſi ſouple, auſſi égal que le ſupérieur.*

Le pouls ſupérieur eſt un genre qui ſe diviſe en trois eſpèces, le *pectoral*, le *guttural*, & le *nazal*, ſelon que l'excrétion doit ſe faire par la poitrine, la gorge ou le nez. Dans chaque eſpèce le pouls eſt *ſimple*, quand l'excrétion doit

se faire par un seul organe; *composé* quand elle se fait par plusieurs; *compliqué* quand quelque irritation s'oppose au progrès de la crise.

Les caractères distinctifs & invariables du pouls *pectoral simple* consistent dans sa molesse, sa plénitude, sa dilatation, & ses pulsations égales. Dans chacune *on sent une espèce d'ondulation* qui vient de ce que *la dilatation de l'artère se fait en deux fois, mais avec une aisance, une mollesse, & une douce force d'oscillations, qui ne permettent pas de le confondre cette espèce de pouls avec les autres*.

Le pouls *guttural simple* est un pouls développé, comme le sont essentiellement tous les pouls *bien critiques*. Il est moins mol, moins plein, & souvent plus fréquent que le pouls pectoral. Le nazal a plus de dureté, plus de force &

de célérité que le guttural. Ces notions ne nous paroiſſent pas aſſez diſtinctement déterminer comment, ſelon l'expreſſion de l'Auteur, le pouls guttural eſt intermèdiaire entre le pectoral & le nazal. On diſtingue ici deux ſortes de pouls nazal, l'un eſt plus critique & plus *excréteur* que l'autre : tous deux ſont *rebondiſſants* ; mais le plus critique, moins dur & moins plein, rebondit avec *moins de véhémence & de conſtance.*

L'Auteur obſerve que le ſaignement de nez eſt plus *ſymptomatique* que critique ; la criſe ſe déclare dans les narines par une excrétion plutôt *muqueuſe* que ſanguinolente : en effet le ſaignement de nez arrive plutôt au commencement de la maladie, & l'évacuation muqueuſe plus ſouvent à la fin. Lorſque l'excrétion indiquée par le pouls nazal ne peut

s'exécuter par un défaut de dispo-sition dans l'organe, ou d'une détermination convenable de la part de l'effort critique, alors cet effort engendre des délires, des affections soporeuses, des érésipeles au visage, des saignements d'oreilles, des ophtalmies, sans que le pouls nazal en souffre aucune altération, si ce n'est dans les affections soporeuses, où cessant d'être nazal, le pouls devient *convulsif*.

Passons aux divisions du pouls *inférieur* : ses pulsations inégales, leurs intervalles inégaux, leurs intermittences, le sautillement même de l'artère qui se joint souvent à ces signes, ne sont que des propriétés génériques. Dans le ventre il y a beaucoup d'organes excrètoires : il n'est pas facile de discerner par le pouls vers lequel de ces organes se porte l'effort critique; souvent même son impres-

ſion agit en même temps ſur plu-
ſieurs de ces organes, & par-là
rend le rapport du pouls qu'on
conſulte plus confus & plus équi-
voque. La variété des obſtacles que
rencontre l'effort critique, augmen-
te encore l'incertitude. Quel cou-
rage, quelle patience, quelle
ſagacité ne faut-il donc pas, dans
un Obſervateur, pour démêler &
éclaircir les détours d'un labyrin-
the ſi tortueux & ſi obſcur. Le
fil que l'Auteur nous donne pour
nous conduire en ce dédale, atta-
che une eſpèce particuliére de pouls
à chaque viſcère où la criſe ſe dé-
clare, & ce viſcère fournit tou-
jours la dénomination du pouls
qui annonce cette criſe. Ainſi le
pouls *ſtomachal ſimple* annonce le
vomiſſement. Ce pouls eſt le moins
développé de tous les pouls cri-
tiques, & le moins inégal des
pouls inférieurs; *l'artère ſemble
ſe roidir, frémir & aſſez ſouvent*

ſaillir ſous le doigt : ſes pulſations, qui ſont fréquentes, ſe font dans des intervalles aſſez égaux.

Les évacuations critiques du ventre ſont annoncées par le pouls *inteſtinal ſimple*. De ſa nature ce pouls eſt plus développé que le ſtomachal ; ſes pulſations aſſez fortes ſemblent *arrondies*, & ſont inégales dans leurs forces & dans leurs intervalles. Si deux ou trois ſont aſſez égales & aſſez élevées, les deux ou trois qui ſuivent, ſont moins développées, plus promptes, & comme *ſubintrantes*. De-là dans l'artère un ſautillement ou *une exploſion plus ou moins irréguliére*, & ſouvent accompagnée d'intermittences qui caractèriſent ce pouls, toujours moins développé que le pouls ſupérieur. L'Auteur avertit de bien diſtinguer ces irrégularités critiques de celles qui ne le ſont pas toujours, c'eſt-à-dire des irrégularités qui ſe

rencontrent dans les pouls *compliqués* avec le pouls d'irritation.

Le pouls *simple* qui annonce les évacuations de la matière, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est plus fort, plus plein, plus voisin du pouls nazal; caractère commun à tous les pouls précurseurs d'hémorrhagies. Dans le pouls de la matrice le *rebondissement*, quoique moins constant, moins fréquent, moins marqué que dans le pouls nazal, *est cependant assez sensible*. Le pouls dont il s'agit dans ce Chapitre, demande quelques autres attentions, dont on pourra s'instruire dans l'Ouvrage que nous abrégeons.

Le pouls *simple hépatique* est le plus concentré des pouls critiques: moins fort, moins brusque que le pouls précédent, il est moins vif & moins irrégulier que l'intestinal. Ses inégalités consistent en deux ou trois pulsations, qui, inégales

entr'elles, sont suivies de deux ou trois autres parfaitement égales. Ce pouls est rarement simple, & jamais *rebondissant* qu'il ne soit compliqué avec quelque autre pouls critique dont le rebondissement soit un attribut essentiel.

Le pouls *simple hémorrhoïdal* est presque toujours compliqué avec le pouls d'irritation. L'inégalité particuliére qui le spècifie, regne entre ses pulsations dont la force & encore plus les intervalles sont toujours dissemblables. Quand l'irritation influe moins sur ces pulsations, & les laisse se dilater, alors elles deviennent rebondissantes. C'est sur-tout par sa profondeur & ses tremblements, que ce pouls se distingue de celui de la matrice.

Le pouls qui prédit l'excrétion des urines, quand il est bien critique, se rapproche beaucoup du pouls intestinal : cependant les

inégalités de l'un diffèrent de celles de l'autre, par la régularité que les pulſations du premier ſuivent dans le progrès de leur diminution, progrès qui *va juſqu'à ſe perdre ſous le doigt* pour renaître enſuite *dans le même ordre.*

La ſueur critique s'annonce par un pouls *plein*, *ſouple*, *développé*, *fort*, dont les pulſations s'élèvent au-deſſus des pulſations ordinaires : la derniére ou la plus élevée de ces pulſations croiſſantes & graduées, ſe marque par une dilatation & une ſoupleſſe plus ſenſibles que dans les autres pulſations.

Ces pouls critiques ſimples, que nous avons juſqu'ici caractériſés d'après l'Auteur de ces *Recherches*, ſe combinent quelquefois entr'eux, & forment des pouls *composés*. Pour concevoir cette compoſition, ſuppoſons avec l'Auteur que parmi les pulſations, les unes aient le rebondiſſement & la

mollesse propres au pouls pectoral, les autres le rebondissement & la roideur spécifiques du pouls nazal, alors le pouls est composé du pectoral & du nazal. Ce pouls ainsi composé annonce deux excrétions, dont la plus décidée & la plus abondante sera celle qui se manifeste par l'ordre dominant des pulsations; ces sortes de pouls répondant toujours à la force comme à la nature & à la succession des révolutions qui arrivent aux différents organes, où l'effort des crises se déploie en même temps. Les pouls composés sont sujets à beaucoup de variations qui dépendent du sujet, de la maladie & même du traitement. Le pouls intestinal est celui qui entre le plus souvent dans ces sortes de combinaisons, parce que, dans la plûpart des maladies, les fonctions des viscères inférieurs se dérangent.

Dans les crises, la nature ne tra-

vaille qu'à se délivrer de l'embarras qui l'afflige : son action se répand quelquefois sur plusieurs organes ensemble, quelquefois elle se rassemble sur un seul ; souvent elle semble errer, ou revenir de l'un à l'autre, selon que leurs couloirs présentent plus ou moins de résistance, & par conséquent plus ou moins d'issuës favorables à ce qui peut se trouver de matière morbifique. La crise qui se prépare, est plus ou moins laborieuse ; les accidents, les phénomènes qui s'y joignent, sont plus ou moins irréguliers, plus ou moins tumultueux : le pouls est une espèce d'écho qui répète tous ces tons, tous ces mouvements de la crise : sa voix appelle l'art au secours de la nature ; il lui assigne le quartier où elle a besoin de son aide, il lui marque même le service qu'il attend de son zèle. Mais pour entendre son langage, il faut avoir l'oreille bien exercée

& bien épurée. L'Auteur de ces *Recherrhes* prétend nous en donner l'intelligence dans son Ouvrage, & d'après les mouvements du pouls, indiquer mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, la marche de la nature dans les maladies graves & difficiles à guérir. Il nous montre des écueils, où, en suivant *les méthodes les plus reçues & les mieux justifiées*, on court risque de faire naufrage. Mais il ne se flatte pas de prévoir & d'applanir tous les embarras; il invite les Observateurs à le suivre, & à le devancer dans ce travail & dans la route nouvelle qu'il leur découvre, & où il leur montre des sûretés dont ils ont manqué jusqu'à présent. On ne doit pas s'attendre qu'il épuise toutes les combinaisons dont les divers pouls sont susceptibles; cela n'est ni possible, ni nécessaire: les essais qu'il nous donne sur quelques unes, suffisent pour appliquer

ſes principes à toutes les autres quand l'occaſion en préſente le beſoin.

Paſſons à un pouls d'une eſpèce contraire à toutes celles qne nous venons d'analyſer : c'eſt *le pouls d'irritation*, qu'on doit regarder comme l'antagoniſte du pouls critique. Il lui eſt oppoſé dans tous ſes caractères, puiſqu'il eſt *ſerré*, *fréquent*, *concentré & aſſez dur*. L'un annonce l'heureux progrès de la criſe, l'autre décele des embarras ou des obſtacles qui l'arrêtent ou la retardent. L'irritation reſſerre le pouls ; c'eſt le ſigne qu'elle donne de ſon oppoſition au cours de la criſe : en s'avançant la criſe dilate le pouls, c'eſt l'annonce d'une excrétion ſalutaire. C'eſt pourquoi l'Auteur appelle celui-ci un *pouls critique*, & celui-la un *pouls non critique* ; l'un & l'autre, dit-il, ſont produits par l'*action nerveuſe*, ac-

tion *bien déterminée*, *bien dirigée* dans tous les pouls critiques; *brusque* au contraire, *incertaine irrégulière dans le pouls d'irritation*, *ou non critique.*

Les évacuations, même abondantes, qui quelquefois accompagnent le pouls d'irritation, ne sont que des excrétions sans coction; les humeurs ne sont exprimées des couloirs que par la convulsion des organes: ces évacuations sont rarement salutaires: il faut être attentif pour ne pas les confondre avec les excrétions critiques. En fait d'évacuations, il y a une grande différence à mettre entre les *symptomatiques* & les *critiques*: celles-là se trahissent par un pouls *oppressé* qui est de mauvais augure; celles-ci se marquent par un pouls développé qui est un symbole des forces supérieures qui restent encore à la nature. Au reste le pouls d'ir-

ritation n'eſt funeſte que quand il eſt durable, ou quand il vient interrompre la marche du pouls développé, & annoncer le trouble qui arrête la coction & les évacuations critiques, ou quand il ne s'appaiſe que par l'affaiſſement & la défaillance de la nature, ce qui eſt le ſigne d'une diſſolution prochaine & inévitable.

En cet endroit notre Auteur étend ſes vuës ſur le progrès général des maladies ; il en diſtingue trois temps : dans le premier, la nature raſſemble & concentre toutes ſes forces contre l'ennemi ; c'eſt, dit-il, *l'appareil de tous les ſymptômes eſſentiels*. Dans le ſecond, ces forces concentrées ſe développent & agiſſent ſur les humeurs, pour leur donner la préparation qui les diſpoſe à ſe ſéparer dans leurs couloirs. Dans le troiſième, la criſe s'achève & les excrétions facilitées terminent la

maladie. De-là ces phases successives & communes à toutes les maladies, l'irritation, la coction, l'explosion ou l'excrétion de l'humeur vicieuse. Ces trois états de la maladie se marquent sur le pouls des malades : d'abord il est dur, vif, serré, convulsif; ensuite il se dilate & se développe avec plus de plénitude, de force & de liberté; enfin, selon la voie & la nature de l'évacuation critique, il devient pectoral, intestinal, &c.

On voit par les observations rapportées dans cet Ouvrage, & par les réflexions de l'Auteur, qu'on ne peut guères que dans le premier de ces trois temps employer les remèdes convenables; que les occasions en deviennent moins fréquentes & moins favorables dans le second temps, & que rarement elles se présentent dans le troisième, où toute action extraordinaire

naire ne peut que troubler une crise qui se fait avec des forces suffisantes, ou provoquer inutilement celle que le cours de la maladie & l'effet des remedes n'ont pû amener. Il résulte pourtant de ces mêmes observations, que dans le troisième temps les cas d'un défaut de crise, qui seroit moins produit par le mauvais caractère de la maladie, que par une mauvaise méthode de traitement, pourroient quelquefois être des cas d'exception.

Au surplus toute cette théorie est fondée sur les principes d'un Ouvrage, dont nous avons rendu compte, l'année derniére. * Dans le cours de ses recherches l'Auteur n'élude pas les questions litigieuses, dont ses observations sur le pouls pourroient fa-

* Voyez nos Mémoires, Mars 1756, pape 685, *Institutiones Medicæ.*

ciliter la discussion : telle est, par exemple, la fameuse question qui a partagé les Anciens & les Modernes sur un Aphorisme où Hippocrate prétend que le Médecin doit suivre la nature, tendre au même but qu'elle, s'en faire le ministre & non le maître, attendu qu'elle seule opère les guérisons. Les adversaires de ce sentiment soûtiennent qu'il ne faut pas se fier si aveuglément à la nature, mais plutôt la diriger, se défier des crises qu'elle prépare, ou du moins leur donner une détermination qu'on juge convenable.

Dans les maladies, le pouls d'irritation se complique avec les pouls critiques : cette complication n'est guères formidable que dans les maladies qui sont graves par elles-mêmes ; l'Auteur le prouve au Chap. 27. Dans les suivants il traite de la complication du pouls 1° dans les maladies con-

vulsives *nerveuses*, ou plus *nerveuses qu'humorales*, 2° dans les suppurations, à la suite des maladies aiguës, 3° dans la fiévre maligne. De-là il passe aux *différences qui se trouvent quelquefois dans le pouls des deux côtés, & dans celui des différentes parties du corps*. Dans chaque Chapitre, sa doctrine est confirmée par des faits observés, dont le nombre se monte à 182 répandus dans tout l'Ouvrage, sans y comprendre ceux du Chapitre 32e, qui remplissent 29 pages. Les trois derniers Chapitres roulent sur le temps & le jour de la maladie dans lesquelles on doit attendre les excrétions annoncées par les changemens critiques du pouls; sur les changements qui arrivent au pouls après l'action des émetiques, des délayants, des purgatifs, de la saignée & de l'opium; sur les précautions qu'il faut prendre pour

l'application des régles proposées dans cet Ouvrage, & sur les exceptions que souffrent ces régles, &c.

De toute sa doctrine, l'Auteur tire une conclusion trop importante pour l'oublier ici, c'est qu'un remède produit toujours un bon effet sur le pouls, lorsqu'il le développe & le rend excréteur, ou qu'il rend simple & critique un pouls qui étoit compliqué & *non critique* : au contraire l'effet du remède est fâcheux, quand il rend convulsif & non critique un pouls qui étoit critique & développé, ou enfin lorsque l'action du remède rend compliqué & *non excréteur*, un pouls qui étoit simple & excréteur. L'Auteur a encore semé dans ses recherches une infinité de réflexions que nous n'avons pû recueillir dans notre Extrait, & dont les Praticiens ne sçauroient trop se pénétrer : nous n'en citerons qu'une.

Lorſqu'un pouls *terrible* au commencement d'une maladie reprend, pendant l'uſage des remèdes, ſon état naturel, on ne peut pas toujours décider bien clairement que ces heureux ſuccès ſoient dus aux remèdes plutôt qu'à la marche naturelle de la maladie. Combien y a-t-il de malades qu'on ſe trouve obligé d'amuſer tous les jours par un long traitement, en leur donnant l'eſpérance d'une guériſon qu'on n'attend pas des remèdes connus, mais des ſeules reſſources que la nature peut avoir & qu'on ignore. Elle fait bien des cures dont on ne lui ſçait pas de gré ; on l'accuſe de bien des malheurs dont elle eſt innocente. Quoi qu'il en ſoit, cette multitude de faits que l'Auteur rapporte ; tant d'accidents qu'on eût prévenus en ſe rendant à ſes obſervations ; tant de ſuccès qu'on n'a obtenus qu'en y déférant, ſont autant de preu-

vés qui démontrent l'importance de ces *Recherches*, & qui obligent les vrais Praticiens à les vérifier avec autant d'attention que de bonne foi. Si elles soûtiennent l'épreuve, il en naîtra des lumières & des sûretés qu'on ne sçauroit trop désirer. Pour s'en convaincre, outre les Ecrivains cités par notre Auteur, qu'on lise les Traités du Pouls, composés par Pierre-Paul Galea, Ant. Honestus, Eustache Rudius, David Abercrombe, &c. On verra combien, en le perfectionnant, on encherit ici sur tout ce qu'ils ont publié pour rendre fin & érudit le tact du pouls, & pour spécifier les présages fondés sur le rythme des pulsations.

ARTICLE XXIII.

POESIE DEL SIGNOR Abate Pietro Metastasio..... Parigi, presso la Vedova Quillau. *Poësies de M. l'Abbé Metastasio.* (Neuf Volumes *in*-8°.) *Suite de l'Article III. au premier Volume de Janvier.*

QUAND nous nous sommes attachés par préférence aux deux Tragédies qui ont pour titre, *la Clémence de Titus*, & *Démophoon*, ce n'étoit pas pour exclure les autres : nous n'avons guères moins été frappés des Pièces qui suivent ; *Hypsipyle de Lemnos*, *Achille reconnu par Ulysse*, *Régulus retournant à Carthage* ; *Hypermnestre*, qui au péril de sa propre vie, sauve les jours de son Père & de son Epoux ; *Adrien*,

qui sacrifie la plus ardente des passions à l'honneur & au devoir; *Olympiade*, Tragédie un peu compliquée, mais qu'on peut appeller le triomphe de l'amitié; *Caton mourant à Utique*, *Themistocle à la Cour de Xerxès*; *Zénobie*, modèle de fidèlité conjugale; *Aëtius*, ce dernier des Romains. Tout ce détail demanderoit des Livres, & nous faisons des Extraits.

Nous pouvons ajoûter, qu'à la réserve de *Justin le jeune*, Pièce rebutée de l'Auteur, & fruit prématuré de son enfance, il n'en est point dont les beautés ne couvrent les défauts. Celles-ci sont *Artaxerxès*, *Alexandre*, *Siroës*, *Sémiramis*, *le Héros de la Chine*, *Antigone*, *Démetrius*, *Didon abandonnée*, *Cyrus reconnu*, *Abdolomine Roi des Bergers*, qui n'est proprement qu'une Pastorale; sans compter les *petites Pièces*;

nous entendons par-là celles qui n'ont qu'un Acte ou deux au plus. En général, M. l'Abbé Metastasio ne donne que trois Actes à ses Tragédies: plusieurs estimeront, (& nous osons nous mettre du nombre) qu'il a eu raison de se dispenser de la régle d'Horace :

Neve minor, neu sit quinto productior actu :

Son style en est plus vif, & il évite ces prolixités que cinq Actes joints à la Musique produiroient à coup sûr: nous sommes persuadés d'ailleurs, que quand Horace imposoit ce précepte, c'est qu'il avoit devant les yeux les Tragédies Grecques, qui en effet sont toutes en cinq Actes. Mais il faut observer que, si l'on retranche les Chœurs, la plûpart de ces Actes sont si courts, qu'à peine atteindroient-ils à la longueur de quelques Scènes de notre Théâtre.

A la tête de ces petits Drames nous placerons *l'Isle déserte :* (l'Isola disabitata.) L'idée en est des plus heureuses & tout-à-fait neuve : Fernand riche commerçant prend terre à cette Isle avec son Epouse & une Sœur de son Epouse, encore enfant. Pendant qu'il se promène sur le rivage, des Pirates d'Afrique l'enlèvent lui & son vaisseau. N'entendant plus parler de lui, sa femme s'imagine qu'on l'a abandonnée volontairement, & conçoit pour les hommes une horreur qu'elle communique à *Sylvia* sa petite sœur. Après neuf ou dix ans d'un dur esclavage, Fernand est délivré : ses premiers soins se tournent du côté de l'Isle déserte ; il y aborde avec un seul ami ; on se cherche sans se trouver, & il faut voir dans un sujet si simple, combien l'invention du Poëte lui a fourni d'incidents, d'ornements & de positions ; on

se rencontre enfin, & rien de plus touchant que cette rencontre : sur-tout le caractère naïf de Sylvia est inimitable.

Joseph reconnu par ses Freres ; le Sacrifice d'Abraham ; Bethulie délivrée ; la mort d'Abel ; Joas Roi de Juda, sont des chefs-d'œuvres en petit. On a voulu reprocher à M. M. d'avoir un peu trop lû notre *Athalie*. M. Calzabigi le justifie très-bien dans sa Préface. Mais il semble vouloir le mettre au-dessus de Racine : & c'est un point qu'on n'a garde de lui passer. L'Athalie de Racine est un tableau de Raphaël à grands traits, à grands personnages. La petite Pièce Italienne est une esquisse ou une miniature. Ces deux objets ne se comparent pas.

Pour donner une idée plus complette de notre Auteur, nous allons citer des morceaux qui feront voir son talent Dramatique sous

tous les jours & dans tous les genres. En fait de narrations, voici deux exemples que nous traduisons : l'un est tiré de l'*Antigone*, Tragédie dont les vices sembleront rachetés par quantité de fort beaux endroits. Il s'agit d'un second combat où Alexandre Roi d'Epire, d'abord vainqueur, est défait à son tour : c'est Bérènice, Princesse dont les charmes sont le flambeau de cette guerre, qui raconte le fait.

ANTIGONO. Di forze
Tanto inegual, no, non potea....
BERENICE. Con l'arte
Il colpo afficurò si Fiamme improvise
Ei sparger fe da fida mano ignota
Fra le navi d'Epiro; in un momento
Portò gl' incendi il vento
Di legno in legno : e le terrestri schiere
Già correano al soccorso. Allor feroci

Entran nel campo i tuoi ; quegli, non ſanno
Chi gli aſſaliſca ; e fra due riſchi oppreſſi
Cadono irreſoluti . . . . . .
Senza evitarne alcuno ; all'armi invano
Gridano i Duci : il bellicoſo invito
Atterriſce, o non s'ode. Altri lo ſcampo
Non cerca, altri no'l trova. Il ſuon funeſto
Del ripercoſſo acciar ; gli orridi carmi
Di mille trombe ; le minaccie, i gridi,
Di chi feriſce, o muor ; le fiamme, il ſangue,
La polve, il fumo, e lo ſpavento abbatte
I più forti così, che un campo intero
Di vincitor, vinto ſi trova, e tutto
Su i trofei, che uſurpò, cade diſtrutto.

ANTIG. O bonheur incroyable ! Et quel heureux hazard ? . . .

BERIN. Agenor, à la force, a fait suppléer l'art.
L'incendie, allumé par des mains inconnues,
De la flotte d'Epire est monté jusqu'aux nues,
Et par l'aîle des vents répandu sur les eaux
Passoit rapidement de Vaisseaux en Vaisseaux.
Pour voler au secours les troupes se débandent ;
Voilà l'heureux instant que nos Guerriers attendent :
Tout s'ébranle à la fois ; l'ennemi confondu
Soûtient peu la fureur du choc inattendu :
Et frappé du péril que chaque objet lui montre,
Par-tout il fuit la mort, par-tout il la rencontre.

C'est en vain que les Chefs rappellent
au combat :
Leur voix ne s'entend pas, ou trouble
le soldat :
L'un néglige de fuir, en vain d'autres
y pensent.
L'épouvantable bruit des armes qui
s'offensent ;
De l'airain belliqueux les éclats atter-
rants ;
Les menaces, les cris des vainqueurs,
des mourants ;
Des rivières de sang qui baignent les
campagnes ;
De poussière & de feu mille horribles
montagnes,
Tout conspire à la fois, tout leur glace
le cœur :
Si bien qu'en un moment le superbe
vainqueur
Voit, sous d'affreux débris, ses palmes
étouffées,
Et qu'il tombe, expirant, sur ses anciens
trophées.

Février, 1757.

Bethulie délivrée nous fournira le second récit ; c'est Carmi, l'un des chefs du peuple, qui rapporte ce qui a suivi la mort d'Holoferne, c'est-à-dire, la terreur subite & la défaite miraculeuse des Assyriens.

CARMI. Furono, o santa Eroina,
Veri i presagi tuoi. Gli Assiri oppresse
Eccidio universal.
OZIA. Forse e lusinga
Del tuo desio.
CARMI. No: del felice evento
Parte vid' io : da' trattenuti il resto
Fuggitivi raccolsi. In su le mura,
Come impose Giuditta al suo ritorno,
Destai di grida, e d'armi
Strepitoso tumulto.
AMITAL. E qui s'intese.
CARMI. Temon le guardie ostili
D'un assalto notturno, ed Oloferne
Corrono ad avvertirne. Il tronco informe
Trovan colà nel proprio sangue involto.

Tornan gridando indietro. Il caso
atroce
Spargesi fra le schiere, intimorite
Già da' nostri tumulti : ecco ciascuno
Precipita alla fuga, e nella fuga
L'un l'altro urta, impedisce. Inciampa, e cade
Sopra il caduto il fuggitivo. Immerge
Stolido in sen l'involontario acciaro
Al compagno il compagno : opprime oppresso,
Nel sollevar l'amico, il fido amico.
Orribilmente il campo
Tutto rimbomba intorno. Escon dal chiuso
Spaventati i destrieri, e vanno anch' essi
Calpestando per l'ombre
Gli estinti, i semivivi. A' lor nitriti
Miste degli empi e le bestemmie, e i voti
Dissipa il vento. Apre alla morte il caso
Cento insolite vie. Del pari ogn' uno

Teme, fugge, perisce: e ogn' un del pari
Ignora in quell' orrore
Di che teme, ove fugge, e perchè muore.

CARMI. Non, ce n'est point en vain qu'a parlé l'Héroïne;
De nos fiers ennemis j'atteste la ruine.
OZIAS. Carmi ne prend-il point ses voeux pour des effets?
CARMI. Non, j'ai vû de mes yeux l'inopiné succès.
J'ai sçu, par nos captifs, le détail & la suite.
Du même esprit Judith incessamment conduite
M'ordonne, à son retour, d'exciter à la fois
Cent & cent bruits confus & d'armes & de voix.
AMITAL. On le sçait. CARMI. J'obéis: les Gardes ennemies
Portent d'abord l'allarme aux troupes endormies.

On craint une ſurpriſe, au milieu de la nuit.....
Holoferne, Holoferne... il faut qu'il ſoit inſtruit...
On entre, & que voit-on? La mort & le carnage,
Dans des ruiſſeaux de ſang un trone glacé qui nage.
On recule d'horreur avec des cris affreux.
Dans un moment, le bruit de ce coup déſaſtreux
Vole de bouche en bouche, & conſterne l'armée
De nos cris menaçants déja trop allarmée.
Tout fuit, ſe précipite, & ſe heurte, & ſe nuit.
L'un tombe, & fait tomber le fuyard qui le ſuit:
Il perce de ſon fer en même temps qu'il tombe:
Sous le fer du ſuivant à ſon tour il ſuccombe.

Février, 1757.

L'ami qui veut sauver l'ami, presque aux abois,
En lui tendant la main l'accable de son poids.
Tout le camp retentit de cris épouvantables.
Effrayés à leur tour, les coursiers indomtables
S'échappent en fureur, plus fougueux que les vents,
Et vont foulant aux pieds les morts & les vivants.
Clameurs, hennissements, fureurs, plaintes aiguës,
Les blasphêmes, les vœux, tout se perd dans les nuës.
Le hazard à la mort prête en tous lieux les mains,
Et lui fait découvrir mille nouveaux chemins;
Le point, l'unique point où chacun se ressemble,
C'est de trembler, de fuir & de périr ensemble;

C'est encor d'ignorer en son malheureux
sort
La cause de sa fuite, ou celle de sa mort.

Telle est la narration de l'Auteur, à cela près qu'il faut supposer une grande supériorité dans l'original. Nous ajoûtons un exemple pour ceux qui aiment le discours sentencieux & moral. Dans *Adrien*, Aquilius son confident entreprend de railler, sur ses artifices & sur celles des femmes en général, Emirene Princesse Parthe & prisonnière, que l'Empereur veut épouser au préjudice de Sabine qu'il a fiancée. Emirene lui répond :

Tu che in corte invecchiasti
Non dovresti invidiarne: Io giurerei
Che fra' pochi non sei tenaci ancora
Dell' antica onestà. Quando bisogna,
Saprai sereno in volto
Vezzeggiare un nemico : acciò vi cada

Aprir gli innanzi il precipizio, e poi
Piangerne la caduta : offrirti a tutti,
E non esser che tuo : di false lodi
Vestir le accuse, ed aggravar le colpe
Nel farne la difesa : ogn' or dal trono
I buoni allontanar : d'ogni castigo
Lasciar l'odio allo scettro, e d'oggni dono
Il merito usurpar : tener nascosto
Sotto un zelo apparente un' empio fine :
Ne fabricar, che su l'altrui ruine.

Mais toi, qui de la Cour suis les mœurs & la vie,
Parle, c'est bien à toi de nous porter envie.
Va, tu n'es pas de ceux dont la bouche & le cœur
Des premiers siècles d'or conservent la candeur.
Tu sçaurois au besoin sous de feintes caresses,
Cacher à des rivaux les embûches traîtresses :

Ouvrir subtilement l'abysme sous leurs pas,
Les y faire tomber, & pleurer leur trépas :
T'offrir à tout le monde, & n'être qu'à toi-même.
Tu connois l'art du masque, & par quel stratagème
On vante l'ennemi qu'on est prêt d'accuser,
On aggrave sa faute en semblant l'excuser.
Heureux le Courtisan qui t'aura pour modèle !
Bientôt il exclura tout serviteur fidèle.
Les graces, il sçaura s'en réserver l'honneur :
Les peines, sur le Maître en rejetter l'horreur :
Prêter un air de zèle à l'indigne souplesse,
Et sur mille débris élever sa bassesse.

Février, 1757.

L'élévation, la noblesse, la force, caractérisent M. Metastasio, sur-tout quand il fait parler des Romains. Dans *Caton d'Utique*, Marcia, sa fille, aime César & en est aimée. Cependant on va voir de quel air elle le reçoit, parce qu'elle ne voit en lui que l'oppresseur de la République.

MARZIA. E tu chi sei?

CESARE. Chi sono! E qual richiesta!
E scherzo? è sogno?
Così tu pensiero,
O così di sembianza io mi cangiai?
Non mi ravvisi?

MARZIA. Io non ti vidi mai.

CESARE. Cesare non vedesti?
Cesare non ravvisi?
Quello che tanto amasti;
Quello à cui tu giurasti
Per volger d'anni, o per destin rubello
Di non essergli infida?

MARZIA.

Marzia. E tu sei quello?
No, tu quello non sei, n'usurpi il nome.
Un Cesare adorai, no'l niego; ed era
Della patria il sostegno,
L'onor del Campidoglio,
Il terror de' nemici
La delizia di Roma,
Del Mondo intier dolce speranza, e mia.
Questo Cesare amai; questo mi piacque
Pria che l'havesse il ciel da me diviso:
Questo Cesare torni, e lo rauviso.

Cesare. Sempre l'istesso io sono: e se al tuo sguardo
Più non sembro l'istesso, o pria l'amore;
O t'inganna or lo sdegno. All'armi, all'ire
Mi spinse a mio dispetto
Più che la scelta mia, l'invidia altrui.
Combattei per difesa. A te dovevo

Conservar questa vita ; & se pugnando
Scorsi poi vincitor di regno in regno,
Sperai farmi così di te più degno.

MARZIA. Molto ti deggio inver ; se ingiusta
Offesi il tuo cor generoso, a me perdona.
Io semplice fin' ora
Sempre credei che si facesse guerra
Solamente a' nemici, e non spiegai
Come pegni amorosi i tuoi furori.
Ma in avvenir l'affetto
D'un grand' Eroe che viva innamorato
Conoscerò così. Barbaro ! I'ngrato !

MAR. Mais toi, quel est ton nom ? CES. Mon nom ?... quelle demande ? ..
Est-ce un songe ? est-ce un jeu ? te serois-je inconnu ?
Mes traits sont-ils changés ? Ah ! plutôt j'appréhende
Que ce ne soit ton cœur... MARCIA. Je ne t'ai jamais vu.

CESAR. Tu n'as point vu Cesar! En vain je te rappelle
Cesar, pour qui ton cœur brûla d'un feu si beau,
Cesar à qui ce cœur jura d'être fidele,
En dépit des destins au-delà du tombeau?

MARC. Tu serois ce Cesar!... non, non, tu ne peux l'être.
Ah! dis-nous, à quels traits puis-je le reconnoître?
Le Cesar que j'aimai, (je ne m'en défends pas)
Fut de Rome autrefois & l'épée & le bras,
L'effroi de nos rivaux, l'honneur du Capitole,
Des Romains, faut-il dire ou l'amour, ou l'idole?
L'espoir du monde entier, le mien... je l'aimai tel
Avant le triste jour du divorce éternel.
Qu'il se rencontre tel, à ce prix je l'adore.

CESAR. Tel fut Cesar alors, tel est Cesar
encore.
S'il est autre à tes yeux, c'est l'amour
qui pour lui
T'aveugloit autrefois, ou la haine au-
jourd'hui.
Ah, du sang répandu n'accuses que
l'envie !
Si, contre ses fureurs, je défendis ma
vie,
De la nécessité telle est la dure loi ;
Je n'ai cherché qu'à vivre : à vivre que
pour toi.
Ma valeur n'a couru de victoire en
victoire
Que pour mettre à tes pieds tout l'éclat
de ma gloire.

MARCIA. Oui, je te dois beaucoup,
Cesar, excuse-moi,
Si mon ame trop simple a mal jugé de
toi.
Du Romain je pensois que la valeur
guerrière
Devoit à l'ennemi s'attaquer toute en
tière ;

Je n'avois pas compris quel généreux dessein
M'expliquoit ton amour en me perçant le sein :
C'est donc aux coups sanglants de la fureur extrême
Que je dois désormais connoître si l'on m'aime.....
Ingrat ! dénaturé !

Autre exemple de force & de sentiment. Le Roi des Parthes Tiridate vient à la tête d'une armée chercher Zénobie, Princesse Arménienne, qui lui avoit été promise ; il la trouve mariée par ordre de son père Mithridate à Rhadamiste, fils du Roi d'Ibérie, & il la trouve inviolablement attachée à son époux & à son devoir. Sur quoi il lui fait des reproches :

TIRIDATE. Ne tu potevi.....
ZENOBIA. Che potevo infelicè ? E regno, e vita,

E onor (mi disse) a conservar mi, o figlia,
Ecco l'unica strada. Or di: che avresti
Saputo far tu, nel mio caso?
TIRID. Avrei
Saputo rimaner di vita privo.
ZEN. Io feci più: t'ho abbandonato, e vivo.

TIR. Quoi? ne pouvois tu pas?.. ZEN. Que pûs-je? infortunée!
Un père me disoit: Je veux cet hymenée:
C'est l'unique moyen d'assurer pour jamais
L'honneur de ma couronne, & ma vie, & ma paix.
Il faut te supposer un moment Zenobie;
Parle, qu'aurois-tu fait en cette extrémité?
TIR. J'aurois sçû terminer ma déplorable vie.
ZEN. J'ai fait bien plus: je vis, après t'avoir quitté.

Nous croyons devoir reprendre ce beau Recueil, & en tirer encore quelques morceaux que nous tâcherons de traduire. Ce ſera la matière d'un dernier Extrait.

ARTICLE XXIV.

LA COLOMBIADE ou la Foi portée au Nouveau-Monde. Poëme par Mad^e^ Duboccage. (*In-8°.* pag. 190, avec figures.) *A Paris, chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; & Durand, rue du Foin.* M. DCC. LVI.

LA naiſſance d'un Poëme Epique eſt toujours un évènement conſidérable dans l'empire des Lettres. Celui que nous annonçons eſt dû aux talents & aux travaux d'une Dame : circonſtance qui ajoûte à la célébrité de l'Ouvrage. Il y a dix Chants dans ce Poëme, & peut-être ſix mille vers.

Il paroît ſous les auſpices du Pape qui a *permis* qu'on le *lui conſacrât*. *La Foi portée au nouveau Monde* étoit un ſujet digne de la protection du Père commun des Fidèles. Mad^e^ Duboccage la demande fort reſpectueuſement dans une Epître qui dit beaucoup en peu de mots. *L'Introduction* ou Préface expoſe auſſi très-ſuccinctement le plan général du Poëme, & les raiſons qui ont fait préférer Christophe Colomb à Fernand Cortez Conquérant du Mexique, & à François Pizaro Conquérant du Pérou. Outre que l'expédition de Colomb eſt la premiére qui ait été faite au nouveau Monde, ce Navigateur fut plus honnête homme que Cortez & Pizaro : qualité eſſentielle pour le Héros d'un Poëme où l'on ſe propoſe de chanter le triomphe de la Religion.

Pour bien juger des ſuccès de Mad^e^ Duboccage, il faut voir ſi

ſa compoſition eſt véritablement un Poëme Epique ; c'eſt-à-dire ſi c'eſt *le récit poëtique d'une action merveilleuſe ;* car telle eſt la définition que les maîtres de l'Art donnent de l'Epopée.

D'abord eſt-ce le *récit d'une action?* Conſultons-le début.

Je chante ce Genois conduit par Uranie,
Combattu par l'Enfer, attaqué par l'Envie ;
Ce Nocher qui du Tage abandonnant les Ports, *
De l'Inde le premier découvrit les tréſors :
De l'Aurore au Couchant, ſon art vainqueur de l'Onde,
Pour y porter la Foi, conquit un nouveau Monde.

On voit là le deſſein de Colomb ; c'étoit de *porter la Foi* aux

* Il ne faut pas prendre ce mot au pied de la Lettre. Colomb ne s'embar-

Indiens ; & dans toute la suite du Poëme, les discours & les démarches de ce Navigateur tendent à ce but. Voilà *l'action* du Poëme, elle est *une* & toutes les autres lui sont subordonnées : ce qui n'empêche pas néanmoins les *Episodes* : il y en a dans l'Iliade, dans l'Odyssée, dans l'Eneïde ; & en général un Poëme Epique ne marche point sans ces beautés accessoires. La Colombiade en est remplie ; mais à l'exemple des Anciens, & conformément aux leçons des Maîtres de l'Art, l'Au-

---

qua point aux *Ports du Tage*, fleuve qui se décharge dans la Mer à Lisbonne, mais il s'embarqua au *Port de Palos* dans l'Andalousie, à l'endroit où le Rio Tinto se décharge dans la Mer. L'Auteur veut exprimer simplement par ces mots, *abandonnant les Ports du Tage*, que Colomb s'embarqua en Espagne, & sous les auspices des Rois Catholiques.

teur a eu ſoin de lier ces morceaux au fond même de l'Ouvrage : par exemple, Colomb devant raconter ſes aventures à un Chef des Indiens (narration qui occupe le ſecond & le troiſième chant) il eſt néceſſaire qu'un Interprète ſoit le nœud de cet entretien. Pour cela on imagine qu'un Européen, échoué long-temps auparavant ſur le rivage voiſin, s'eſt rendu familiére la langue du pays, & qu'attaché enſuite à la fortune de Colomb, il lui ſert d'interprète auprès de ce Chef Indien. Ceci au fond n'eſt pas un Epiſode, car le diſcours de Colomb ne pourroit avoir lieu ſans le ſecours de cet Européen verſé dans les deux Langues. Mais ce qu'on ne peut méconnoître pour un ornement Epiſodique, c'eſt le récit aſſez long que cet Européen fait de ſes propres aventures à Zama fille de l'Indien. Cette Zama elle-même & ſes tendres

sentiments pour Colomb, & ceux de Colomb pour elle fournissent aussi un Episode ; & tout le monde ne trouvera pas que ce soit le mieux approprié à un sujet, dont le Héros ne devroit être sensible qu'au desir de *porter la Foi au nouveau monde*. Cependant la conversion & le baptême de Zama, son mariage arrêté avec Colomb, sa mort précieuse & le songe mystérieux qu'elle procure au Conquérant son Epoux, tout cela ingénieusement ménagé & bien présenté (au IX^e Chant) ramène l'Episode à l'action du Poëme.

Parmi ces Episodes, il y en a qui peignent les Sciences, les Arts, la politique d'Europe ; d'autres sont des réflexions Philosophiques ; par exemple Colomb ayant exposé au Chef des Indiens les dangers & les travaux de son entreprise, celui-ci reprend en ces termes :

Toi, qui dis que la mort doit terminer ta vie,
Sçavant Navigateur, quelle est donc ta manie,
D'entasser, aux dépens de ta tranquillité,
Des biens & des projets pour une éternité ?
La terre qui par-tout offre ses dons fertiles,
Nous cache dans son sein les trésors inutiles;
Et pour flatter nos sens, la nature avec soin,
Aux mets les plus communs, joint le goût du besoin.
Quand je te vois privé, par ta soif de connoître,
Du plaisir d'habiter les champs qui t'ont vû naître,
Je préfère nos mœurs dans leur rusticité
A l'art qui de vos cœurs corrompt l'humanité; &c.

Février, 1757.

L'action du Poëme Epique est tellement *une*, qu'elle doit néanmoins renfermer divers intérêts, & admettre diverses catastrophes; l'Epopée n'est point une histoire qui procède nuëment & simplement selon l'ordre des faits; c'est un Tableau & une Scène; on y présente des caractères & des évènements de toute espèce. L'intérêt de la Patrie, celui de la Religion, celui des mœurs & de la vertu doit s'y trouver & faire son impression sur le Lecteur. On ne peut en exclurre les obstacles, les embarras, les aventures qui forment le nœud de l'action, qui la soûtiennent, qui en éloignent l'issuë, qui la préparent néanmoins & qui la font entrevoir. Dans la *Colombiade* le grand intérêt est celui de la Religion. Colomb en paroît toujours animé, soit quand il exhorte (au 1^er^ Chant) ses compagnons à braver les dangers de

l'entreprise; soit quand il raconte ses aventures au Chef Indien qui joue un si grand rôle dans le 1er, le 2e le 3e & le 4e Chant; soit quand il donne (au VIIIe Chant) le signal du combat contre une multitude infinie de Barbares. Nous transcrivons quelque chose de ce dernier Morceau.

Fiers Castillans, *dit-il*, que cette multitude
Doit peu dans notre espoir mêler d'inquiétude!
Leur foule, qui déja nuit à leurs pas flottants,
Nous annonce en ce jour des succès éclatants.
Un Grec suivi de Chefs moins nombreux, moins habiles,
Battit plus de Persans au camp des Thermopyles:

Février, 1757.

Des rochers, il est vrai, gardoient Léonidas;
Mais le Dieu que je sers n'armoit point ses soldats.
Chrétiens, loin de céder à des Héros profanes,
Que le bruit de nos faits puisse étonner leurs mânes, &c.

Madame Duboccage a voulu intéresser notre siècle, & même notre Patrie, par le songe qu'elle place au IX Chant & qu'il faut suivre dans ses détails. Cette sorte de machine prophétique a toujours le désavantage de n'être composée que d'éloges. D'ailleurs il faut groupper une foule de personnages illustres, & notre Poësie n'est peut-être pas aussi propre à cet usage que celle des Grecs & des Latins. On jugera de cette observation qui, de notre part, n'est nullement une critique.

L'intérêt du sentiment fruit, na-

turel des portraits qui rendent bien les mœurs, ne pouvoit échapper à l'Auteur de ce Poëme : aussi le trouvera-t-on répandu dans presque tous les Chants. Le 3e, par exemple, nous prèsente un endroit qu'on ne lit point sans en être touché. C'est Colomb qui raconte l'impression de douleur & les regrets que son départ d'Espagne laissa dans tous les cœurs.

Quel spectacle touchant s'offrit à notre vuë !
Sage vieillard, mon ame en est encore émuë.
De toutes parts le peuple assemblé dans nos Ports,
Pour la derniére fois croit nous voir sur ces bords.
Des pères, des amis, des épouses en larmes
Par leurs embrassements expriment leurs allarmes.

Février, 1757.

Dans l'effroi des travaux qui charmoient nos esprits,
La Mère, au désespoir, disoit : Hélas ! mon fils,
Le soin de ton enfance occupa ma jeunesse ;
Veux-tu m'abandonner dans ma triste vieillesse,
Sur des flots inconnus chercher des maux sans fin,
Et perdre un repos sûr pour un bien incertain ?
Oui, s'écrioit l'Epouse, en sa douleur profonde,
L'insensé qui trouva l'art de voguer sur l'onde,
Fut sans doute un parjure, un fugitif Amant.
Evite, cher Epoux, ce terrible élément ;
Ou partageons du moins la mort qui te menace.
Les vieillards consternés condamnoient notre audace :

L'enfant joignoit ſes cris aux pleurs de
ſes ayeux.
Le ſentiment du cœur toujours victo-
rieux
Au rivage, un moment, malgré nous
nous enchaîne :
A tant d'objets chéris nous échappions à
peine ;
Ils courent ſur nos pas, les baignent de
leurs pleurs ;
La voile offerte aux vents, redouble
leurs douleurs,
La plainte en retentit ſur le liquide
abyſme. . . .

Dans un Poëme Epique les obſtacles & les cataſtrophes forment un intérêt picquant. Le héros de l'Epopée eſt toujours un homme en butte aux traverſes, expoſé aux tempêtes, aux combats, à l'effort des paſſions humaines ; à meſure qu'il avance au terme de ſes entrepriſes, il ſemble que les difficultés croiſſent, que les adverſai-

res se multiplient, que les contradictions deviennent insurmontables; mais la vertu du Héros se fortifie parmi les occasions de vaincre & de résister. Ce combat entre le mérite personnel d'un grand homme & mille incidents accumulés sur l'un l'autre, est précisément ce qui intéresse le Lecteur, ce qui le tient en haleine, ce qui l'attache au récit du Poëme, ce qui lui fait dire que l'action est imaginée avec esprit, & conduite avec intelligence.

Qu'est-ce donc que la *Colombiade ?* Une action pleine d'évènements qui mettent sans cesse en danger Christophe Colomb & les compagnons de son entreprise. Embarqué sur des mers inconnues il y essuie la disette, les maladies, les murmures de ses matelots. Il est jetté par une tempête dans une Isle dangereuse; il passe à une autre où le Chef des Indiens

lui fait un accueil favorable ; mais la rencontre de Zama expose son courage, sa vertu, sa réputation. Il échappe à cet écueil, il se remet en mer, & il aborde dans une Isle d'Anthropophages. Délivré de ce danger, il fait naufrage & se sauve dans une Isle qu'il appelle *l'Isle Espagnole*. Là secondé du reste de ses compagnons, il prépare un établissement ; mais l'avarice vient saisir cette troupe Castillane, elle se permet des violences, elle excite l'animosité des Indiens. Colomb, mal servi & mal obéi, est néanmoins obligé de défendre ses gens & de vaincre dans une terre où il n'avoit besoin que d'amis. On ramasse beaucoup d'or dans l'Isle, mais on y manque de vivres, on y éprouve une cruelle famine. Une Reine du pays ouvre ses frontières à Colomb ; mais cette Reine est une autre Didon, femme pas-

sionnée & furieuse dans ses desirs. L'Amiral Génois rejette son alliance ; Guerre à ce sujet. La Reine couvre la terre de soldats, les Espagnols ont l'avantage, mais leurs forces diminuent ; & Colomb a de plus la douleur d'apprendre que la Reine Indienne a fait empoisonner Zama. Cependant on se remet en campagne, les Barbares sont vaincus, l'Isle *est* subjuguée : c'est la fin de l'entreprise & le dénouëment du Poëme. On ne voit là qu'une esquisse informe, parce qu'elle est dépouillée du *merveilleux* dont nous allons parler. Mais il est toujours aisé de juger que l'action est soûtenue jusqu'au terme qu'on appelloit, chez les Anciens, la *peripétie* ou la révolution parfaite & consommée. La seule chose qui fait un peu de peine au Lecteur, c'est que parmi tous les ornements dont Mad^e^ Duboccage a

ſçu embellir ſon ſujet, on n'apperçoit guères dans Colomb qu'un Chef d'Aventuriers mal-honnêtes gens : l'imagination ne ſe trouve point montée aux grands exploits des héros de l'Iliade, de l'Odyſſée, de l'Eneïde, de la Jeruſalem délivrée, du Paradis perdu, de la Henriade, &c. Mais ce défaut, ſi c'en eſt un, vient plutôt ici de la matière que de l'Auteur. Il a fallu ſuivre l'hiſtoire & ne pas dénaturer le caractère de ces Eſpagnols qui les premiers allèrent à la conquête du nouveau Monde. On ſçait trop ce que les Annales du XVI. & du XVII. ſiècle leur reprochent.

Il faut, pour le Poëme Epique, une action *merveilleuſe* ; c'eſt-à-dire que le ſurnaturel doit y intervenir. En cela l'Epopée diffère de tout autre genre de compoſition Poëtique. Homère & Virgile firent agir les Dieux de leur Mythologie;

par-tout & peut être trop souvent ces grandes machines sont en jeu dans l'Iliade, l'Odyssée & l'Eneïde. Mad^e^ Duboccage, à l'exemple de tous les Poëtes Chrétiens, n'a pû employer que les Anges & les Démons pour le *merveilleux* de son Poëme; l'usage qu'elle en fait est modéré: les Démons excitent des tempêtes sur mer; ils poussent la flotte de Colomb dans une Isle d'Anthropophages; ils exposent la vertu de ce Général aux attraits de Zama, &c. Les Anges au contraire protègent l'expédition Castillane, un de ces Esprits célestes délivre l'Amiral des dangers qu'il court auprès de la jeune Indienne:

Un esprit ennemi de la troupe infernale
Tel qu'en virent jadis *les peuples* d'Israël
Dans l'Inde, vers Colomb, est envoyé du Ciel;

Il sort du firmament porté sur un
nuage,
Fend les airs qu'il embaume, y brille,
& *sous l'ombrage*
Du Héros ébloui calme ainsi la douleur.
Le Ciel qui t'éprouva rend la paix à ton
cœur ;
Pour y détruire un feu dont l'ardeur te
possède,
Il replonge aux Enfers l'Etre impur qui
t'obsède.

On trouve dans ce Poëme quelques divinités Payennes, Diane, Vénus, Junon, Pluton, les Graces, & sur-tout l'Amour qui joue un grand rôle dans le 4e Chant. L'Auteur n'a point ignoré la loi qui défend très-sévèrement de faire intervenir les Dieux du Paganisme dans un sujet Chrétien. Aussi Madᵉ Duboccage ne prend-elle Vénus, Pluton, l'Amour & les autres que dans le sens alle-

gorique, & pour caractèriser les Démons. Voici comme elle se justifie dans le premier Chant.

Mais les Démons qu'en Grèce adoroient les Mortels,
Sous d'autres noms dans l'Inde encensés aux Autels,
S'opposoient au Genois que leur pouvoir redoute.
Pour peindre ces faux Dieux, ma Muse peut sans doute
Rendre à Vénus Cythère, & l'Olympe à Junon:
Satan, sous mes pinceaux, prend les traits de Pluton.

On jugera néanmoins si cette excuse est suffisante, & s'il ne s'ensuivroit point qu'avec un tel principe, on pourroit mêler, sans scrupule & sans réserve, toute la Mythologie ancienne dans les sujets les plus saints. On verra pareillement, si, pour l'invocation d'un

Poëme dont le Héros se propose de *porter la foi au nouveau Monde*, il falloit dire

Mère d'Orphée, ô toi, qui par la voix d'un fils,
Enchantas sur les Mers & Jason & Typhis,
Pour de plus longs travaux permets à mon audace
D'imiter les accents du Chantre de la Thrace.
. . . .
Montre ici qu'au Parnasse, aussi-bien qu'à Paphos,
Nos Chants, chéris des Dieux, illustrent les Héros.

Nous sçavons bien qu'en ce genre on peut produire des exemples, même respectables; mais il s'agit de sçavoir si l'on a eu raison de les prendre pour modèles. Au reste nous ne décidons rien

ici, non plus que ſur quelques détails du Poëme, qui nous ont paru obſcurs, ni ſur un petit nombre de vers que nous eſtimons ſuſceptibles de correction.

Ceci touche le dernier caractère de l'Epopée; la diction, l'élocution. Il faut le *récit Poëtique.* Tout ce qui conſerve le ton de la Proſe; tout ce qui, même en vers, manque d'harmonie; tout ce qui n'eſt harmonieux que par intervalles; tout ce qui eſt contourné, diſloqué, raboteux, ſombre, métaphyſique, quinteſſencié; en un mot tout ſtyle qui n'eſt point celui du génie & de l'enthouſiaſme poëtique doit être exclus de l'Epopée. Mad^e^ Duboccage eſt née Poëte, ſon Ouvrage le prouve, & nous en avons cité aſſez de morceaux pour vérifier ce jugement. Nous y ajoûterons une belle deſcription de la Foudre qui diſſipe la flotte de Colomb, &

fait périr un de ses vaisseaux, en mettant le feu aux poudres.

Le Ciel & les Enfers unirent leur tonnerre :
Telle que Mars, lançant les foudres de la guerre,
A coups précipités rompt les murs ébranlés,
La foudre au sein des Mers tombe à coups redoublés ;
Et l'éclair, dont la nuit fait briller la lumière,
D'un spectacle inoui surprend l'œil qu'il éclaire.
Le Pollux qui portoit l'appareil des combats,
Frappé du feu des Cieux, se brise en mille éclats :
De chaque bouche à feu le coup part & résonne :
En vain des cris plaintifs percent le Ciel qui tonne,

Par le ſoufre embraſé portés au haut des
airs,
Les Nochers, comme un trait, retom-
bent dans les Mers.
L'un ſur un fer aigu dans ſa chute s'im-
mole ;
L'autre au ſein de la flamme eſt plongé
par Eole,

ARTICLE XXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

PAULLI M. Paciaudi Cl. Reg. Presbyt. de Athletarum ΚΥΒΙΣΤΗΣΕΙ *in palaeſtra Græcorum commentariolum Epiſtolare, Romæ 1756, fratres Palearini* in-4° *pag. 33.* * Dans le Muſæum, dit de *Kirker* ou la gallerie du Collége Romain, il y a en bronze une jolie figure, guères plus haute que le doigt, laquelle repréſente un

* L'Extrait qu'on voit ici, nous a été communiqué de Rome.

Sauteur. Ce Sauteur a les deux mains appuyées, sur une espèce de pié-d'estal, les jambes en l'air, la tête en bas; mais qu'il relève de manière à laisser voir tout son visage. Cette figure élégante que le P. Paciaudi croit d'une main Grecque, lui a donné occasion de faire quelques recherches sur cet Art des *Cernuatores* en Latin, Κύβιςαι en Grec, & que je ne sçaurois nommer en François par un seul mot. Il dédie son travail à l'illustre Académicien François * qui vient, *dit-il*, d'étaler une érudition si curieuse sur les boucliers d'Hercule & d'Enée. *Heureux*, ajoûte-t-il, *si je pouvois approcher de sa clarté, de sa précision, & de ce goût qui embellit tout ce qu'il touche*. Le P. P. qui croit que ces exercices des Sauteurs Cybistes avoient des rapports avec la danse, nous ramène à l'origine de celle-ci

* M. le Comte de Caylus.

& nous fait remonter juſqu'à Rhée. C'eſt cette Déeſſe qui apprit aux Corybantes à former des danſes pour célébrer la naiſſance de Jupiter. Voilà ſans doute de quoi relever la profeſſion & qui doit enfler le courage des maîtres en Chorégraphie. Enſuite Theſée inventa la danſe figurée, puiſqu'il repréſentoit & faiſoit repréſenter par des danſes aux habitans des bourgs de l'Attique, les tours & les entours du fameux labyrinthe de Créte. Il ne faut plus s'étonner ſi la danſe fut dès ces premiers temps, & continua toujours depuis à être en honneur chez les Grecs. On pourroit peut-être douter qu'il en fût de même chez les Romains, nation beaucoup plus grave & plus ſérieuſe : mais on doit ſçavoir que ces grands Romains n'étoient pas toujours ſi tendus, qu'ils ne s'échappaſſent pas quelquefois juſqu'à danſer quelque menuet ; témoins Appius Clau-

dius, Gabinius, M. Cæcilius & Licinius Crassus, au rapport de Macrobe.

Platon réduisoit toutes les danses à deux genres, qui pourroient se rapporter à ce que nous appellons *danse haute*, & *danse basse*. Des graces tendres, un geste moderé, un corps bien dessiné, des pas justes, caractérisoient l'une, & ce Philosophe l'appelloit ὀρχιστρικὴν. Des mouvements de feu, vifs, rapides, ondoyants, caractérisoient l'autre, qu'il appelloit παλαιστρικὴν. Elle servoit à assouplir & à fortifier les membres pour les exercices de la guerre. Entre ces danses d'exercice violent la *Cybistique* paroît une des plus anciennes. Homère nous fait voir, à la Cour de Ménélas, Télémaque qui s'amuse agréablement à voir exécuter ces soubresauts par deux danseurs; & parmi ceux qui rechecrchoient la Princesse Agariste fille de Clisthènes Roi de Sycio-

ne, on voit Hyppoclides fils de Tisandre, lequel faisoit de ses jambes, qui avoient pris la place de sa tête, tout ce qu'un pantomime fait de ses bras.

Comme la grande gloire de ces sortes d'exercices résulte sur-tout de la difficulté vaincue, on imagina de rendre ces danses plus difficiles & plus périlleuses, pour faire éclater l'adresse avec plus d'avantage. On lit donc dans le *Symposion* ou banquet de Xenophon, qu'un homme de Syracuse, espèce de Bohémien du temps de Socrate, promenoit de ville en ville un jeune garçon & une jeune fille, lesquels, outre qu'ils sçavoient jouer de plusieurs instruments de musique, excelloient encore dans la danse. Socrate étoit à table avec une troupe d'amis : celui qui les avoit invités, voulant égaïer le repas, avoit fait entrer ces aventuriers dans la salle du festin; &

ce ne fut pas ſans un ſentiment de plaiſir & de frayeur tout à la fois; qu'on vit la jeune fille apporter un grand cercle tout hériſſé d'épées, enſuite ſe précipiter par-deſſus au milieu du cercle, s'en dégager de même toujours en retombant ſur ſes mains : ce qui fit dire à un des Convives, nommé Philippe, qu'il ſeroit à ſouhaiter que les habitants d'Athènes s'accoûtumaſſent à braver ces pointes d'épées pour en braver mieux le fer ennemi ; mais qu'il auroit ſur-tout grand plaiſir à voir l'orateur Piſandre prendre de ces jeunes gens quelques leçons de courage, lui que la vuë d'une épée faiſoit pâlir. C'eſt par une pure diſtraction que le P. Paciaudi nous a donné ce pauvre Piſandre pour quelqu'un qui donnoit des leçons de cette Cybiſtique périlleuſe aux jeunes gens d'Athènes ; on ſçait que cet Auteur étoit à la campagne,

loin de ses livres, lorsqu'il écrivoit cette anecdote.

Le sçavant Antiquaire cherche ensuite à expliquer ce qu'il faut entendre par ces mots *in trocho versari*, *in rota circumagi*, & si c'étoit une exercice de Cybistique. Passer son corps dans un cercle, ou bien se ramasser en boule & se rouler, n'est point ce que nous cherchons, quoiqu'il y ait là quelque rapport avec les mots Latins qu'on vient de citer. Le P. P. revient donc à jetter de nouveau un coup d'œil sur le Cybiste du Cabinet de Kirker, & qu'il appelle *Contucianum*, du nom du sçavant P. Contucci, qui enrichit tous les jours ce Cabinet de quelques raretés nouvelles. Il voit que ce Sauteur a les mains appuyées sur une espèce de plaque ronde posée sur une façon de bloc évidé par le milieu, & que cette plaque déborde; sur quoi il ima-

gine que la plaque étoit une pièce mobile, & qui pouvoit tourner facilement sur un axe qui la traversoit, que l'adresse du Cybiste étoit de se donner, en le donnant à ce plateau, un mouvement de tourbillon qui étonnât les spectateurs, & qui en même temps ne l'exposât pas trop.

Le P. Paciaudi passe ensuite à l'examen d'un beau Camée que lui avoit envoyé M. le Comte de Caylus, pour qu'il lui en dît sa pensée. Ce Camée représente un jeune homme nud, qui saute pardessus des pointes qui traversent une espèce de globe : ses jambes, ses bras, sa tête portent en avant, mais tout le reste du corps ramassé en voûte, est encore comme suspendu perpendiculairement sur les pointes meurtrières : le jeune Sauteur porte dans chaque main une fléche, ou quelque chose qui y ressemble : c'est un Cybiste selon le P. Paciaudi. Et sur ce que l'illustre Aca-

démicien de Paris croyoit retrouver dans cette figure le *faire* Etruſque des bons temps, ſon habile Correſpondant ſaiſit cette occaſion d'examiner en peu de mots ſi la Cybiſtique étoit connue des Etruſques, ce qui lui paroît fort probable. Cette queſtion en amenoit tout naturellement une autre: ſçavoir, ſi les Romains qui avec le temps adopterent tous les Arts de la Grèce, & tout le cérémonial religieux des Etruſques où entroient des danſes de toutes les ſortes, connurent cette Cybiſtèſe ou Cybiſtique. On les voit bien dès les premiers temps faire des culbutes ſur des outres qu'on rendoit gliſſants en y répandant de l'huile, *etiam pelles bubulas oleo perfuſas percurrebant, ibique* «» CERNUABANT, nous dit Varron; mais ce n'étoient là que les eſſais groſſiers de cette autre Paleſtre que nous cherchons parmi

les Romains. A la fin on l'y trouve ; on trouve, dis-je, & dans leurs Cirques & sur leurs Théatres des danseurs du plus grand vol. Outre les *Schænobates* ou danseurs de corde, on trouve des *Petauristæ*, & voilà nos Cybistes. *Petaurus*, selon quelques-uns, étoit une espèce d'échaffaut exhaussé qui receloit quelque ressort, en le touchant du pié il vous renvoyoit aux nuës : selon d'autres ce n'étoit qu'une Escarpolette. De certaines Epigrammes de Martial, mais sur-tout de la petite figure du Cabinet de Kirker, le P. P. conclut que c'étoit une rouë, ou façon de rouë, traversée d'un essieu ; que le Pétauriste ou Cybiste, les pieds en haut & les mains sur la circonférence de cette rouë, couché horizontalement, lui donnoit le mouvement d'un sabot qui pirouette sur la main d'un enfant : cette rouë étoit placée à une hauteur considérable,

pour mettre mieux le Sauteur en vuë, & le montrer à tous les ſpectateurs. Ce qui achevoit de rendre ce ſpectacle intéreſſant, c'eſt que pour arriver à cette rouë, ou à l'échaffaut ſur lequel elle étoit placée, il n'y avoit d'autre échelle qu'une corde tendue, ſur laquelle il falloit couler avec la légéreté de l'oiſeau; & voilà l'explication de ces mots de Martial, *quòd ſi per graciles vias Petauri invitum jubeas ſubire Ladam.*

Pour finir ſur cette petite figure, le ſçavant Diſſertateur croit qu'elle reprèſente un Grec, qu'elle aura été faite ſur le modèle de quelque ſtatuë dreſſée en l'honneur d'un de ces Cybiſtes. Et pourquoi les Cybiſtes n'auroient-ils pas eu quelquefois cet honneur? Ceux qui excelloient dans quelqu'exercice de Gymnaſtique que ce fût, pouvoient, en Grèce, aſpirer à cette gloire, & mille exemples le prouvent.

FRANCE.

DE PARIS.

Etat du Ciel pour l'an de Grace M.DCC.LVII. calculé sur les principes de M. Newton, rapporté à l'usage de la Marine. Par A. G. Pingré, Chanoine Régulier & Bibliothècaire de Ste Geneviève, de l'Académie Royale des Sciences & de celle de Rouen. (Volume *in*-8°. pag. 213.) *Chez Durand, rue du Foin ; & Pissot, Quai de Conti.*

Cet Ouvrage a commencé en 1754, & nos Mémoires lui ont toujours fait l'accueil qu'il mérite.* Chaque année l'a rendu plus parfait. L'Auteur n'a redouté aucun genre, ni aucune prolixité de calcul ; il s'est livré à ce travail avec une activité, & il l'a soûtenu avec une patience qu'on ne peut trop estimer. Son entrée dans l'Académie Royale des Sciences, & son

* On peut voir les Volumes d'Avril 1754, de Janv. 1755, de Janv. 1756.

histoire de l'Astronomie du XVII[e] siècle, déja annoncée dans nos Mémoires de Juin 1756, lui promettent de nouveaux succès, dont nous entretiendrons volontiers le Public.

On trouve *chez la Veuve Bordelet, rue S. Jacques*; & à Toulouse, chez François Hénault, un Livre (en deux Parties & en deux petits Volumes *in*-12.) intitulé: *Principes de la Piété Chrétienne; Ouvrage dédié à Monseigneur le Duc de Bourgogne. Par le P. Monestier, de la Compagnie de Jesus.* Dans la premiére Partie, l'Auteur traite des vérités qui servent de fondement à la piété; de la souveraineté de Dieu, de la dépendance qui nous lie à Dieu, des leçons que nous a données Jesus-Christ sur nos devoirs à l'égard de Dieu; de l'obligation qu'ont tous les hommes, sur-tout les Grands, de s'appliquer à connoître & à

ſuivre dès leur enfance les Loix de l'Evangile ; du bonheur & de la gloire qui ſe trouvent dans l'obſervation de ces Loix ; des vrais caractères du Chrétien, & des trois vertus capitales, la Foi, l'Eſpérance & la Charité ; des funeſtes effets qu'entraînent les paſſions, & du moyen de les vaincre. La ſeconde Partie embraſſe ce qui concerne la Prière, la préſence de Dieu, la crainte de Dieu, la Mort, le Jugement dernier, l'Enfer ; & l'on montre en particulier que le dogme de l'Enfer, loin de trouver, dans la raiſon humaine, des oppoſitions, eſt parfaitement d'accord avec elle ; qu'un deſir effréné de l'impunité a pû ſeul donner du poids aux Sophiſmes inventés & propoſés contre ce point de la révélation. Ce Livre réunit, en quelque ſorte, le genre dogmatique & le ſtyle de la Piété : il eſt tantôt en raiſonnements, & tantôt en affections. L'Auteur s'at-

tache ſingulièrement à ce qui peut inſtruire & toucher les Grands ; & l'on doit juger par-là de l'importance & de la difficulté de ſon entrepriſe.

On a imprimé à Avignon un *Traité de la Diſcipline Religieuſe, traduit du Latin de Thomas à Kempis, par un Solitaire.* (Petit Volume *in*-12.) Il ne faut que le nom de l'Auteur pour accréditer cet Ouvrage. On n'y trouvera pas toute l'excellence du ſaint Livre de l'*Imitation*, mais c'eſt aſſez qu'il en conſerve quelques traits ; qu'il en imite la ſimplicité, la vérité, la douceur, l'inſinuante perſuaſion. On voit ici beaucoup de leçons & des détails fort inſtructifs ſur les Exercices de la vie Religieuſe. *Guillyn, Libraire à Paris, Quai des Auguſtins, diſtribue auſſi ce Livre.*

Hiſtoire générale des Guerres, diviſée en trois Epoques, ; la pre-

miére, depuis le Déluge jusqu'à l'Ere Chrétienne ; la seconde, depuis l'Ere Chrétienne jusqu'à la chute de l'Empire d'Orient ; la troisiéme, depuis la chute de l'Empire d'Orient jusqu'à l'année 1748. Avec une Dissertation sur chaque Peuple, concernant son origine, la situation du pays qu'il habite, la forme de son Gouvernement, sa Religion, ses Loix, ses Mœurs, ses Révolutions, &c. *Tome premier,* (in-4°.) *contenant l'Histoire de la grande Armenie, celle des deux petites Arménies, & celle de la Cappadoce.* Par M. le Chevalier d'Arc. A Paris; de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVI.

Ce Livre nous paroît fort sçavant, & le Discours préliminaire que nous avons lû est bien écrit. Voilà tout ce que nous en pouvons dire actuellement : l'Extrait qui ne tardera pas, nous acquitera envers le Public.

TABLE DES ARTICLES

Du mois de Février, 1757.

ARTICLE XVIII. *Observations sur divers moyens de soûtenir & d'encourager l'Agriculture, &c.* 389

ART. XIX. *De la Mâture des Vaisseaux, &c.* Suite de l'Art. XIV. au II. vol. de Janvier. 410

ART. XX. *Tableaux tirés de l'Iliade, de l'Odyssée & de l'Enéïde, &c.* Dernier Extrait. 429

ART. XXI. *Roman Politique, &c.* 448

ART. XXII. *Recherches sur le Pouls par rapport aux crises.* 480

ART. XXIII. Poesie del Signor Metastasio. *Poësies de M. l'Abbé Metastasio, &c.* Suite de l'Article III. au I. vol. de Janv. 511

ART. XXIV. *La Colombiade, &c.* Poëme héroïque par Madame Duboccage. 535

ART. XXV. Nouvelles Litteraires. 55)